





LES NUITS
ANGLAISES.



LES NUITS ANGLAISES,

OU

RÉCUEIL

DE TRAITS SINGULIERS, D'ANECDOTES, d'événemens remarquables, de faits extraordinaires, de bizarreries, d'obſervations critiques & de penſées philoſophiques, &c. propres à faire connaître le génie & le caractère des Anglais.

TROISIEME PARTIE.



A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, la premiere porte cochere au-deſſus du Collége.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

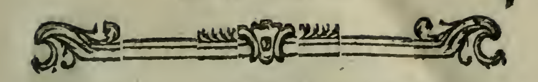


TABLE DES ARTICLES

Contenus dans la troisième Partie

DES NUITS ANGLAISES.

VINGT-TROISIEME NUIT.

VINGT-QUATRIEME NUIT.

VINGT-CINQUIEME NUIT.

VINGT-SIXIEME NUIT.

VINGT-SEPTIEME NUIT.

VINGT-HUITIEME NUIT.

VINGT-NEUVIEME NUIT.

TRENTIEME NUIT.

TRENTE-UNIEME NUIT.

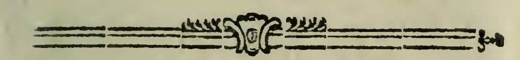
TRENTE-DEUXIEME NUIT.

TRENTE-TROISIEME NUIT.

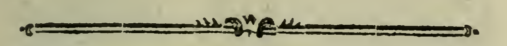
Fin de la Table.



LES NUITS ANGLAISES.



VINGT-TROISIÈME NUIT.



PREUVES DE LA LIBERTÉ ANGLAISE.



E viens de rencontrer dans la rue un homme qui portait au bout d'un bâton une chemiſe de toile de Hollande, ornée de rubans. Il était précédé d'un tambour, & ſuivi d'une multitude nombreuſe. J'ai demandé à un porteur de chaiſe ce que cela ſignifiait, & il m'a dit que cette chemiſe devait être le prix pour une courſe de femmes. De retour au logis, j'ai prié mon parrein de me détailler l'origine & les motifs de ces courſes, &

voici ce qu'il m'a répondu. « Ceprix est
» proposé par le Maître d'un cabaret
» hors la ville ; toutes les femmes sont
» reçues au concours, sous les condi-
» tions qu'on leur impose, & celle qui
» parvient le plutôt au but est bien
» régalée, & emporte la chemise. »
Mais, lui ai-je dit, le Maître de ce
cabaret est un fou : quel avantage trouve-
t-il à faire de la dépense, pour mettre
ces pauvres créatures en danger de
gagner une pleurésie ? S'il a dessein de
donner une chemise, ne pourrait-il le
faire sans afficher sa bonne action ? « Et
» ne voyez-vous pas, me répliqua
» mon parrein, que la curiosité atti-
» rera un peuple nombreux à l'endroit
» où l'on fera la course ; qu'on se sera
» échauffé en y venant, & que, pour
» passer le temps, l'on boira beaucoup
» de bière ? » Je suis de son avis, ai-je
dit en riant, & l'invention n'est pas
mauvaise. Si vous voulez, Monsieur,
nous entrerons dans ses intentions, &
nous augmenterons la foule des spec-
tateurs.

Nous nous sommes donc rendus au
lieu marqué le jour de cette course.
Elle était indiquée pour midi, & ne
commença que sur les sept heures ; ce
qui m'impatienta beaucoup. « Tout ce

» peuple, me dit mon parrein, ſçait
» qu'on le trompe ſur l'heure dans ces
» ſortes d'occaſions; mais il eſt toujours
» la dupe de l'heure : & il y en a tel
» qui eſt ici depuis dix heures du matin,
» comme ſi, en ſe hâtant, il pouvait
» avancer le moment d'un ſpectacle
» qu'il aime à la fureur. » J'avais cru qu'il n'y aurait en ce lieu que du menu peuple, & je fus fort ſurpris d'y trouver ce qu'on nomme *du beau monde*. Quelle récolte pour l'Amphitrion de la ſcène! dix garçons pouvaient à peine ſuffire à ſervir ceux qui demandaient du vin & de la bière. Je ſuis perſuadé que la cave fut preſque vuidée dans cette occaſion. Le moment de la courſe arriva enfin. Neuf femmes en chemiſe, nuds pieds, & n'ayant ſur le corps qu'un petit jupon de toile, commencèrent à courir en même temps. Les partis s'arrangèrent, & chacun à grands cris encouragea les concurrentes. Celle qui remporta le prix revint en triomphe; mais, en vérité, elle me fit grand'-pitié, auſſi-bien que ſes compagnes, qui avaient les pieds tout en ſang. On conſola les vaincues, en leur faiſant boire beaucoup d'eau-de-vie, & bientôt elles firent mille extravagances : ce qui divertit admirablement la compagnie.

En revenant au logis, je ne pus m'empêcher de rire du moyen ſûr qu'avait trouvé le cabaretier pour vuider ſa cave. « J'en ai connu un, me dit mon » parrein, qui, chargé d'une groſſe » quantité de bière qui était en danger » de ſe gâter, fit publier qu'un homme, » d'une taille ordinaire, s'engageait de » manger douze pieds de bœufs à ſon » déjeûner. Il indiqua le jour où ce » nouveau Milon devait faire preuve » de ſa gloutonnerie, & s'offrit à expoſer » à la vue des curieux, deux jours aupa- » ravant, les douze pieds de bœufs qui » devaient être mangés. Sa maiſon ne » déſemplit point pendant ces deux » jours, & chaque dupe payait la com- » plaiſance du Maître en buvant de la » bière. On examinait ces pieds de » bœufs, qu'on avait nettoyés de façon » à donner de l'appétit. On les retour- » nait de tous côtés, on avait peine à » ſe raſſaſier de les voir, & l'on ne ſe » retirait que pour faire place à d'autres. » Le jour ſi attendu vint enfin. L'aſ- » ſemblée fut nombreuſe. On dreſſa la » table au milieu d'un grand jardin, & » trois heures ſonnèrent ſans qu'on vît » paraître le mangeur. Lorſque le Caba- » retier vit ſa bière conſidérablement » diminuée, il vint d'un air dolent

» faire ſes excuſes à la compagnie, la » priant de remettre la partie au len» demain, parce que le héros de la » fête était incommodé ».

Mon parrein eut beau me certifier la vérité de ce fait, je ne pouvais me perſuader qu'on pût être aſſez dupe pour donner dans un pareil panneau; mais je ne doute de rien actuellement.

Dernièrement on annonça dans les Papiers publics, qu'un homme s'offrait à faire voir les choſes les plus merveilleuſes. Il devait, entr'autres, diminuer ſa taille, juſqu'à ſe mettre tout entier dans une bouteille de quarte, c'eſt-à dire, de deux pintes. Je ris d'abord des extravagances d'une telle annonce; mais ayant vu des gens qui, de très-bonne foi, aſſuraient qu'on voyait de temps en temps arriver les faits les plus extraordinaires, & que celui-là, ſans doute, en était un, je ſuſpendis mon jugement, & me trouvai, comme les autres, dans la maiſon où ſe devait faire l'expérience. Oh! pour le coup, je ne ſçus à quoi m'en tenir. La ſalle était pleine de Seigneurs; & ſi j'avais été un peu honteux en entrant, je me raſſurai à la vue d'une compagnie ſi diſtinguée. Il m'en avait coûté mes trente ſous pour avoir

une place; & me fouvenant de ce que mon parrein m'avait dit, je pris patience pendant trois grandes heures. L'affemblée, plus preffée que moi, frappait des pieds, des mains, & demandait à haute voix qu'on commençât. A la fin, il parut un homme fur le théâtre, qui s'avança en faifant figne qu'il avait quelque chofe à dire. Il fe fit un filence univerfel, & il dit gravement qu'on cherchait depuis vingt-quatre heures dans Londres une bouteille qui tînt précifément une quarte; mais que, graces aux précautions de meffieurs les Marchands de vin, il n'avait pas été poffible d'en trouver une de cette mefure: ce qui mettait l'homme à prodige dans la néceffité de manquer à fa parole. Cet homme femblait prévoir l'effet que devait faire fon compliment, car il fe fauva en achevant de parler: & bien lui en prit, car, à peine eut-il fini, qu on jetta fur le théâtre tout ce qu'on trouva fous la main. Quand il n'y eut plus rien, on arracha les lambris, & en moins d'une heure, on vint à bout de démolir tout le dedans de la maifon.

Peu de jours après, on découvrit ce qui avait donné lieu à cette fcène. Deux Seigneurs, caufant enfemble de la facilité qu'on trouve à duper le peuple,

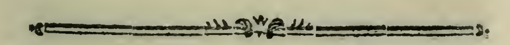
un d'eux prétendit que les Anglais étaient là-dessus plus raisonnables que les autres. Son sentiment ne fut pas du goût de celui à qui il en parlait, qui lui dit de faire la proposition la plus extravagante qui pût lui venir dans l'esprit, & l'assura qu'il trouverait un grand nombre de dupes. On consigna une somme considérable, & le premier de ces Seigneurs fit annoncer dans les Papiers publics le spectacle en question. Il perdit la gageure, & convint de bonne foi que ses compatriotes étaient aussi faciles à tromper que les autres. Celui qui gagna le pari se chargea de réparer le dommage fait à la maison. Je ne suis pas moins surpris de la vengeance qu'on a tirée de cette petite comédie, que de la curiosité des spectateurs. Le maître de la maison pouvait être innocent de la tromperie qu'on faisait au public, & aurait pourtant fait une perte considérable, si l'on n'eût réparé le dommage. J'ai voulu dire mon sentiment sur ce sujet : mais on m'a fermé la bouche avec ces grands mots : *C'est la Liberté anglaise.*

AUTRE PREUVE DE LA LIBERTÉ ANGLAISE.

LES Juges de paix de Tofverhelle ayant fait enlever quelques filles publiques, les Matelots s'attroupèrent, menacèrent les Juges, & portèrent l'insolence jusqu'à leur défendre de juger ces vestales. Les Juges, irrités, demandèrent main forte ; il allait se livrer un combat sanglant, & pour la même cause qui divisa iadis les Grecs & les Troyens. Le signal du carnage était donné, lorsqu'un Officier de Marine parvint à appaiser cette émeute. Les Matelots se dispersèrent, & firent semblant de rentrer dans le devoir ; mais ces filles ayant été condamnées à passer quelque temps dans une maison de force, & l'après-midi un Sergent, accompagné de douze hommes, les conduisant dans cette retraite, où le vice ne fait que languir pour un temps, les Matelots s'assemblèrent de nouveau, se jettèrent sur cette troupe : après un long combat, deux d'entr'eux furent blessés mortellement, & enlevèrent leurs maitresses. *C'est la Liberté anglaise.*

AUTRE PREUVE.

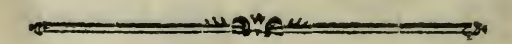
LES Matelots, dans la Grande-Bretagne, forment un ordre, ſinon bien reſpectable, du moins très-dangereux, ſur-tout dans les grands chemins. Une Dame jeune & belle, voyageant dans ſon carroſſe de Wallhamſton à Londres, fut attaquée par un parti nombreux de ces gens-là. Ils entourèrent ſon carroſſe. La Dame, épouvantée, leur préſenta ſa bourſe. « Nous n'avons pas » beſoin d'argent, lui dit l'un d'en- » tr'eux : Mylady, vous êtes belle ; » nous voulons baiſer votre main ». La timide Mylady ne s'attendait pas à une propoſition auſſi galante. Elle offrit ſa main, qu'ils baiſèrent très-amoureuſement, & pas un ne lui manqua de reſpect.



PREUVE, D'UN AUTRE GENRE, DE LA LIBERTÉ ANGLAISE.

SOUS l'adminiſtration de Sir Robert Walpole, on voulait étendre les droits

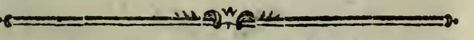
d'exife. « Meſſieurs, dit un des déli-
» bérans qu'on avait déja interrompu,
» j'ai écouté vos avis, & je vous ai
» laiſſé parler. Votre inſolence m'indi-
» gne : de quel droit oſez-vous m'inter-
» rompre? Vous ſçavez, comme moi,
» que je vous ai achetés : peut-être
» croyez-vous que j'ignore que vous
» êtes ſur le point de vous vendre à
» quelqu'autre ; mais voici ce que je
» ſçais, & ce que peut être vous ne
» ſçavez pas : c'eſt que, fatigué de
» vous, je marchande un autre bourg.
» Vous oſez lutter contre moi, vous,
» que la malédiction divine écraſe
» tous ; vous, dont les maiſons reſtent
» abandonnées aux exacteurs de la nou-
» velle impoſition, comme vos femmes
» & vos filles m'étaient abandonnées,
» lorſque je les payais, & que j'allais
» chez vous pour me faire nommer, à
» force d'argent, à la place que j'oc-
» cupe. »



SINGULIÈRE MAGNIFICENCE D'UN CITOYEN DE LONDRES.

UN Juif ayant offert à la Reine Éli-
ſabeth, pour vingt mille livres ſter-

ling, une perle d'une belle eau & d'une grosseur prodigieuse, cette Princesse ne voulut point donner une pareille somme pour une chose qui n'était d'aucun usage réel. Sur ce refus, le Juif se préparait à repasser la mer, pour chercher d'autres Souverains qui fissent acquisition de son bijou. Sa résolution vint à la connaissance du Chevalier Thomas Gresham, Négociant de Londres, qui l'invita à dîner, & lui donna de sa perle le prix qui avait été refusé par la Reine. Il se fit ensuite apporter un mortier, y broya la perle, & en versa la poudre dans un verre à demi rempli de vin, qu'il but à la santé de sa Majesté. On peut s'imaginer quel fut l'étonnement du Juif. Mais l'Anglais l'en retira par ces mots : « Vous » pouvez dire que la Reine d'Angle- » terre était en état d'acheter votre » perle, puisqu'elle a des sujets qui la » peuvent boire à sa santé. »



LE CHATEAU DE DOUVRES.

LE château de Douvres est situé sur un rocher de craie fort élevé, & étendu vers la mer; on l'appellait autrefois *la*

clef de l'Angleterre. Avant l'uſage du canon, on le regardait comme imprenable ; mais à préſent il ne ſoutiendrait pas huit heures de ſiége. On prérend que Jules Céſar a bâti ce château, & qu'il eſt le *Dulvia* des Romains. On y fait voir une groſſe trompette de cuivre de Corinthe, qu'on aſſure avoir été conſervée depuis ce temps. Un puits, dont on ignore l'étonnante profondeur, ſemble confirmer l'opinion où l'on eſt, qu'il y a eu jadis dans cet endroit une Colonie Romaine. Ce fameux canon, dont les Etats d'Utrecht firent préſent à la Reine Eliſabeth, eſt dépoſé dans l'arſenal de Douvres; c'eſt ce qu'on appelle *ſon piſtolet de poche.* Mais comme ce canon eſt trop long, & par-tout de la même groſſeur, il n'eſt d'aucun uſage : c'eſt la plus longue pièce de canon de fonte qui ſoit dans l'univers.



SERMON PRÊCHÉ DANS L'EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ HOLBORN, PAR ISAAC EVESQUE DE WORCESTER, LE JEUDI 5 MARS 1752;

Sur l'Inoculation & la Petite-Vérole naturelle.

(On commence à être convaincu dans l'Europe, que l'Inoculation expose moins de têtes précieuses, qu'elle n'en sauve. C'est à cette réflexion qu'on doit le Sermon suivant.)

Amène dans ta maison les pauvres qui sont sans ressource.

Is. ch. 58. v. 7.

C'EST en partie par ces mots que le Prophète décrit l'abaissement & le culte agréable aux yeux du Créateur & du Maître absolu du monde, comme très-propre à le toucher, & comme une exacte imitation de sa bonté divine, *qui a égard aux prieres du pauvre abandonné & ne méprise point ses desirs*; de cette bonté qui, dans les saintes écritures, est donnée si souvent pour le modéle le plus capable d'exciter la bienveillance des hommes.

Pourquoi ai-je établi le jeûne, dit le Seigneur tout-puissant, *n'est-ce pas pour*

rompre les liens des malheureux, pour les délivrer des fardeaux qui les accablent? N'est-ce pas pour que tu partages ton pain avec ceux qui sont affamés, pour que tu donnes asyle aux pauvres qui sont denués de tout, & que tu ne meprises pas ta propre chair? Les maux qui affligent mes semblables privés de secours, sont visiblement un des objets renfermés dans l'obligation que nous impose ce texte, *Amène dans ta maison les pauvres qui sont sans ressource.*

La petite vérole est une maladie connue & trop générale, à laquelle il a plu à la Providence d'assujettir le genre-humain, & dont elle a mêlé le germe avec la constitution du corps. Il est bien rare qu'exposés comme nous le sommes à la contagion de ce venin, nous parvenions à l'âge de virilité sans en avoir subi l'épreuve funeste : les exemples de ceux qui échappent à ses atteintes sont en si petit nombre, qu'à peine en peut-on former une exception. Il résulte des calculs des Sçavans que cette exception est d'un sur plusieurs centaines.

Cette maladie, presqu'universelle, est en même tems terrible & dégoûtante pour ceux qui donnent leurs soins aux malades ; le poison qu'elle exhale est si

prompt à ſe communiquer, que nous ne pouvons eſperer aucun ſecours de la part de ceux qui ne l'ont pas eue. Elle eſt ſi pernicieuſe pour ceux qu'elle attaque, que, ſuivant un calcul modéré, elle en enléve un ſur ſept, & ſouvent dans une plus grande proportion C'eſt un inſtrument de mort qui frappe ſans diſtinction la jeuneſſe & la beauté; les dignités, la puiſſance, les richeſſes ne peuvent en garantir. Elle pénétre dans les palais & dans les chaumières; les riches & les pauvres en ſont également atteints, & tombent ſous ſes coups; peut-être avec quelque déſavantage pour les premiers, ſi leur ſang eſt enflammé par une vie licencieuſe & paſſée dans l'abondance.

Quand un nombre conſidérable d'hommes ſe trouve raſſemblé, comme dans les garniſons, dans les régimens, ou dans les vaiſſeaux, ſes ravages ſont affreux; ce qui, outre la perte de la vie, a été & peut devenir encore, dans certaines conjonctures, très-préjudiciable aux vues de la Nation.

Il n'y a perſonne de ceux qui m'écoutent qui n'ait pû être témoin du déſordre, de la confuſion, de l'epouvante, de l'abandon du commerce & des affaires que produit ce terrible

fléau, quand, semblable à un Ange exterminateur, il s'arrête sur les villes & les villages remplis d'une grande multitude d'habitans.

Le but général de l'entreprise charitable qu'on vient de former, est, avec la grace de Dieu, de rendre moins destructive cette cruelle maladie, & de diminuer les pertes qu'elle cause sans cesse dans l'espéce humaine.

Il est deux méthodes différentes d'employer les secours qu'on propose, l'une est de diminuer la violence & le danger de cette maladie, en la prévenant; l'autre est de fournir toute l'assistance nécessaire aux malheureux qui en sont actuellement affligés. Voici quelle est la méthode pour la prévenir. Elle consiste à exciter dans le sang, par une préparation convenable, dont la maniere est connue & visible, une commotion capable de pousser à la superficie du corps les germes cachés de cette maladie si dangereuse, quand elle est produite à l'ordinaire par des particules infectées qu'on n'apperçoit pas. Il parait donc que c'est moins donner une maladie au corps humain, que choisir le tems & la manière la plus sûre de causer un mal presqu'inévirable, & bien plus à craindre dans toute autre circonstance,

circonſtance, puiſque nous renfermons en nous, ce qui lui ſert d'aliment, ainſi qu'on excite un accès de goute, quand les parties de cette maladie douloureuſe ſont répandues dans la maſſe du ſang. Ce projet eſt digne, ſans contredit, de l'approbation de tout le monde entier, & devrait être toujours exécuté avec la plus grande précaution, ſoit dans le choix de la perſonne d'où l'on tirerait la matiere propre à communiquer le venin, ſoit dans le choix des ſujets ſur leſquels on ferait l'opération.

Il eſt inutile d'examiner lequel vaut mieux pour faire éclorre cette maladie dans le corps humain, ou d'expoſer la perſonne à qui on veut la communiquer aux exhalaiſons contagieuſes qu'elle répand, ou de lui apporter la matière même. Les difficultés de la Religion, (s'il en reſte encore ſur une pratique qui a conſervé tant de vies, & prévenu les plus grands malheurs dans un ſi grand nombre de familles) ſont exactement les mêmes pour les deux méthodes par la communication volontaire : car inſinuer le venin par une inciſion légére, preſqu'inſenſible à la peau du bras, n'eſt pas plus attenter aux droits du Créateur, que de le communiquer par des particules inviſibles

aux organes tendres du poûmon qui en font si souvent affectés, quand il est contracté par la respiration, ou de recevoir dans le corps les particules venimeuses par ce qu'on nomme la voie naturelle.

Si la manière de prévenir la petite vérole réussissait universellement, & ne manquait jamais dans quelque occasion qu'on l'employât, j'ai peine à croire qu'on pût faire encore quelque objection contre un expédient salutaire, par lequel on préserverait de la mort un si grand nombre d'hommes, qui se voient tous les jours les victimes de cette furieuse ennemie, qui les attaque dans l'obscurité, & au moment qu'ils sont le moins préparés à soutenir cet assaut.

La méthode de l'inoulation ne serait pas plus répréhensible, que la blessure volontaire à laquelle on s'expose pour donner au sang une libre issue, ou que le secours d'une médecine qui aurait prouvé par des expériences réitérées qu'elle est un spécifique assuré contre quelque autre espéce de contagion dangereuse & dominante.

Mais le Souverain maître du monde, pour nous tenir toujours soumis à sa divine Providence, a voulu par un arrêt

de ſa profonde ſageſſe, couvrir d'un voile les événemens de notre vie, ceux même qui importent le plus à notre conſervation; afin que l'homme enclin à l'orgueil ne pût pas imaginer qu'il était un être indépendant, mais qu'il s'apperçût, dans toutes les révolutions de cette vie mortelle, qu'il ne pouvait être ſauvé des écueils qui l'environnent, que par le ſecours propice que Dieu eſt toujours prêt à lui donner.

L'expérience ſeule peut déterminer les conſéquences qui réſultent de cette maniére d'introduire le venin, comme elle à dû faire dans les autres tentatives de la Médecine, qui, dans pluſieurs cas, ne fait autre choſe, comme dans celui-ci, que guérir ou ſoulager un mal par l'introduction d'un autre. Dans cette vue, la méthode que nous examinons à preſent, de diminuer les riſques de cette maladie, doit être conſiderée uniquement comme un antidote de Médecine ou de Chirurgie pour prévenir un mal probable & preſque certain, intérieur ou extérieur.

Je pourrais citer ici un grand nombre de perſonnes diſtinguées & reſpectables de toutes ſortes de rangs & de profeſſions, qui ſont les Avocats publics de ce deſſein inſpiré par la com-

paſſion. Mais établiſſons-en plutôt le mérite ſur l'evidence qui lui a donné lieu.

Quand une fois on aurait eu cette maladie, l'aſſurance d'en être quitte, ſemblable à l'émancipation des eſclaves, délivrerait un nombre infini de gens du peuple retenu dans la captivité, qui, avant que d'avoir éprouvé ce mal redoutable, ſont exclus de pluſieurs emplois, & privés des moyens de gagner leur vie. Ce ſerait en même tems rendre le repos & la tranquillité aux perſonnes d'un rang plus elévé, qui, craignant cette affreuſe contagion, paſſent leurs plus beaux jours dans de vives & continuelles allarmes.

Je ne diſcuterai point les objections qui ſe ſont élevées à la naiſſance de cette pratique utile, par rapport à la communication d'autres maladies avec la matière variolente, ou de certains maux qui pourraient ſuivre l'inoculation : (inconvéniens qui ne ſont pas moins à craindre, quand le venin s'inſinue par une contagion dont le progrès ſe fait dans le ſilence & l'obſcurité ;) ou enfin ſur ce que la maladie doit revenir probablement après l'inoculation. L'expérience de pluſieurs années a détruit ces difficultès, & l'on ne doit point

s'étonner que, dans les premiers tems de cette pratique, quelques épreuves aient été infructueuses.

On ne peut nier que ce ne soit un grand avantage dans la communication volontaire de cette maladie, de pouvoir choisir la meilleure saison de l'année, de profiter de la grande jeunesse qui est le tems de la vie le plus favorable *; de saisir une circonstance où la maladie elle même est moins fâcheuse, & dans laquelle le sang, qui n'est ni trop fort, ni trop appauvri, est plus en état de la recevoir; d'être à l'abri de traiter les premiers symptômes douteux d'une maniere peu convenable, d'éviter le froid ou l'inflammation par la nourriture, par les liqueurs ou par l'exercice, quand on sçait que le venin est communiqué.

Mais pour nous attacher seulement à l'évidence, dont presque toutes les parties de la terre, l'Asie, l'Europe,

* Le grand nombre d'enfans inoculés à l'hôpital des Enfans-Trouvés de Londres, en est une preuve convaincante; & en général, si la petite-vérole, quoique communiquée, est moins dangereuse pour les petits enfans que pour les grandes personnes, n'est-ce pas une raison puissante pour la communiquer dans le temps de la vie où elle est le moins à craindre?

& l'Amérique, concourent à rendre témoignage, la Grande-Bretagne, en particulier, a expérimenté cette méthode pendant près de trente années en différens tems, en différens lieux, avec le plus grand bonheur.

Dabord, à la vérité, le succès fut très-inférieur à celui que des épreuves répétées ont heureureusement produit dans cette Capitale, ainsi que dans beaucoup d'autres villes; en particulier dans cet établissement utile, formé pour recevoir de jeunes enfans abandonnés, & sur tout dans cet Hôpital qui est un des objets de la charité qui nous rassemble aujourd'hui.

Entre la notoriété publique des avantages de l'inoculation, je puis exalter avec d'autant plus d'assurance ses succès bienfaisans, que j'en parle d'après une information exacte, & avec la permission de trois hommes célébres *, qui jouissent de la plus haute estime dans leur profession, & qui ont étudié & employé cette salutaire pratique. Ce sera sans doute un grand sujet de joie pour cet illustre auditoire, que de pouvoir se

---

MM. Ranby, Hawkins & Middleton, Chirurgiens.

convaincre par des autorités ſi déciſives, 1°. Que la communication artificielle de la petite vèrole eſt, preſque ſans exception, un préſervatif contre le dangereux ſymptôme connu ſous le nom de *fiévre ſecondaire*, qui enléve un ſi grand nombre de ceux qui périſſent de la maladie naturelle : 2°. Que par l'inoculation il n'y a preſque point à craindre la difficulté de la reſpiration ou la douleur des poûmons qui produit de ſi fâcheux effets quand la maladie arrive naturellemenr : 3°. (& c'eſt ici l'article le plus important,) que le ſuccès de cette opération a été ſi heureux, que ſur cinq cents perſonnes inoculées par ces mains habiles, trois à peine ont péri ; & ce fait eſt confirmé par des témoignages irreprochables de beaucoup d'autres endroits.

Mais, afin de répandre ſur cette matiére intéreſſante le jour le plus lumineux, & la plus grande certitude, il ne ſera pas hors de propos d'entrer un peu dans le calcul.

Par les regîtres qu'on tient tous les ans, (dans leſquels on ne fait point mention de pluſieurs quartiers de la ville & des environs,) il paraît qu'en vingt ans, ſçavoir depuis l'année 1731 juſqu'en 1750 excluſivement, il eſt

mort de cette fatale maladie trente-neuf mille cent quinze perſonnes ; ce qui, en comprenant les endroits dont il n'eſt point parlé, doit faire beaucoup plus de deux mille par an dans les deux villes & les parties adjacentes: &, s'il eſt vrai, (ce qui eſt aſſez accordé,) qu'il en meurt un ſur ſept de la maladie venue naturellement, le nombre de ceux qui ont été infectés dans ce période de vingt années, ſe monte à deux cents quatre-vingt mille, ſur leſquels quarante mille ont été emportés.

Mais ſi l'on ſuppoſe qu'il en meurt un ſur deux cents par l'inoculation (ce qui, comme on l'a déjà prouvé, eſt un nombre beaucoup plus grand que le nombre réel de ceux qui périſſent par l'opération, qui ſans ceſſe devient plus ſûre, puiſque en effet, ſuivant le détail dont j'ai fait mention, ce rapport eſt d'un à cinq cents, ce qui eſt plus de la moitié moins que ce que j'ai établi), ſuppoſé, dis-je, qu'il en meurt un ſur deux cents par l'inoculation, ſi cette méthode artificielle de donner la maladie avait été généralement adoptée, au lieu de cette prodigieuſe deſtruction de l'eſpéce humaine, au lieu de quarante mille perſonnes, qui ont péri dans l'eſpace de vingt ans dans un

ſeul endroit, on n'en aurait perdu que mille quatre cents; & la différence, dans cet intervalle de tems, aurait été de trent-huit mille ſix cents perſonnes qu'on aurait conſervées, indépendamment d'une nombreuſe poſtérité qui en aurait pu naître.

C'eſt avec bien de la joie qu'on obſerve, que le ravage occaſionné par cette maladie formidable eſt conſidérablement diminué; le nombre des morts, ſelon les regîtres de chaque année, étant moindre d'un cinquiéme depuis que cette pratique a prévalu.

Des faits de cette eſpéce parlent ſi hautement & ſi clairement, que tout ce que je pourrais dire pour exciter votre généroſité à perfectionner, à étendre cette grande & charitable entrepriſe nationale, ſerait ſuperflu. L'humanité, les lumières de la raiſon, les préceptes de la Religion ſuffiſent pour réveiller vos ſentimens généreux, ſur-tout dans ce ſiécle pervers, où la débauche & le vice, ſe joignant à l'intempérance plus dangereuſe encore qu'une contagion, marquent chaque jour par la deſtruction d'un nombre ſi prodigieux d'habitans de cette Iſle, que les moyens de conſerver le peuple ſont devenus bien précieux & bien

néceſſaires. Ceux en particulier qui doivent à l'inoculation leur ſalut,ou celui de leurs enfans, & ceux qui veulent attirer ſur eux les bénédictions du ciel, quand ils feront dans leur famille l'expérience de cette méthode, ne peuvent donner des ſommes trop conſidérables pour conſerver auſſi la vie des pauvres, ſi précieux aux yeux de Dieu.

Mais il eſt tems de tourner nos penſées vers l'autre partie de cette grande & néceſſaire entrepriſe, je veux dire le ſoulagement des infortunés que cette cruelle maladie a ſaiſis par la voie ordinaire. Leur ſituation eſt d'autant plus à plaindre qu'ils ſont affligés & abandonnés; affligés par l'une des plus cruelles maladies qui puiſſent accabler les hommes, & deſtitués de tous ſecours humains.

Cette charité n'eſt pas une nouvelle inſtitution, mais une addition deſirable, un ſupplement néceſſaire à tous les hôpitaux, puiſque ces malheureux en ſont exclus, quoique dans la plus grande indigence & ſans aucun aſyle. Peut-on imaginer une condition plus déplorable que la leur, privés d'alimens & des reſſources de l'art, n'ayant ni lit pour repoſer, ni toit pour ſe mettre à couvert des froides influences

de l'air ? Ce n'eſt point une peinture tracée par l'imagination ; mais une vérité réelle & connue de pluſieurs de ceux qui m'écoutent. Des perſonnes chaſſées de leur famille & qu'on refuſe de garder dans les autres hôpitaux, quand on voit qu'ils ont cette maladie, des laboureurs induſtrieux obligès de s'éloigner dans le tems de la moiſſon, & mille autres qui ſe trouvent expoſés à la même calamité : tels ſont les ſpectacles, qui s'offrent ſi ſouvent à nous, des malheureux abandonnés de leurs amis, & qu'on ne veut recevoir nulle part Un ſeul de ces triſtes ob ets ſuffirait pour attendrir le cœur le plus inſenſible.

Mais quand la miſère ne ſerait pas portée à cet excès, il y a mille autres circonſtances capables d'émouvoir la compaſſion. Je citerai un exemple arrivé depuis peu. Un pauvre homme était attaqué de cette maladie. Sa femme venait d'en mourir dans la même chambre où il couchait: il avait quatre enfans, frappés, ainſi que le pere & la mère, de cette contagion. Ils allaient tous périr, lorſqu'ils trouverent enfin du ſoulagement dans cette maiſon trop reſſerrée, qui demande à votre généroſité des augmen-

tations pour y recevoir tous les pauvres affligés & abandonnés.

Quoiqu'un grand nombre de malades ſoient morts dans cet hôtel de l'humanité, (& cela n'eſt point étonnant puiſqu'ils y viennent prêts à rendre les derniers ſoupirs) quel plaiſir n'aurions-nous pas à penſer qu'environ 800 de nos pareils, de nos frères ont été guéris à l'aide de cette charitable inſtitution, ſi cette joie n'était empoiſonnée par une foule de maux auxquels on n'a pas encore remédié !

Rien ne ſerait plus cruel pour les pauvres, & ce ſerait trahir la nation, que de ne pas publier ce qui manque à cet établiſſement. Les aumônes reçues juſqu'à ce jour ſont trop médiocres : les lits de cet hoſpice étant remplis, on en ferme ſans ceſſe la porte à un grand nombre d'infortunés, quelquefois à ſept ou huit dans un jour, qui demandent à y être admis ; mais, hélas ! qui le demandent en vain. L'étendue de ce bâtiment eſt beaucoup trop petit, & les fonds ne ſont pas ſuffiſans pour l'augmenter : outre la douleur amère que reſſentent ces malheureux qu'on refuſe d'y recevoir, le public peut auſſi en ſouffrir beaucoup : car enfin ſi ces pauvres

étaient reçus dans un hôpital avant que le mal devînt contagieux & qu'on les y traitât avec ſoin, juſqu'à ce que la contagion ceſſât, on verrait moins ſe répandre cette pernicieuſe maladie, dont les particules ſubtiles ſe communiquent ſi rapidement & de ſi loin, & font tant de ravages dans les maiſons les plus illuſtres & les plus opulentes. Je ne veux ni r'ouvrir les bleſſures de perſonne, ni déchirer mon propre cœur par le triſte ſouvenir des pertes qu'ont éſſuyé tant de nobles & reſpectables familles. C'eſt une penſée trop affligeante pour que je m'y arrête, & je ne l'ai rappellée que pour ranimer votre attention, la fixer ſur la pratique qui nous rend moins fatale cette triſte maladie, & pour attirer votre pitié ſur les pauvres qui ont le malheur d'en être la proie.

L'homme, dit-on ſouvent, doit chercher le bien de la ſociété; il n'eſt pas moins vrai qu'il doit être religieux. Si ce double caractère peut jamais éclater dans tout ſon luſtre, ſi l'amour de nos ſemblables & l'influence de la religion pure & ſans tache peuvent paraître avec un avantage ſupérieur, c'eſt ſans contredit dans ces aſſemblées tenues pour exciter la compaſſion en faveur d'u-

ne partie de notre eſpèce, qui gémit dans l'amertume de la diſette, de la douleur & du déſeſpoir.

Ah! ſi jamais le ſpectacle de l'infortune a dû remuer l'ame & réveiller les diſpoſitions qui la portent à faire le bien, la miſère profonde de ceux que je peins ici, produira ſans doute de tendres ſentimens, & les produira à un degré capable de répondre aux ſecours abondans qui ſont néceſſaires dans un cas auſſi étendu.

Réfléchiſſons ſur une parabole bien applicable au ſujet préſent. C'eſt celle du mauvais Riche & du malheureux Lazare, que le Sauveur du genre humain à tracée lui-même pour exciter la bienveillance, en repréſentant la condition différente, dans ce monde & dans l'autre, d'un homme qui n'eſt point charitable, & d'un pauvre accablé de miſère. *Il y avait un homme riche dont la table était ſervie ſomptueuſement, & un malheureux nommé Lazare qui était couvert d'ulcères*, & couché à la porte de ce riche, ſans que celui-ci en eût pitié, ſans qu'il lui donnât le plus petit ſecours. *Les chiens venaient ſeulement lecher ſes plaies*.... La ſçène change: fixez vos yeux ſur le ſpectacle terrible qui ſuit. Le riche impitoyable éléve ſes

regards du fond de l'enfer, & dans les tourmens sollicite en vain ce même secours qu'au sein de la prospérité il avait cruellement refusé à son frere. *Souviens-toi*, lui dit le saint Patriarche à qui il demande avec importunité une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue: *Souviens-toi que dans le cours de ta vie tu fus comblé de biens, & que le Lazare au contraire sentit tout le poids du besoin: il en a obtenu la récompense, & tu éprouves les tourmens que tu as mérités.*

Observez que, dans le sens de l'Evangile, celui qui a les moyens de soulager son frere malade & abandonné, & qui ne le fait pas, observez, dis-je, que cet homme est le véritable mauvais riche désigné par la parabole.

Pensez à ce jour terrible où vous devez paraître devant votre Juge; si votre charité ne détourne le jugement, vous subirez le même arrêt: votre juge redoutable vous dira, &, ce qui est encore plus affreux, votre propre conscience vous appliquera ce que le Prophète disait autrefois au Prince coupable, *tu es homme*. Mais, mes freres, nous avons de meilleures espérances: vous marcherez dans les voies du salut: avec un cœur compatissant & des mains libé-

rales, vous proportionnerez vos bienfaits aux besoins d'un grand nombre de malheureux qui implorent votre assistance.

Avez-vous ressenti vous-même cette effroyable maladie ? Avez-vous vu vos amis, ou vos enfans aux prises avec elle, & secourus de tous les avantages que l'art & l'amitié peuvent procurer ? Jugez par-là quelle doit être la situation d'un de vos semblables affligé de ce mal cruel, & privé des secours de la Médecine & de l'amitié.

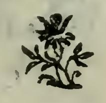
Ecoutez la voix pitoyable de la nature, suivez les mouvemens & la sensibilité de votre cœur; *ne méprisez point votre chair*: conservez la vie à vos frères malades & délaissés; quelques-uns d'eux livrés, peut-être en ce moment, aux deux plus terribles compagnes de la vie humaine, la maladie & la pauvreté, éloignés de cette maison trop étroite pour les recevoir, sont misérablement abandonnés à la douleur & à une mort prèsque certaine. Dieu bienfaisant! est-il un cœur assez dur pour supporter cette horrible pensée ? En est-il qui ne sente une pitié sympathique à la vue des maux qu'éprouve l'Humanité ?

Faites donc le bien & un bien si essentiel, tandis que vous le pouvez. Peut-

être

être eſt-ce la derniere occaſion qu'en auront pluſieurs d'entre vous. Ne la négligez pas ; ſoyez ſenſibles aux malheurs de vos frères : amenez dans votre maiſon les pauvres ſans reſſource : faites le bien de votre patrie : attirez la bénédiction du Dieu du ciel ſur vos enfans & ſur toute votre famille, qui ſont également expoſés aux traits du Tout-puiſſant! aſſurez-vous pour jamais à vous-mêmes la faveur du Père des miſéricordes, & du Dieu de tous les biens.

Ce ſermon eut le ſuccès le plus flatteur pour le digne Prélat qui le prononça ; les aumônes juſqu'à préſent n'ont ceſſé d'être abondantes, & l'hôpital des Inoculés eſt dans la meilleure ſituation. On a cru devoir tranſcrire en entier ce diſcours, quoique long ; il donne une idée de l'éloquence actuelle de la chaire chez les Anglais, & prouve, en même tems, avec combien d'ardeur cette Nation reſpectable s'applique au ſoulagement des malheureux.



LES RAVAGES DE LA PETITE-VÉROLE NE ROMPENT PAS TOUS LES MARIAGES.

UNE jeune Demoiſelle Anglaiſe était ſur le point de contracter un mariage très-avantageux avec un Gentilhomme qu'elle aimait beaucoup & dont elle était aimée : quelques jours avant la célébration elle tomba malade : la petite-vérole ſe manifeſta & en peu de temps fit un ſi cruel ravage ſur ſa figure, que, devenue convaleſcente, elle ne put ſe diſſimuler ſa laideur. Elle était ſpirituelle, elle écrivit à ſon amant les deux lignes ſuivanres.

MONSIEUR,

» Si vous me flattiez avant que cette » cruelle maladie m'eût attaquée, je » vous prie de me venir voir : mais ſi » votre amour était ſincère, n'appro- » chez pas de moi, je ne ſuis plus la » même ».

CORINNE.

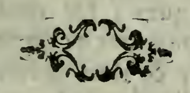
L'amant trouva quelque choſe de ſi vif & de ſi noble dans cette démar-

che, qu'il lui répondit ſur le champ en ces termes.

MADAME,

» Puiſque vous n'êtes plus la même
» perſonne, je ne ſuis pas obligé de
» vous dire ſi je vous flattais ou non ;
» mais à coup ſûr je ne vous flatterai
» point en vous diſant que je vous
» eſtime aujourd'hui plus qu'aucune au-
» tre de votre ſexe : je crois même que
» vous compatirez à tout ce qui pour-
» ra m'arriver dans la ſuite, lorſque
» nous deux ne ſerons qu'un, auſſi bien
» que vous avez ſoutenu votre derniè-
» re diſgrace. Je ſuis donc prêt à m'u-
» nir avec un eſprit tel que le vôtre,
» auſſitôt qu'il vous plaira.

AMILCAR.



VINGT-QUATRIEME NUIT.

SPECTACLE D'UNE MASCARADE SINGULIÉRE.

TOUT ce qui peut donner l'idée des mœurs & du goût d'un siécle, mérite d'être conservé. Lorqu'en 1633 le Roi Charles I revint d'Ecosse, les Jurisconsultes des quatre Cours, c'est-à-dire tout le corps des gens de Loi de Londres résolurent de lui donner le spectacle d'une mascarade pompeuse. Cette fête fut magnifique & unique en son genre: on y depensa 21000 livres sterling, somme exorbitante pour le temps.

Le jour de la Chandeleur, après midi, les masques, les musiciens & les autres personnages s'assemblèrent dans l'hôtel d'Ely & l'on se rendit à Whitehall, dans l'ordre suivant.

Vingt valets de pied en habits d'écarlate chamarrés d'argent, l'épée au côté, un bâton dans une main, & un flambeau dans l'autre: c'étaient les Domes-

tiques du Maréchal, & ils étaient destinés à faire faire place, à recevoir & à éxécuter promptement ses ordres; le Maréchal, monté sur un cheval richement enharnaché, était un gentilhomme des mieux faits de tout le corps des Jurisconsultes. Ses vêtemens étaient magnifiques, & il était accompagné de deux laquais à ses livrées portant des flambeaux & d'un page chargé de son manteau. Une centaine des plus beaux étudians ès Loix, (vingt-cinq de chaque collége) tous montés sur des chevaux du Roi superbement ornés, venaient après le maréchal. Ils étaient vêtus si magnifiquement que leurs habits paraissaient tout couverts d'or & d'argent, & chacun deux était accompagné d'un page & de deux laquais en livrée, qui marchaient avec des flambeaux de chaque côté de leur cheval. Ils étaient précédés d'une douzaine de trompettes ayant leurs livrées. Après cette troupe brillante, il en parut une qui contrastait parfaitement bien avec elle. Une bande de musiciens jouant harmonieusement sur des clefs & des pincettes, la précédait. Elle consistait en mendians, en estropiés, en gueux de toute espéce, tout couverts de haillons & montés sur les

plus grandes haridelles que l'on avait pû ramaſſer dans la ville. Les Commiſſaires & Meſſieurs les Procureurs du Roi avaient eu l'attention & le talent d'aſſortir le plus plaiſamment du monde chaque individu de cette hideuſe troupe, avec la roſſinante qui lui convenait le mieux à tous égards. A la ſuite de ces gueux marchaient des gens à cheval qui ſifflaient, jouaient du flageolet & de pluſieurs inſtruments qui imitaient le chant & le gazouillement des oiſeaux. On vit enſuite paraître des maſques qui répréſentaient au naturel une chouette cachée dans un buiſſon de lierre, avec une foule d'oiſeaux de diverſes eſpéces qui la guettaient de tous côtés : on s'était ſervi pour cela de fort petits garçons déguiſés en ces oiſeaux & ingénieuſement arrangés ſur de très-petits chevaux, conduits par des valets qui en prenaient ſoin, & précédès par d'autres qui portaient des flambeaux. Une nouvelle bande de muſiciens les ſuivait, tous à cheval, & jouant de la cornemuſe & d'autres inſtrumens écoſſais, pour indiquer que la troupe qui venait après eux était compoſée d'Ecoſſais. A leur tête marchait, monté ſur un petit cheval, un homme qui portait ſur ſa tête un train,

des rênes, & la têtiere d'une bride, & dans sa bouche un grand mors: il réprésentait un faiseur de projets & tenait un placet, pour qu'il fût défendu dans tout le Royaume de monter aucun cheval, dont le mors & la bride n'auraient pas été achetés chez lui. Il était suivi d'un autre personnage portant un chapon sur le poingt & une botte de carottes sur la tête, réprefentant un monopoleur qui demandait un privilége de vendre seul des chapons nourris & engraissés avec des carottes, comme étant l'inventeur de cette nouvelle méthode. Il y avait plusieurs autres masques pareils, qui firent d'autant plus de plaisir au peuple, que l'on insinuait par-là adroitement au Roi, combien ces sortes de gens agissaient d'une manière tout-à-fait contraire aux loix. On prétend que le Procureur du Roi fut le principal auteur de la mascarade.

Après ce cortége parurent six des principaux Musiciens, à cheval, vétus en Prêtres payens & accompagnés de valets-de-pied portant des flambeaux. Ils étaient suivis d'un grand char, attelé de six chevaux ornés de plumets sur leurs têtes & sur leurs croupières. Il y avait dans ce char une douzaine de personnes habillées en Dieux & Déesses,

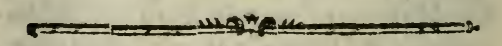
& elles étaient entourées de quantité de domeſtiques portant des flambeaux. A la ſuite de ce char venaient ſix autres Muſiciens, dans le même équipage que les précédens, & ſuivis d'un nouveau grand char ſemblable à l'autre, & ſur lequel ſe trouvaient douze Muſiciens déguiſés auſſi en Divinités payennes.

Enfin, ſix nouveaux Muſiciens parurent à la tête du premier char des grands & principaux maſques, qui était admirablement orné de ſculpture & de peintures. Il avait la forme d'un char de triomphe à la romaine, peint en cramoiſi & argent, juſqu'aux roues. Il était tiré par quatre chevaux attelés de front, couverts depuis la tête juſqu'aux pieds des plus riches étoffes, & ornés de grands plumets rouges & blancs. Le chapeau & le plumet du cocher, ſon long manteau, ſon ſiége, & même ſon fouet, étaient de la même couleur & de la même étoffe. Sur ce char étaient quatre des grands maſques de la Cour, repréſentés par de jeunes Gentilshommes de la plus brillante figure. Leurs habits, leurs pourpoints, leurs bonnets étaient couverts d'or & d'argent; ils portaient de très-grands bas de ſoie qui leur montaient fort haut

& de très-belles aigrettes à leurs bonnets. De chaque côté marchaient quatre laquais en livrées de la couleur du char, portant de gros flambeaux, qui servaient beaucoup à relever l'éclat des peintures & des dorures. Le second char, précédé, comme le premier, de six Musiciens, venait ensuite, & ne différait de l'autre que par la couleur, qui était bleue & blanche. Il était occupé par quatre grands masques de de Middle-Temple. Deux autres chars de triomphe suivaient ceux-ci, & portaient les masques d'Iner-temple, & ceux de Lincolns-Inn.

Ce fut dans cet ordre que cette brillante cavalcade arriva à White-hall. Le Roi & la Reine la virent passer d'une des fenêtres du Banqueting-house, cette salle fameuse qui subsiste encore, & d'où, quelques années après, le Roi Charles I sortit pour monter sur l'échaffaud. Cette pompeuse procession leur parut si agréable & si amusante, que le Roi envoya prier le Maréchal de lui faire faire le tour du Till-yard, afin d'avoir le plaisir de la revoir passer devant lui une seconde fois. On obéït sur le champ, & la compagnie fut ensuite reçue dans le Palais de Wite-hall, où elle fut regalée ma-

gnifiquement, & honorée de la présence de la Reine & des Dames, qui dansèrent toutes avec les principaux masques. Ce spectacle fut redonné pour la Reine, qui avait paru souhaiter de le revoir une seconde fois.



ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES.

PENDANT les troubles qui suivirent l'affreux parricide de Charles I & l'expulsion de la famille royale, quelques personnes de mérite, considérables par leur qualité, par leurs emplois & par leur sçavoir, se rassemblèrent chez le Docteur Wilkins, qui demeurait à Oxford, dans le collége de Wadham. Leurs conférences n'avaient rien de gêné, chaque séance ils se communiquaient indistinctement le résultat de leurs études, leurs découvertes sur des objets de l'Histoire Naturelle, & se donnaient réciproquement leurs avis sur ces découvertes. Les principaux membres de cette assemblée étaient le Docteur Stheward, depuis Evêque d'Excester, le Docteur Wilkins, ensuite Evêque de Chester, Monsieur Doyle, le Cheva-

lier Guillaume Petty, Monſieur Matthieu Wren, le Docteur Wallis, le Docteur Goddard, le Docteur Villis, le Docteur Bathurſt, le Docteur Chriſtophle Wren, depuis Chevalier & Sur-intendant des bâtimens du Roi, Monſieur Book & quelques autres.

Ces conférences particulières durèrent juſqu'en 1658, que ces ſçavans furent appellés en divers endroits du Royaume, & comme le plus grand nombre ſe rendit à Londres, ils eurent la ſatisfaction de s'y rencontrer dans le collége de Gresham, aux leçons de Meſſieurs Wren & Book: pluſieurs gens de mérite ſe joignirent à eux, & deux ans après le Roi Charles II ayant été rappellé ſur le trône, & la tranquillité rétablie dans le Royaume, ils recrutèrent encore de nouveaux membres. Ce Monarque aimait les ſciences, il protégea cette Société naiſſante, & le 22 Avril 1663, il ſigna un acte par lequel il l'érigeait en compagnie, ſous le nom de *Société royale*, lui accordant la liberté de nommer un Préſident, deux Secrétaires, un Tréſorier, deux ou pluſieurs Inſpecteurs pour les expériences; d'avoir un ſçeau commun, d'acheter des terres, d'avoir un ou pluſieurs Imprimeurs & Graveurs, &

de faire imprimer & graver tout ce qu'ils jugeraient à propos. Le Roi se déclara le fondateur & le protecteur de cette illustre compagnie, & lui donna pour armes, de gueules à trois lions d'Angleterre en chef, avec deux chiens de chasse pour supports & un aigle pour cimier. Le nombre des membres de la Société n'est pas fixé; il monte ordinairement à près de deux cents & environ soixante associés étrangers. Les transactions philosophiques sont les extraits de leurs travaux, & on les publie régulièrement pour l'avantage des sciences & de la bonne philosophie. Combien de vieilles erreurs ont été arrachées des esprits des hommes par les rayons de lumières rassemblés dans cet ouvrage! quel avantage n'en retire pas journellement l'art de la navigation! La Société possède une nombreuse & riche bibliothéque, considérablement augmentée par celle que le Duc de Norfolk lui à léguée, & par l'acquisition de celle du Chevalier Cotton. Le cabinet d'Histoire Naturelle est un présent de Monsieur Colwart.

La Société tient à présent ses séances à Crane-court.

LETTRE DU JUIF SALOMON DA COSTA,

Ecrite le 31 mai 1759, en langue hébraïque, aux Gardes du Cabinet Britannique, (British-Musæum) en leur envoyant un présent de Manuscrits & de Livres rares.

SORS de mes mains, je t'en conjure, & va te présenter à des personnes douées de sagesse & de science: ce sont les honorables personnages (que Dieu conserve, *Amen*) nommés & constitués gardes du grand & fameux dépôt, connu dans toutes les Nations sous le nom de *Cabinet britannique*.

Moi Salomon, fils de mon très-honoré père, le pieux, le doux & vénérable Isaac da Costa, surnommé d'Ablicas, ci-devant de la Ville d'Amsterdam, l'un de ceux qu'on appelle *Juifs*, qui sont dispersés & répandus chez toutes les Nations, & descendu de ceux qui ont été menés en captivité de Jérusalem en Espagne, salut.

D'autant que j'ai déja demeuré cinquante-quatre ans & plus, avec paix de cœur, contentement & confiance,

ſans être moleſté ni inquiété dans cette fameuſe métropole, grande parmi les Nations, Princeſſe entre les Provinces, élevée au-deſſus de toutes les autres, tant par le nombre & la ſageſſe de ſes habitans, que parce qu'elle eſt la mère des arts & des ſciences, & que de même qu'il n'y en a point de trop ſublimes pour leurs recherches, ſoit Phyſique, Mathématique, Aſtronomie, ou Philoſophie; il n'y en a point non plus qu'ils n'aient perfectionnée, ou dans laquelle ils n'aient excellé, de ſorte qu'ils n'ont point d'égaux parmi les autres Nations, ni en aucun autre endroit de la terre.

Et plus à préſent que jamais, ſurtout depuis qu'un majeſtueux & ſuperbe édifice a été acheté par la munificence de la Puiſſance légiſlatrice; (que le Très-Haut éclaire de ſes lumières céleſtes tous ceux qui la compoſent, & qu'il les récompenſe ſuivant l'ouvrage de leurs mains;) & rempli de choſes précieuſes parmi leſquelles abondent par mille & par mille, & pour y être admirées à perpétuité, les plus rares curioſités que Dieu ait créées & faites, ainſi que les merveilles de l'art les plus remarquables & les plus incomparables autant par le goût & la perfection du

travail, que parce que ce ſont des ouvrages de célèbres artiſtes dont les noms ſont connus par toute la terre.

Et les ſpacieux appartemens de cet édifice ſont remplis d'un nombre preſqu'infini de livres en différentes langues, anciens & modernes, manuſcrits ou imprimés, leſquels forment la plus belle collection qu'on ait vue au monde, depuis ſa création juſqu'à ce jour.

Et il eſt deſtiné à conſerver tous ces tréſors aux générations futures, à l'avantage manifeſte de toute la race humaine en général, des étrangers comme des naturels du Pays, de tous ceux qui concevront dans leurs cœurs le deſir de voir cette collection, d'y exercer leur goût pour l'étude & pour les ſciences : puiſſe le nombre de ceux-là ſe multiplier & s'accroître !

Et comme je ne ſuis que très-peu digne d'une infinité de bienfaits que j'ai reçus de pluſieurs nobles, honorables & dignes perſonnages de la Nation Britannique, & que je ſçais combien il m'eſt impoſſible de leur rendre un tribut de reconnaiſſance, proportionné à mes obligations ; je me ſuis donc dit à moi-même : me voici avec un rouleau de parchemin écrit en très-beau caractère, con-

tenant la Loi de Moyse (de qui l'ame soit en paix,) telle qu'elle est conservée dans nos Synagogues & pareillement avec un ancien manuscrit en parchemin, contenant les douze petits prophètes, comme aussi avec un autre livre manuscrit en parchemin qui renferme le Pentateuque, ou les cinq livres de Moyse, le cantique de Salomon, Ruth, les lamentations, l'Ecclésiaste, les Pseaumes, les Proverbes, Job, & les secondes leçons pour toute l'année.

Et j'y ai ajoûté cent quatre-vingt volumes de livres imprimés, d'anciennes éditions, qui ont été rassemblés & richément reliés, par ordre de Charles II, de son tems Roi d'Angleterre, &c. &c. & qui sont marqués de son chiffre, tous en langue hébraïque. Je les ai achetés dans les jours de ma jeunesse, & leurs titres se trouvent dans le catalogue que je joins à cette lettre; & je me suis encore dit à moi-même: que ceux-ci soient pareillement déposés dans le cabinet Britannique, afin qu'ils y attestent l'amour que je porte à cette Nation & le souvenir que je conserve de ses bienfaits. Ainsi je n'ai donc plus qu'une grace à vous demander, & cette grace me sera précieuse; c'est que vous

receviez

receviez avec plaiſir ce préſent, & que mes livres ſoient placés parmi tous les autres, pour y reſter de génération en génération, & que mon offrande vous ſoit agréable.

Et ma prière s'adreſſe maintenant à toi, ô Seigneur! dans le moment de ta grace, pour cette Nation puiſſante, afin qu'elle puiſſe s'élever comme un lion, ſe dreſſer comme un lionceau, rugir & triompher de ſes ennemis. Que la grandeur de ſon nom ſoit portée au plus haut degré, que ſes palais ſoient remplis de gloire, de ſorte que les peuples puiſſent voir leur Roi dans ſon plus grand éclat, élevé ſur le plus haut pinacle de la proſpérité avec plénitude de ſuccès & de joie. C'eſt notre Souverain Lord, Georges ſecond, qui conduit ſes Sujets comme un berger conduit ſon troupeau; il eſt le bouclier & le défenſeur de tous ceux qui ſe mettent à l'ombre de ſa domination: ſa droiture & ſa piété le rendront pour toujours cher à ſes Peuples. Puiſſe le Très-haut lui accorder vie & ſanté. Puiſſe la paix couler comme une belle rivière pour lui & pour ſa poſtérité. Puiſſe-t-il, ainſi que ſes auguſtes deſcendans, régner ſur ſon peuple juſqu'à ce que la lune ne ſoit plus, & le gou-

verner avec juſtice & équité, comme il fait actuellement en plénitude de paix & de tranquillité ſuivant leur propre deſir, & conformément aux vœux ardens de celui qui, d'un cœur pur, vrai & fidèle, prie journellement pour le repos de leur eſprit & pour leur proſpérité.

Le plus petit d'entre les plus petits.

SALOMON DA COSTA.

A Londres, le 5e jour de la ſemaine, & le 5e jour du mois de ſivan de l'année 5519 depuis la création.

Y A-T-IL DES GÉANS?

(Extrait des Papiers anglais de 1761.)

(On a beaucoup diſputé, beaucoup écrit, pour ſçavoir s'il avait jamais exiſté quelque part des Nations entières de Géans. La choſe ne ſerait pas douteuſe, ſi le fait ſuivant, rapporté par quelques Auteurs Eſpagnols, était ſuffiſamment confirmé.)

MADELAINE DE NIQUEZA, née en Eſpagne, abandonna ſa Patrie, pour aller chercher la fortune dans ces vaſtes Provinces que la Monarchie Eſpagnole poſſède dans l'Amérique méridionale.

Ceux qui ſont ſans amis dans leur Pays, n'en trouvent guères dans les Pays étrangers. Cette malheureuſe femme erra quelque tems dans les rues de Carthagène, ſans aſyle & ſans reſſource. Dans cet état de miſère, un berger Indien la vit, l'épouſa & la mena dans ſon Village, qui bordait les contrées ſauvages des Guanoas & des Chiquitos.

Ces Nations barbares, qui n'avaient jamais pu être réduites par les Eſpagnols, faiſaient des incurſions continuelles ſur les pays qui leur avaient été ſoumis, & maſſacraient ou emmenaient tous les habitans qui tombaient dans leurs mains. Madelaine & ſon mari furent pris par ces Sauvages, & emmenés à quelques cents lieues vers le Sud, où ils furent pluſieurs fois échangés pour d'autres denrées; juſqu'à ce qu'enfin ils ſe trouvèrent au milieu d'un peuple plus ſauvage encore que leurs premiers Maîtres, & où ils furent occupés à garder les troupeaux.

Il n'y avait pas longtems qu'ils vivaient chez ce peuple, lorſque le bruit ſe répandit qu'une armée de Géans s'avançait dans le pays, & mettait tout à feu & à ſang devant elle. Madelaine s'apperçut que les Indiens, au lieu d'eſſayer de s'enfuir, cherchaient plutôt à

ſe cacher, parce qu'ils déſeſpéraient d'échapper à la courſe rapide de ces Géans, dont ils connaiſſaient la légèreté. L'armée formidable parut enfin : mais, au lieu de répandre par-tout la terreur & la mort, ces Géans traitèrent leurs priſonniers avec une douceur, une humanité qui ſurprit beaucoup notre Eſpagnole. Ce corps de Géans etait compoſé d'environ 400 hommes, dont le plus petit avait au moins neuf pieds, & le plus grand à-peu-près onze. Leurs traits étaient réguliers, & leurs membres éxactement proportionnés. Ils avaient de la douceur & de l'affabilité dans les regards, & leur voix était grave & ſonore. Madelaine & ſon mari furent encore une fois priſonniers ; mais leurs nouveaux maîtres les traitèrent beaucoup plus humainement que les premiers. Nos époux eurent bientôt appris la langue du pays, & le Géant à qui Madelaine appartint, écoutait avec plaiſir le récit qu'elle lui faiſait de ſes aventures, & paraiſſait regarder ſes malheurs avec un intérêt mêlé d'amour & de pitié. Ces Géans vivaient entre eux dans un état d'égalité parfaite : & ils avaient des hommes d'une taille ordinaire pour les ſervir dans les emplois domeſtiques. Leurs femmes n'étaient pas auſſi grandes

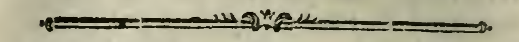
qu'eux; on n'en voyait guère au-dessus de six pieds & demi, & les enfans en venant au monde étaient de la taille ordinaire. Madelaine, après être restée quatre ans dans cet état, se lassa de la servitude; elle prit le parti de se sauver vers le bord occidental qui borne le grand Océan pacifique. Une barque Espagnole la recueillit, & la mena à Panama; d'où, quelque temps après, elle trouva moyen de passer en Europe.

RAISON DE PARIER POUR L'ENFER CONTRE LE CIEL.

PENDANT une saison des eaux de Bath, il y eut deux souscriptions ouvertes dans cette Ville le même jour: l'une pour des exercices spirituels, l'autre, pour une assemblée de jeu. Le nombre des Souscripteurs de la première ne passa pas douze, & la seconde en eut soixante-sept. Quelqu'un a dit, à ce sujet, qu'il y avait en Angleterre soixante-sept contre douze à parier pour l'enfer contre le ciel.

Les eaux de Bath nous rappellent une naïveté bien singulière, d'un riche particulier, que les Médecins voulaient y

envoyer dans un cas très-pressant. Il prit de l'humeur contr'eux, les traita d'ignorans, trouvant ridicule qu'on le fît aller aux eaux, dans une saison où il n'y avait plus de compagnie.



Requeste des Enfans dans le sein de leurs Meres,

A MM. les Censeurs du Collége royal des Médecins de Londres.

Pour bien entendre cette Requête, qui est une satyre sanglante contre les Praticiens qui ont enlevé aux Sages-femmes leurs fonctions, sans en avoir l'adresse & l'habilité, il faut la faire précéder par un préambule, que l'Auteur (M. Nichols) a cru nécessaire pour expliquer le sujet & l'occasion de cette critique. Il suppose qu'on présenta aux Censeurs du Collége de Médecine un Mémoire, par lequel ils étaient requis d'informer au plutôt contre un accoucheur, qui avait fait périr dix enfans.

» Le Docteur *Pocus*, dit l'Auteur, » se leva & dans une harangue travail- » lée à ce sujet, il s'efforça de prouver » que les enfans dans le sein de leurs

mères, n'étant pas chrétiens, & n'ayant
» encore prêté aucune ſorte de ſerment,
» ils n'avaient aucun droit à la pro-
» tection de l'Egliſe, ni à celle de
» l'Etat. Il s'attacha auſſi à montrer qu'un
» enfant dans le ſein d'une femme pou-
» vait très bien être conſidéré comme
» une verrue & comme une loupe, &
» qu'au ſurplus on devait le regarder
» comme le rejetton d'un arbre, ou
» comme la feuille d'une plante qu'on
» peut, ſelon la raiſon & les anciens
» uſages, ſacrifier à la conſervation ou
» même au ſimple avantage de ſa mère.
» Il fortifia ſon opinion par l'exemple
» d'une vache avec ſon veau. Le bou-
» cher, dit-il, lorqu'il l'achette, ne
» donne que le reçu d'une vache; au-
» lieu que, ſi le veau était une créature
» diſtincte de cette vache, on aurait
» action contre lui pour ledit veau :
» de même, ajoûta-t-il, lorſqu'on ac-
» cuſe un homme d'avoir volé une
» jument, & qu'on le décharge de l'ac-
» cuſation, ſi la jument ſe trouve pleine,
» on pourrait remettre le voleur en juſ-
» tice pour le poulain : ce qui, ſelon la
» loi, ne ſçaurait être. *Sir Guillaume*
» ſeconda l'opinion de *Pocus* en lui
» donnant un autre tour. Il penſa qu'un
» enfant dans la matrice, à prendre le

» mot dans ſa vraie ſignification, n'était
» autre choſe qu'un abſcès, comme
» venant du mot, *abſcedere à matre*,
» *ſe retirer de la mère*; & que, pris com-
» me tel, l'accoucheur avait droit de le
» faire ſortir, ſelon le ſçavant *Daniel*
» *Turner*, comme il le jugeait à propos.
» Ce bon mot fut approuvé du Préſi-
» dent par un ſourire, & *Sir Edouard* *,
» qui méditait profondément ſur quel-
» que gain honteux à faire dans le com-
» merce, ſe mit à crier : oui-dà, oui-
» dà ! eh ! pourquoi non ?

» L'aſſemblée ſe levait, lorſqu'in-
» digné d'un diſcours auſſi barbare,
» l'immortel Harvey parla de ſon buſte
» de marbre, placé au milieu d'eux.
» Il leur fit entendre que la vie & la
» circulation ſont inſéparables ; qu'ainſi
» comme les enfans ont leur circulation
» & leurs mouvemens diſtincts, on
» ne pouvait nier qu'ils ne fuſſent des
» êtres très diſtincts ; qu'ils avaient une
» vie réelle, & qu'ils avaient par con-
» ſéquent autant de droits que leurs
» propres mères à la conſervation de
» cette vie ; qu'elle était ſous la pro-
» tection de Dieu, & ſous celle des

* Sans doute un Médecin ignorant & avare.

» loix, & que l'homme qui, ſous quel-
» que pretexte que ce fût, faiſait mou-
» rir un enfant, était coupable de meur-
» tre, ſelon la loi & ſa conſcience;
» qu'enfin le malheur qu'ils ont de
» n'être pas encore chrétiens, ne ren-
» dait que plus énorme le crime de
» celui qui les tuait, puiſque non-ſeu-
» lement il les privait de cette vie paſ-
» ſagère, mais qu'ils le empêchait en-
» core, ſuivant la doctrine de pluſieurs
» Chrétiens, de parvenir à cette féli-
» cité éternelle que, ſans leur aſſaſſin,
» ils auraient eu droit d'eſpérer.

» La'ſſemblée fut confondue par un
» diſcours ſi extraordinaire. Elle regarda
» avec mépris *Pocus* & tous ſes adhé-
» rans, quand tout-à-coup *Sir Edouard*
» ſe levant, ſe mit à crier: *Pouh*!
» que diable veut dire celui-ci avec ſa
» circulation & ſes félicités? je ne con-
» nais de circulation que celle de la
» banque; & de félicité, que dans
» l'or; je ne ſache pas que ces enfans
» aient rien de commun avec l'un ou
» l'autre.

» Un propos ſi bien aſſorti au génie
» de l'aſſemblée les ramena bientôt
» à leurs premiers ſentimens. Alors
» l'immortel Harvey reprit la parole,
» & dit: Vous êtes une race d'hommes

» bien differente de ceux que j'ai connus » jusqu'ici ; je les aimais, je les hono- » rais. Vous n'avez, ni le sçavoir, ni » les vertus conformes à votre profes- » sion : vous méprisez la science, & » vous êtes vous-mêmes méprisés par » les Princes & par les sages de la » terre. Vous deviendrez les esclaves » des Apothicaires, ils dirigeront votre » conduite, & vous serez à leurs assem- » blées l'objet de leurs brocards : vous » ne serez plus visités que par la honte » & la confusion ».

Tel est l'Avant-propos de l'Auteur : voici la Requête :

LES ENFANS DANS LE SEIN DE LEURS MERES

Représentent très-humblement aux Censeurs du Collége royal des Médecins de Londres :

QUE, quoiqu'ils ne soient point encore les sujets nés de sa Majesté, cependant, comme ils résident dans l'étendue de ses Domaines, les loix & les constitutions de ses Royaumes leur donnent droit à sa protection.

Que toutefois vos Supplians se voient, depuis quelques années, poursuivis

d'une manière affreuſe par les Docteurs *Pocus*, *Maulus*, & autres gens mal-intentionnés, leurs ſuppôts & complices, leſquels, n'ayant pas la crainte de Dieu devant les yeux, ni les talens néceſſaires pour gagner honnêtement leur vie, profitent de la crainte & de l'ignorance de celles qui nous ont conçus, pour leur perſuader que nous, vos Supplians, ſommes leurs ennemis mortels, nous voulons dire, de nos mères, & que notre entrée dans le monde ne peut ſe faire qu'en les en chaſſant.

Suggeſtions maudites, qui ſéduiſent nos mères, & qui font que, pleines de confiance dans le ſecours & l'amitié de ces ignorans, elles leur donnent juſqu'à des ſommes extravagantes pour nous meurtrir, nous tuer, nous déchirer : ce qui, certes, eſt contraire à la paix & au bon ordre qui règnent dans le gouvernement de ſa Majeſté.

Vos Supplians dépoſent, en premier lieu, que, ſi la difficulté d'ouvrir nos portes, ou la terreur que nous impriment les cruautés qu'exercent communément ſur nous leſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, nous empêchent de quitter nos demeures & de paraître au paſſage; leſdits *Pocus Maulus* &

leurs complices, à ce présens, nous accusent de vouloir tuer nos mères; &, pour la punition dûe à ce crime, nous font tirer soudain hors de nos habitations avec des crochets, des pinces de fer, & autres instrumens cruels, qui nous déchirent, nous brisent, nous meurtrissent misérablement, ou qui du moins nous serrent la tête d'une façon si cruelle, que dans la suite nous sommes sujets à des évanouissemens, à des convulsion, &c. à moins que, par la grace de Dieu, comme cela arrive souvent, nous n'expirions dans l'opération.

Et si nous venons à faire la moindre résistance, soit de nous-mémes, soit par la nature des issues étroites de nos domiciles, on nous condamne à mort comme coupables de rébellion, &, pour l'exécution de ces Sentences, souvent on nous décapite, d'autres fois on nous arrache la cervelle avec des instrumens perfides, inventés pour cet usage barbare, ou bien, si nous, vos Supplians, passons un bras hors des portes soit pour notre propre défense, soit pour tâter notre chemin, lesdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, nous font sur le champ couper ce bras aussi haut

qu'ils peuvent l'atteindre ; ce qui nous ſait expirer dans les horreurs des plus affreuſes tortures.

Vos Supplians ſe plaignent, en ſecond lieu, que, ſi l'on nous trouve ou morts ou trop épouvantés après qu'on nous a tirés par force de nos aſyles, en ſorte que nous ne puiſſions ou n'oſions demander grace avec nos cris enfantins, auſſi-tôt, par ordre deſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, on nous ſecoue, on nous fouette même, ſans écouter en aucune façon, ni l'humanité dûe aux malheureux, ni le reſpect que l'on doit aux morts.

Vos Supplians déclarent, en troiſième lieu, que la plûpart de nos mères ſont tellement infatuées des talens deſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, que non-ſeulement elles leur permettent d'exercer ſur nous les cruautés ſuſdites, mais qu'elles en viennent juſqu'à ſe perſuader que ces barbaries exercées ſur nous, vos Supplians, ſont les ſeuls moyens qui puiſſent les mettre à couvert contre nos attentats affreux & dénaturés, en ſorte que plus nous eſſuyons d'horreurs, plus nos dites mères ſe croient obligées à nos bourreaux de leur propre conſervation, plus elles les paient ſans meſure, & les vantent avec excès.

Il arrive même que très-souvent lesdits *Pocus*, *Maulus* & leurs Complices, attendu leur ignorance & leur manque de théorie dans l'art qu'ils professent, font des bévues énormes dans leurs desseins cruels contre nous, & blessent, déchirent, maltraitent nos mères d'une façon si terrible, qu'elles meurent desdites blessures & meurtrissures.

En ce cas, vos Supplians déposent, en quatrième lieu, que l'on ne manque jamais de nous attribuer ces blessures & meurtrissures, pour nous charger de l'affreuse accusation d'avoir tué nos propres mères, & nous faire mourir nous-mêmes, sans que personne nous plaigne ou nous vange. Vos Supplians osent pourtant nier que nous ayons jamais eu la moindre intention de tuer nos mères, ou que nous leur ayons jamais fait le moindre tort de notre propre mouvement. Vos Supplians assurent au contraire que les blessures, déchirures, meurtrissures susdites, ne viennent que de l'ignorance, de la précipitation & du naturel féroce desdits *Pocus*, *Maulus* & leurs Complices : affirmation que nous sommes prêts à prouver, soit par les billets de mortalité des premiers temps, où de bonnes

femmes se mêlaient seules de nos affaires, comparés avec ceux de ces dernières années, pendant lesquelles ces hommes de sang ont exercé leur barbaries ; soit encore par les registres imprimés de l'hôpital de *Brownlow-Street* *, dans lesquels registres il se voit que sur quinze enfans qui viennent à naître, un, pour le moins, est mort avant que de paraître au jour : sans compter qu'on y tient sous le secret combien, des quatorze enfans, il en meurt après l'opération, des blessures & des meurtrissures qu'ils y ont reçues : comme aussi, combien de nos mères périssent, après avoir passé par les épreuves cruelles que l'on y fait sans cesse sur de misérables mortelles.

Vos Supplians déposent, en cinquième lieu, que lesdits *Pocus*, *Maulus*, leurs complices & associés, pour justifier leurs procédés abominables, assurent souvent que nous, vos Supplians, sommes morts avant que d'arriver au passage ; & que, pour démontrer ce qu'ils avancent, de l'avis du Docteur *Barebane*, ci-devant tuteur de *Pocus*, & autres, ils saisissent l'occasion d'arracher le conduit de nos nom-

* Hôpital des femmes en couche.

brils : ce qui nous tue avant notre naiſſance d'une manière auſſi ſûre, que ſi l'on s'aviſait de nous noyer ou de nous étouffer.

Enfin vos Supplians dépoſent que les Gardes des femmes en couche, n'ayant en général d'autre vue, que celle de tirer de leur état le plus d'avantages qu'il leur eſt poſſible, & voyant que leſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, ne prennent rien des préſens du compère & de la commère, en ſorte que ce qui ſerait revenu à la Sage-femme ſe partage entre les Gardes, ces créatures ont intérêt de cacher avec ſoin les cruautés ſuſdites, exercées ſur nous & ſur nos mères, & de chercher même, par des menſonges & de faux expoſés, à faire à noſdites mères une peur effroyable des Sage-femmes ; que même, pour augmenter le crédit & la réputation deſdits *Pocus*, *Maulus*, & leurs aſſociés, elles font très-ſouvent à nos mères les éloges les plus ridicules de l'agrément qui règne dans la perſonne du Docteur *Barebane*, de la douceur & de la politeſſe de *Pocus*, de l'eſprit délicat & de l'éducation brillante de *Maulus* : panégyriques ſtupides, qu'elles ne manquent jamais de finir par un, *ô le charmant homme !*

ſa

ſa vue ſeule rend la ſanté. Par lequel manége de ces Gardes, nos pauvres mères ſont ſéduites, & remplies de tant d'idées ſur le rare mérite de ces Charlatans, qu'elles croient tout ce qu'on en dit, & ſe livrent ſans héſiter auxdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, pour en être traitées, avec vos Supplians, au gré de leur ignorance & de leur barbarie.

A CES CAUSES, vos Supplians vous prient très-humblement :

Qu'en vertu de l'acte paſſé dans l'année quatorzième du règne de Henri VIII, acte qui vous donne l'ordre & le pouvoir d'examiner & de réformer les abus qui ſe commettent ſous le nom de Médecine ; comme auſſi, en vertu du *ſerment ſolemnel* que vous avez prêté pluſieurs fois d'exercer ce pouvoir, vous daigniez prendre les dépoſitions ci-deſſus énoncées en conſidération ; que vous faſſiez promptement informer des meurtres, brigandages & cruautés dont nous accuſons leſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, envers vos Supplians & nos méres ; que ni l'influence des cabales publiques ou particulières, ni vos liaiſons perſonnelles, ni enfin aucune eſpèce d'intérêt, ne vous en-

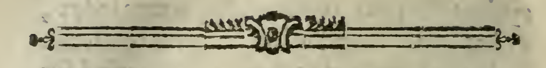
gagent à protéger des hommes qui bâtissent indignement leur fortune sur l'ignorance & les craintes naturelles aux femmes, & qui détruisent cruellement vos frères en Humanité: gens dont la sotte présomption veut changer les dispositions de la Providence, qui surpassent en méchanceté le grand tentateur de la première femme; & qui, tandis qu'ils détournent nos mères de l'obéissance qu'elles doivent aux loix de Dieu, portent sa vengeance dans leur leurs mains, puisqu'ils ajoûtent eux-mêmes de nouvelles tortures, & souvent la mort, aux peines qu'elles sont depuis long-temps condamnées à souffrir lorsqu'elles mettent au jour leurs enfans.

Et vos Supplians, s'ils peuvent venir au monde, & parler, ne cesseront de prier pour vous.

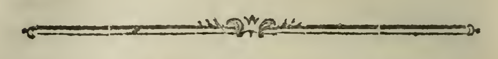
Si ces accusations sont fondées, les Accoucheurs anglais sont d'une ignorance bien dangereuse. Quoi qu'il en soit, l'usage de se servir des hommes dans les acccouchemens qui ne sont pas absolument laborieux, semble révolter la pudeur & la décence: mais en même temps, il serait à souhaiter que les Sages-femmes fussent plus ins-

truites & plus févérement examinées, avant que l'opération la plus difficile & la plus importante de l'Humanité fût confiée à leur dextérité.





VINGT-CINQUIEME NUIT.



Le Voyage souterrain.

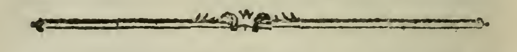
Un Anglais s'eſt aviſé de compoſer un livre ſous le tirre de *Voyage ſouterrain*, dont la morale eſt excellente & fort gaie. L'Auteur de ce Voyage a été dans l'intérieur de notre globe, & vers le centre de la terre, il a découvert un grand nombre de Pays habités : il a imaginé autant de nations que nos Philoſophes modernes en auraient beſoin pour peupler leurs nouveaux mondes. Ces nations ne penſent ni n'agiſſent comme nous, elles n'ont pas toujours tort.

Dans l'empire des arbres & des animaux, chaque bête a un emploi convenable à ſon caractére & à ſon talent. Les Lions, à cauſe de leur grandeur d'ame & de leur courage, ſont Généraux d'armée ; les Eléphans, dont la ſagacité eſt merveilleuſe & le jugement admirable, ſont les Membres du Conſeil ; toutes les dignités de la Cour ſont occupées par des Caméléons. Les Ours & les

Tigres compoſent les troupes de terre ; les Bœuf & les Taureaux, celles de mer, parce qu'étant courageux & opiniâtres, & en même temps ſimples & dociles, ils ſont très-propres à habiter cet élement orageux. Le Gouvernement y a fondé une école de veaux, pour les inſtruire dans l'art de la navigation, & & pour en faire des Capitaines de vaiſſeaux & des Amiraux. Les Arbres, à cauſe de leur droiture, ſont créés Juges de la Nation ; les Oies ſont les Avocats du Parlement ; les Pies ne plaident que dans les Juriſdictions ſubalternes. Les Renards ont les charges de Plénipotentiaires, d'Envoyés, de Conſuls, d'Agens, de Secrétaires d'Ambaſſade. Les Oiſeaux voleurs ſont prépoſés à l'adminiſtration des Hôpitaux, & des biens de ceux qui ſont morts ſans avoir fait de teſtament. Les Boucs, qui ont des cornes pour attaquer & ſe défendre, & une barbe vénérable, ne peuvent être que Philoſophes & Grammairiens ; les Taupes & les Loirs ſont Laboureurs & Fermiers ; les Oiſeaux, Coureurs & Poſtillons ; les Anes, Chantres ; les Roſſignols, Muſiciens ; les Coqs, Sentinelles ; les Chiens, Portiers ; les Loups, Thréſoriers ou Financiers ; les Vautours, Commis, &c.

TOUT DÉPEND DU CHEF.

APRES la bataille de la Boyne, où Jacques II fut défait en Irlande par Guillaume III, un Soldat Anglais, fier de la victoire, tenait des diſcours pleins de vanité ; mais un Soldat Irlandais, qui avait combattu dans l'armée ennemie, s'ennuia d'entendre ſes rodomontades. Camarade, » *lui dit-il*, » vous faites grand bruit de vos trou» pes ; mais troquons ſeulement de » Rois, & nous voilà prêts, *ajoûta-t-il*, » *avec un ſerment militaire*, à recommen» cer la bataille ».

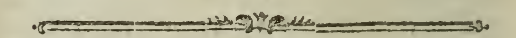


LE FAUX DISTRIBUTEUR DE RELIQUES.

CHAUCER, qui ne mourut qu'en 1400, eſt regardé comme le père de la Poeſie anglaiſe. Il haïſſait particuliérement les Moines, & s'éfforçait de mettre en évidence leurs pieuſes ſupercheries. Dans le prologue de ſon *pardonner* ou *diſtributeur d'indulgences*, il introduit un de

ces vagabonds qui couraient dans ce temps les campagnes, pour ſemer la ſuperſtition & recueillir de l'argent. Le Cafard explique lui même ſa façon de prêcher, & l'art avec lequel il débite ſes marchandiſes. La principale conſiſte en reliques ſuppoſées d'une eſpéce ſinguliere : » bonnes gens, s'écrie-t-il, » en leur montrant un os d'epaule de » mouton, écoutez bien ce que je vous » dis. L'os que vous voyez, appartint » jadis au bélier d'un ſaint Patriarche; » ſi vous le trempez dans un puits, l'eau » contractera dans l'inſtant une vertu » miraculeuſe pour guérir toutes les » maladies du bétail. Si quelque brebis, » quelque bête à corne devient enflée » pour avoir avalé un inſecte venimeux » ou mangé d'une mauvaiſe herbe, lavez » lui la langue avec cette eau. A-t-elle » la galle, ou quelqu'autre maladie ex- » terne, baignez-la dedans. Enfin ſi le » propriétaire lui-même en boit tous les » matins un coup avant que le coq » chante, il verra proſpérer & multi- » plier ſon bétail au-delà de ſes eſpé- » rances...... Bien plus, Meſdames, » cette relique guérit auſſi de la jalouſie. » Quand un mari eſt dans l'accès de ce » mal dangereux, qu'on lui faſſe ſeu- » lement ſon potage avec cette eau

» miraculeuſe, vous verrez diſparaître
» toutes ſes inquiétudes & ſes défiances;
» il laiſſera ſa femme ſur ſa bonne-foi.
» Eût-il tout vu de ſes propres yeux,
» il prendra déſormais la réalité pour
» une illuſion..... Voici encore une
» mitaine, dont la vertu n'eſt pas moins
» précieuſe : celui qui met la main de-
» dans, pour ſemer ſon grain ou ſes
» légumes, en retire double récolte...
» Ainſi, conclut l'Orateur : J'inſpire à
» mes Auditeurs une ſainte confiance:
» ils viennent à l'offrande, ils baiſent
» mes reliques; & moi, j'empoche
» leur argent ».



UN POETE A LA COUR EST DE BIEN MINCE ALOI.

Piron, Métrom.

SPENCER, Poete célébre, n'était pas aimé du grand Tréſorier Cécile, & cette raiſon l'engagea a faire directement la cour à la Reine Eliſabeth. Un jour il préſenta à cette Princeſſe des vers, dont elle fut contente : ſa Majeſté lui accorda une gratification de cent livres ſterling. Cécile qui était préſent, répondit d'un ton de mépris pour le

pauvre Poete : » Eh quoi, Madame! tout » cela pour une chanſon ? Eh bien ! re- » prit la Reine, *qu'on lui donne donc* » *ce qui eſt de raiſon* ». Spencer attendit quelque temps ; mais il eut la mortification de n'entendre parler de rien. Enfin il ſaiſit un moment favorable pour préſenter à la Reine un placet en vers, dont voici le ſens. On pardonnera les jeux de mots à un ſiécle où le goût, encore dans l'enfance, leur laiſſait uſurper le titre d'épigramme.

» On me promit un jour que j'aurais » raiſon de ma rime ; mais, juſqu'à » ce moment, je n'en ai eu encore ni » rime, ni raiſon.

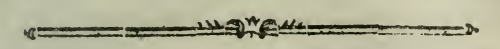
La Reine, piquée, envoya chercher le grand Tréſorier ; elle le reprimanda aigrement, & lui ordonna de faire payer ſur le champ à ſon poete la gratification de cent livres ſterling, qu'elle lui avait accordée.

Spencer n'a pas manqué dans un de ſes Contes de déplorer la ſituation d'un homme de mérite réduit à ſolliciter les graces de la Cour. Il s'exprime ainſi.

» Ah! que tu connais peu cette af- » freuſe ſituation ! Non tu ne l'as point » éprouvée. Sçais-tu que la Cour eſt » l'enfer pour les infortunés ? quoi ! » demander ſans ceſſe ce qu'on n'obtient

« jamais ! finir triſtement la journée, » pour paſſer une longue nuit dans l'a- » gitation & dans la réverie ! avancer » aujourd'hui, pour reculer demain ! » ſe nourrir d'eſpérance, ſécher de » crainte & de douleur ; mériter les » bienfaits du Prince, & mendier en » vain la faveur des Miniſtres ! vieillir » dans l'attente des graces, ſentir ſon » ame conſumée de ſoucis & d'inquié- » tudes ; dévorer ſon cœur dans les » accès de la rage & du déſeſpoir, » revenir encore & ramper aux pieds » de l'orgueil ou de la ſtupidité, cajo- » ler, plier, perdre le temps, courir, » voyager, dépenſer, donner le peu » qu'on a, manquer de tout ſoi-même » & mourir enfin ſans avoir vécu ! » Cette ſortie de Spencer nous rappelle ce que Swiſt écrivait à ſon ami Gay, ayant appris qu'il conſumait en folles dépenſes le produit de ſon ſingulier Opéra *des Gueux*. » Vous ne penſez pas » plus, lui écrivait-il, qu'une beauté » de quinze ans, à la vieilleſſe, aux » infirmités, à la perte de vos admira- » teurs. Vous ne ſçavez pas qu'un vieux » Poete eſt la créature la plus inutile, la » plus abandonnée, la plus mépriſée qui » ſoit au monde. Faites vous un petit » revenu des fonds que vous avez ga-

» gnés par votre Opéra : tachez de
» vous procurer une vielle gouvernante,
» un cheval, un petit jardin, & quelques
» bouteilles de vin de Portugal,
» pour vous & pour vos amis, &c. »



MORT DE THOMAS MORUS.

LORSQUE Henri VIII eut formé le dessein de se séparer de la Cour de Rome, il fit dresser par son Parlement un acte, qui abolissait l'autorité du Pape en Angleterre : cet acte fut présenté à Thomas Morus, Chancelier, & à Jean Fisher, Evêque de Rochester, qui, tous deux, ayant refusé de le signer, furent renfermés dans la tour. Le Pape, qui apprit ce que Jean Fisher souffrait pour soutenir la cause de l'Eglise, s'avisa de le créer Cardinal, & Henri VIII eut le plaisir barbare de faire sauter la tête d'un Prélat décoré de cette éminente dignité. Il joignit l'insulte à la cruauté, & dit publiquement qu'il ne s'était porté à condamner l'Evêque de Rochester, que pour épargner au Pontife la dépense d'un chapeau.

Le Roi d'Angleterre espérait toujours que Thomas Morus reconnaîtrait

la suprématie qu'il s'attribuait; mais cet illustre Prélat, lorsque les émissaires du Monarque le pressaient de se déterminer, fit cette belle réponse: « Je me » défierais de moi-même, si j'étais seul » contre tout le Parlement : mais si » j'ai contre moi le Grand-Conseil » d'Angleterre, j'ai pour moi toute l'E» glise & le Grand-Conseil des Chré» tiens. » Ses amis, désespérés de sa perte, ne purent fléchir son ame noble & forte. Il résista à la tendresse qu'il avait pour ses enfans & pour sa femme, & demanda tranquillement à la dernière combien il pouvait, suivant le cours ordinaire de la nature, lui rester d'années à vivre: « Vous pouvez, lui » répondit-elle avec véhémence, vivre » encore vingt ans. Quelle proportion » y a t-il, répliqua Morus, entre vingt » ans & l'éternité? » Le voyant inflexible, on poussa contre lui la persécution jusqu'à le priver de ses livres. On ne permit plus à personne de le voir, & on lui ôta encre, plume & papier. Dans cette triste situation, Morus n'espéra plus qu'en Dieu, & pour être moins distrait dans ses douces contemplations, il avait soin de tenir ses fenêtres fermées. Son Géolier lui demanda un jour quel plaisir il pouvait trouver dans les

ténèbres; » Il faut bien fermer la bou-
» tique, lui répondit-il, quand toute
» la marchandiſe eſt enlevée : » (c'eſt
ainſi qu'il appellait ſes livres.) Enfin,
Morus ayant reçû ſon Arrêt, ſoutint
les approches de la mort avec une fer-
meté héroïque. Lorſqu'il eut la tête
ſur le billot, il apperçut que ſa barbe,
qui était trop longue, s'était engagée
ſous ſon menton, il la remit dans une
autre ſituation, de peur qu'on ne la lui
coupât. Le bourreau lui ayant demandé
pourquoi il prenait ce ſoin : « Mon
» ami, lui dit-il, tu dois me couper la
» tête, & non pas la barbe. » Et en effet,
dans ce temps, on ne coupait la barbe
qu'à ceux qui étaient convaincus de
trahiſon.

Thomas Morus, qui joignait à une
grande piété, une ſcience peu com-
mune, dans ce ſiècle, peut être regardé
avec juſtice comme le Socrate de l'An-
gleterre.



QUELQUES TRAITS DE LA VIE DE MARGUERITE D'ANJOU, FEMME DE HENRI VI, ROI D'ANGLETERRE.

MARGUERITE D'ANJOU était fille de René d'Anjou, qui portait les titres de Roi de Naples, de Duc de Lorraine & de Comte du Maine, sans posséder aucun de ces états. Il n'y a peut être point eu de Princesse plus malheureuse en père, & sur-tout en époux. Marguerite, femme entreprenante, courageuse, inébranlable, aurait été une héroïne, si elle n'avait souillé ses vertus par un crime atroce. Née avec les talens nécessaires au gouvernement d'un Empire, elle eut toutes les vertus guerrières : l'ambition, la nécessité, la rendirent quelquefois cruelle, & sa hardiesse & la faiblesse de son époux furent les sources des malheurs de l'Angleterre.

Marguerite veut gouverner : sous le prétexte d'une conspiration dans laquelle est entré le Duc de Glocester, oncle du Roi, elle le fait arrêter, & le lendemain il est trouvé mort dans son lit. Cet acte tyrannique rend la Reine

toute-puiſſante dans l'Etat, le nom du Roi eſt odieux au peuple, & réveille les eſpérances du Duc d'Yorck, deſcendant d'Edouard III, & même d'un degré plus près de la ſouche commune, que la branche régnante. Le Duc d'Yorck portait ſur ſon écu une roſe blanche, & le Roi Henri VI une roſe rouge; noms fameux qui ſervirent à diſtinguer les partis pendant cette horrible guerre civile.

Le Duc d'Yorck, ſoutenu par le Parlement, fait chaſſer de la Cour le Comte de Suffolck, premier Miniſtre & favori de la Reine; &, profitant des inſtans de maladies de Henri VI, qui le rendaient ſouvent incapable d'agir & de penſer, il ſe met à la tête du Conſeil. Le Roi, en revenant de ſon aſſoupiſſement, ſe voit ſans autorité: Marguerite l'excite à être Roi. Le Duc d'Yorck eſt chaſſé du Conſeil, mais il ne part que pour ſe mettre à la tête d'une armée. La Reine traîne ſon époux débile à la bataille de Saint-Alban; il y eſt bleſſé, pris: mais ſon perſécuteur n'oſe encore le détrôner, il ſe contente de règner, ſous le nom de Protecteur.

La courageuſe Marguerite ne peut ſouffrir l'eſclavage de ſon époux, elle veut qu'il ſoit libre pour l'être elle

même; elle forme un parti, léve des troupes, enlève le Roi de Londres, devient la Générale de ſon armée, & combat vaillamment, mais malheureuſement à la ſanglante journée de Nortampton. Le fameux Comte de Warwick était l'ame du parti rebelle; ſon génie l'emporta ſur celui de Marguerite: elle eut la douleur, en fuyant avec ſon fils, le Prince de Galles, de laiſſer ſon mari dans les fers de ſes ennemis.

Cette fois le Duc d'Yorck ne ſe contenta pas du titre de Protecteur, & réclama la Couronne, comme y ayant droit du chef d'Edouard III, à l'excluſion du Roi régnant. Cette grande diſcuſſion eſt plaidée devant le Parlement, comme une affaire ordinaire, & ce ſuprême tribunal décide que Henri VI gardera le trône pendant ſa vie, & que le Duc d'Yorck, à l'excluſion du Prince de Galles, ſera ſon ſucceſſeur. On ajoûte que, ſi le Roi violait cette loi, la Couronne dès le moment ſerait dévolue au Duc d'Yorck. C'était fournir des alimens au feu de la guerre civile.

Cependant Marguerite, ſans armée, ſans parti, ayant à combattre Londres, le Parlement & le Duc d'Yorck victorieux, ne perd pas courage. Elle fut dans

dans la Principauté de Galles, & bientôt elle reparaît devant ſon ennemi dans la province d'Yorck, près du château de Sandal, à la tête de dix huit mille combattans. La bataille s'engage, la fortune eſt favorable à cette héroïne. Le Duc d'Yorck, vaincu, tombe percé de coups; ſon ſecond fils Rutland eſt tué en fuyant; la tête du père eſt plantée ſur les murailles de la ville, & Marguerite marche vers Londres pour briſer les fers de ſon époux. Bientôt elle jouit d'une nouvelle gloire : c'eſt celle de voir fuir devant elle le grand Warwick, humilié d'être vaincu par une femme dans les plaines de Saint-Alban, & de rendre la liberté à ſon époux ſur le champ de bataille.

Si Marguerite triomphe, le bouillant Warwick ne déſeſpère pas de lui arracher la victoire. Il vole à Londres; il préſente au peuple le fils du Duc d'Yorck, & dit : « Lequel voulez-vous » pour votre Roi, ou ce jeune Prince, » ou Henri de Lancaſtre? » Le peuple répond, *Yorck*. Cette acclamation porte ce Prince ſur le trône; il eſt reconnu Roi, ſous le nom d'Edouard IV, & la tête de ſon père eſt encore expoſée ſur les murailles d'Yorck, comme celle d'un coupable.

A cette nouvelle, Marguerite raſſemble ſoixante mille combattans; mais elle n'expoſe ni ſon mari, ni ſon fils: elle livre bataille à cet audacieux faiſeur de Roi (c'eſt ainſi qu'il fut appellé dans la ſuite;) elle eſt vaincue, trente-ſix mille ſoldats ſont égorgés, près de Tawton, aux confins de la province d'Yorck, & la Reine fuit en Ecoſſe avec ſon mari & ſon fils.

Marguerite, mal ſecourue en Ecoſſe, paſſe en France, où, rebutée par la fauſſe politique de Louis XI, qui commençait à régner, elle ne peut raſſembler que cinq cents hommes. Avec ce faible ſecours, elle repaſſe la mer; une tempête ſépare ſon vaiſſeau de ſa petite flotte. Elle arrive preſque ſeule en Angleterre; mais ſon courage eſt au-deſſus des événemens: ſes reſſources ne ſont point épuiſées, & ſes ennemis avec étonnement la voient encore leur préſenter bataille près d'Exham. Elle la perd & fuit avec ſon fils; & le malheureux Henri, priſonnier de ſon rival, rentre dans la tour de Londres. C'eſt dans cette occaſion que, tenant ſon fils Edouard dans ſes bras, la Reine s'engage au milieu d'une forêt, où des brigands la dépouillent de tout ce qu'elle avait de plus riche. Enivrés

d'une telle capture, ces malheureux prennent querelle ensemble sur le partage, & Marguerite saisit cette occasion pour s'échapper. Accablée de lassitude, elle s'enfonçait dans le plus épais du bois, lorsqu'elle est encore rencontrée par un voleur de la bande de ces derniers. Celui ci était prêt à la percer. Marguerite ranime son courage, elle présente au voleur son fils Edouard, &, d'un ton de dignité qui lui était naturel, elle lui dit, » Mon ami, sauve » le fils de ton Roi. » A ce nom de *Roi*, le voleur laisse tomber son épée, & offre à la Reine tous les secours dont elle peut le croire capable. Marguerite le charge de son fils, qu'elle ne peut plus soutenir; ils sortent tous trois de la forêt : quelques Seigneurs du parti de Lancastre se rencontrent heureusement sur leur chemin, & tous ensemble fuient vers Carlile, de-là en Ecosse, & peu de tems après en France, chez René d'Anjou père de la Reine.

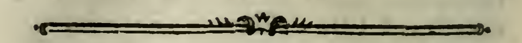
Pendant trois ans que dura l'exil de Marguerite, il se passa bien des choses en Angleterre. Edouard devait sa Couronne à Warwick; mais Edouard fut ingrat. Dans le tems que ce guerrier négociait en France le mariage de son Maître avec Bonne de Savoie, sœur

de la femme de Louis XI, Edouard épouſe Eliſabeth Woodwil, & la déclare Reine. Le favori, outragé, ſe plaint: il eſt chaſſé du Conſeil, & le ſoutien de la Couronne devient bientôt l'ennemi du Prince qui la porte. Déja un parti ſe lie aux intérêts de Warwick, il arme tous les bras des mécontens: ce n'eſt plus la roſe rouge qui diſpute le ſceptre à la roſe blanche, c'eſt le maître ingrat qui repouſſe les coups que lui porte le ſujet irrité. On ſe livre des combats, on négocie; les meurtres, les trahiſons ſe ſuccèdent, & Warwick oblige Edouard à quitter l'Angleterre. Auſſi-tôt il va à la tour de Londres, & replace ſur le trône le Prince qu'il en avait fait deſcendre. Edouard eſt déclaré uſurpateur par un Parlement, lâche organe de la volonté du plus fort. Cependant Edouard IV, après ſept mois d'exil, rentre dans Londres, & Henri VI eſt replongé dans ſa priſon. Marguerite arrivait alors avec ſon fils, le Prince de Galles: elle apprend ſon nouveau malheur; mais il lui reſte Warwick, & rien n'eſt encore déſeſpéré. La fortune dans un moment peut changer. Cette Reine ſe nourriſſait de cet eſpoir, lorſqu'on lui apprit que Warwick, ſa dernière reſſource, venait

d'être tué, & qu'Edouard IV était vainqueur.

Qui croirait que l'infortunée Marguerite pût encore se relever de tant de désastres? Elle rassemble une nouvelle armée, & livre bataille à Edouard, près des bords de la Saverne, dans le Parc de Teuksbury. Ce fut la dernière; le génie d'Yorck l'emporta cette fois. Le jeune Prince de Galles, fait prisonnier, fut présenté à Edouard, qui lui demanda, » qui l'avait rendu si hardi » que d'entrer dans ses Etats? Je suis » venu dans les Etats de mon père, ré- » pondit le Prince, pour le venger, » & pour sauver de vos mains mon hé- » ritage ». Edouard, irrité, le frappa de son gantelet au visage, & les Historiens rapportent que les frères du Roi se jettèrent sur lui comme des bêtes féroces, & l'assassinèrent. L'infortuné Henri VI, qui jusques-là avait été épargné, fut massacré dans la prison, & Marguerite ne dut sa vie qu'à l'espoir qu'Edouard conçut que les Français paieraient sa rançon. Cette Reine fut rachetée pour cinquante mille écus. Elle soutint les droits de son mari & de son fils dans douze batailles, mourut en 1482. Et fut la mère & l'épouse la plus

malheureuſe, & ſans doute la plus reſpectable, ſans le meurtre de l'oncle de ſon mari.



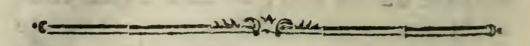
FRAGMENT D'UN SERMON PRÊCHÉ PAR CROMWELL.

CROMWELL n'était pas ſeulement homme d'Etat & guerrier, il fut encore Théologien & Prédicateur. Il ſçut employer tous les moyens qui peuvent en impoſer aux hommes. Pour faire connaître la politique hypocriſie de ce fameux uſurpateur, & la profonde abſurdité de ceux à qui il avait affaire, il ſuffira de rapporter la fin d'un ſermon qu'il prononça le 31 Avril 1649.

» Je reviens, dit-il, aux paroles de » mon texte, & je conclus : *Il n'y a » point de puiſſance qui ne vienne de » Dieu*, &c. Le Conſeil d'Etat, la Cham» bre des Communes, le Conſeil de » guerre & la grande Cour de Juſtice » étaient tous *des puiſſances de Dieu*, » & les paroles ſuivantes de mon texte » vous en diſent la raiſon, *car toutes les » puiſſances qui exiſtent ſont établies par » Dieu*. Qu'elles ſoient juſtes ou injuſ-

» tes, elles viennent toutes de Dieu,
» Dieu les a établies: auſſi était-ce lui
» qui avait établi la tyrannique puiſ-
» ſance du feu Roi, de même que celle
» de ſes *ventrus* d'Evêques, afin de
» nous punir de nos péchés. Mais enfin
» il nous a heureuſement délivrés de ce
» joug, & il a établi notre puiſſance
» pour conſerver, ſoigner, relever,
» conſoler & réjouir les Saints, pour
» gouverner le Pays avec ſincérité &
» vérité, & pour adminiſtrer la Juſtice
» également & impartialement, con-
» formément à ſa volonté. . . . . Mais
» le tems eſt écoulé, & il faut que je
» marche aux ennemis. Je vous conjure
» donc, mes chers frères & ſœurs,
» de vous répandre tous les jours en
» prières & ſupplications en notre fa-
» veur, & pour le ſuccès de nos armes
» contre les méchans & les impies qui
» ſe ſont élevés contre nous; de ne
» pas ceſſer de vous conſoler les uns
» les autres par de mutuels embraſſe-
» mens & de ſaints baiſers, afin d'adou-
» cir ainſi & de rendre agréable votre
» pélérinage dans cette vallée de lar-
» mes; & enfin, de prendre ſoin de
» fortifier & de corroborer votre corps
» par de bons bouillons de coqs & de

» chapons, afin qu'à mon retour au
» milieu de vous, *je trouve de l'huile*
» *dans vos lampes*. Amen. »



AVEUGLE CÉLÈBRE.

QUOIQUE le Docteur Saunderſon, mort il y a quelques années, eût été privé de la vue dès ſa tendre enfance, cette privation n'arrêta pas ſes progrès dans les mathématiques. Ils furent ſi ſurprenans, qu'on lui donna la chaire de Profeſſeur de cette ſcience dans l'Univerſité de Cambridge. Ses leçons étaient d'autant plus claires, qu'il ſuppoſait ſans doute parler à des aveugles ; il y joignait un cours complet d'optique. Notre ſçavant Docteur n'avait beſoin que de toucher une ſuite de médailles pour en reconnaître les fauſſes, & même celles qui auraient pu échapper à la ſagacité du plus habile connaiſſeur. On lui préſentait un inſtrument de mathématique, & il jugeait de ſon exactitude par la ſimple impoſition des mains ſur les diviſions. Les moindres viciſſitudes de l'atmoſphère l'affectaient ; & dans un temps calme, il s'appercevait

de la préſence des objets peu éloignés de lui. Un jour qu'il aſſiſtait dans un jardin à des démonſtrations aſtronomiques, il diſtingua, par l'impulſion de l'air ſur ſon viſage, le temps où le ſoleil état couvert de nuages : cedant Saunderſon était non-ſeulement privé de la vue, mais encore de l'organe.

OPÉRATION DE LA CATARACTE.

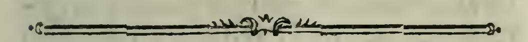
MONSIEUR Grant, expert Chirurgien de Londres, s'étant propoſé de faire l'extraction de la cataracte à un aveugle né de vingt ans, ſon opération réuſſit admirablement, en préſence d'un grand nombre de perſonnes, qui admirèrent l'habileté de ce ſçavant Artiſte. Voila pour la réputation du Chirurgien : mais la ſçene qui ſuivit l'opération doit être l'objet des plus ſublimes réflexions du Philoſophe. Tous les ſpectateurs gardaient un profond ſilence, afin de mieux obſerver les mouvemens qu'occaſionneraient dans l'ame du jeune homme les nouvelles ſenſations qu'il éprouverait. Lorſque ſes yeux furent frappés des premiers rayons de la lumière, on apperçut ſur ſon viſage l'expreſſion d'un

raviſſement extraordinaire : il fut au point de s'evanouir de joie & d'étonnement. M. Grant était devant, tenant ſes inſtrumens à la main ; il l'examina attentivement, & porta ſur lui même ſes regards, comme pour comparer les deux objets. Tout lui ſemblait pareil, excepté les mains, parce qu'il prenait les inſtrumens pour une partie de ſes mains. Pendant que cette ſçène ſe paſſait, ſa mère ne put contenir les tranſports de ſa joie; elle courut à lui les bras ouverts en s'écriant. *Mon fils, mon cher fils !* Le jeune homme reconnut ſa mère à la voix : la parole lui manque, il ne put proférer que ces mots : *Eſt-ce vous ? eſt ce ma mère ?* & il s'évanouit. Il y avait dans l'appartement une jeune fille, avec laquelle il avait été élevé, qu'il aimait tendrement, & dont il était aimé. Le voyant ſans connaiſſance, elle laiſſa échapper un cri de douleur, qui ſembla rappeller le jeune homme à la vie. Il entendit la voix de ſa maitreſſe, ouvrit les yeux ; & après quelques momens de ſilence, il s'écria : » Qu'eſt-ce » qu'on m'a donc fait ? où m'a-t-on » tranſporté ? Ce que je ſens autour de » moi, eſt-ce la lumière dont on m'a » ſi ſouvent parlé ? Le ſentiment nou» veau que j'éprouve, eſt-il celui de

» la vue?.... Toutes les fois que vous » dites que vous êtes bien-aifes de vous » voir l'un l'autre, êtes-vous auffi heu- » reux que je le fuis en ce moment?.... » Où eft Thom qui me fert de guide? » il me femble maintenant que je mar- » cherais bien fans lui. » Il voulut faire un pas; mais il s'arrêta, & parut effrayé. Comme l'agitation de fon ame était extrême, M. Grant lui confeilla de fermer les yeux & de les rouvrir peu-à-peu, afin de les accoutumer par degrés à fupporter la lumière. Il ne fe rendit qu'avec peine à ces raifons. On lui tint quelque temps les yeux couverts, & dans ce retour de cécité, il fe plaignit amèrement qu'on l'avait trompé, qu'on avait employé quelque enchantement pour lui faire croire qu'il jouiffait de ce qu'on appelle vue. Enfin il protefta que les impreffions qui étaient reftées dans fon ame le rendraient fou, fi ce fens en effet ne lui était pas rendu. Il voulut deviner les noms des perfonnes qu'il avait vues dans la foule, & conter ce qu'il avait remarqué; mais les expreffions lui manquèrent. Après cette rude épreuve, on crut qu'il n'y avait plus de rifque à lui ôter fon bandeau, & l'on chargea la jeune fille de cette douce commiffion, en lui recommandant ex-

pressement de tâcher de le distraire, par ses discours, de l'impression trop vive des objets. Elle s'approcha de lui; & dénouant son bandeau, elle lui dit: » Monsieur William, je vais vous rendre l'usage de la vue; mais je ne sçaurais m'empêcher d'avoir quelque inquiétude. Je vous ai aimé dès mon enfance, quoique vous fussiez aveugle; vous m'avez aimée aussi: mais vous allez connaître la beauté; vous allez éprouver des sentimens qui vous ont été inconnus jusqu'ici. Si vous alliez cesser de m'aimer! si quelque objet, que vous trouverez plus aimable, allait m'effacer de votre cœur!... » Ah! ma chere amie, répondit le jeune homme, si je devais, en jouissant de la vue, perdre les tendres emotions que j'ai senties toutes les fois que j'ai entendu le son de votre voix; si je ne devais plus distinguer le pas de celle que j'aime, lorsqu'elle s'approche de moi, & s'il fallait que je changeasse ce plaisir si doux & si fréquent, pour le sentiment tumultueux que j'ai éprouvé pendant le peu de temps que j'ai joui de la vue, j'aime mieux renoncer pour la vie à ce sens nouveau. Je n'ai desiré de voir, que pour vous sentir, vous posséder, vous

» aimer d'une autre manière : arrachez-
» moi ces yeux, s'ils ne doivent ſervir
» qu'à vous rendre moins chère à mon
» cœur ». La jeune fille l'embraſſa tendrement, & William ne pouvait ſe laſſer de la regarder. Il l'appellait en la touchant, & la priait de parler, pour ſe convaincre que c'était elle qu'il touchait. Tout l'étonnait ; il ne pouvait accorder les ſenſations qu'il éprouvait par la vue, avec celles qu'il avait recues des mêmes objets par les autres ſens : & ce n'a été que par degrés qu'il eſt parvenu à diſtinguer & à reconnaître les formes, les couleurs & les diſtances.



EXTRAIT DES PAPIERS MANUSCRITS D'UN HONNESTE GENTILHOMME DE CAMPAGNE.

On ne nous préſente communément que les mémoires des Conquérans, des Miniſtres d'Etat, des Généraux d'armées, qui, ſuivant les circonſtances où ils ſe ſont trouvés, ont plus ou moins bouleverſé le monde. Je ne blâme point ce travail des Auteurs, puiſque nous avons la liberté de trouver leurs héros grands ou petits, & dignes ou indignes

de notre eſtime, à proportion de la nobleſſe de leurs vertus, ou de l'énormité de leurs vices; mais je ſouhaiterais ardemment qu'ils nous offriſſent quelquefois les ſages maximes, les beaux ſentimens, & la conduite déſinterreſſée d'un Philoſophe, au milieu d'une fortune très-modique. Je voudrais qu'ils miſſent ſous nos yeux les mémoires d'un homme qui a vécu dans l'obſcurité; mais d'une maniere digne de la raiſon, & conforme aux régles de la vertu. Penſe-t-on que ces perſonnages honnêtes ne pourraient pas figurer à côté des illuſtres tyrans de l'Univers? L'extrait ſuivant donnera quelque poids à ce que j'avance; & après l'avoir lu, peut-être ſe formera-t-on une idée plus avantageuſe de ce bon campagnard, à cauſe de ſes actions faites en ſecret & ſans témoin, que de ceux qui ſe ſont attirés l'admiration de la multitude.

MÉMOIRE.

» A l'âge de vingt-deux ans, je
» ſentis une violente paſſion pour la
» femme de mon couſin Charles, &
» peut-être que j'aurais eu le malheur
» de réuſſir, ſi, à cauſe de cela même,
» je n'avais entrepris d'aller voir les
» pays étrangers ».

» Peu de temps après mon retour
» en Angleterre, j'eus une entrevue
» avec mon oncle François, ... qui
» voulait me donner tout ſon bien;
» mais je le refuſai, & j'obtins de lui
» qu'il ne dèshériterait pas ſon fils
» Edouard.

» *N. B.* Il faut ſe ſouvenir de ne dire
» jamais cette particularité à mon couſin
» Edouard, de peur qu'il n'eût mau-
» vaiſe opinion de feu ſon père, quoi-
» qu'il parle toujours mal de moi à cette
» occaſion.

» Afin de prévenir un procès ſcan-
» daleux entre mon neveu Henri ... &
» ſa mère, j'alloue à celle-ci ſous main,
» & de mon propre argent, la ſomme
» annuelle qui cauſait leur diſpute.

» J'ai procuré un bénéfice à un jeune
» homme, parce qu'il était neveu de
» mon honnête Précepteur, qui eſt
» mort depuis vingt années.

» Donné dix livres ſterling à la pau-
» vre Mademoiſelle .... veuve de mon
» ami....

» *N. B.* Il faut ſe reſſouvenir de re-
» trancher un plat de ma table, juſqu'à
» ce que j'aie recouvré cette ſomme.

» *N. B.* Je ne dois pas oublier non
» plus de réparer ma maiſon & de finir
» mes jardins, pour employer les pau-

» vres payſans à ce travail après la
» récolte.

» Ordonné à Jean de relacher de
» nuit les brebis du bon homme D***,
» qui avaient été enfermées pour avoir
» été priſes en défaut, & de n'en rien
» dire à mes autres valets.

» Obtenu de Monſieur l'Ecuyer M.
» T. qu'il ne pourſuivra pas en Juſtice
» le fils du fermier qui avait tiré une
» perdrix, & qu'il lui rendra ſon fuſil.

» Payé l'Apothicaire pour avoir guéri
» une vielle femme qui ſe croyait ſor-
» ciére.

» Remis à la diſcrétion d'un mendiant
» mon chien favori qui l'avait mordu.

» Amené le Miniſtre de la paroiſſe,
» & un Juge de Paix Wiggh, à la
» même opinion, après les avoir enga-
» gés tous deux à s'expliquer leurs
» idées.

» *N. B.* Il faut chaſſer Pierre de ma
» maiſon, pour avoir tué une Dame d'un
» coup de piſtolet, pendant qu'elle man-
» geait des glands ſur ſa main.

» Lorſque mon voiſin Jean, qui me
» fait ſouvent tort, viendra demain pour
» me préſenter ſa requête, je dois me
» ſouvenir que je lui ai pardonné.

» Quitté mon carroſſe & vendu mes
» chevaux, pour être en état de ſecou-
rir

» rir les pauvres dans une disette de » grain.

» Rabattu, cette même année, à mes » fermiers, un cinquième de la rente » qu'ils me doivent.

» Lorsque je me promenais aujour- » d'hui, il m'est venu une pensée dans » l'esprit, qui m'a rempli le cœur de » joie, & je me flatte qu'elle aura une » heureuse influence sur moi le reste » de mes jours.

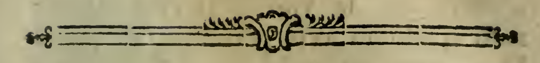
» *N. B.* Il faut ordonner à mon fils » en particulier, de ne m'ériger aucun » monument après ma mort : mais je » n'en dois rien dire dans mon tes- » tament ».

Généreuse démarche de quatre Seigneurs anglais.

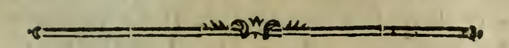
Lorsqu'on n'eut plus lieu de douter que Cromwel, & sa détestable faction, avaient résolu la mort de l'infortuné Charles I, les Comtes de Richemond, de Harford, de Southampton & Lindsey, Seigneurs d'un nom & d'une vertu fort distingués, s'adressèrent aux Communes, & leur représentèrent : « Qu'ils » étaient les Conseillers du Roi, &

» qu'ils avaient concouru par leurs avis
» aux démarches dont on faisait des
» crimes à leur Maître ; qu'aux yeux de
» la loi, & suivant les lumières de la
» raison, ils étaient seuls coupables, &
» devaient répondre seuls de tout ce
» qu'il y avait de blâmable dans la
» conduite du Prince ; qu'ils se présen-
» taient volontairement à la Justice pour
» sauver par leur punition cette pré-
» cieuse vie, qu'il convenait aux Com-
» munes mêmes & à tous les sujets de
» la Couronne de garantir & de défen-
» dre à toute sorte de prix ». Un effort
si généreux fit honneur à ces belles
ames, & ne produisit rien pour la
sûreté du Roi.





VINGT-SIXIÈME NUIT.



MARTYRE DE CHARLES I.

CHARLES I, ayant reçu son inique sentence, n'obtint qu'avec peine que l'exécution en fut renvoyée à trois jours. Il passa ce temps dans une grande tranquillité d'ame, occupé sur-tout de lecture & d'exercices de piété. Ce qui restait de sa famille en Angleterre eut un libre accès près de lui : elle consistait dans la Princesse Elisabeth & le Duç de Glocester. Le Duc d'Yorck, qui s'était échappé de Glocester ne faisait que sortir de l'enfance ; la Princesse, dans un âge fort tendre, marquait un jugement très-avancé, & les infortunes de sa famille avaient fait une profonde impression sur elle. Après quantité d'avis & de pieuses consolations, son malheureux Père la chargea de dire à la Reine : » Que, pendant tout le cours de sa vie, » il n'avait jamais manqué, même en » idée, de fidélité pour elle, & que » sa tendresse conjugale aurait la même

» durée que sa vie. » Il crut devoir aussi quelques avis paternels au jeune Duc, pour jetter de bonne heure dans son ame des principes d'obéissance & de fidélité pour son frère, qui devait être sitôt son Souverain. Il le prit sur ses genoux : » Mon fils, lui dit-il, ils » vont couper la tête à ton père ! » Cet enfant, frappé d'une image si cruelle, le regarda fixement. « Fais-y » bien attention, mon fils, ils vont » me couper la tête, & peut-être te » feront ils Roi ; mais prends garde à » ce que j'ajoûte : Tu ne dois pas être » Roi, aussi longtemps que tes frères » Charles & Jacques seront en vie. Ils » couperont la tête à tes frères, lorsqu'ils » pourront mettre la main sur eux, & » peut être qu'à la fin ils te la couperont » aussi. Je te charge donc de ne pas » souffrir qu'ils te fassent Roi ». Le Duc poussa un soupir & répondit : » Je me » laisserai plutôt déchirer en piéces. » Une réponse si ferme, à cet âge, pénétra Charles, & remplit ses yeux de larmes de joie & d'admiration.

Juxon, Evêque de Londres, assista le Roi dans ses derniers momens. Il l'accompagna sur l'echaffaud ; & voyant qu'il se disposait à poser la tête sur le bloc, il lui dit tendrement : » Sire, il

» ne vous reſte qu'un pas fâcheux & » révoltant, mais très-court : ſongez » que dans un inſtant il va vous con- » duire bien loin. Il vous fera paſſer » de la terre au ciel ; & là, vous trou- » verez avec une joie extrême le prix » auquel vous courez, & la vraie cou- » ronne de gloire.

» Je paſſe, répondit le Roi, d'une » couronne corruptible à celle dont nul- » le corruption ne peut approcher, & » que je ſuis ſûr de poſſéder ſans trou- » ble ». D'un ſeul coup ſa tête fut ſéparée du corps. Un homme maſqué fut l'Exécuteur : un autre, auſſi déguiſé, prit la tête ruiſſelante de ſang, la tint levée aux yeux des ſpectateurs, & cria d'une voix forte : *cette tête eſt celle d'un traitre.*

On a prétendu que l'homme maſqué qui coupa la tête à Charles I, était un nommé M. Stoup, qui fut depuis Colonel d'un Régiment Suiſſe en France ; mais des faits de cette conſéquence méritent plus d'autorité que l'on ne peut en apporter.

Auſſitôt la mort du Roi, les Communes ſe formèrent un grand Sçeau, ſur lequel leur Chambre était repréſentée avec cette légende : *La prèmiere année*

du rétabliſſement de la Liberté, par la bénédiction du Ciel, 1649.

La ſtatue de Charles I, érigée dans la Bourſe de Londres, fût renverſée, & cette inſcription miſe ſur le piédeſtal. *Exiit Tyrannus, Regum ultimus.* Le Tyran a diſparu; c'eſt le dernier de nos Rois.



QUELS RESSORTS LA POLITIQUE NE FAIT-ELLE PAS JOUER?

Anecdotes ſur Charles I.

ON prétend, & l'on en rapporte pluſieurs preuves qui paſſent pour authentiques, que l'infortuné Charles I, dans ſes derniers momens, remit aux Eccléſiaſtiques qui l'aſſiſtaient un Livre compoſé pendant ſa captivité. Ce Roi ſçavant, & par malheur trop grand controverſiſte, avait donné à cet écrit le titre grec de l'*Icon Baſiliké*, ou *le Portrait du Roi.* C'était une apologie de ſa conduite à certains égards, une peinture touchante de l'état de ſon ame, & une confeſſion ſincère de ſes fautes. Un ouvrage, dicté par la vérité, plein

d'humilité & d'onction, tel que celui-là, fut reçu avec transport par les Royalistes persécutés, & parut odieux aux Parlementaires. Ces derniers sentirent combien cette lecture pourrait produire de dangereux effets pour leur parti, en nourrissant le zèle, la douleur & le ressentiment dans des esprits déja aigris par l'oppression & la misère. Les adhérans de Cromwell crurent faire un coup d'état, en cherchant à décréditer un Livre qu'ils ne pouvaient supprimer. *Bradshaw*, cet indigne Président qui avait prononcé l'arrêt de mort de son Maître, se chargea volontiers de poursuivre sa mémoire, en lui ôtant l'honneur du Livre qui paraissait sous son nom.

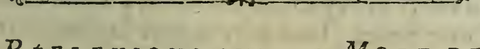
On sçait qu'aussi-tôt que Charles I fut tombé entre les mains des Parlementaires, Milton fit un libelle pour leur conseiller de le faire mourir, & cet infâme écrit lui valut l'emploi de Secrétaire du Parlement pour la langue latine. Ce fut le Poëte du *Paradis Perdu*, que Bradshaw choisit pour réfuter l'*Icon Basiliké*. Il l'entreprit dans un Livre Intitulé *Iconoclastes*, & s'attacha sur-tout à prouver que l'ouvrage n'était pas du Roi Charles I. On faisait alors une édition de l'*Arcadie*, du Chevalier Philippe Sidney. Milton en

tire une prière que l'Auteur met dans la bouche d'une de ſes héroïnes; il y fait quelques légers changemens, & la gliſſe dans la nouvelle édition De deux choſes, ſelon lui, il en devait arriver une: ou cette prière, d'ailleurs très-orthodoxe, ſerait avouée & reconnue des Royaliſtes pour être du feu Roi; ou la ſuppoſition, une fois découverte, ſerait attribuée aux Editeurs. Dans le premier cas, Milton aurait beau jeu pour inſulter à la mémoire de Charles I, l'accuſer de plagiat, & le tourner en ridicule pour avoir copié une prière *éjaculatoire* dans un Roman; ou, les Royaliſtes deſavouant ce morceau, i pouvait révoquer en doute la légitimité du Livre entier.

Cependant, comme dans l'année même de la mort du Roi, (1648) il y avait eu dix-ſept éditions de l'*Icon Baſiliké*, il paraiſſait difficile d'en impoſer au Public; on prit pour y réuſſir un chemin détourné. Un nommé Dugard fut ſurpris, faiſant imprimer l'*Icon Baſiliké*. D'abord on lui en fit un crime très-grave; & Milton, ſon ami, lui fit enſuite entrevoir ſa grace & la liberté d'achever ſon impreſſion, s'il voulait conſentir d'y ajoûter ce qu'on lui donnerait. Le parti fut accepté;

& cette édition, protégée par les Royalistes, fut achevée & fut copiée par les éditions postérieures.

Dès-lors Milton cria au plagiat; les Royalistes désavouèrent la prière, & le Poëte multiplia les déclamations, pour ruiner l'authenticité du Livre auquel elle était ajoûtée. Tels ont été les ressorts que la noire politique des Parlementaires fit jouer dans ce temps pour flétrir la mémoire d'un Roi qu'elle venait d'assassiner. Si Milton n'était connu que pour avoir prostitué sa plume en faveur de cette indigne cause, il serait l'exécration de la postérité; mais on a oublié la bassesse du séditieux, pour admirer le Chantre du *Paradis perdu*.

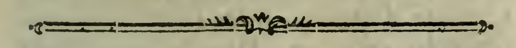


RÉFLEXIONS SUR LA MORT DE CHARLES I.

IL y a bien des gens qui, faute d'avoir réfléchi sur l'Histoire d'Angleterre, accusent la Nation entière d'avoir tramé la mort du Roi Charles I. Cromwel & Fairfax commirent seuls ce parricide; & si l'on peut reprocher quelque chose à la Nation, c'est de n'avoir pas arrêté la main des assassins, & d'a-

voir plié ſous eux, comme Rome autrefois plia ſous Marius & Sylla. Ces deux ſcélérats s'étant ſaiſis de l'armée, empriſonnèrent leur Roi, caſſèrent la Chambre des Pairs, & formèrent un Tribunal, qu'ils nommaient Parlement, compoſé de ſoixante ou quatre-vingt furieux, devant leſquels ils firent comparaître leur Souverain. On le mena & ramena pluſieurs jours de ſa priſon devant ce Tribunal infâme; on l'y condamna enfin à perdre la tête; &, après un délai de quelques jours, cette horrible Sentence fut exécutée ſur un échaffaud, dans la rue, & en plein jour. La Nation tremblait devant ces deux meurtriers; elle vit traîner ſon Roi devant ces Juges iniques; elle vit faire les apprêts de ſa mort & répandre ſon ſang, ſans oſer l'empêcher, ſans oſer même laiſſer voir ſes larmes. Après la mort de Cromwell & le rétabliſſement de Charles II ſur le trône, la Nation, aſſemblée en Parlement, nomma des Juges pour faire le Procès aux aſſaſſins du Roi: & de concert avec l'Egliſe anglicane, elle établit une fête qui ſe célèbre tous les ans le trente de Janvier, en mémoire du martyre de Charles I. Dans une des oraiſons de la Liturgie de ce jour, on adreſſe cette prière à Dieu: « Que,

» puiſque dans les decrets de ſa provi-
» dence il a permis que ſon ſerviteur
» & ſon Oint, le bon Roi Charles, ſoit
» tombé entre les mains des méchans
» qui ont répandu ſon ſang, il daigne
» ne pas imputer ce ſang à la Nation,
» &c... » Il eſt certain que Cromwell & Fairfax furent les ſeuls auteurs du meurtre de Charles I, & que les autres ne furent que leurs abominables complices. Fairfax, Général de l'armée du Parlement, négocia l'achat du Roi, qui s'était réfugié chez les Ecoſſais; ils le livrèrent à ſes bourreaux pour une ſomme de deux millions : mais Fairfax s'étant brouillé avec le régicide Cromwell, quitta alors le commandement de l'armée, & n'eut de part à la mort de ce Prince infortuné, que comme un de ſes Juges.



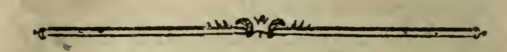
ANECDOTE TOUCHANT LE CORPS DE L'INFORTUNÉ CHARLES I.

CHARLES II avait réſolu, avant ſon retour en Angleterre, & dès qu'il ſerait rétabli & affermi ſur ſon trône, de faire tranſporter le corps du feu Roi, de Windſor à Weſtminſter, de l'y faire inhumer avec toute la pompe convena-

ble, & d'ordonner un deuil jusqu'à son couronnement. Bien des gens jugeaient tout cela nécessaire, & murmuraient de ce qu'on ne l'avait pas fait plutôt. On en alléguait deux raisons. La première, que dix ans s'étant écoulés depuis l'affreux supplice de ce Monarque, & la joie publique du rétablissement du Roi ayant calmé les esprits, il ne serait pas prudent de renouveller le souvenir de ce parricide par le spectacle d'une pompe funèbre, de peur que les mal-intentionnés n'en prissent occasion de renouveller les troubles. La seconde raison était que, si l'on faisait des funérailles d'une manière secrette, ce serait s'exposer à la juste censure du Public, toutes les autres cérémonies du couronnement de Charles II, ayant été faites avec une magnificence extrême; que cependant l'épuisement des finances ne permettait pas qu'on fît une certaine dépense : mais la véritable raison était celle-ci. Dans le tems que ce meurtre horrible fut commis, il y avait dans le Château de Windsor, pour Commandant, un simple Bourgeois, qui était Anabaptiste, & une garnison qui était toute de la même secte. Ces Sectaires avaient abattu tous les monumens & les ornemens de l'Eglise, en sorte qu'elle ne paraissait plus qu'une vieille mâsure. Elle était dans cet état, lorsque, par

ordre de Cromwell, le Duc de Richemond, le Marquis d'Herford & les Comtes de Southampton & de Lindſey, aſſistèrent aux funérailles de Charles I. Ces Seigneurs étaient accompagnés de trois domeſtiques chacun ; leur douleur était ſi vive, qu'elle ne leur permit pas de faire attention à l'endroit où l'on dépoſait le corps de leur Maître. D'ailleurs, cette Egliſe était ſi délabrée qu'on avait de la peine à s'y reconnaître, & immédiatement après l'inhumation, qui fut faite ſans beaucoup de cérémonie, on les en fit ſortir avec une eſpèce de précipitation. Charles II ne fut pas plutôt remonté ſur le trône, qu'il ordonna au Doyen & au Chapitre de Windſor de rétablir cette chapelle royale, & d'y faire chercher les triſtes dépouilles de ſon Prédéceſſeur ; mais on ne put trouver, ni à la Cour, ni à la Ville, quelqu'un qui eût aſſiſté à cette cérémonie, pas même un ſeul Officier ou ſoldat de la garniſon qui en eût été témoin. Le Duc de Richemond & le Marquis d'Herford étaient morts : les deux autres Seigneurs s'y tranſportèrent inutilement avec ceux de leurs domeſtiques qui vivaient encore, & qui les avaient accompagnés, lorſqu'ils rendaient les derniers devoirs à leur Roi. Aucun d'eux ne put ſe rappeller, ni reconnaître la place où

le corps avait été inhumé. On creusa en différens endroits, sans y rien trouver, & depuis ce tems-là il n'en a plus été question.



ANGLOIS, EPOUX DE DEUX FEMMES EN MESME TEMPS.

Histoire authentique.

UN Seigneur d'une des plus anciennes familles du Royaume, eut le bonheur d'épouser une Dame qui possédait toutes les qualités du corps & de l'esprit capables de le rendre heureux : mais, insensible à cet avantage, il oublia ce qu'il devait à une épouse charmante, & ne conserva pas pour elle ces dehors, dont les personnes de naissance ne s'éloignent jamais. Les mauvais traitemens réitérés du mari, n'empêchèrent pas la femme d'être fidèle à ses devoirs.

Notre jeune Anglais, livré à une troupe de voluptueux, chaque jour voyait une partie de ses biens s'évanouir : son épouse lui sembla bientôt une charge trop pesante, & ses amis de débauche ne manquèrent pas de lui conseiller d'en venir à une séparation. Pressé par eux, il en fit la proposition à sa femme,

qui d'abord, accablée de ce coup, verſa un torrent de larmes; mais reprenant enſuite ſes eſprits, elle lui parla en ces termes: » Je ſçais, Mylord, que je » mérite les châtimens du Ciel, & peut » être eſt-ce la volonté de Dieu que je » ſubiſſe celui-ci, quoiqu'il ne me ſem- » ble pas de l'avoir mérité de votre » part. Mais, puiſque c'eſt votre deſir, » & que je me ſuis toujours fait un de- » voir de vous complaire, je ſuis prête » à ſoutenir cette épreuve, la plus rude » qui me ſoit jamais arrivée; & vous » n'avez vous-même qu'à en fixer le » tems ».

La ſéparation ne tarda pas à s'exécuter, & Mylord accorda à ſa vertueuſe épouſe une penſion proportionnée à ſa naiſſance: mais ſes affaires allant toujours en décadence, par ſa mauvaiſe conduite, cette ſomme fut bientôt diminuée; & dans la crainte que ſa femme ne ſe plaignît à ſes parens & à ſes amies, il eut la barbarie de lui aſſigner une retraite éloignée, où elle pût être oubliée de l'Univers. Ce fut-là que confinée, elle ne reçut plus aucun ſecours, & que le bruit courut dans la ville qu'elle était morte.

Sur cette fauſſe nouvelle, Mylord prit le deuil, & fit avertir ſa femme par celui qui avait eu ſoin de lui payer précé-

demment ſa penſion, qu'il ne lui donnerait plus rien, ſi elle oſait contredire ce rapport. Accoutumée à l'obéiſſance, elle ne parut plus en public, & perſonne ne ſe douta qu'elle fût encore en vie.

Sur ces entrefaites, un Gentilhomme, ami de Mylord, le pria à ſouper chez lui. En paſſant auprès de la cuiſine, il y vit une jeune fille dont le bon air le frappa ſi vivement, qu'il voulut auſſitôt entrer en converſation galante avec elle ; mais elle ſe défendit avec tant de décence, que notre amoureux libertin, s'enflammant de plus en plus, lui propoſa de l'épouſer. « Mylord, lui dit la » jolie ſervante, il y a une ſi grande » diſproportion de vous à moi, & cette » démarche vous ſerait ſi déshonora- » ble, que je ne ſçaurais croire que vous » ayez un pareil deſſein : mais je me » flatte que la bonté divine me garan- » tira de tomber dans le crime, & de » faire aucune action mal-honnête ». Ce diſcours ne fit qu'irriter la paſſion de Mylord; il employa les proteſtations, les prières, les ſermens, pour obtenir ce qu'il ſouhaitait : &, ne préſumant pas réuſſir par ces moyens, il ſe détermina au bout de quelques jours à donner la main à cette jeune fille, qui ſe

comporta

comporta, dans ce nouvel état de grandeur, en femme qui n'oubliait pas la bassesse de son origine, mais qui était digne du rang qu'elle occupait.

Pendant ce temps, la véritable épouse était plongée dans la misère, & elle aurait manqué des choses les plus nécessaire à la vie, si un généreux Artisan, touché de compassion, ne lui avait fait quelque crédit. Endettée avec lui de la somme de dix livres sterling, elle fut le trouver, & lui dit : « Je vous suis » déja redevable d'une bonne somme, » & je n'ai rien tant à cœur que de vous » la payer ; mon cas est fort extraordi- » naire, & dans l'espérance que vous » me garderez inviolablement le secret, » je vous dirai que je suis la femme d'un » Seigneur qui en a épousé une autre, & » qui, par sa négligence, m'a réduite » dans ce cruel état. Mais ce qui m'em- » barrasse le plus, est votre dette : je » vous prie de me donner votre avis » là-dessus ».

» Madame, répliqua l'Artisan, per- » mettez, s'il vous plaît, que je vous » fasse arrêter, & que les Sergens vous » maltraitent sous les fenêtres de votre » époux ; mais soyez persuadée que j'ai- » merais mieux perdre ma dette, que » de souffrir qu'on en usât mal envers

» vous, ſi je ne me flattais qu'il vous » en reviendra un avantage conſidé- » rable ».

La Dame donna les mains à ce projet : les Sergens la ſaiſirent ; &, comme ils la conduiſaient au travers de la place de *Lincolns-inn-fields*, vis-à-vis l'hôtel de ſon époux, dans *Holbourn-Row*, elle refuſa de paſſer outre. Alors les Sergens, qui n'ont aucune humanité, commencèrent à la ſaiſir par les cheveux, à la tirailler, & à déchirer ſes habits pour la faire marcher. Ce tumulte fit aſſembler la populace. La Dame, ſeconde épouſe de Mylord, courut à la fenêtre, & envoya ſa femme-de-chambre s'inſtruire de ce qui cauſait ce vacarme. En ayant appris le ſujet : « Eh ! s'écria-t-elle, qu'ils attendent » un peu ; allez leur dire de ma part » qu'ils viennent ici, & que je les paierai » moi même ». Là-deſſus un des Sergens ſe préſenta, à qui elle dit : « Pour- » quoi êtes-vous ſi cruels envers cette » pauvre Dame ? Elle eſt notre priſon- » nière, répliqua-t-il ; la dette n'eſt » pas payée, & le créancier a ordonné » qu'elle fût conduite en priſon. Il eſt » de notre devoir de l'y amener ; & » parce qu'elle refuſe d'y aller, nous » ſommes obligés d'uſer de violence à

» son égard. Tenez, dit la Dame, » voilà votre dette & vos frais; relâ- » chez la prisonniere, & faites-la venir » ici ».

La prisonnière arrivée, & les Sergens congédiés, la Dame de l'hôtel lui parla en ces termes : « Madame, vous » avez l'air & les manières d'une per- » sonne distinguée ; e qui redouble » mon chagrin, de vous voir dans un » état si déplorable. Je vous prie de » me dire qui vous êtes, & par quelle » voie je pourrai dans la suite fournir » à vos besoins.— Madame, votre cha- » rité me viendra fort à propos; mais » je souhaiterais que vous n'eussiezau- » cune envie deme connaître.— Il faut » au moins que je sache qui vous êtes, » afin que je puisse vous secourir sui- » vant votre qualité.— Madame, je » serais désesperée qu'une personne aussi » vertueuse & aussi libérale que vous, » fût exposée au chagrin que lui ferait » ma déclaration.— Je ne vois pas que » j'y puisse avoir aucun intérêt, que celui » auquel la charité m'engage envers » tous ceux qui en sont dignes.—Je vous » demande pardon, Madame; ceci » vous touche de trop près.— Si cela » est, je suis fondée à l'exiger de vous.—

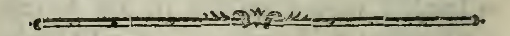
» Puiſque vous le voulez, Madame,
» apprenez que je ſuis l'épouſe légitime
» de Mylord C. N. & que j'ai droit ſur
» lui avant vous; ce que vous avez
» ignoré ſans doute: & s'il eût daigné
» me fournir les ſimples beſoins de la
» vie, mes plaintes n'auraient jamais
» terni ſon caractère, perſuadée que
» mon reſſentiment n'aurait pas préve-
» nu ſon crime, & que vous n'êtes
» coupable vous-même d'aucune fau-
» te, puiſque le bruit de ma mort ſert
» à vous juſtifier; & qu'accoutumée à
» faire de ſa volonté la regle de mes
» actions envers lui, j'avais gagné ſur
» moi de lui complaire, & de n'ouvrir
» jamais la bouche, ſi une abſolue né-
» ceſſité ne m'obligeait d'en venir à un
» éclat. — Madame, je ſçaurai ce qui
» en eſt avant la nuit, & ſi le fait me
» paraît tel que vous me le dites, vous
» pouvez compter que non ſeulement
» je renoncerai à la couche de Mylord,
» mais que j'emploierai tous mes efforts
» pour vous reconcilier enſemble. Je
» l'attends à toute heure, & il ne ſerait
» pas à propos qu'il vous trouvât ici à
» ſon arrivée; ainſi je vous prie de me
» dire où vous logez, afin que ma
» bonne intention pour vous ne ſoit pas

» inutile. Je vous conjure d'accepter
» cette bourſe, où vous trouverez de-
» quoi ſubvenir à vos beſoins ».

L'ancienne épouſe était à peine hors de l'hôtel, que Mylord entra, & que, l'accablement où il trouva Mylady le força de lui en demander la cauſe. « Mylord, lui dit-elle, un triſte acci-
» dent vient de me faire découvrir un
» ſecret ſur lequel j'ai une queſtion à
» vous faire, & je vous ſupplie d'y vou-
» loir répondre de bonne-foi, comme
» vous en répondrez un jour devant
» Dieu. Votre première épouſe eſt-
» elle encore en vie? — Quoi! Mada-
» me ..... avez vous entendu parler
» d'elle? — Il n'y a pas une heure que
» j'ai payé une dette pour la tirer d'en-
» tre les mains des Sergens, qui la me-
» naient en priſon, qui lui ont déchiré
» ſes habits, & qui l'ont maltraitée,
» parce qu'elle ne voulait pas marcher.
» C'eſt de ſa propre bouche que j'ai
» appris ſa qualité & ſon état. Il m'a
» ſemblé même qu'elle ne me faiſait
» cet aveu qu'à contre-cœur, dans la
» crainte qu'il ne portât quelque pré-
» judice à votre réputation. Ainſi, My-
» lord, je ne vous ſerai plus rien à l'ave-
» nir, quoique toujours diſpoſée à vous
» rendre tous les ſervices qui depen-

» dront de moi, & je ne goûterai » jamais de repos, que vous ne ſoyez » réuni avec votrepremière épouſe ».

En effet, par les bons offices de cette digne femme, la véritable épouſe reprit tous ſes droits ſur Mylord & vécut quelque temps avec lui dans la plus intime intelligence ; mais elle jouit peu de ce bonheur. Uſée par ſes ſouffrances, elle expira dans les bras de ſon époux. Mylord, devenu libre, reprit ſa ſeconde femme, & mourut bientôt après, en lui laiſſant par ſon teſtament une penſion viagére de quatre cens livres ſterling. Cette illuſtre veuve en deſtina trois cens livres, pour ſoutenir quelques parens de ſon époux tombés dans la miſère, & afin que les cent livres qui lui reſtaient, puſſent l'entretenir honnêtement, elle ſe retira à la campagne. Tous ceux qui ont connu cette vertueuſe perſonne, l'ont regardée comme un modèle de toutes les vertus.



Vols communs en Angleterre.

Les Anglais, qui ſe piquent d'avoir les meilleures loix du monde, ont en même temps la plus mauvaiſe police :

quelques-uns d'eux regardent même ce défaut de police, comme un attribut de leur liberté. La multitude des vols que l'on publie dans les Papiers, pendant toute l'année, eſt inconcevable. Les grands chemins, les rues même de Londres, ſont infectées de brigands & de filoux. Nous n'avons rapporté que peu de ces aventures, parce qu'elles ſe reſſemblent toutes, & n'ont rien d'intéreſſant : en voici une qui pourra paraître moins ordinaire. Un Gentilhomme qui voyageait à cheval dans le comté de Glocefter, rencontra une femme étendue au milieu du grand chemin, qui lui demanda du ſecours; elle lui dit qu'elle venait d'être volée, & maltraitée par les voleurs, & le pria de vouloir bien l'aider à ſe relever, afin qu'elle pût ſe traîner juſqu'au village prochain. Le Gentilhomme, touché de pitié, met pied à terre, tend la main à cette malheureuſe femme, qui lui préſente auſſi-tôt un piſtolet, & lui demande la bourſe. Le Gentilhomme, deconcerté de la propoſition, donne ſon argent & ſe laiſſe prendre ſa montre. Alors le voleur, qui n'avait de femme que l'habit, jette ſon déguiſement, monte ſur le cheval, s'enfuit à toute bride, & laiſſe le Gentilhomme fort étonné,

plus affligé encore, & promettant sincèrement à Dieu de ne jamais descendre de cheval pour relever les femmes qui lui demanderaient du secours.



Désespoir heureux.

Il y a quelque temps qu'une jeune fille de Londres, d'une famille honnête & d'une fortune aisée, descendit sur les bords de la Tamise, dans le dessein de s'y noyer. Un jeune homme, qui s'apperçut de son intention, courut à elle : il la retint au moment où elle se précipitait dans la rivière, & la ramena dans sa famille. Cette jeune personne avait été portée à cette résolution désespérée par l'infidélité de son amant. Lorsque le sentiment de sa douleur fut un peu affaibli, elle conçut pour son libérateur un sentiment plus vif & plus doux que celui de la reconnaissance, & elle voulut partager sa fortune avec celui à qui elle devait la vie : en conséquence, elle lui donna sa main.

Martyre de Thomas Becket, Archevêque de Cantorbéry.

Sous le règne de Henri II, un Prêtre du diocèse de Salisbury commet un meurtre, & l'Archevêque de Cantorbéry ordonne seulement que le coupable soit privé de son bénéfice, & renfermé dans un couvent. Le Roi représente au Prélat qu'un laique serait puni de mort. Becket allègue les immunités de l'Eglise & les priviléges du Clergé. Henri, indigné contre sa créature, qu'il avait élevée au prèmier poste ecclésiastique, dans l'intention de réformer les Prêtres, assemble tout le Clergé à Clarendon, & lui propose de défendre de porter aucun appel à Rome, sans la volonté du Souverain; à aucun Ecclésiastique, de s'y rendre, sans une permission expresse. Il demande qu'il ne soit pas libre de fulminer des excommunications contre les grands Officiers de la Couronne, & que les crimes capitaux des Clercs, & toutes affaires concernant les dixmes, réparations, &c. soient décidés devant les Tribunaux laïques. Après quelques débats, Becket & ses adhérans souscrivirent à

ces articles : mais bientôt Becket se rétracta ; & Henri, qui ne peut vaincre l'obstination du Prélat, fait saisir son temporel, & le fait déclarer parjure & criminel de Léze-Majesté. Becket en appelle au Pape, & se retire en France. L'affaire devient de plus en plus sérieuse. Le Pontife jette un interdit sur le Royaume, & le Roi refuse de payer le denier de saint Pierre. Cependant Henri tombe malade, & dans l'affaiblissement où il se trouve, il consent à se raccommoder avec le Prélat. L'Archevêque revient ; mais, plus opiniâtre que jamais, il excommunie deux Evêques & deux zèlés serviteurs du Roi. Ce fut à cette nouvelle que Henri prononça ces paroles indiscrettes : « Je » suis bien malheureux, que, parmi » tant des gens que j'entretiens, il » ne s'en trouve pas un qui ose entre- » prendre de me venger des affronts » que je réçois tous les jours d'un mi- » sérable Prêtre ! » Ces mots furent l'arrêt de mort de Becket. Quatre domestiques du Roi coururent à Cantorbéry, & assassinèrent l'Archevêque au pied de l'Autel. C'est ce Prélat qui a été canonisé comme Martyr, sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry. Quarante-huit ans après sa mort, l'Uni-

versité de Paris mit en question, s'il était damné, ou sauvé ? Un nommé Roger, Normand, dit : « Il a mérité » la mort pour s'être rebellé contre le » Roi son maître, lequel était minis- » tre de Dieu ».

Henri II disait que le monde entier suffisait à peine à un grand homme : c'est à quoi l'on a fait allusion dans son épitaphe, dont voici quatre vers :

Cui satis ad votum non essent omnia terræ
Climata, terra modò sufficit octo pedum.
Qui legis hæc, pensa discrimina mortis, & in me
Humanæ speculum conditionis habe.

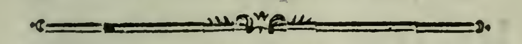
» Toute la terre suffisait à peine à mes » vœux ; une espace de huit pieds me » renferme aujourd'hui. Passant, qui » lis ces mots, songe aux tristes effets » de la mort, & considère dans moi un » exemple frappant de la faiblesse hu- » maine ».



BEAU TRAIT D'UN GRENADIER FRANÇAIS.

LE Capitaine Young fut fait prisonnier dans un combat livré au Canada. Il avait poursuivi l'ennemi avec trop de chaleur; & s'étant jetté dans un endroit marécageux, il ne pouvait éviter de tomber entre ses mains. Son domestique voyant que les Sauvages s'avançaient vers lui, courut promptement pour le sauver; mais on l'en empêcha, parce qu'il était impossible de le secourir, & qu'il y avait toute apparence que les Sauvages l'auraient tué, quand même ils auraient eu intention d'épargner le Maître, en considération de son rang. Ces Sauvages avaient dépouillé ce Capitaine, & ne lui avaient laissé que sa culotte. Ils le traînaient déjà dans un endroit écarté pour le tuer, & lui enlever sa chevelure, lorsqu'un Grenadier français accourut à son secours. Ce ne fut qu'avec de grandes peines & en usant de menaces, quil les empêcha d'exécuter ce barbare dessein. Aussi-tôt que le Capitaine fut hors de danger, il offrit au Grenadier sa bour-

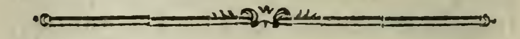
ſe, dans laquelle il y avait dix guinées. Le Grenadier refuſa généreuſement ce préſent, s'eſtimant heureux d'avoir ſauvé à un galant-homme, quoique ennemi, une mort auſſi cruelle que celle que ces ſauvages lui préparaient. Le Capitaine fut conduit à Mr. de Lery, Général français; &, après l'avoir informé des circonſtances de ſa priſe, & de la conduite du Grenadier, il le ſupplia d'ordonner que les dix guinées lui fuſſent remiſes. Le Grenadier ſe défendit longtemps de les accepter, prétendant qu'il n'avait fait que ſon devoir: il les prit enfin, pour ne pas déſobéir au Général.



Clause d'un Testament, difficile a établir.

Il y a quelques années qu'on plaida à la Salle de Weſtminſter une cauſe fort extraordinaire. Il s'agiſſait d'un legs fort conſidérable ſpécifié dans un teſtament, en faveur d'une certaine grande Compagnie; mais qui ne devait être payé, que lorſqu'une perſonne, nommée dans le même teſtament, ferait

morte, pourrie & damnée. La mort de cette perſonne fut aiſement prouvée à la Cour ; & l'on jugea qu'elle devait être pourrie, puiſqu'elle était morte depuis trois ans : mais la troiſième clauſe de la volonté du Teſtateur étant plus difficile à établir, on a été obligé de renvoyer l'affaire à un plus amplement informé.



LETTRE DE MYLORD CECILE AU COMTE D'ESSEX,

En lui envoyant une Prière compoſée par la Reine Eliſabeth.

ELISABETH ne fut jamais une Proteſtante rigide; ſa dévotion douce & liante ſçavait parfaitement ſe concilier avec les petites faibleſſes de l'humanité. Pendant qu'elle donnait à ſon amant ſa flotte & ſon armée à commander contre les Eſpagnols, elle compoſait une prière très-édifiante, qui devait être récitée tous les jours ſur chaque vaiſſeau. Ceci donnera une idée du ton de bigotterie qui caractériſait alors la cour de cette Reine, & offrira en même tems un exem-

ple du ſtyle épiſtolaire du fameux Myniſtre Cécile *.

MON TRÉS-BON SEIGNEUR,

» Je vous envoye ici inclus un digne
» encouragement pour vous ; mais
» qui nous laiſſe ici une extrême con-
» ſolation : car il n'y a rien de ſi
» agréable à l'oreille du Tout-puiſſant
» que la prière ; aucune prière plus effi-
» cace, que celle des perſonnes qui en
» approchent davantage par leur nature
» & leur puiſſance, ni aucun être qui
» approche autant de ſa place & de ſon
» eſſence céleſte dans un corps auguſte :
» Et comme ſa divine Majeſté a un œil
» plus particulièrement attaché ſur les
» actions des Princes, auſſi a-t-elle ſans
» doute une oreille plus favorable pour
» écouter leurs prières. Partez-donc,
» Mylord, plein de conſolation & de

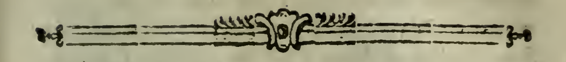
* Cecile fut fort eſtimé de Henri VIII, d'Edouard VI, de la Reine Marie, & ſur-tout d'Eliſabeth, qui le fit Grand-Tréſorier & Miniſtre d'Etat On lui attribue ces deux belles maximes : *Prudens qui patiens* : celui-là a de la prudence, qui a de la patience. Et celle-ci : *Nolo minor me timeat, deſpiciatve major* : Je ne veux ni que le petit me craigne, ni que le grand me mépriſe.

» confiance dans celles de la Reine,
» ayant vos voiles enflées de ſon ſouffle
» céleſte, au lieu de vent en poupe.
» Vo s nous laiſſez en elle la prudence
» pour la ſûreté de l'Etat, & la piété
» (qui eſt une grande richeſſe) parfai-
» tement unie dans ſon ſein royal....
» Si j'oſe vous en faire part, ce n'eſt pas
» qu'on me l'ait confié ; ce papier m'eſt
» tombé entre les mains par un pur ha-
» ſard : je pourrais à peine me juſtifier d'y
» avoir jetté les yeux, beaucoup moins
» d'en avoir pris copie. Ayez donc égard
» à ma poſition ; je ne demande que le
» ſilence pour prix de ma hardieſſe, &
» vous me trouverez toujours, de Votre
» Grandeur, le très-humble à vous faire
» ſervice ».

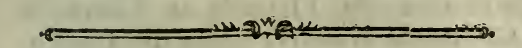
Quel jargon bigot & emphatique! Quelle petite ruſe que celle de feindre s'être laiſſé dérober une prière que l'on ordonne à ſon Miniſtre d'envoyer au Général, pour être journellement récitée dans chaque vaiſſeau !



VINGT-SEPTIÉME



VINGT-SEPTIEME NUIT.



Dispute violente entre la Reine Elisabeth et le Comte d'Essex.

MALGRÉ le formidable parti que le Comte d'Eſſex eut à combattre en revenant de ſon expédition d'Eſpagne, & en dépit des fréquentes infidélités qu'il faiſait à la Reine, ſes agrémens perſonnels le remirent bientôt dans la plus haute faveur auprès de ſa Souveraine. Mais, entre tant d'incidens ſinguliers qui rendirent très-orageux ce commerce intime, il n'y en a point qui mérite mieux d'être rapporté que le ſuivant; il arriva en 1598.

On était au Conſeil. Il s'éleva d'abord une forte conteſtation au ſujet de la paix, qui fut ſuivie d'une autre, ſur le choix d'un Lord Député d'Irlande. Elle s'anima au point de produire une querelle très-vive entre la Reine & le Comte d'Eſſex, accompagnée de marques de reſſentiment, peu ordinaires

entre un Souverain & un ſujet. Les témoins étaient l'Amiral Howard, le Secrétaire d'Etat Cécile, & le Chevalier Windebank, Secrétaire du Cabinet. La Reine était portée à confier l'adminiſtration de l'Irlande au Chevalier Guillaume Knollis, oncle du Comte. Mais celui-ci ſe déclara avec beaucoup d'obſtination pour le Chevalier Georges Carew, dans le deſſein de l'éloigner adroitement de la Cour; & s'appercevant que ſon avis ne faiſait aucune impreſſion ſur Sa Majeſté, il lui tourna le dos avec un air de mépris. Elle en fut outrée à un tel excès, qu'elle donna au Comte un coup de poing ſur l'oreille & l'envoya *ſe faire pendre*. Son premier mouvement fut de porter la main ſur la garde de ſon épée; & l'Amiral s'étant mis entre deux, le Comte jura qu'il ne pouvait, ni ne voulait digérer cet affront, & qu'il ne l'aurait pas ſouffert, même de Henri VIII. Retiré de la Cour, il témoigna hautement la plus ferme réſolution de n'y plus retourner.

C'eſt au ſujet de cette brouillerie, qui dura quelques mois, que la Comteſſe de Leyceſter, mère du favori, lui écrivit de ſa campagne une lettre, qu'elle termine ainſi: » Si vous avez affaire à » des hommes, je m'en fie à votre cou-

» rage : ſi c'eſt avec des femmes, vous » avez *paſſé déja ſi ſouvent par les pi-« ques, & de ſi bonne grace, que vous » ſçaurez bien comment vous en tirer* ».

Ce fameux Comte d'Eſſex, dont les circonſtances qui accompagnèrent ſa mort ne ſont ignorées de perſonne, n'avait que trente quatre ans, lorſqu'il fut exécuté. Il était grand, fort, & de belle taille; mais un peu voûté. Ses mains étaient remarquables par leur beauté & leur blancheur : fort indifférent ſur ſa parure, il montrait une délicateſſe recherchée dans l'uſage fréquent qu'il faiſait des bains : plus ſobre que continent, il eut beaucoup de maitreſſes & quelques enfans naturels. Il parlait bien, & fit des vers eſtimés. Ses Poëſies ſont conſervées en manuſcrit dans la bibliothèque aſmotheïenne à Oxford.

Un jour un ami l'ayant preſſé d'écrire au Chevalier Robert Sidney, en faveur d'un Marchand, à qui celui-ci devait une ſomme, il mit à ſa lettre le *poſtcriptum* ſuivant.

» Je n'ai pû refuſer de ſigner cette » lettre : mais juſqu'à ce que j'aie payé » mes propres dettes & corrigé mes » prodigues humeurs, je ſuis bien loin

» de croire que le titre de débiteur soit
» en vous un péché mortel ».

Le titre d'Essex a toujours été très-malheureux pour les familles qui l'ont porté, depuis le règne de Henri VIII. Thomas Cromwell, qui fut créé Comte d'Essex par ce Roi, fut décapité dans la Tour de Londres. Elisabeth fit trancher la tête à son favori, de ce nom. Le Comte d'Essex, sous le règne de Jacques I, fit divorce avec sa femme; & elle fut donnée en mariage à *Kerr* de Sommerset, favori du Roi: cela engagea Essex dans la guerre civile. Capel, créé Comte d'Essex sous le règne de Charles II, eut la tête tranchée dans la Tour.

MORT DE MARIE STUARD.

UN Auteur célèbre, & qui s'est appliqué avec le plus grand succès, à jetter des lumières sur les faits les plus obscurs de l'histoire, n'a parlé de la fatale aventure qui conduisit la Reine Marie Stuard sur l'échaffaud qu'avec beaucoup de ménagement. » Il est souvent très-difficile
» de sçavoir la vérité toute entière dans
» une querelle de particuliers; combien

» plus, dit-il, dans une querelle de têtes » couronnées, lorſque tant de reſſorts » ſecrets ſont employés, lorſque les » deux partis font valoir également la » vérité & le menſonge »!

Il eſt certain que toutes les rivalités étaient entre Marie & Eliſabeth : rivalité de Nation, de Couronne, de Religion ; celle de l'eſprit, celle de la beauté. Eliſabeth toute-puiſſante chez elle ; Marie, preſque toujours contrariée. Eliſabeth proteſtante, & animant avec ſuccès les Proteſtans d'Ecoſſe contre ſa rivale : Marie catholique, & encourageant la faction catholique en Angleterre. Que de raiſons entre ces deux Reines, pour ſe haïr, ſe déteſter & ſe craindre !

Marie Stuard, petite fille de Jacques IV & de Marguerite d'Angleterre, fille aînée de Henri VII, reſta veuve de François II, Roi de France, & vint reprendre les rênes du Royaume d'Ecoſſe, troublé alors par les Catholiques & les Proteſtans. Marie ſe met à la tête du parti catholique, & pour ſe fortifier contre les deſſeins du Comte de Murrai, ſon frère naturel, elle épouſe Henri Stuart, ſon couſin, le plus bel homme de la Grande-Bretagne. Une jalouſie du nouveau Roi contre un

nommé Rizzio, Muſicien Piémontais, eſt l'origine de tous les malheurs de la Reine. Henri tue Rizzio aux pieds de ſon épouſe. Cette Princeſſe, indignée contre ſon mari, rend ſa confiance au Comte de Murrai, pourſuit les ſoi-diſans aſſaſſins du Muſicien, & vole à de nouvelles amours dans les bras d'un Comte de Bothuel; cet engagement produiſit des horreurs, le Roi eſt aſſaſſiné par Bothuel. On fait ſauter avec de la poudre la maiſon dans laquelle le crime vient d'être commis, & ſans cérémonie, on enterre le corps de ce malheureux Prince à côté de Rizzio. Ce n'eſt pas tout, Bothuel, qui avait une femme, enlève la Reine & l'épouſe dans le château de Dumbar, après avoir fait rompre ſon mariage par l'Archevêque de Saint-André, ſur l'aveu forcé de ſa femme, qui ſe reconnait coupable d'adultère, & ſur un écrit ſigné par les principaux Seigneurs de l'Ecoſſe, qui décident que la Reine ne peut ſe diſpenſer d'épouſer le Comte, puiſqu'il l'a enlevée & qu'il a couché avec elle.

Le Comte de Murrai, qui ne cherchait qu'à perdre Marie, fait révolter une partie de l'Ecoſſe, ſe met à la tête des mécontens, aſſiége & prend le château de Dumbar, laiſſe échapper Bothuel, ſe ſaiſit de la Reine, & la pro-

mène dans la plûpart des villes du Royaume, où le peuple, qui la regarde comme la meurtrière de ſon mari & l'épouſe de ſon aſſaſſin, l'accable d'injures & d'opprobres.

Alors Murrai s'empare de l'autorité ſouveraine, ſous le nom du jeune Prince Jacques, fils de la Reine & de Henri Stuart. Il fait enfermer Marie dans le château de Lodevin, d'où elle ſe ſauva en Angleterre quelque tems après, ſur la nouvelle qu'elle reçut que Douglas, qui avait pris ſon parti, venait d'être battu par le Comte.

Marie ſe réfugie à Carlile : Eliſabeth la fait recevoir dans cette Ville avec les honneurs dûs à ſon rang, mais cette retraite devint bientôt pour elle une priſon qui dura dix-huit années. Pendant ce tems, l'Ecoſſe fut ravagée : le parti catholique & le proteſtant ; la faction de la Reine & celle de Murrai, firent la guerre civile, & le Royaume fut dans l'anarchie.

Aux grands intérêts politiques ſe mêlèrent les petites intrigues & les baſſes jalouſies. L'Europe blâmait les fautes de Marie, mais s'intéreſſait à ſon ſort & parlait avantageuſement d'elle. Elle avait des droits conſtans à la Couronne d'Angleterre, & ayant pris précédem-

ment le titre de Reine d'Angleterre & d'Ecoſſe dans un manifeſte, elle avait traité Eliſabeth d'illégitime & d'uſurpatrice. Elle protégeait la Religion catholique; que de raiſons qui preſſèrent la mort de Marie!

Il eſt bien conſtant qu'Eliſabeth n'avait, pour juger Marie, que le droit du plus fort. Les amis de cette Princeſſe infortunée hâtent ſa perte. Le Pape, en fulminant une excommunication contre la Reine d'Angleterre, délie ſes ſujets du ſerment de fidélité; le Duc de Norfolck, Catholique romain, ſe flattant d'une révolution, veut épouſer Marie. Enfin, par les intrigues de Philippe II, il ſe forme une conſpiration dans Londres; mais elle eſt découverte. Les conjurés périſſent ſur l'échaffaud, & Marie, qu'ils prétendaient élever au trône d'Angleterre, eſt accuſée d'être leur complice. Quarante-deux Membres du Parlement, & cinq Juges du Royaume, ſans employer les formalilés qu'on ne doit pas négliger dans le procès des moindres particuliers, condamnent la Reine d'Ecoſſe à perdre la tête. Cet arrêt fut exécuté le 28 Février 1587. On hâta l'exécution de cette Princeſſe, ſans doute coupable; mais qu'Eliſabeth, ſon égale, n'était pas en droit de condamner. La

Reine d'Angleterre crut s'excuser aux yeux de l'Europe en faisant publier que la grace qu'elle avait accordée n'était arrivée qu'après l'exécution. Les mesures avaient été prises pour qu'elle n'arrivât pas à tems. Cette dissimulation ajoûta à l'horreur qu'on avait conçue d'une action si barbare &, avec d'autant plus de raison, qu'il semble qu'Elisabeth n'était point forcée à cette cruauté, puisque la vie de Marie devait lui répondre des attentats de ses Partisans.

Marie reçut son arrêt avec un visage serein. Elle écrivit une lettre au Roi de France, & une au Duc de Guise, relut son testament, partagea ce qui lui restait entre ses domestiques, & se mit à souper. Pendant le repas elle but à la santé de ses gens, qui, fondant en larmes, la remercièrent à genoux. Après le souper, elle embrassa toutes ses femmes, & donna sa main à baiser aux hommes. Elle se confessa, fit sa prière & se coucha toute habillée. Après un léger sommeil, elle se remit à prier avec son Confesseur. Les Comtes de Scharesbury & de Kent, qui avaient annoncé à la Reine son arrêt de mort, parurent le lendemain matin devant elle: « Soyez » les bien venus, Mylords, leur dit-

» elle ; j'ai été cette nuit plus vigilante » que vous ». Couverte d'un voile, tenant un crucifix à la main, & portant une couronne à sa ceinture, elle fut conduite dans une gallerie où ses Juges l'attendaient. Malvio, son Ecuyer, se jetta à genoux pour prendre ses derniers ordres. « Ne pleurez pas, lui dit-elle, » réjouissez-vous plutôt de ce que Marie » Stuart va bientôt être délivrée de » tous ses maux. Je vous prie seulement de dire à mon fils que je meurs » constante dans la foi catholique, & » que je le prie de demeurer toujours » constant dans la foi de ses pères, d'aimer la justice & la paix, & de n'entreprendre jamais rien contre la Reine » Elisabeth ».

Marie, conduite dans la grand'-salle du Palais, qui était tendue de noir, se plaça sur une chaise, & le Greffier lui lut sa sentence. Après l'avoir écoutée, elle se tourna vers le peuple, qui s'était assemblé en foule, & dit : « Vous voyez » un spectacle nouveau : une Reine qui » meurt sur un échaffaud. Je n'avais pas » coutume de me déshabiller en présence » de tant de gens, encore moins d'avoir des bourreaux pour valets-de-chambre, mais il faut vouloir ce que » Dieu veut ». L'exécuteur lui trancha

la tête en deux coups, puis l'élevant en l'air, il la montra aux aſſiſtans, en criant: « Dieu garde notre Reine «.

Le Pape Sixte V, en apprenant l'exécution de Marie Stuart, loin d'avoir horreur de la cruauté d'Eliſabeth, s'écria: « Ah! l'heureuſe Reine, qui a été » trouvée digne de voir tomber à ſes » pieds une tête couronnée «!

Une femme, qui avait long-tems ſervie Marie Stuart, ayant perdu ſon mari le jour même de l'exécution de cette malheureuſe Reine, fut ſi affligée de cette double perte, qu'elle réſolut de s'en venger ſur Eliſabeth. Elle ſe déguiſe en homme, & armée de deux piſtolets, elle compte qu'elle pourra caſſer la tête à la Reine, lorſqu'elle ira à la chapelle, & ſe tuer elle-même enſuite. Pendant qu'elle cherche l'occaſion favorable d'exécuter ſon projet, Marie Lambrun (c'eſt le nom de cette femme, qui ſe faiſait appeller Sparck, & ſe diſait Ecoſſais) rencontre Eliſabeth dans ſes jardins: elle veut percer la foule pour s'approcher, un de ſes piſtolets tombe, & elle eſt arrêtée par les Gardes. Eliſabeth ordonne qu'on la conduiſe devant elle, & l'interroge elle même, la prenant pour un homme. « Madame, ré-

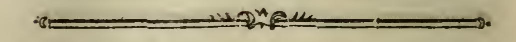
» pondit hardiment cette femme, quoi-
» que je porte cet habit, je ſuis femme.
» Je m'appelle Marguerite Lambrun,
» j'ai été pluſieurs années au ſervice de
» la Reine Marie, ma maitreſſe, que
» vous avez fait mourir injuſtement.
» J'ai réſolu, au péril de ma vie, de
» venger ſa mort par la vôtre ». Eliſa-
beth l'écouta tranquillement & lui ré-
pondit : « Vous avez cru faire votre de-
» voir en attentant à ma vie; quel eſt
» aujourd'hui le mien envers vous ?... Je
» dirai mon ſentiment à Votre Majeſté,
» pourvu qu'il lui plaiſe de me dire ſi
» elle demande cela en qualité de
» Reine, ou en qualité de Juge ? ....
» En qualité de Reine, reprit Eliſa-
» beth, ... Eh bien ! Votre Majeſté doit
» me faire grace .... Mais quelle aſſu-
» rance me donnerez-vous que vous
» n'entreprendrez pas une ſeconde fois
» une action ſemblable ? Madame, ré-
» pliqua cette femme, la grace que l'on
» veut donner avec tant de précaution,
» n'eſt plus une grace : ainſi Votre Ma-
» jeſté peut en uſer comme Juge envers
moi ». La Reine s'étant retournée vers
quelques perſonnes de ſon Conſeil, leur
dit : « Il y a trente ans que je ſuis Reine;
» mais je ne me ſouviens pas d'avoir ja-

» mais trouvé perſonne qui m'ait donné » une pareille leçon ». Ainſi elle accorda la grace toute entière & ſans condition.

JUSQU'A QUEL EXCES LA SÉVÉRITÉ FUT PORTÉE SOUS L'ADMINISTRATION DE LA REINE ELISABETH.

ON connaît un acte du Parlement d'Angleterre de l'année 1593, qui condamne aux fers toutes perſonnes au-deſſus de l'âge de ſeize ans, qui ſeront un an ſans ſe faire voir à l'Egliſe, ou qui ſe seront déclarées de vive voix, on par écrit,contre la Religion établie, juſqu'à ce qu'ils aient fait preuve de de leur conformité par une déclaration publique. Ceux qui s'obſtineraient à la refuſer pendant trois mois, devaient être bannis du Royaume, & s'ils y demeuraient après le tems limité, ils étaient déclarés coupables de félonie, ſans pouvoir être ſauvés par le bénéfice du Clergé. Une haute commiſſion fut établie, pour conſerver l'uniformité du culte dans toutes les Egliſes, & pour impoſer des peines ſévères aux novateurs. Cette Cour, revêtue d'une auto-

rité presque arbitraire, pouvait punir d'une amende de vingt livres sterling quiconque se dispensait un mois entier du culte établi.



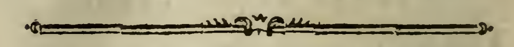
HARANGUE DE LA REINE ELISABETH.

LORSQUE Philippe II, Roi d'Espagne, soulevait en secret l'Irlande contre Elisabeth, l'Angleterre fit des efforts incroyables, pour repousser l'armée formidable que Philippe envoyait pour envahir ce Royaume. Courage mâle, politique adroite, ardente activité, Elisabeth employa dans cette occasion toutes les ressources de son génie : Catholiques, Protestans, elle s'attachait tout ; elle inspira à tous le même zèle pour la cause commune. Elle harangua son armée, qui était rangée en bataille dans le camp de Tiltburi, & cette harangue est digne du plus grand des Romains : elle allait de rang en rang avec un air qui annonçait la sécurité & la fermeté de son ame : « Quoique » femme, disait-elle, je vous condui» rai à l'ennemi, & je périrai plutôt » dans le combat, que de survivre à » la ruine & à l'esclavage de mon » peuple ».

ARREST SINGULIER.

LES Archevêques d'Yorck & de Cantorbery se disputaient, depuis longtemps, la Primatie de l'Angletere. La Reine Elisabeth, pour mettre fin à cette querelle, décida que l'Archevêque de Cantorbéry conserverait le titre de Primat; mais à condition qu'il garderait toute sa vie le célibat, & que l'Archevêque d'Yorck aurait pour dédommagement la liberté de prendre une femme. Le Prélat de Cantorbéry n'avait aucun goût pour le mariage : le célibat pesait au Prélat d'Yorck; tous deux furent contens. Mais l'Archevêque d'Yorck étant mort, son successeur, qui n'aimait point les femmes, trouvant son droit lésé par la précédente décision, il revendiqua ses droits. L'Archevêque de Cantorbéry, qui avait aussi changé de sentiment, ne fit point difficulté de revenir contre l'arrêt. Les plaintes de ces Chefs anglicans furent portées devant la Reine : fatiguée de ces débats, elle les fit venir devant elle, & pour toute réponse, leur dit : *quod scripsi*,

ſcripſi; ce que j'ai écrit, eſt écrit. Depuis ce temps-là on les appella les Archevêques de *quod ſcripſi, ſcripſi.*



GARDER LE MULET, OU TENIR LA CHANDELLE.

UN jour les Ambaſſadeurs de France & de Veniſe, qui réſidaient de la part de leurs Maîtres à la Cour d'Eliſabeth, attendaient dans ſon anti-chambre le moment de lui parler; &, la ſéance leur paraiſſant longue, ils demandérent à Madame Annel, qui gardait la porte, ſi ſa Majeſté ſerait bientôt viſible? « Le Comte eſt avec la Reine, » leur répondit la Dame; eux-ſeuls peu- » vent ſçavoir quand leurs affaires ſeront » finies ». (A la Cour on appellait le Comte d'Eſſex, *le Comte par excellence.*) L'Ambaſſadeur de Veniſe répondit à Madame Annel: « Mais ne pourriez-vous » entrer dans la chambre, pour dire à » la Reine que nous ſommes ici à l'at- » tendre, & qu'il eſt déja tard? .... » Non, répondit elle: la porte eſt fer- » mée en-dedans, & je ne ſçaurais frap- » per, de peur d'interrompre la Reine, qui,

» qui, sans doute, traite d'affaire d'Etat » avec son Ministre ». L'Ambassadeur de Venise, entendant cette réponse, prit la main à l'Ambassadeur de France, & lui dit : « Il faut que nous gardions le mulet à Monsieur le Comte ». L'Ambassadeur de France lui répondit : « C'est-là votre métier de garder le » mulet : pour moi, je me contente de » tenir la chandelle; & je l'ai tenue si » long-temps au Comte de Leicester, » pendant ma première ambassade en » ce pays, que je n'ai aucune peine » à la tenir présentement au Comte » d'Essex ».

En Italie, on dit d'un homme qui souffre qu'on caresse sa femme : *che tiene la mula ;* qu'il garde la mule. Ce que les Français appellent, *tenir la chandelle.*

LIBELLE CONTRE LA REINE ELISABETH.

ON fait courir dans la ville d'Yorck un Libelle affreux, qui a pour titre, *La Reine impudique ;* & quoique la Reine n'y soit pas nommée, & qu'il n'y ait rien qui regarde l'Angleterre,

on ne laiſſe pas d'y reconnaître Eliſabeth. Un nommé Robert Typai, fils d'un Artiſan, eſt accuſé d'être l'Auteur de cet Ecrit. On le traduit dans les priſons, il eſt interrogé; mais il nie ce forfait. La Reine, inſtruite qu'on travaille au procès de ce miſèrable, le fait conduire à Londres. Il eſt examiné dans le Conſeil; mais les preuves ne ſont point de nature à le convaincre, puiſqu'il perſiſte à nier. Alors la Reine prend entre ſes mains le Libelle, & dit aux Juges, ſans s'émouvoir: » Mylords, nous » nous rompons la tête à interroger ce » miſérable, comme s'il m'avait effec» tivement offenſée; mais il me ſemble » que ceux qui l'accuſent ſont plus cou» pables que lui, puiſqu'ils prétendent » que l'Auteur de ce Libelle, quel qu'il » ſoit, m'a voulu déſigner; ce qui ne » peut-être: car ce libelle parle d'une » Reine impudique; & moi, je pré» tends être chaſte. Et ainſi ce Libelle » ne peut avoir été fait contre moi. » Cet avis fut un ordre pour relâcher le priſonnier: on lui donna cent écus, en réparation du tort qu'on lui avait fait. Typai, ſorti de cette affaire, s'arrêta à Londres, où il ne fit pas difficulté de s'avouer l'Auteur du Libelle, & s'aviſa de faire une apologie de la Reine,

en forme de réfutation de cet ouvrage ſcandaleux. La Reine en étant avertie, le fit venir devant elle, & lui dit : » Vous êtes donc l'Auteur du Libelle, » quoique vous l'ayez nié avec tant » d'obſtination ? Quelle eſt donc la » Reine dont vous avez prétendu par- » ler ? Selon votre livre, c'eſt une Reine » aujourd'hui vivante, qui veut paſſer » pour chaſte, quoiqu'elle ne le ſoit » pas. Cela ſuffit pour faire connaître la » grandeur de votre faute. Nous vous » avions fait un préſent, parce que nous » vous avions cru innocent ; mais puiſ- » que vous faites gloire aujourd'hui de » vous dire coupable, ce ſera aux Ju- » ges à vous donner la récompenſe que » vous méritez ». Il fut condamné au fouet, & à être mis au pilori, portant ſon Libelle pendu au col.

Le fou de la Reine Elisabeth.

La Reine Eliſabeth ſe plaiſait beaucoup dans la converſation d'un nommé Cargli, Gentilhomme de la province de Lincoln. Cet homme était facétieux, & parlait pluſieurs langues, ſans en avoir jamais appris aucune. Un jour il

plaisantait avec la Reine, qui lui parlait en latin; & comme il s'exprimait assez mal, cette Princesse lui dit: « Mais » quelle espèce de latin parlez-vous, » Cargli ? . . . . Madame, répondit-il, » mon latin est à peu-près de la même » espèce que celui de Vòtre Majesté; » car je parle un latin de fou; & vous, » un latin de femme ».

Elisabeth, se promenant une autre fois à Hamptoncour avec quelques Dames de sa suite, adressa la parole à Cargli, & lui demanda ce qu'on disait d'elle à la Cour. « On dit, répliqua t-» il, que Votre Majesté a bien peu » d'esprit, puisque, de vingt-quatre » maris qui lui ont été présentés, elle » n'en a pas sçu prendre un. » Un autre jour elle lui demanda ce qu'on disait de nouveau à la ville. » Une » chose fort étrange, dit Cargli. On » dit que Votre Majesté, toute Reine » qu'elle est, ne sçaurait trouver un » mari ». . . . La Reine lui répondit en riant, qu'elle n'en voulait point d'autre que lui. . . . » Ah! s'écria malignement » Cargli, il ne manquerait que cela à » la Cour, pour rendre la comédie » parfaite ».

Ce dernier trait était piquant, car les ennemis d'Elisabeth l'appellaient la

Comédienne ; ils prétendaient qu'elle était plus propre à répréſenter une fauſſe Reine ſur le théatre, qu'à gouverner une grande Nation. Il eſt vrai que cette Princeſſe aimait les actions d'éclat, les fêtes, les pompes, où elle étalait un air de grandeur affecté. On l'a toujours accuſée d'avoir de cette politique & de cette réſerve qui tient de la diſſimulation & de la fauſſeté : cependant on n'a pu lui refuſer un genie vaſte & élevé, de grandes vues, & un diſcernement juſte. Elle ſçut perſuader à ſon peuple qu'elle l'aimait uniquement, & que dans toutes ſes démarches, elle n'avait que ſon bonheur en vue.

PLAISANTERIES DU PAPE SIXTE V, ET DE LA REINE ELISABETH.

LA Reine Eliſabeth avait beaucoup d'eſtime pour le Cardinal Montalte. Lorſqu'elle eut appris ſon élévation, elle lui dépêcha le Chevalier Carre, pour lui faire compliment & tâcher de pénétrer ſes diſpoſitions, touchant les affaires de l'Europe. Le nouveau Pape, fit pluſieurs queſtions au Chevalier, ſur l'humeur, les inclinations, l'air & les

manières de la Reine Elisabeth. Carre répondit de son mieux ; & comme il avait le portrait de sa Maitresse, il le presenta à Sixte V, qui le considéra avec attention, & dit au Chevalier, en le lui rendant : « Votre Reine est née » heureuse;elle gouverne son Royaume » avec beaucoup de bonheur. Il faudrait » qu'elle se mariât avec moi, nous » donnerions au monde un autre Ale- » xandre ». Sur ces entrefaites, le Cardinal neveu fit présent à Carre du portrait du Pape. Ce Député n'eut rien de plus pressé que de l'envoyer à Londres au Comte d'Essex, qui le remit à sa Majesté. La Reine dit en le voyant : « Si le Pape se faisait couper » cette barbe, je l'épouserais, pour » voir s'il a dit vrai, quand il a dit, » que, si nous étions mariés ensemble, » nous mettrions au monde un autre » Alexandre... Madame, lui répondit » le Comte, la barbe ne fait pas l'her- » mite, comme l'habit ne fait pas le » moine. Oui, répliqua la Reine; mais » ce serait faire deux fautes à la fois, » que d'épouser en même temps un » grand Prêtre & une grande barbe. » Au reste ajoûta-t elle, j'aurais épousé » ce Pape avec beaucoup de plaisir, » s'il eût été Prince séculier, croyant

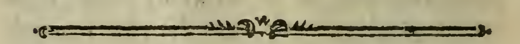
» qu'un tel mariage aurait fait le bon-
» heur de l'Europe. Mais, Madame,
» répliqua le Comte, les Princes se ma-
» rient pour avoir des enfans, & l'âge
» où est votre Majesté ne vous laisserait
» guère d'espérance d'en avoir. Mon-
» sieur le Comte, dit la Reine, on
» peut tout espérer, quand on a le cœur
» bon. » Elisabeth avait alors cinquante
trois ans, & le Pape Sixte V, soixante-
quatre.

Elisabeth souhaitait d'avoir le portrait du Cardinal de Montalte : Carre en parla au Pape, & prit cette occasion pour lui dire qu'il lui avait envoyé le sien, qui lui avait fait le plus grand plaisir. « Je souhaiterais, répondit
» Sixte V, que mon portrait eût la
» vertu de convertir la Reine, afin que
» je pusse lui envoyer, non pas le por-
» trait de mon neveu, mais l'original,
» en qualité de Légat *à Latere*. »

La Reine d'Angleterre avait coutume de dire qu'elle prétendait ne se marier qu'avec le Pape Sixte, & qu'elle attendait à tout moment qu'on vînt lui en faire la proposition. Cette plaisanterie donna naissance à une pasquinade sanglante qu'on fit contre elle à Rome, après la mort du Pape. Pasquin demandait à Marforio, ce que ferait

Elisabeth après avoir perdu le Pape?
» Elle est actuellement si vieille, répon-
» dait ce dernier, qu'elle n'est plus bon-
» ne ni à galant, ni à mari ».

Un autre jour, on faisait arriver Pasquin de Londres, & son ami Marforio demandait ce que faisait la Reine depuis qu'elle était trop vieille pour avoir des galants? « Trop vieille, ré-
» pondait le voyageur! tu te trompes,
» Marforio; les jumens mangent avec
» avidité le foin, se souvenant du plai-
» sir qu'elles ont eu de manger l'herbe
» verte ».



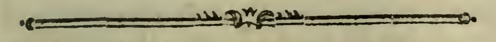
Héroisme d'une Amante outragée.

Une jeune Demoiselle Française, aimable, bien faite & pleine d'esprit, nommée Elisabeth Plazet de Dameron, sous promesse de mariage, ayant été abusée par un Gentilhomme Anglais, appellé Thomas Osby, résolut de passer à Londres pour le forcer de tenir ses engagemens, ou pour tirer vengeance de son affront sous l'habit de cavalier. Sitôt qu'Osby est instruit de l'arrivée de sa Maitresse, il quitte la ville, & va voyager dans différentes provinces du

Royaume. Mademoiselle de Dameron ne pouvant joindre son infidèle, ose se présenter au palais de la Reine, & perçant la foule des courtisans, elle tombe à ses pieds & lui demande justice du perfide Osby, qui l'a abusée, sous une promesse de mariage. « Mais que » ferez-vous, répondit la Reine, s'il » refuse de vous épouser, & que les loix » du Royaume ne puissent pas l'obliger » à le faire ? .... Il faut donc, s'écria- » t-elle, que je me déguise en homme, » & que ne pouvant être sa femme, je » sois sa meurtrière ; car j'ai de si fortes » raisons de me venger de sa perfidie, » que je le poursuivrai jusqu'aux portes » de l'enfer.... Vous croyez donc, dit » la Reine, que la virginité est d'un » si grand prix, qu'elle ne peut être » vengée que par la mort de celui qui » vous l'a ravie ? Mais si cela est vrai » d'une simple Bourgeoise, que serait-ce » en la personne d'une Reine ? .... » Madame, répondit Mademoiselle de » Dameron, à l'égard de la conscience » envers Dieu, & de l'honneur parmi » les hommes, nous sommes toutes » égales.... Mais, reprit la Reine, » quand on a une fois perdu sa virgi- » nité, c'est sans retour, & il n'y a plus » de remède.... Si mon malheur veut

» que je ne sois plus vierge, répondit » la Demoiselle, je suis du moins tou» jours Elisabeth ». Tout le monde admira la subtilité de cette jeune personne, & le coup qu'elle portait à la Reine par l'équivoque de son nom : comme si elle eût voulu dire que, si elle n'était pas vierge, elle était pourtant toujours Elisabeth. Mais elle voulait dire sans doute, qu'elle n'était pas plus vierge que la Reine Elisabeth. On eut lieu de s'imaginer que la Reine l'avait ainsi compris, sur ce qu'elle rompit dabord ce discours, & dit à Mademoiselle Dameron. « Votre bel esprit mérite qu'on » fasse quelque chose pour vous ; j'au» rai soin de votre personne & de votre » affaire ». La Reine,en effet,en parla à plusieurs Juges,qui lui dirent unanimement, que cette Demoiselle n'était pas bien fondée dans sa prétention, n'ayant ni témoin, ni preuves, ni promesse par écrit. « N'importe, répondit Elisabeth, » ses preuves sont sur son visage, dans » ses yeux & dans ses discours ». Elle manda la mere d'Osby sur le champ & lui présenta Mademoiselle de Dameron. Cette Dame, enchantée des graces naturelles & de l'esprit de la jeune personne, consentit avec joie qu'elle fût unie avec son fils. Elle lui en écrivit en Ecosse, où

il s'était rétiré ; mais lorſqu'il reçut la lettre, il était à l'extrémité & mourut peu de jours après. Pour dédommager la belle & courageuſe Françaiſe, la Reine lui aſſigna quinze cens livres de penſion ſur les biens d'Osby.



CORRECTION HONNESTE ET UTILE.

UN Gentilhomme Anglais, homme ſenſé & d'une ſociété douce & honnête, pria un jour à dîner deux ou trois Colonels, alliés aux premières Maiſons de ſa Province : ces Officiers amenèrent avec eux cinq ou ſix jeunes Capitaines de leurs régimens. Lorſqu'on fut à table, nos jeunes militaires commencèrent à ſe porter des ſantés infâmes, & à tenir les diſcours les plus indécens. Leur Hôte, interdit & piqué juſqu'au vif, eut pourtant la force de diſſimuler ; & reprenant ſon ſang-froid : » Meſſieurs, dit-il » à la compagnie, permettez-moi de » vous raconter une aventure arrivée il » n'y a pas long-temps à Mr. Locke, dont » la réputation juſtement acquiſe par » ſes mœurs pures & la profondeur de » ſes connaiſſances, eſt certainement » parvenue juſqu'à vous ». On fit ſilen-

ce, & le Gentilhomme continua ainsi.
» Ce Philosophe fut prié à dîner par
» Messieurs Halifax, Anglesey & Shafsbury, trois des plus beaux génies de
» l'Angleterre. Aussi-tôt après le répas,
» on se mit à jouer aux cartes, & les
» différentes passions des joueurs se manifestèrent, en proportion des différens
» degrés de bonne ou de mauvaise fortune que le jeu présenta. M. Locke,
» ennuyé d'un pareil exercice, se retira
» vers une fenêtre, où il s'amusa quelque temps à écrire sur une feuille de
» papier. Mylord Anglesey, qui s'en
» apperçut, dans l'intervalle de deux
» coups, lui demanda ce qu'il écrivait.
» Mylord, lui répondit M. Locke, le
» plaisir & l'avantage que je me flattais
» de trouver aujourd'hui dans la conversation des plus grands hommes du
» siécle, m'a presque empêché de fermer l'œil de toute la nuit passée; &
» je viens d'écrire ce qui s'est dit depuis une heure ou deux. Sensible à
» cette piquante raillerie, ces Messieurs
» quittèrent leur jeu, & consentirent
» à jetter les cartes au feu, si M. Locke
» en voulait faire autant de son papier.
» La conversation s'anima; les propos
» furent gais, instructifs, & tous passèrent une soirée délicieuse ».

Cette réprimande détournée plut autant aux Officiers ſupérieurs, qu'elle ſembla inſipide & malhonnête aux jeunes Capitaines. Ils boudèrent pendant le reſte du repas, & prenant le prétexte de quelques affaires, ils ſortirent, lorſqu'on ſe leva de table, furent faire éclater leur joie libertine dans des lieux dignes de les recevoir, & laiſſèrent le Gentilhomme & ſes amis achever la journée dans les plaiſirs d'une converſation honnête.

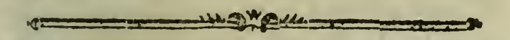
ANECDOTE SUR LOCKE.

TOUT le monde ſçavant connaît & reſpecte le fameux Locke, ce grand Philoſophe, qui, s'armant du flambeau de la Phyſique, a fait modeſtement l'hiſtoire de notre ame, dont ſes peſans prédéceſſeurs n'avaient fait que le roman. Peut-être ſans l'aventure ſuivante, n'aurait-il pas éclairé ſa Patrie & les Etrangers.

Locke ſortait de l'école, farci de grec & de latin, mais aſſez dépourvu de raiſon, ainſi que cela ſe voit dans tous les pays. Il ſe ſentait en état d'aller étudier à l'Univerſité : ſes parens même

exigerent qu'il y allât tenter fortune, à une élection qui devait se faire dans un Collége, dont un fameux Ministre indépendant était le chef. Il se rendit auprès de ce Docteur, pour en être examiné, suivant la coutume. Il fut reçu à la porte par un valet, fidèle disciple de cette sombre génération alors à la mode, qui le conduisit avec un grand silence, & un air fort sérieux à travers une longue gallerie obscurcie en plein midi, & qui n'était éclairée que d'une simple chandelle. Après une courte station dans cet endroit lugubre, il fut mené dans une chambre tendue de noir, où il s'entretint quelque temps de ses propres pensées, à la lueur d'une bougie, jusqu'à ce qu'enfin le Principal sortit d'une chambre intérieure, parut avec une demi-douzaine de bonnets de nuit sur la tête, & une sainte horreur sur le visage. Frappé de ce spectacle, le jeune homme trembla depuis la tête jusqu'aux pieds; mais la crainte fut bien rédoublée, lorsqu'au lieu de se voir interroger sur les humanités, il se vit examiner sur les progrès qu'il avait fait dans la grace. Son latin & son grec ne lui servaient de rien : il fallait qu'il rendît compte de l'état de son ame; à quelle occasion il s'était converti; dans

quel jour du mois, & à quelle heure du jour cela était arrivé; de quelle manière il avait poussé cet ouvrage, & en quel temps il l'avait consommé? Tout l'examen fut récapitulé, & se réduisit à cette seule question, sçavoir: *s'il était bien préparé à mourir?* Elevé chez des parens sensés, qui lui avaient donné d'autres principes, Locke fut si effrayé à la vue de cette solemnité, & si étourdi sur-tout de la dernière demande, qu'après être sorti de cette maison de deuil, on ne put jamais l'engager à subir un second examen. Et ce fut un bonheur, puisqu'il nous aurait enlevé un grand Philosophe, pour ne nous présenter qu'un pédant fanatique.



UN SEUL FAUX PAS PRODUIT SOUVENT DE GRANDS MALHEURS.

UN honnête Anglais, vieux, moins Philosophe que simple ami de l'humanité, passait ses jours dans Londres à chercher les occasions de soulager les malheureux: mais, convaincu que ses concitoyens répandaient leurs bienfaits sur toutes les branches visibles de la misère publique, il abandonna à leur

bienfaisance les pauvres ordinaires, & chercha dans les réduits les plus cachés des objets dignes de sa charité. Un jour il rendit visite à une jeune fille, qui aurait eu toutes les qualités propres à devenir la plus tendre des mères, la meilleure épouse, & la plus prudente maitresse de famille, si elle n'eût perdu son honneur. Notre sensible Insulaire fut pénétré jusqu'aux larmes, & réfléchissant sur tant de vertus devenues inutiles par une seule faute, il interrogea la jeune fille sur la cause de sa chûte; il lui raconta diverses aventures qu'il avait apprises dans ses courses journalières, & lui demanda si elle ne se reconnaissait pas dans l'un ou l autre des cas? » Non, répondit elle; mais je » vous en dirai une plus triste que toutes » celles-là, & qui vous atendrira sans » doute: ensuite je vous apprendrai la » mienne, puisque vous avez la curio- » sité de la sçavoir.

» Une jeune Demoiselle, & un jeune » Gentilhomme, tous deux d'une très- » bonne famille dans le Pays de Cor- » nouailles, sentaient depuis long-temps » une secrette passion l'un pour l'autre, » lorsque les parens vinrent à l'apper- » cevoir, & l'approuvèrent si bien, que » le père de la Demoiselle invita le jeune

» amant

» amant à venir librement chez lui. » Enfin le mariage fut conclu, tous les » actes paſſés, & la célébration devait » ſe faire au bout d'une ſemaine. Libres » de ſe voir en particulier toutes les » fois que l'envie les en prenait, & » amoureux l'un de l'autre juſqu'à la » folie, par malheur, un jour que toute » la famille était dehors, ils s'entre- » tinrent de leur paſſion en des termes » ſi vifs que le deſir de jouir par avance » du bonheur que le mariage devait » leur procurer, les enflamma tous » deux. Le galant dit à ſa belle, que » ſur le pied où étaient les choſes, ils » pouvaient ſe regarder comme mari » & femme, & il mit en uſage toute » l'éloquence que l'amour lui fourniſſait » pour lui imprimer cette idée, dont » ſon penchant ne la rendait que trop » ſuſceptible : de ſorte qu'à demi-con- » trainte & preſque convaincue qu'il » n'y aurait point de mal à le ſatiſ- » faire, elle ſe laiſſa gagner, plutôt » par complaiſance, que par aucune » inclination vicieuſe. Mais dès que » le jeune Cavalier, d'une humeur » très-jalouſe, eut aſſouvi ſa brutale » paſſion, il devint furieux ; il s'em- » porta contre lui-même, il maudit ſur- » tout la crédulité de ſa belle, il la

» régarda d'un œil malin, & la soupçonna d'être encline à la débauche. » Pénétré de cette malheureuse idée, » la veille du jour qu'on devait célébrer » les nôces, il sortit de la maison de » son père, & n'y retourna plus.

» Cet accident imprévu mit le trouble & la désolation dans les deux familles; mais la jeune Demoiselle en » ressentit les plus cruels effets. Elle se » trouva enceinte, & devint l'objet de » la honte publique. Son père, inexorable, malgré tout ce qu'on put lui » dire en sa faveur, ne voulut ni la » voir, ni entendre parler d'elle, & » la chassa de sa maison sans lui donner » un sou. Sa mère d'un naturel plus humain, & touchée des circonstances » qui servaient à diminuer sa faute, lui » donna tout ce qu'elle put ramasser » en cachette d'argent monnoyé, de » vaisselle & de joyaux. La pauvre Demoiselle, chargée du poids de son » infortune, se rendit à Londres, où » elle accoucha d'un enfant qui ne devait attendre, pour tout héritage, » que l'opprobre & la misère. Au bout » de trois années cet enfant mourut, » plus heureux au temps de sa mort » qu'à celui de sa naissance, puisque » sa mère n'avait plus rien & qu'elle

» était même déja endettée. D'ailleurs
» son cruel père avait écrit à tous ies
» parens & amis de la ville de ne lui
» fournir aucun secours, & ils avaient
» exactement obéi à cet ordre. Quoi
» qu'il en soit, resolue de ne s'aban-
» donner jamais à aucun homme, & de
» faire pénitence le reste de ses jours,
» elle voulait se mettre dans le plus vil
» service, faute de recommandation:
» en un mot elle mourut de faim, &
» fut la victime de cet honneur qu'elle
» était incapable de perdre en tout autre
» temps, & avec tout autre que son
» fiancé ».

Le bon vieillard ne put retenir ses larmes: » Si votre cas est aussi triste, dit-il
» à la jeune fille, d'une voix entrecou-
» pée, épargnez m'en le récit, je ne
» pourrais l'entendre. Monsieur, lui ré-
» pondit-élle, vous l'avez entendu. Je
» me regarde par avance comme morte
» de faim, puisque je ne sache pas qu'il
» y ait d'autre expédient pour gagner
» ma vie que celui dont je viens de vous
» parler, & que j'aimerais mille fois
» mieux mourir, que de m'abandonner
» à la débauche ».

Après ce peu de mots, elle conduisit l'Anglais à une armoire, où elle lui fit voir son enfant embaumé. A la vue

de ce ſpectacle, le bon-homme reſta muet ; il jetta quelques guinées ſur la table, & ſortit précipitamment, bien reſolu de ne pas permettre que cette fille manquât jamais du néceſſaire.

Frappé de ce qu'il venait de voir & d'entendre, l'honnête vieillard entra dans un Café pour ſe remettre de ſon émotion, & n'eut rien de plus preſſé que de raconter cette aventure à quelques perſonnes de ſa connaiſſance. A la fin de ce récit un homme d'une mine grave, & d'un âge avancé, qui y avait prêté beaucoup d'attention, tomba évanoui au milieu de l'aſſemblée. On lui donna les plus prompts ſecours, il revint; mais une fiévre brûlante dont il fut frappé ſur le champ, l'obligea de ſe faire porter chez lui, & de ſe mettre au lit. A peine y fut-il, qu'il envoya prier notre charitable Anglais de paſſer chez lui. « Monſieur, lui dit-il en le voyant, pourriez-vous trouver cette jeune Dame, » dont vous nous avez raconté l'aventure? c'eſt ma fille. » Ayant appris, que rien n'était plus facile, il envoya chercher un Notaire, qui écrivit ſes dernieres volontés, qui étaient que ſa malheureuſe fille hériterait de tous ſes biens-meubles. Sur ces entrefaites il reçut une lettre du père du jeune Gen-

tilhomme : il s'y exprimait en ces termes.

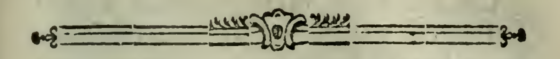
AUTEUR DE MA RUINE, ET DE CELLE DES MIENS,

» Je puis bien à préſent vous donner
» ce titre, dont vous avez été ſi libéral
» envers moi. Je n'ai demeuré que deux
» jours en ville, pendant leſquels j'ai
» eu la curioſité de voir les petites-mai-
» ſons : j'y aï trouvé mon fils, que je
» croyais perdu ; mais, hélas ! il eſt
» plus perdu pour moi que ſi je ne l'a-
» vais point recouvré. Je ne maudirai
» pas votre fille, comme vous avez
» maudit mon fils. Nos deux familles
» ont été la ruine l'une de l'autre. Je
» vais le faire habiller, afin que vous
» puiſſiez le voir ».

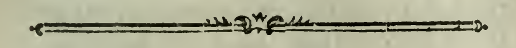
Après avoir entendu la lecture de cette lettre, le bon vieillard alla chercher la fille du malade, qui arriva aſſez tôt pour recevoir ſa bénédiction, & le voir expirer. Son déſeſpoir fut extrême, & elle prononça aſſez diſtinctement qu'elle avait un preſſentiment qu'elle mourrait en moins d'une heure. Comme elle ceſſait de parler, le jeune fou entra dans la chambre. Il reconnaît ſa

maitreſſe, & devient furieux. Une épée ſe trouve ſous ſa main, il s'en ſaiſit, aſſaſſine la jeune infortunée ſur le corps de ſon père, & ſe poignarde enſuite. Le père du jeune homme, inſtruit de cette ſanglante cataſtrophe, en fut ſi touché, qu'il en perdit l'eſprit & extravagua le reſte de ſes jours.





VINGT-HUITIEME NUIT.



LE BLACK-ACT,

Loi d'Angleterre établie en 1671.

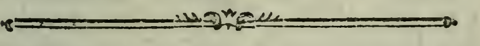
CETTE loi ne prononce pas la peine de mort contre un criminel, quand la perſonne ſur laquelle il a commis un meurtre, n'eſt pas morte. En Angleterre, on ſuit exactement la lettre de la loi, & non l'eſprit. Celle-ci s'exprime ainſi. « Si quelqu'un de deſſein pré-» médité, en un mot, de guet-à-pens » arrachait ou ſeulement bleſſait la » langue, coupait ou bleſſait le nez » ou les lévres; arrachait ou bleſſait » les yeux, eſtropiait ou coupait quel-» que membre, dans l'intention de » mal faire, lui, ſes complices & ceux » qui lui auront conſeillé ce crime, » ainſi que ceux qui en auront connaiſ-» ſance, ou qui donneront aſyle au cri-» minel, ſeront coupables de félonie, » & ne pourront jouir du privilége du » Clergé ».

Ce privilége était autrefois affecté ſeulement aux gens d'Egliſe ; mais aujourd'hui il s'étend ſur les laïques, dans la conviction de certains crimes, & en particulier d'un meurtre involontaire. En vertu de ce privilége, on préſente au criminel un livre latin écrit en lettres gothiques, dont il doit lire deux ou trois verſets ; & ſi le Commiſſaire de l'ordinaire prononce ces mots, *legit ut Clericus*, le priſonnier eſt ſeulement marqué à la main avec un fer chaud & enſuite élargi, pourvu néanmoins que ce ſoit le premier crime dont il a été convaincu, car autrement il eſt puni avec plus de rigueur.

Cet acte porte le nom de *Coventry*, parce qu'il a été rendu à l'occaſion du meurtre commis ſur la perſonne du Chevalier Jean Coventry, membre des Communes, qui avait été attaqué de nuit dans la rue, & à qui l'on avait coupé le nez.

Ce membre du Parlement s'était oppoſé à pluſieurs Bills, qui regardaient des ſommes d'argent dont le Roi avait beſoin, & entr'autres à celui qui établiſſait un impôt d'un *sheling* ſur chaque perſonne qui irait au Spectacle dans les loges ; ſix *pences* au parterre ; & trois *pences* aux autres places. Son diſcours

fut accompagné de traits ſi offenſans contre ſa Majeſté, que ce Monarque réſolut d'en punir l'Auteur. On apoſta vingt-cinq gardes du Duc de Montmouth, qui ſurprirent un ſoir Coventry, & ſe mirent en devoir de lui couper le nez; mais des gens qui accoururent au bruit, ne leur laiſſerent le temps que d'en faire ſauter une partie. Cette violence fut regardée comme attentatoire à la Liberté Anglaiſe, & occaſionna de grands débats dans le Parlement, qui promulgua la loi qui porte le nom du malheureux Chevalier.



FOIRE SINGULIÈRE.

ON trouve dans un ancien manuſcrit anglais, que c'était autrefois la mode en Perſe, d'y tenir tous les ans pluſieurs foires, où l'on expoſait en vente toutes les filles qui étaient nubiles. Les hommes qui avaient beſoin de femmes s'y rendaient: chacune était cédée au plus haut enchériſſeur, & l'argent qui provenait de leur vente s'employait à un uſage bien reſpectable. Les plus riches d'entre les citoyens avaient le choix de toutes, & enlevaient les plus

grandes beautés ; les autres se distribuaient entre les pauvres & ceux qui n'avaient pas les moyens de payer une belle. Plusieurs de ces derniers épousaient les agréables, sans qu'il leur en coutât un sou, à moins que quelqu'un ne s'avisât d'en offrir quelque chose ; & alors celui qui en offrait le plus l'emportait. Mais comme en Perse, ainsi qu'en Angleterre, il y avait autant de laides que de belles ou d'agréables, lorsque les Magistrats s'étaient défaits d'une bonne partie de cette marchandise, il leur en restait toujours une certaine quantité sur les bras. Pour s'en débarrasser, ils donnaient aux laides l'argent qu'ils avaient reçu de la vente des belles : de sorte qu'un pauvre homme, qui n'avait pas de quoi obtenir une beauté, se voyait réduit à épouser une femme riche ; & notez, s'il vous plaît, qu'on accordait toujours la meilleure dot à la plus laide. L'Auteur ajoûte que tout mari pauvre était obligé de bien vivre avec sa femme, ou, en cas qu'il se repentît de son marché, de la rendre, avec sa dot, à la foire suivante.

Ceci rappelle une autre trait d'histoire, déposé dans un Livre oriental. Il y est dit qu'un général Tartare, après

avoir mis le ſiége devant une forte ville de la Chine, & l'avoir emportée d'aſſaut, voulut expoſer en vente toutes les femmes qu'il y avait. Dans cette vûe il examina leur juſte valeur, & les fit mettre chacune dans un ſac, avec le prix marqué deſſus. Les Chalands s'y rendirent en foule de toutes parts, quoiqu'obligés *d'acheter chat en poche*, comme dit le proverbe. Il y en eut un entr'autres, qui, amorcé par le haut prix d'un des ſacs, le marchanda, l'obtint, & l'emporta ſur ſes épaules. Arrivé à un pont, à moitié chemin de ſon logis, il voulut ſe repoſer, & voir en même temps ſa belle acquiſition. A l'ouverture du ſac une petite vieille montra le nez, dont il eut un tel depit, qu'il allait la jetter à la riviere; mais la bonne Dame le ſupplia d'attendre au moins qu'elle l'eût inſtruit de ſa famille. Il apprit alors qu'elle était ſœur d'un grand Mandarin, qui ne manquerait pas d'enrichir ſon beau-frère, dès qu'il le connaîtrait. Là-deſſus, il referma ſon ſac, & il eut une excellente femme, qui lui procura toutes les richeſſes qu'elle lui avait fait eſpérer du côté de ſon frère.

Ne pourrait-on pas établir une pareille foire en Angleterre? Je ſuppoſe que

toutes les femmes & filles qui ſont à marier dans Londres & dans Weſtminſter, ſont miſes dans des facs, avec l'étiquette du prix ſur chacun, & portées au marché public. Le premier ſac vendu eſt évalué cinq mille piéces. A ſon ouverture, on y trouve une brave ménagère, d'un air fort gracieux : l'acquéreur, charmé de ſes bonnes qualités, la paie auſſi-tôt avec le plus grand plaiſir du monde. Le ſecond ſac qu'on ouvre eſt taxé à cinq cents piéces, quoiqu'il renferme une beauté célèbre : on s'étonne de la voir réduite à un ſi bas prix : mais l'on expoſe qu'elle aurait valu dix mille piéces, & que ce grand rabais vient de ce qu'elle eſt grondeuſe, impitoyable. On trouverait enſuite quelque jolie demoiſelle, modeſte & diſcrette, qui ſerait la fleur de tout le marché ; & peut-être découvrirait-on une demi-douzaine de jeunes folâtres, empaquetées enſemble dans le même ſac à cent livres ſterling chacune. La prude & la coquette ſeraient évaluées au même prix, quoique la première ſoit de meilleur débit.

Une telle foire ſerait d'une grande utilité pour les trois Royaumes. Il ſerait très-divertiſſant d'y voir des Dames de qualité devenir le lot des pécunieux

Ruſtres des bords de la Tamiſe ; & nos Seigneurs, décorés de l'Ordre de la Jarretiére, conduire par la main, en grande cérémonie, les filles de nos petits Marchands & de nos Fermiers. Il eſt pourtant à croire que nos Mylords endettés choiſiraient les plus riches partis, & diſputeraient entr'eux à qui emporterait la laide la mieux dotée ; & qu'au contraire, nos beautés les plus célébres ſeraient achetées par des héritiers extravagans, des joueurs ou des prodigues.

Fragment d'un Sermon sur les complimens,

Du fameux Docteur Tillotſon, Archevéque de Cantorbéry.

Entre une foule d'exemples, dit-il, qui ne prouvent que trop la corruption du ſiècle où nous vivons, le manque de ſincérité n'eſt pas un des moindres. La diſſimulation & les complimens ſont aujourd'hui ſi fort à la mode, que les paroles ne ſignifient preſque plus les penſées. En effet, ſi un homme ſuit les mouvemens de ſon cœur, s'il déclare au juſte ce qu'il penſe, & s'il ne

témoigne pas aux autres plus d'amitié qu'il ne doit, ou qu'il n'en reſſent, à peine évitera-t-il le blâme d'être mal élevé. Cette ancienne ſincérité anglaiſe, cette généreuſe candeur , cette bonne-foi naturelle, qui marque toujours une véritable grandeur d'ame, & qu'on voit toujours animée d'un courage intrépide, eſt preſque éteinte au milieu de nous. Il y a long-temps qu'on cherche à nous familiariſer avec les modes étrangères, & qu'on veut nous aſſujettir à l'imitation ſervile de celles de nos voiſins, qui ne ſont pas les meilleures; & de quelques-unes de leurs plus méchantes qualités. Le ſtyle de la converſation eſt ſi enflé par de vains complimens, & ſi gorgé, pour ainſi dire, d'aſſurances de reſpect & d'amitié, qu'un homme qui reviendrait au monde, après en être ſorti depuis un ou deux ſiècles, aurait beſoin d'un Dictionnaire pour entendre ſa propre langue, & ſçavoir la juſte valeur des phraſes à la mode. Que dis-je? il aurait de la peine à croire que toutes ces proteſtations ſolemnelles du plus parfait dévouement que l'on ſe puiſſe imaginer, fuſſent à un ſi vil prix dans le cours ordinaire du monde; & lorſqu'il en ſerait inſtruit, il lui faudrait bien du temps pour y accoutumer ſa

conſcience, les adopter d'un air ſérieux & payer les autres de la même monnoye.

J'avoue qu'on aurait de la peine à décider, s'il eſt plus digne de notre mépris que de notre compaſſion, d'entendre les aſſurances de reſpect & d'une fidélité inviolable que les hommes ſe donnent les uns aux autres, preſque ſans aucun ſujet, quelle eſtime & quel zèle ils témoignent à un homme qu'ils n'avaient peut-être jamais vû; avec quel parfait attachement ils ſe dévouent tout d'un coup à ſon ſervice, & prennent à cœur ſes intérêts, ſans la moindre raiſon; quelles obligations infinies ils proteſtent lui avoir, ſans qu'ils en ayent reçu aucun bienfait; de quelle manière vive ils s'intéreſſent à tout ce qui le regarde, & s'affligent même de ſon état, ſans la moindre cauſe. Je ſçais bien que, pour juſtifier le vuide & le faible de cette coutume, on dit qu'il n'y a point de mal ni de tromperies dans les complimens, puiſqu'ils ſont de la nature de l'argent monnoyer, qui vaut ce qu'on veut le faire valoir, & que les hommes s'entendent les uns les autres là-deſſus. Cet échappatoire ſerait paſſable, ſi les complimens valaient quelque choſe, mais lorſqu'on vient à les mettre

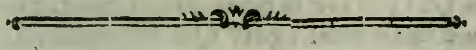
en ligne de compte, ce ne ſont que des zéros en chiffre. Quoi qu'il en ſoit, nous avons toujours lieu de nous plaindre de ce que la franchiſe & la ſincérité ne ſont plus à la mode, & de ce que notre diſcours n'aboutit qu'au menſonge ; de ce que la converſation de la plûpart des hommes n'eſt qu'un commerce où chacun diſſimule ſes véritables ſentimens ; en ſorte qu'un honnête homme, qui voit le peu de ſincérité qui règne dans le monde, ne peut qu'être ſoû de la vie.

Si l'apparence, ajoûte le Docteur, d'une certaine choſe peut ſervir à quelque bonne fin, je ſuis perſuadé que la réalité vaut mieux. En effet, pourquoi eſt-ce qu'un homme diſſimule, ou qu'il veut paraître ce qu'il n'eſt pas, ſi ce n'eſt parce qu'il a une idée avantageuſe de la vertu dont il prétend ſe couvrir? D'ailleurs, déguiſer ou diſſimuler, c'eſt revétir les apparences de quelques bonnes qualités réelles. Mais le plus ſûr moyen d'être orné d'un talent, c'eſt de le poſſéder en effet. Ajoûtez à ceci, qu'il eſt ſouvent auſſi difficile de maintenir une fauſſe prétention, que d'acquérir le droit légitime ; qu'il y aura dix contre un à parier qu'on découvrira l'artifice, & qu'alors toutes les peines qu'on

qu'on a prises pour bien cacher son jeu, deviennent inutiles.

Quelque commodité qu'on trouve dans le mensonge & la dissimulation, elle passe bientôt: mais l'incommodité qui en résulte est de longue durée, parce qu'un menteur ou un dissimulé est toujours suspect, qu'on ne le croit pas lorsqu'il dit la vérité, & qu'on se défie de lui lors même qu'il agit de bonne-foi. En un mot, tout homme qui n'est plus reconnu pour intègre, a les pieds & les poings liés, il est perdu sans ressource, & il n'y a rien qui puisse le rétablir: la vérité & le mensonge ne lui sont plus d'aucun usage.

La dissimulation, disait le Marquis d'Hallifax, est un joyau de la Couronne.



L'Homme de Ross.

Ross est un petit bourg de la Province d'Héreford, situé sur la Wye, rivière qui se jette dans la Saverne: il a donné naissance à Jean Kyrle, moins connu sous son nom véritable, que sous la dénomination de *l'Homme de Ross.*

Ce respectable Citoyen, mort pres-

que ignoré en 1724, âgé de quatre-vingt-dix ans, n'avait que cinq cents guinées de revenu, qu'il a conſtamment employé, pendant ſa longue carrière, à ſoulager les malheureux. Sa modeſtie fut ſi grande, qu'il défendit qu'on gravât ſon nom ſur ſa tombe; & ſi l'immortel Pope n'avait chanté ſes vertus dans une de ſes épîtres morales, on ignorerait que cet ami de l'Humanité eût exiſté. Voici ce qu'en dit le Père de l'*Eſſai ſur l'Homme.*

» Pourquoi nos éloges ne ſeraient-ils » conſacrés qu'à des grands? Epriſe du » ſimple honnête homme, Muſe, élève » tes accens, & chante l'homme de » Roſs. La Wye ſe plaît à promener au » travers de ſes ſinuoſités l'écho de ſes » vertus, & la rapide Saverne en fait re- » tentir les applaudiſſemens avec bruit. » Qui couvre la cime de ces montagnes » d'épais feuillages? Qui fait couler des » ſources du rocher aride? Elles n'élè- » vent point aux Cieux d'inutiles co- » lonnes d'eau, ni ne ſe perdent point » avec magnificence par de ſuperbes » chûtes; mais elles roulent ſans art au » travers des plaines leurs eaux claires, » ſources de ſanté pour les malades, » de ſoulagement & de plaiſir pour les » bergers. Qui a fait paver le chemin

» qui traverse cette vallée, planter ces
» rangs d'arbres qui lui donnent de
» l'ombrage ? Qui a fait élever ces
» bancs pour le repos du voyageur ?
» Qui a fait construire ce rocher dont
» la pointe se perd dans les Cieux ?
» Tout, jusqu'à l'enfant qui ne fait
» encore que bégayer, répond que c'est
» l'homme de Ross. Jettez les yeux sur
» la place du marché couverte de pau-
» vres, l'homme de Ross leur y distri-
» bue le pain de la semaine. C'est lui
» qui fournit au soutien d'une maison
» de charité: on n'y découvre aucun
» faste; la simplicité & la propreté en
» font tout l'ornement. Voyez à la
» porte ce vieillard & l'indigent, le
» visage riant & l'ame contente. Les
» filles qu'il a dotées, les orphelins
» qu'il a mis en apprentissage, le com-
» blent de bénédictions, ainsi que le
» jeune homme qui laboure & que le
» vieillard qui se repose. Y a-t-il quel-
» qu'un de malade ? l'homme de Ross
» se hâte de le secourir, il en prend
» soin, prescrit ce qu'il faut faire, com-
» pose & donne les remèdes. Y a-t-il
» quelque démêlé ? que l'on passe seu-
» lement le seuil de sa porte; les Cours
» Judiciaires n'ont plus rien à faire, &
» toute contestation cesse. Les Empiri-

» ques, au désespoir, s'enfuient en le
» maudissant, & les vils Procureurs ne
» sont plus qu'une race inutile.

» O! qui ne s'écrie à ce récit, trois
» fois heureux l'homme à qui ses facul-
» tés permettent ce que tout le monde
» voudrait, mais ne sçaurait faire? De
» quelles sommes donc disposent ces
» mains généreuses? quelle mine sou-
» tient cette charité sans bornes? Sans
» dette, & toutes taxes payées, sans
» femme & sans enfans, cet homme
» possède cinq cents guinées de rente.
» Que la grandeur rougisse! que le faux
» éclat des Cours orgueilleuses dispa-
» raisse! Petits astres, dérobez-vous à la
» vue de vos rayons ternis.

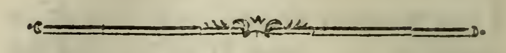
» Eh quoi! cet homme n'a aucun
» monument, point d'inscription! Sa
» famille, sa figure, son nom, sont
» presque inconnus! Celui qui bâtit
» un temple à Dieu, & non à la renom-
» mée, ne fera jamais graver son nom
» sur le marbre! Allez vous en instruire
» dans les registres de la vie & de la
» mort, où commence & finit l'histoire
» du riche & du pauvre. Il lui suffit
» que la vertu ait rempli l'espace de
» ces deux termes, & qu'il ait prouvé
» avoir été en répondant aux fins de
» l'existence. »

TRAIT SINGULIER D'AVARICE.

LE Chevalier Cuttler était fort riche & encore plus avare. Il voyageait assez ordinairement seul & à cheval, afin d'épargner. Lorsque le soir il arrivait à l'auberge, il prétextait toujours une incommodité, pour se dispenser de souper. Il ordonnait au valet d'écurie d'apporter dans sa chambre ses bottes remplies de paille, faisait bassiner son lit, & s'allait coucher. Sitôt que la servante s'était retirée, le Chevalier se relevait, & avec la paille de ses bottes & la chandelle qu'on lui avait laissée, il faisait un petit feu, sur lequel il faisait griller un hareng qu'il tirait de sa poche; il était muni d'un mauvais morceau de pain, & de la sorte, il se régalait à bon marché avec sa bouteille d'eau.

Le Chevalier Cuttler ne jouit pas jusqu'à la fin de sa vie des faux & méprisables plaisirs que peut procurer la sordide avarice: il vit ses fermiers lui faire banqueroute & ses maisons tomber en ruine, sans pouvoir en relever les murailles. Faute de se trouver en état de donner une dot à sa fille unique, elle passa en des mains étrangères;

& l'on prétend que peu avant sa mort, le besoin l'obligea de vendre ses cheveux pour deux guinées.



LE MONUMENT.

ENTRE le marché au bled & le pont de Londres, on voit une colonne, sans doute la plus haute de l'Europe, appellée *le Monument.* Cette colonne est ronde, cannelée, d'ordre dorique, d'une architecture très-hardie : sa hauteur est de 202 pieds du rez-de-chaussée ; elle en a quinze de diamètre. Le piedestal a quarante pieds de haut, & vingt-un en quarré. Il y a dedans un escalier en limaçon, avec une rampe de fer jusqu'au balcon, d'où l'on découvre la Ville & la campagne.

On commença à élever cette colonne en 1671, & on la finit en 1677, pour conserver la mémoire d'un horrible incendie arrivé à Londres le 2 Septembre 1666. On a osé graver sur une des bases de ce monument, une insigne calomnie que voici : « Cette colonne » fut élevée pour perpétuer la mémoire » de l'horrible incendie de l'ancienne » cité, causé par la méchanceté & la

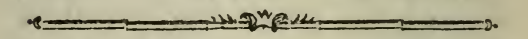
» trahiſon des Papiſtes, dans le deſſein
» d'aſſurer le ſuccès de leur conſpira-
» tion, pour la deſtruction de la Reli-
» gion proteſtante, & de l'ancienne li-
» berté d'Angleterre, & pour l'intro-
» duction du papiſme & de la ſervi-
» tude. » Cette inſcription avait été effacée par ordre de Jacques II: mais elle a été remiſe ſous Guillaume III.

Ce n'eſt pas ſeulement l'illuſtre Pope qui donne le démenti à cette colonne; Burnet même aſſure, dans ſon Hiſtoire d'Angleterre, que la cauſe de cet incendie eſt abſolument inconnue & incertaine, & que le papiſme n'aurait pu rien gagner par ce crime affreux. Les Catholiques ont été auſſi peu coupables de cet incendie de Londres, que les premiers Chrétiens le furent de celui de Rome ſous Néron; ainſi cette inſcription eſt un monument du fameux incendie & de la mauvaiſe foi des Anglicans.

On croit communément que le feu prit chez un Boulanger par l'irruption de ſon four allumé, ce qui avait, en un inſtant, enflammé toute la maiſon, & avait communiqué ce feu aux maiſons voiſines & à toute la Ville, avec d'autant plus d'activité, que lorſque l'incendie commença, il s'éleva un vent du Nord,

qui souffla trois jours avec une extrême violence.

Les flammes détruisirent 89 Eglises, les portes de la Ville, la Maison de Ville, plusieurs Hôpitaux, Ecoles, Bibliothèques, grand nombre de beaux Edifices, 400 rues, plus de 23200 maisons. Des 26 quartiers de la Ville, 15 furent entièrement ruinés, & 8 considérablement endommagés.



LE SOLEIL NE SE MONTRE PAS TOUJOURS A LONDRES.

LE Ciel de Londres est souvent caché par d'épais brouillards, & l'on y voit rarement le soleil. C'est à cette occasion qu'un Ambassadeur d'Espagne, qui avait passé six mois à Londres sans voir le Soleil, dit aux Seigneurs qui venaient lui souhaiter un heureux voyage : « Je » vous prie, Mylords, d'assurer le Roi » votre Maître de mes très-humbles » respects, & de saluer le Soleil de ma » part, quand vous le reverrez. »



ANECDOTE SUR LA MORT DU POETE DRYDEN.

DRYDEN mourut le premier Mai 1701. Dès le lendemain le Docteur Spratt, alors Evêque de Rochefter & Doyen de Weftminfter, envoya offrir gratuitement à fa veuve, Lady Elifabeth Howard, le terrein de fon Eglife, (objet de quarante livres fterling) avec remife de tous les autres droits de l'Abbaye. C'eft un Evêque Anglican, un fçavant éclairé, un Théologien, un Prélat exemplaire & de bonnes mœurs, qui s'empreffe d'affurer la fépulture la plus honorable à un Poëte dramatique, fouvent licencieux, & qui pis eft, mort catholique; & ce qu'il y a de plus admirable, c'eft que cette action reçoit l'approbation générale de tout le Clergé d'Angleterre. A Londres l'amour des Arts, de la Patrie & de l'Humanité, rapproche, réunit les talens, les états, & jufqu'aux fectes les plus oppofées.

Un autre fait auffi remarquable, c'eft que Dryden était Tory, & que c'eft Mylord Hallifax, Wiggh déclaré, l'ennemi de notre Poëte, qui fait prier,

le même jour de ſa mort, ſa femme & ſon fils d'agréer qu'il faſſe la dépenſe de ſes funérailles, & qui enſuite emploie cinq cens livres ſterling pour lui ériger un monument dans l'Egliſe de Weſtminſter.

Ces offres furent acceptées, & chacun de ſon côté ſe mit en devoir de les remplir. Le convoi était aſſemblé, le corps mis en parade dans un cercueil couvert de velours noir : dix-huit carroſſes de deuil doivent l'accompagner, la marche va commencer, un incident imprévu l'arrête.

Le Lord Jefferies, fils du Chancelier de ce nom, ſous Jacques II, paſſait dans ce moment avec quelques compagnons de débauche ; ils ſortaient de la taverne. Le chef de cette bacchanale demande le nom du mort, on le lui dit : « Eh quoi ! s'écrie-t-il auſſi-tôt, ſouf-
» frirons-nous que Dryden, l'honneur
» & l'ornement de la Nation, ſoit en-
» terré comme un ſimple particulier ?
» Non, Meſſieurs, venez tous : & ſi
» vous avez aimé ce grand Poëte, ſi
» vous honorez ſa mémoire, joignez-
» vous à moi pour obtenir de Mylady
» qu'elle me laiſſe le ſoin de la pompe
» funèbre, j'entends qu'elle ſoit un peu
» plus décente, & je ne prétends pas

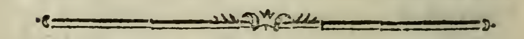
» dépenſer moins de mille livres ſter-
» ling pour le mauſolée ».

Toute la troupe bacchique applaudit au diſcours du Lord Jefferies, & le ſuit juſqu'à la chambre de la veuve. Il lui préſente ſa requête, elle la refuſe, fort étonnée de voir autour d'elle cette joyeuſe compagnie. L'Orateur ſe jette à genoux au pied de ſon lit, il jure de ne ſe point relever, qu'il n'ait obtenu ſa demande. Mylady, effrayée, s'évanouit, & le Lord ſe lève & croit avoir ſon aveu pour ſuſpendre la cérémonie funèbre. Il deſcend dans la rue, arrête le convoi, fait enlever le corps, & le fait tranſporter chez un de ces gens qui ſe charge à fort-fait de la dépenſe des enterremens, pour y reſter juſqu'à nouvel ordre.

Cependant l'Abbaye était illuminée, la muſique prête à exécuter un motet, & l'Evêque attendait à la tête de ſon Clergé. Il apprit avec indignation ce qui venait de ſe paſſer, & Mylord Hallifax n'en fut pas moins courroucé.

Trois jours ſe paſſèrent ſans qu'on eût de nouvelles du Lord Jefferies. L'Entrepreneur des convois ſe rend chez lui, & pour toute réponſe on lui conſeille de ne plus obéïr aux ordres de gens ivres. Le Lord ajoûte, qu'il ne ſe ſouvient

pas d'un mot de tout cela, & qu'on peut faire du mort tout ce qu'on jugera à propos. Cet homme, fort embarrassé, s'adresse à la famille de Dryden, & menace de renvoyer le corps & de le laisser à la porte. Le fils de notre Poëte demande un jour de répit; il écrit au Lord Jefferies, & en reçoit la même réponse : il fait même démarche auprès de l'Evêque & de Mylord Hallifax, rien ne réussit. Dans cette extrémité, la Faculté de Médecine, dont la coutume n'est pas de se charger des enterremens, vint au secours du mort. Le Docteur Garth envoya chercher le corps, & le fit transporter au collége des Médecins. Il ouvrit une souscription, & donna généreusement l'exemple, qui fut suivi. L'enterrement se fit avec pompe, & le corps fut déposé dans l'Abbaye de Westminster.

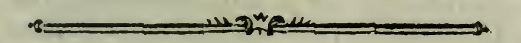


PLAISANTERIE ONÉREUSE A UN PLAIDEUR.

En général, la contenance des Avocats anglais est souvent embarrassée, lorsqu'ils plaident une cause. Les uns prononcent leurs discours, ayant con-

ſtamment les mains dans leurs poches, d'autres ne ceſſent de tourner leur chapeau; enfin, il s'en trouve très-peu qui aient le geſte libre & aiſé.

Un fameux Avocat de Weſtminſter ne plaidait jamais ſans avoir un bout de ficelle à la main, qu'il devidait autour du pouce, ou de quelqu'autre de ſes doigts, tout le temps que ſon plaidoyer durait: les ſpectateurs ne manquaient pas de dire que c'était le fil de ſon diſcours, parce qu'il ne pouvait lâcher un mot, ſi le bout de la ficelle venait à lui manquer. Une de ſes Parties, plus badine que ſenſée, s'aviſa un jour de lui eſcamoter ſa ficelle au milieu de ſon Plaidoyer: mais il aurait mieux fait de n'y pas toucher, puiſque ce badinage lui fit perdre ſa cauſe.



EXPÉDIENT POUR SOULAGER UN BON NOMBRE DE MALHEUREUX.

SI nous nous partagions tous en différentes claſſes, dont chacune s'appliquât à quelqu'acte de généroſité en particulier, ce ſerait le vrai moyen de fortifier les nœuds de la ſociété civile & d'encourager la vertu. Puiſque la recherche

des mêmes plaiſirs eſt le fondement ordinaire du commerce & de la familiarité que les hommes ont entr'eux, il ſemble que les mêmes diſgraces devraient produire à-peu-près le même effet. Si les Nobles qui ont eu le malheur de perdre la vue; ſi les gens riches que la goutte eſtropie, pour avoir vécu dans l'aiſance, l'abondance & la luxure, voulaient ſecourir les aveugles indigens, & ce petit nombre de pauvres qui ſont attaqués de la goutte, ſans que la débauche y ait aucune part ; ou ceux qu'une vie laborieuſe, qu'unmalheureux coup, qu'une chûte, ou quelques autres accidens de la vieilleſſe ont rendu impotens: ſi, dis-je, de tels goutteux voulaient fournir aux beſoins de ceux qui ſe trouvent réduits au même état, le ſentiment d'une pareille conduite, ferait le remède le plus efficace qu'ils puſſent prendre pour calmer les vives douleurs qu'ils eſſuient dans les attaques d'un mal ſi cruel.

Il n'y a pas long-temps qu'un Seigneur anglais ayant recouvré la vue, réſolut d'entretenir trois pauvres aveugles pendant ſa vie. Cette bonne œuvre ayant été ſçue, fit naître l'idée à un patriote de propoſer à l'impotente Nobleſſe d'imiter cet exemple, ſuivant les diffé-

rentes maladies dont elle se voyait affligée ; & qu'en conséquence, il fût permis à chaque pauvre *individu*, accablé de misère & des mêmes maux, de tirer sur le riche malade un billet conçu à-peu-près dans ces termes.

MONSIEUR RICHARD,

« Vous avez la goutte & la pierre, » avec soixante mille livres sterling de » capital. J'ai la pierre & la goutte, » mais pas un sou en poche : je prierai » Dieu pour vous, s'il vous plaît de » donner au porteur la somme de vingt » shelings, & vous obligerez, &c. »

LORSQU'IL EST QUESTION DE RÉCOMPENSES, IL Y A QUELQUES RAISONS POUR DEMANDER, ET BEAUCOUP POUR REFUSER.

ECOUTEZ les Citoyens : pendant les troubles de l'Etat, rien ne se fait que par la malice du parti contraire. Une mauvaise cause n'aurait pas été perdue, si un tel Juge n'avait pas été sur le tribunal : un jeune débauché n'aurait pas eu le malheur d'être déshérité, s'il ne

s'était enivré tous les jours avec des Miniſtres d'Etat dépouillés de leurs charges.

Un jour un Tory, après avoir été condamné à une amende dans une Cour de Juſtice, pour une fredaine qui méritait le pilori, prétendit à cette occaſion une place de *Juge de paix*, lorſque ſes amis furent en crédit.

Un Wiggh, pourſuivi en Juſtice pour crime de rapt, oſa dire à ſes amis: « Vous voyez à quoi l'on eſt expoſé, » pour être fidèle à ſes principes. »

Après le rétabliſſement de Charles II, les Miniſtres furent inondés de placets, dans leſquels chacun motivait ſes prétentions à quelque récompenſe.

Un homme fort riche, ſur ce qu'il avait fait rôtir un bœuf entier, & diſtribuer une barrique de vin le jour de l'anniverſaire de la naiſſance du Roi Charles, priait Sa Majeſté de vouloir lui donner un emploi, tel qu'elle jugerait lui convenir en ſa grande ſageſſe.

Un autre demandait à être nommé gouverneur du Prince Henri, parce qu'il avait eu le courage de boire à ſa ſanté dans les temps les plus fâcheux.

Un troiſième aſpirait à une commiſ-

ſion

ſion de Colonel, ſur ce que dans un Boulingrin public, il avait maudit Olivier Cromwell, la veille de ſa mort.

Mais le plus groteſque de tous les placets préſentés dans ce tems, eſt celui de *B. B.* Ecuyer, qui ſuppliait le Roi de l'honorer du titre de Chevalier, pour avoir planté des cornes au Chevalier *T. W.* fameux entre les *têtes rondes* *.

Un autre avait laiſſé croître ſa barbe depuis le martyre de Charles I, juſqu'au rétabliſſement de Charles II, & demandait qu'on eût égard à cette longue pénitence, & qu'on le fît membre du conſeil privé.

Un certain Quidam avait porté avec beaucoup de diligence une lettre d'un Seigneur à un autre Seigneur, où, ainſi qu'il parut dans la ſuite, on prenait des meſures pour le rétabliſſement de la Famille royale. Il crut de bonne-foi que ſa promptitude avait ſeule produit cette heureuſe révolution; & en conſéquence de cette idée, il ſupplia très-humblement Sa Majeſté de lui accor-

* C'eſt l'épithète que les Royaliſtes, du temps de la guerre civile & de Cromwell, donnaient aux Parlementaires, Preſbytériens, Puritains, &c.

der la place de Maître général des poſtes.

Un Gentilhomme connu, & plus fanfaron que brave, demanda d'être fait Capitaine aux Gardes, parce que, à tous riſques, pendant dix années de ſuite, il avait porté ſon chapeau avec le retrouſſi loyal & cavalier, marque diſtinctive qui annonçait à tous les yeux qu'il tenait le parti du trône.

Terminons cet article par un placet aſſez curieux.

E. H. ECUYER, remontre en toute humilité ;

» Que le Colonel *G. H.* oncle du » frère du père du Suppliant, perdit le » troiſième doigt de ſa main gauche à » la bataille de *Egde-hill* :

» Que le Suppliant, malgré ſon peu » de bien, en qualité de frère cadet, » a toujours exercé l'hoſpitalité, & » que tous les Dimanches de l'année » il a bu dix ou douze raſades à la con» fuſion des *têtes rondes*, comme plu» ſieurs Gentilshommes dignes de foi, » dont les noms ſe trouvent écrits ci» deſſous, ſont prêts à le témoigner :

» Que votredit Suppliant a été cinq » fois empriſonné en cinq Comtés dif» férens, pour avoir été le chef de » cinq différentes ſéditions, où ſon zèle

» pour les intérêts de la famille Royale
» l'avait entraîné, pendant que les plus
» riches n'avaient pas le courage de
» faire le moindre soulèvement :
» Que ledit *E. H.* a soutenu six duels,
» & vingt-quatre défis à coups de
» poings, pour la défense du droit de
» Votre Majesté ; & qu'à l'occasion du
» feu de joie qui se fit à *Startfort-sur-*
» *l'Avon*, il y reçut un tel coup sur la
» tête, qu'il ne s'est pas trop bien porté
» depuis ce jour :
» Qu'il est si éloigné d'avoir établi
» sa fortune dans ces derniers temps
» maudits, qu'il ne doute pas, & qu'il
» a de bonnes raisons pour croire que,
» s'il avait joui d'un bien considé-
» rable, on n'aurait pas manqué de le
» piller & de mettre sa personne en
» séquestre.
C'est pourquoi, eu égard à ses mérites
» & à ses souffrances, il supplie très-
» humblement, qu'il puisse obtenir la
» place de Receveur des Taxes, ou de
» la Douane, ou de Greffier d'un Juge
» à paix, ou de Sous-gouverneur de
» quelque Province, ou bien tout
» autre emploi dont il sera jugé ca-
» pable.
» Et ledit Suppliant priera toujours
» Dieu, &c. »

Lettre d'un Ambassadeur du Roi de Bantam,

Pour lui rendre compte de son arrivée en Angleterre.

(Cette Lettre a été écrite vers le règne de Charles II.)

Mon Maitre,

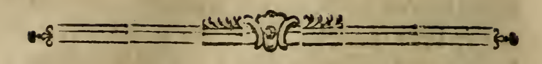
« Les gens avec lesquels je suis ont » leur langue plus éloignée de leur » cœur, que Londres n'est de Bantam, » & tu sçais que les habitans d'une de ces » places ignorent ce qui se fait dans » l'autre. Ils t'appellent, toi & tes su- » jets, des Barbares, parce que nous » parlons comme nous pensons ; & ils » se traitent eux-mêmes de Peuples » civilisés, parce qu'ils disent toute au- » tre chose que ce qu'ils pensent. Ils » donnent le titre de grossièreté à la » franchise, & de politesse au menson- » ge. Dès que j'eus débarqué en ce Pays, » un Anglais, qui me fut envoyé de » la part du Monarque de l'Isle pour me » recevoir, me dit, *qu'il était bien fâ-* » *ché de la tempête survenue avant mon*

» *arrivée*. J'eus quelque chagrin de voir » qu'il s'affligeait à mon occasion ; mais » en moins d'un quart-d'heure il se » mit à sourire, & il me parut aussi gai, » que s'il eût été insensible à mon mal- » heur. Un autre, qui vint avec lui, me » fit dire par mon Interprète, *qu'il* » *aurait une joie extrême de me rendre* » *quelque service, & qu'il m'offrait tout* » *ce qui était en son pouvoir*. Là-dessus » je le priai de se charger d'un de mes » porte-manteaux ; mais, au lieu de » me servir comme il me l'avait pro- » mis, il en sourit, & ordonna à un » autre de prendre le paquet. Je logeai » les sept & huit premiers jours chez » un hôte, qui me dit *de regarder sa* » *maison comme la mienne, & d'en user* » *de même que si j'étais chez moi*. En » conséquence de cette permission, » j'entrepris dès le lendemain d'abattre » une des murailles, pour respirer en » plus grand air, & d'empaqueter quel- » ques-uns des meubles, pour t'en faire » présent ; mais cet insigne maraud ne » me vit pas plutôt occupé à cet ou- » vrage, qu'il m'envoya dire de le » discontinuer, & qu'il ne prétendait » point qu'on fît de pareils désordres » chez lui. Peu de temps après, un » certain homme, pour qui j'avais de-

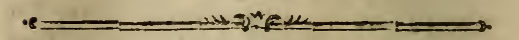
» mandé quelque faveur de celui qu'on
» appelle ici le grand Tréforier, qui
» eft le principal Officier de la Couron-
» ne, me dit qu'il m'avait des obliga-
» tions infinies, & qu'il s'en fouvien-
» drait *éternellement*. Surpris d'une gra-
» titude fi exceffive, je ne pus m'em-
» pêcher de dire : Quel fervice y a-t-il
» qu'un homme puiffe rendre à un au-
» tre, pour l'obliger dans toute l'éter-
» nité ? Quoi qu'il en foit, je lui de-
» mandai pour toute récompenfe, qu'il
» voulût me prêter fa fille ainée pen-
» dant mon féjour en ce pays ; mais je
» trouvai bientôt qu'il était auffi perfide
» que le refte de fes compatriotes.

» La première fois que je me rendis
» à la Cour, peu s'en fallut qu'un des
» grands Seigneurs ne me fît perdre
» contenance, fur ce qu'il me demanda
» *mille pardons*, pour m'avoir marché
» fur le pied par mégarde. Ils appellent
» ces fortes de menfonges, un compli-
» ment ; &, lorfqu'ils veulent être
» civils à l'égard d'une perfonne diftin-
» guée, ils difent des fauffetés, pour
» lefquelles tu ordonnerais qu'un de
» tes Miniftres reçût cent coups de bâ-
» ton fur la plante des pieds. Je ne fçais
» de quelle manière je pourrai négocier
» la moindre chofe avec ces gens,

» puiſqu'on ne ſçaurait preſque compter » ſur leur parole. Lorſque je vais ren- » dre viſite au Scribe du Roi, on me » dit d'ordinaire qu'il n'eſt pas au logis, » quoiqu'il n'y ait qu'un moment que » je l'y aie vu entrer moi-même. Tu » croirais, à les entendre, qu'ils ſont » tous Médecins; car la première queſ- » tion qu'ils me font toujours, eſt de » me demander, *comment je me porte?* » D'ailleurs, ils me le demandent plus » de cent fois par jour. Ce n'eſt pas tout; » ils ne s'informent pas ſeulement de ma » ſanté, mais ils me la ſouhaitent bonne » d'une manière plus ſolemnelle, avec » une raſade à la main, lorſque je ſuis » à table avec eux : quoique d'un autre » côté ils voudraient m'engager à boire » de leurs liqueurs, juſqu'à me rendre » malade, comme j'en ai fait l'expé- » rience. Ils boivent ſouvent auſſi à ta » ſanté en grande cérémonie; mais je » dois plutôt l'attendre de ta bonne » conſtitution, que de la ſincérité de leurs » vœux. Puiſſe ton eſclave échapper ſain » & ſauf de cette race d'hypocrites, & » vivre aſſez long-temps pour ſe proſter- » ner encore une fois à tes pieds dans la » Cité royale de Bantam! »



VINGT-NEUVIEME NUIT.



CONSPIRATION DES PRESBYTÉRIENS, CONTRE JACQUES VI, ROI D'ECOSSE.

QUELQUE soin que se soient donné les Presbytériens pour effacer les traces de cette odieuse conspiration, elle n'en est pas moins réelle ; & tout ce qu'on a opposé pour en diminuer les preuves, ne sert au contraire qu'à leur fournir de nouvelles forces. Gowry, chef de ce complot inique, était un zélé Presbytérien, & sa secte n'a rien négligé pour jetter des doutes sur la réalité de son entreprise : cependant, ces fanatiques refusèrent d'obéir, ou mirent beaucoup de délai à suivre les ordres qu'ils reçurent, pour rendre grace à Dieu de la conservation du Roi. Ils insinuèrent que ce Prince avait faussement supposé ce crime, pour s'emparer des biens de la puissante maison de Gowry. Afin de constater la vérité de la conspiration, il ne faut qu'en rapporter les circonstances singulières & frappantes, qui n'ont

jamais été contredites par les Auteurs contemporains.

Le cinq Août, entre six & sept heures du matin, le Roi Jacques étant prêt de monter à cheval pour aller chasser dans son Parc de Falkland, M. Alexandre Ruthwen, second frère de Jean Comte de Gowry, ayant abordé le Roi avec une profonde salutation, prit sa Majesté à part, & lui parla ainsi les yeux baissés:

» Sire, m'étant arrivé, hier au soir,
» de me promener dans un lieu solitaire
» hors des murs de Saint-Johnston, j'ap-
» perçus un petit homme, dont le visage
» était couvert par son manteau. Je lui
» demandai ce qu'il faisait là; & voyant
» que ma question le surprenait, & qu'il
» biaisait dans sa réponse, ma curiosité
» se tourna en soupçon. Ayant de plus
» remarqué qu'il tenait quelque chose
» sous son habit, je voulus sçavoir ce
» que c'était, & je découvris un grand
» vase rempli d'or monnoyé. Sur cela
» je conduisis mon homme à la ville,
» je le mis, ainsi que le trésor, en lieu
» de sûreté : je suis parti ce matin à
» quatre heures pour en informer, selon
» mon devoir, votre Majesté, afin qu'elle
» en puisse disposer avant que personne
» ne sache la moindre chose ; car mon

» frère le Comte ignore entièrement
» le fait. »

Le Roi, après avoir remercié Ruthwen de ſa bonne volonté, lui répondit qu'il ne lui convenait en aucune ſorte de ſe mêler de cette affaire, les tréſors & les biens d'un ſujet libre n'appartenant au Souverain, que dans le cas où ils ſont cachés dans la terre. « Il eſt vrai, Sire, » repliqua Ruthwen, mais cet homme a » avoué qu'il voulait cacher cet argent : » d'ailleurs, je n'ai pas eu le temps » d'entrer dans de plus grands détails » avec lui. » Le Roi inſiſta ſur ce qu'il y avait une grande différence entre l'intention & le fait. Ruthwen répondit que ſa Majeſté était trop ſcrupuleuſe, d'autant plus que d'autres Seigneurs, & nommément le Comte de Gowry, s'empareraient du tréſor, & feraient peut-être par-là en état de nuire à ſa Majeſté. Le Roi venant à ſoupçonner que ce pouvait être de l'argent de l'étranger, que les Jéſuites avaient envoyé en Angleterre pour y exciter de nouveaux troubles, demanda à Ruthwen quelle eſpéce de monnoie c'était, & quelle ſorte d'homme en était le porteur. Ruthwen répondit : « Qu'il avait eu peu de temps » pour examiner ces monnoies, mais » qu'elles lui paraiſſaient étrangères ;

» que, quant à l'homme, il paraiſſait » au langage & aux manières avoir tout » l'air d'un Ecoſſais : que cependant, il » ne ſe ſouvenait pas de l'avoir vu ni » rencontré nulle part. » Une telle réponſe ne pouvait que fortifier les ſoupçons du Roi. Il réſolut d'envoyer un de ſes Officiers avec Ruthwen, & de le charger de ſa part, d'ordonner au Prévôt & aux gens de Juſtice de Saint-Johnſton, de recevoir le tréſor, d'interroger l'homme, & de retenir l'un & l'autre juſqu'à nouvel ordre. Sur quoi Ruthwen proteſta avec chaleur, que, « Si ſon » frère, ou les gens de Juſtice de Johnſ- » ton, venaient à prendre connaiſſance » de cette affaire, ſa Majeſté ne retire- » rait pas beaucoup de cet argent ; & il » ajoûta avec ferment : Mon attache- » ment pour votre Majeſté me fait » préférer ſes intérêts à ceux de mon » frère, & aux miens propres ; c'eſt » pourquoi je ne demande pour le pré- » ſent d'autre grace, ſi ce n'eſt que » votre Majeſté veuille bien prendre » la peine de venir juſqu'à Saint-John- » ſton, & de voir le tréſor. Vous me » récompenſerez enſuite comme vous » le jugerez à propos. »

Le Roi, étonné de la ſingularité de l'événement, & frappé de la ſtupidité

de celui qu'on disait avoir trouvé le trésor, voyant d'un autre côté ses domestiques à cheval prêts à le suivre, la journée belle, & beaucoup d'espérance d'une bonne chasse, dit à Ruthwen qu'il ne pouvait différer plus longtemps son départ pour la chasse ; mais qu'aussitôt qu'elle serait finie, il lui donnerait une réponse décisive : & en disant cela, il partit en effet.

Ruthwen, à qui tant de délai déplaisait, cria de loin au Roi : « Votre Ma» jesté ne trouvera pas toujours un gi» bier tel que je le lui offre. J'ai de » plus à craindre pendant ce retard que » mon prisonnier ne s'échappe ou ne crie, » & n'évente le secret de notre entre» prise. Si votre Majesté était venue tout » de suite avec moi, nous aurions pré» venu toute difficulté, d'autant mieux » que nous aurions pris le moment où » mon frère & tous les habitans de la » ville auraient été au sermon. » Pour toute réponse, le Roi monta à cheval & rejoignit ses chiens. Ruthwen était resté seul avec deux de ses domestiques ; il en dépêcha un vers son frère, pour l'avertir qu'il espérait amener le Roi chez lui, mais que ce ne serait pas avant trois heures ; & qu'à tout événement, on tînt le dîner prêt pour lui. Il recom-

manda à cet exprès de faire toute diligence, & de ne pas craindre de crever son cheval, s'il le fallait. Le Roi ne fut pas bien loin, sans s'occuper de ce que Ruthwen lui avait dit. Nisber, son Chirurgien, étant par hazard à côté de lui dans ce moment, le Roi le chargea d'aller chercher Ruthwen : ce dernier étant venu, le Roi, qui ignorait qu'il eût amené des domestiques avec lui, lui dit, qu'il était résolu d'aller à Perth aussi-tôt que la chasse serait finie. Après avoir donné cette espérance consolante à Ruthwen, il s'approcha des chiens, n'ayant que lui, & un nommé Hamilton de Grange, pour toute suite.

La chasse fut une des plus longues & des plus chaudes qu'on eût vues depuis longtemps ; elle dura depuis sept heures du matin, jusqu'à onze heures & demie. Ruthwen, qui était toujours à côté du Roi, le priait souvent tout bas de hâter la chasse, afin qu'ils pussent être plutôt à la ville. Le chevreuil ayant enfin été pris, le Roi descendit de cheval & en demanda un autre : mais, quoique le cheval que quittait le Roi fût excédé de fatigue, Ruthwen gagna sur lui de remonter le même ; de sorte que le Roi se contenta d'ordonner qu'on fit

ſuivre le cheval frais qu'on lui amenerait. Il partit, ſans même prendre ſon épée; & il dit à ſes courtiſans qu'il allait à Perth pour y conférer avec le Comte de Gowry, & qu'il reviendrait le ſoir.

La plûpart d'entr'eux, ſoupçonnant qu'il voulait aller arrêter lui-même le Maître d'Oliphante, qui avait excité tout nouvellement une ſédition à Angus, réſolurent de ſuivre leur Maître, & demandèrent pour eux des chevaux frais. Lorſque Ruthwen s'en apperçut, il pria inſtamment le Roi de défendre à ſa cour de le ſuivre, & ſur-tout au Duc & au Comte de Marr. Il ajoûta : « Que » ſi quelques Seigneurs accompagnaient » ſa Majeſté, il ne pouvait répondre » des ſuites; que d'ailleurs, trois ou » quatre domeſtiques étaient ſuffiſans. » Le Roi, à moitié en colère, répliqua qu'il pouvait compter ſur le Duc & ſur le Comte de Marr dans des affaires plus intéreſſantes que celles-là, & qu'il ne voyait abſolument point en quoi ils pouvaient, non plus que perſonne, nuire à ſon ſuccès.

Ceux des courtiſans qui n'avaient pu changer de chevaux, furent bien hors d'état de ſuivre leur Maître plus longtemps; ceux même qui en avaient de-

frais, ne purent le rejoindre qu'à quatre milles de Saint-Johnſton.

Dans cet intervalle, les dernières inſinuations de Ruthwen roulaient dans l'eſprit du Roi, & y produiſirent une foule de raiſonnemens contraires. Il craignait quelque piége ; mais, d'un autre côté, comment aurait-il pu ſe méfier de Ruthwen, qu'il connaiſſait ſi bien, & qui avait même dernièrement ſollicité pour être Gentilhomme de ſa Chambre ? Il aima mieux imaginer que le jeune Ruthwen avait été maltraité par ſon frère, & qu'étant ſuſceptible de reſſentiment, c'était-là ce qui cauſait l'altération viſible qu'on ne pouvait ſe diſpenſer de remarquer en lui.

De-là il prit occaſion de confier toute l'affaire à Lénox, & lui demanda s'il avait jamais vu Ruthwen auſſi troublé qu'il le paraiſſait dans ce moment. « A tout événement, ajoûta-t-il au Duc de Lenox, » je vous prie de m'accompagner dans » la maiſon où eſt l'homme en queſtion » & le tréſor. » Lénox ne trouva pas beaucoup de vraiſemblance à toute cette hiſtoire, & il aſſura le Roi qu'il n'avait jamais vu ſon beau-frère Ruthwen dans aucun déſordre qui pût le faire ſoupçonner de folie. Ruthwen voyant le Roi parler au Duc, & ſoupçonnant de quoi

il était queſtion, s'approcha du Roi : il le pria de ne découvrir l'affaire à perſonne, & de ne prendre aucun Seigneur ni domeſtique avec lui, lorſqu'il entrerait dans la maiſon où était le tréſor. Le Roi lui répondit en riant : « Je ne vaux rien pour découvrir les » tréſors ; ainſi il me faut quelqu'un » pour m'aſſiſter dans une pareille fonc» tion. Sur quoi Ruthwen répliqua. Ce» pendant, je ne permettrai à perſonne » de voir le tréſor avant votre Majeſté : » vous en ferez enſuite ce que vous ju» gerez à propos. »

Cette obſtination fit ſoupçonner au Roi quelque trahiſon. Il continua ſon chemin entre la confiance & la défiance ; & connaiſſant l'intégrité de ſon propre cœur, il fut preſque honteux de ſe voir dans le cas de ſoupçonner ſans avoir de fondement plus certain.

Quelque fatigués que fuſſent les chevaux du Roi & de Ruthwen, ce dernier preſſa le Prince d'avancer. Lorſque le Roi fut à deux milles de Perth, Ruthwen s'arrêta un moment & dépêcha ſon autre domeſtique à ſon frère, pour lui faire ſçavoir la prochaine arrivée du Roi. Quand on ne fut plus qu'à un mille, Ruthwen dit au Roi qu'il allait prendre les devans pour avertir le Comte.

Comte. Ruthwen trouva ſon frère à dîner ; & , quoique ce dernier eût été averti de tout par deux exprès, il prétendit l'ignorer. Quoi qu'il en ſoit, il ſe leva promptement de table ; & , ſuivi de quatre-vingt perſonnes, il alla au-devant du Roi qui n'en avait que quinze armées d'épées. On fut une heure à attendre le dîner, & le Comte fit ſes excuſes ſur la mauvaiſe chère qu'on allait faire, par rapport à l'arrivée imprévue de ſa Majeſté.

Le Roi, avant le dîner, demanda quand il faudrait viſiter l'homme & le tréſor ? Ruthwen lui répondit, que, comme tout était en ſûreté, il ſerait auſſi bon d'y aller après le dîner. Il pria en même temps le Roi de ne lui point parler bas, de peur que le Comte n'en conçût quelque défiance. Le Roi ayant conſenti à cette précaution, adreſſa tous ſes diſcours au Comte, dont il ne put tirer que des demi-mots & des phraſes coupées.

Pendant le dîner, le Comte, qui était au bout de la table, avait l'air penſif & embarraſſé ; il continua, comme il avait fait depuis l'arrivée du Roi, à parler bas derrière ſon épaule à la plûpart de ſes domeſtiques. Il ne fit d'ailleurs aucun compliment au Roi ; il ne cher-

cha en aucune façon à l'entretenir, & à lui tenir compagnie. De plus, quoique l'usage fût qu'après le premier service les Courtisans allassent dîner, on les laissa assister au dîner du Roi jusqu'à ce qu'il fût entièrement fini. Alors le Comte les conduisit dans une autre pièce pour dîner; mais il ne resta point avec eux, comme c'était la coutume; il revint à la table du Roi, où il porta le même air de réserve & le même silence. Le Roi le voyant revenir, marqua familièrement son étonnement de ce qu'il abandonnait ainsi ses conviés.

Le Roi étant prêt à se lever, toute sa Cour étant à dîner, Ruthwen, qui était derrière la chaise du Roi, lui dit à l'oreille: « que c'était-là le moment d'aller » vaquer à leur opération; mais qu'il » priait sa Majesté d'envoyer son frère » tenir compagnie à ses Courtisans pen- » dant ce temps. » Sur quoi le Roi demanda du vin, & dit plaisamment à Gowry; « Qu'il ne doutait pas qu'il ne » fût bien instruit des manières & des » usages des Nations étrangères; mais » que comme lui Monarque était Ecos- » sais, c'était à lui à apprendre au Comte » l'usage d'Ecosse; qu'en conséquence, » le Comte ayant oublié de boire avec » lui une rasade à sa santé, comme aussi

» d'aller tenir compagnie à ſes autres » conviés, & il allait boire lui-même » lui porter ſa bien-venue, & qu'il le » chargeait d'aller porter cette ſanté de » ſa part à ſes autres conviés ». Le Comte obéit à cet ordre, & le Roi s'étant levé de table, il pria Ruthwen de mener Thomas & Erskine dîner avec les autres : Ruthwen dit au Roi : « Qu'il » eût la bonté d'ordonner à une ou deux » perſonnes de venir avec lui, mais en » même temps qu'il défendît à ſes au» tres Courtiſans de le ſuivre. »

Ce fut ainſi que le Roi, ſuivi ſeulement de Ruthwen, paſſa par le ſallon où toute ſa Cour était à dîner; &, après avoir monté un eſcalier, traverſa trois ou quatre chambres dont Ruthwen fermait les portes après lui. Ce dernier prit alors un viſage plus riant, & dit ſouvent en marchant, *pour le coup, j'en réponds, nous tenons notre homme.* Enfin, ils arrivèrent à un petit cabinet, où le Roi vit un homme qui n'était point attaché, avec un poignard pendant à ſon ceinturon, & l'air aſſez abattu. Ruthwen ferma la porte du cabinet; & mettant ſon chapeau ſur ſa tête, il arracha le poignard de cet homme; il en tint la pointe ſur la poitrine du Roi, & marquant la plus grande réſolution, il jura

« que si Sa Majesté criait, ou tentait » d'ouvrir la fenêtre, il le lui plonge» rait dans le cœur. » Il lui dit encore ces mots : *Vous devez vous soumettre à vous voir traiter comme je le jugerai à propos, car je suis très-certain que votre conscience est chargée de la mort de mon père.* Le Roi fut allarmé, comme on peut le croire, d'un aussi soudain changement de langage & d'humeur. Il se troubla davantage, en considérant qu'il n'avait rien pour se défendre, n'ayant au monde que son cor-de-chasse qu'il n'avait pas eu le temps d'ôter, tandis que Ruthwen avait non-seulement l'épée au côté, mais encore un poignard à la main. A la vérité l'homme qui était dans le cabinet tremblait pendant tout ce tems-là, & avait plutôt l'air d'un condamné que de l'exécuteur d'une telle entreprise.

Ici le Prince commença à exposer en détail l'horreur du crime par lequel on verse le sang ; il assura Ruthwen que ce crime ne passerait pas sans être vengé, puisque le Tout-Puissant lui avait accordé des enfans & des sujets fidèles, & qu'au défaut de ceux-là, Dieu se chargerait plutôt de punir le meurtre d'un Souverain.

« A l'égard de votre père, continua-

» t-il, j'étais mineur lorſqu'il a péri.
» Ce n'a été qu'après le cours ordinaire
» des loix, & ma conſcience n'eſt nul-
» lement chargée ſur ce point. J'en ap-
» pelle à vous-même : quelle recon-
» naiſſance ne me doit pas votre Mai-
» ſon ? N'ai-je pas rétabli votre frère
» & vous dans vos titres & dans vos
» biens ? N'ai-je pas élevé trois de vos
» ſœurs ? N'eſt-ce pas les avoir nourries
» dans mon ſein, que de les avoir placées
» auprès de ma bien-aimée la Reine ?
» Conſidérez que je ſuis de la même
» religion que vous avez toujours pro-
» feſſée ? Reſſouvenez-vous de ce ſaint
» homme, M. Robert Rollock, dont
» vous avez été l'élève : a-t-il jamais
» pu vous donner les principes d'une
» cruauté ſi monſtrueuſe ? & ſon ame ne
» vous accuſera-t-elle pas juſqu'au der-
» nier jour ? Je vous promets enfin
» que, ſi vous me laiſſez aller, je ne
» révélerai jamais à perſonne ce que
» vous venez de faire, & que vous n'en
» ſerez jamais puni. »

L'éloquence du Monarque étourdit & frappa Ruthwen. Il ôta ſon chapeau, & jura que la vie du Roi ſerait en ſûreté, s'il voulait ne point faire de bruit & ne point appeller à ſon ſecours, juſqu'à ce qu'il eût été appeller le Comte

ſon frère. Le Roi lui demanda ce que lui ferait le Comte ! « Mylord vous le » dira lui-même, répondit Ruthwen. » En ouvrant la porte, il ordonne à l'homme en queſtion de garder le Roi juſqu'à ſon retour, ſous peine de la vie ; & il ajoûta : « Sire, ayez la bonté de » vous ſoumettre à être ſon Priſon- » nier. » En diſant ces mots il ſortit, & ferma la porte ſur lui. Quand le Roi fut ſeul avec cet homme, il lui demanda s'il voulait être ſon meurtrier : cet homme tremblant & interdit, aſſura qu'il avait été mis là par force *.

Tandis que le Roi était dans cette dangereuſe ſituation, les perſonnes de ſa ſuite avec qui le Comte de Gowry était, commençaient à ſe lever de table.

---

* Toutes les piéces originales d'où l'on a tiré cet événement, diſent que ce malheureux pria ſouvent Ruthwen de ne point faire du mal au Roi ; elles ajoûtent qu'en l'abſence du meurtrier, il ordonna ſeulement à cet homme d'ouvrir une fenêtre. On n'a pas cru devoir altérer cette relation de M. Maitland, Auteur de l'Hiſtoire d'Ecoſſe, dans la crainte de diminuer l'évidence de cet horrible complot, dont il détaille ainſi les particularités, & que cependant il paraît vouloir révoquer en doute. Les ſoins qu'il prend à chaque phraſe pour en affaiblir les preuves, leur donnent un nouveau poids.

En ce moment un des domeſtiques du Comte entra avec précipitation dans la ſalle, & dit à ſon maître que le Roi était déjà à cheval, & qu'il retournait vers Falkland. Le Comte l'ayant dit tout haut à ceux qui étaient là, ils ſe portèrent tous en foule à la porte de la maiſon. Mais l'un d'eux ayant demandé au Portier quand le Roi était parti, cet homme aſſura que le Roi n'était point encore ſorti : ſur quoi le Comte le regardant d'un œil furieux, le traita de menteur. S'adreſſant enſuite au Duc & au Comte de Marr, il leur dit qu'il ſçaurait bientôt ce qui en était, & en conſéquence il monta l'eſcalier. Son deſſein, pendant cet intervalle, était de parler à ſon frère.

Le Comte ne tarda point à rejoindre les Courtiſans, & les aſſura qu'il y avait long-temps que le Roi était ſorti par la porte de derrière, & que, s'ils ne faiſaient pas une très-grande diligence, ils ne le ratrapperaient pas : ſur quoi il demanda ſon cheval, & chacun fit de même. Graces à la Providence, ils paſſèrent ſous une des fenêtres du cabinet où était le Roi, préciſément au moment où Ruthwen, de retour, criait comme un déſeſpéré : *rien ne vous empêchera de mourir ;* & jurant

qu'il fallait le lier, il essaya de le faire. A ce mot de *lier*, le Roi dit qu'il était né libre & Monarque, & qu'il voulait mourir comme tel. Ruthwen voulut alors prendre son épée de la main droite; mais le Roi de la sienne saisit la main & l'épée de l'assassin, & de sa gauche le prit à la gorge, pendant que Ruthwen mettait ses doigts dans la bouche du Roi pour l'empêcher de crier. Ce fut dans cette posture que le Roi traîna Ruthwen jusqu'à la fenêtre qu'il avait fait ouvrir. Les Courtisans passaient heureusement avec le Comte de Gowry en ce moment. Ils entendirent le Roi qui avait soulevé sa tête & un de ses coudes, & qui criait: *ils m'assassinent, ils m'assassinent.* Le Duc & le Comte de Marr reconnurent la voix de leur Maître. Gowry feignit de ne la point reconnaître: sur cela Erskine & son frère, se jettèrent sur Gowry en l'appellant traître; mais les domestiques du Comte les séparèrent. Les autres Courtisans se pressèrent en foule pour entrer. Lénox & Marr firent leurs efforts pour s'introduire où Sa Majesté était entrée, tandis que Gowry & ses domestiques gagnèrent l'escalier dérobé dont ils avaient laissé la porte ouverte à tout événement.

De ſon côté le Roi avait pouſſé Ruthwen juſqu'à la porte du cabinet, que ce dernier avait négligé de fermer en entrant. Le Roi était devenu tellement maître de lui, qu'il tenait ſa tête ſous ſon bras, & qu'avec ſes genoux il aſſujettiſſait ſon corps. Dans cette poſture, non-ſeulement il le pouſſait avec violence vers l'eſcalier, mais encore il eſſayait de lui arracher ſon épée, pour la lui plonger dans le corps. L'autre homme, toujours rempli de frayeur, ſe tenait derrière le Prince, juſqu'à ce que Ramſay, un des Courtiſans, étant entré dans le cabinet, perça Ruthwen de deux coups de poignard, pendant que le Roi le tenait encore. Ce fut alors que l'homme s'échappa. A peine quelques autres Courtiſans étaient arrivés pour ſeconder le brave Ramſay, qu'on vit paraître Gowry, le caſque d'acier en tête & l'épée à la main, avec ſept domeſtiques. Le Roi voulait combattre & s'emparer de l'épée du perfide Ruthwen; mais les ſerviteurs de celui-ci le pouſſèrent de force dans le cabinet dont ils étaient ſortis, & en fermèrent la porte. Ils n'étaient que quatre contre huit, mais le combat ne fut pas long. Ramſay perça le cœur du Comte de Gowry, qui expira à l'inſtant, & ſes domeſti-

ques couverts de bleſſures, prirent la fuite. Pendant ce tems, Marr & Lénox de l'autre côté enfoncèrent la porte de la chambre, & le Roi, délivré de cet imminent péril, ſe jetta à genoux, & remercia la divine Providence, qui venait de lui ſauver la vie.

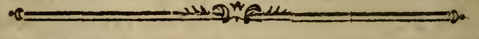
On prétend qu'en fouillant dans les poches du Comte de Gowry, pour tâcher d'y rencontrer quelques papiers qui puſſent fournir des lumières ſur la conſpiration, on trouva un petit paquet fermé de parchemin, rempli de caractères magiques. Il ſemble que le Comte y mettait toute ſa confiance, puiſqu'il le portait toujours ſur lui. Ce taliſman n'empêcha pas ſa mort: & l'on remarqua que, tant qu'il fut ſur lui, ſa bleſſure ne ſaigna pas: mais qu'auſſitôt qu'il lui fut ôté, le ſang en jaillit avec abondance.



HÉROISME REMARQUABLE.

On a vu en 1749 à Londres un exemple mémorable de courage, lorſqu'un corps de matelots commit les plus grands déſordres. Pour défendre un d'eux qui avait été moleſté, ils marcherent avec réſolution contre les aggreſſeurs, & en dépit des Loix & de la Juſtice, ils tentèrent de pouſſer la violence juſqu'au bout. On leur apprit qu'un corps de troupes réglées les attaquerait, & qu'ils feraient les victimes d'un combat inégal. Ils s'adreſſèrent alors à celui qu'ils avaient choiſi pour les commander. Il les encouragea par cette courte harangue : « Venez, mes camarades, ne » vous embarraſſez de rien ; s'ils vous » tuent tous, j'ai encore un renfort tout » frais à renvoyer contr'eux. » Ils applaudirent par un *houza* général, & dirent tous enſemble : « Dieu me damne, » Jacques, c'eſt aſſez. » Et ils coururent à la mort. Il eſt fâcheux que ce noble courage éclatât pour une mauvaiſe cauſe. Quel parti n'aurait-on pas tiré de ces braves matelots, ſi leur zèle avait été tourné au profit de la patrie ? Leur no-

ble mépris pour la vie dans ce qu'ils croyaient la bonne cauſe, leur ſatisfaction d'imaginer que leur projet de ſe venger ſerait ſuivi après leur mort, annoncent une grandeur d'ame qui les met au niveau des héros Grecs & des Romains : leur confiance dans leur Chef manifeſte des idées d'honneur dignes des Lacédémoniens aux Thermopyles.



Histoire de Jacques Johnson.

Cet homme, de la naiſſance la plus obſcure, & ſans aucune eſpèce d'éducation, avait épouſé une jeune femme dans les mêmes circonſtances, & qui n'avait rien de remarquable que ſon induſtrie. Au bout de quelques années ils ſe trouvèrent chargés de famille, à l'entretien de laquelle la mère contribua plus que le père, par ſon travail. Celui de leurs enfans qu'ils chériſſaient le plus vint à tomber malade, & ſon état alarma ſa tendre mère, dont l'affection maternelle était pour le moins au même degré que celle de nos femmes de diſtinction. Le pere y fut ſenſible juſqu'à un certain point, ſans cependant ſe livrer au travail plus qu'à l'ordinaire. Le

tems qu'elle mit à ſoigner ſon enfant & les dépenſes inévitables qui s'enſuivirent, la réduiſirent à la dernière miſère; elle chercha à emprunter, elle implora le ſecours des gens les plus aiſés de ſa connoiſſance, rien ne lui réuſſit: cette malheureuſe femme s'était réſignée à ſouffrir elle ſeule, mais elle ne put ſupporter le ſpectacle de ſon enfant qui périſſait de beſoin. Les tourmens de ſon cœur déchiré furent plus forts que l'honneur & la crainte de la punition; elle vola une perſonne qui l'employait à travailler, &, ſur une groſſe ſomme, elle prit ce qu'elle crut néceſſaire pour ſe tirer de ſa triſte ſituation, bien réſolue de remplacer, ſur les fruits de ſon travail, toute la ſomme qu'elle prenait en ce moment: on s'apperçut de ce qui manquait d'argent, avant que la mère en eût fait uſage: comme elle s'était adreſſée dans ſon beſoin à la perſonne qui était volée, les ſoupçons tombèrent ſur elle. On fouilla dans ſon miſérable réduit, & on retrouva les mêmes pièces de la perte deſquelles on ſe plaignait.

Ce fut en vain que cette mère éplorée repréſenta ſa cruelle ſituation; celui qui avait été volé pouſſa la barbarie juſqu'à ſon dernier période: il fut ſourd

à ſes cris & la fit conduire en priſon. Les horreurs de la captivité n'affoiblirent point l'amour qu'elle portait à ſon innocente créature. Elle conjura qu'on lui laiſſât ſon enfant mourant, pour qu'elle tentât d'éloigner ſes derniers momens. Les malheureux trouvent rarement des protecteurs ; on le lui refuſa : cet enfant infortuné fut envoyé à la Paroiſſe ; & les ſoins inattentifs des étrangers ne purent le ſauver.

Le mari, qui était plutôt un homme indolent & fainéant que méchant par réflexion, ſe réveilla pour la première fois de ſon aſſoupiſſement. Il ne lui en fallait pas moins pour le tirer de ſa coupable léthargie : il vit ſouvent ſa femme dans la priſon, & la traita avec plus d'attention & de cordialité qu'auparavant. Une circonſtance à laquelle ils n'avaient pas fait aſſez d'attention, mit le comble à leur déſeſpoir ; le vol ſe trouva accompagné d'effraction, & c'eſt ce qui rendit le crime capital. Le mari fut préſent au jugement, & les preuves n'étant que trop claires, il entendit condamner ſa femme à mort. Avant qu'on procédât à une formalité, le mari demanda à la voir en particulier & lui parla en ces termes : « J'ai été un monſtre, & quoi-
» que la Loi ne condamne pas ma pa-

» reſſe & mon oiſiveté comme un crime,
» c'eſt pourtant là ce qui a occaſionné
» vos malheurs : il nous reſte deux en-
» fans ; je ne peux leur être d'aucune
» utilité non plus qu'à ma patrie, laiſſez-
» moi me charger du crime, laiſſez-moi
» mourir, moi qui mérite cent fois la
» mort, tandis qu'on devrait vous ré-
» compenſer du moins pour la vertu
» qui vous a portée à ce qu'on appelle
» crime. »

L'ignominie du ſupplice, la crainte de la mort prévalurent en ce moment ſur des ſentimens plus magnanimes : ainſi, la femme ayant donné ſon conſentement, il ſe préſenta devant le Juge, & lui dit : « Apprenez qu'il y a peu de fond
» à faire ſur les dépoſitions des témoins;
» j'ai ſeul commis le crime dont on ac-
» cuſait ma femme ; vous alliez con-
» damner cette innocente victime : c'eſt
» ce que je ne peux ſupporter. Puniſſez
» le vrai criminel : » Il ajoûta à ce diſcours des circonſtances qu'il avait arrangées pour donner plus de vraiſemblance à ſa dépoſition. Les témoins eux-mêmes crurent s'être trompés. Les Juges furent ſéduits, la femme déchargée de ſon accuſation, & la Sentence ſignée contre le mari.

Aux approches du ſupplice du mari,

la femme ne put ſoutenir l'idée de le voir mourir pour elle. Elle inſiſta ſur ce qu'elle était ſeule coupable du vol, & divulgua l'entretien que ſon mari avait eu avec elle avant d'aller trouver les Juges. Ils furent frappés de cette preuve ſi rare d'une générosité & d'une affection mutuelles. Ils virent avec étonnement un homme & une femme du peuple, mépriſer la mort pour ſuivre la vertu. On entendit attentivement la vraie narration de la femme, & perſonne ne s'étonnera qu'ils aient obtenu leur grace.

(Le Créateur a formé à la fois les riches & les pauvres; il a donné la même eſpèce d'ame à ceux qui occupent dans le monde les premiers & les derniers rangs: il a placé la vertu également à la portée de tous. A la vérité, les circonſtances & les occaſions de l'exercer, ne ſont pas ſi fréquentes pour les uns que pour les autres; cependant il s'en préſente toujours quelques-unes. Si nous ne voyons pas les gens du bas étage en profiter, ce n'eſt pas que le germe des bonnes diſpoſitions leur manque. Souvent c'eſt plutôt qu'on a arrêté chez eux le libre cours & le progrès qu'auraient fait ces heureuſes ſemences, ſi elles avaient été cultivées.)

INNOCENT CONDAMNÉ.

UN Particulier jouiſſant d'une fortune aſſez conſidérable, la laiſſa en mourant à ſa fille unique, & il nomma ſon frère exécuteur de ſon teſtament, & tuteur de l'héritière. Elle avait environ dix-huit ans ; & dans le cas où elle ſerait morte ſans être mariée, ou dans celui où, s'étant mariée, elle n'aurait point eu d'enfans, ſon bien revenait à ſon tuteur, ou aux héritiers de ce tuteur. Cette circonſtance fit que pluſieurs parens de la demoiſelle répandirent dans le monde, qu'il était imprudent de la laiſſer demeurer chez ſon oncle, ſoit qu'ils y cruſſent du danger, ſoit qu'ils fuſſent mécontens de la diſpoſition. Quoi qu'il en ſoit, l'oncle, ſans avoir égard à ces propos, mena ſa nièce chez lui, près de la forêt d'Eſping, & peu après elle diſparut.

On fit de grandes recherches à ce ſujet, & comme il fut dit qu'elle était ſortie avec ſon oncle pour aller dans la forêt, & qu'il était revenu ſans elle, on l'arrêta. Quelques jours après, il ſubit un long interrogatoire, dans le-

quel il convint d'être ſorti avec elle, & aſſura que, comme il revenait à la maiſon, elle s'était amuſée derrière lui; qu'il l'avait cherchée avec ſoin dans le bois, ſans pouvoir la retrouver; qu'il ne ſçavait pas d'ailleurs où elle était, ni ce qu'elle était devenue. L'intérêt qu'il avait à la mort de ſa pupile, & le zèle intéreſſé des autres parens, fortifièrent les ſoupçons contre lui, de ſorte qu'on le retint en priſon. Le lendemain, de nouveaux faits fournirent les plus fortes preuves contre lui. On apprit qu'un Gentilhomme du voiſinage avait fait ſa cour à cette demoiſelle; que quelques jours avant qu'elle diſparût, il avait fait un voyage vers le Nord; que la jeune demoiſelle avait déclaré vouloir ſe marier avec lui à ſon retour; que l'oncle avait ſouvent déſapprouvé ce mariage avec les termes les plus forts, qu'elle avait beaucoup pleuré, & lui avait reproché ce procédé, ainſi que l'abus de ſon autorité ſur elle. Une autre femme dépoſa & jura qu'ayant paſſé par la forêt d'Eſping, vers les onze heures du matin, le même jour que cette jeune demoiſelle avait diſparu, elle avait entendu une voix de femme qui diſputait avec chaleur: ſur quoi elle s'était approchée de plus

près ; &, ſans voir perſonne, elle avait entendu la même voix prononcer ces mots : « Ne me tuez pas, mon oncle, » ne me tuez pas : » Qu'étant fort effrayée, & ayant entendu un coup de fuſil du même côté, elle avait fait beaucoup de diligence pour s'éloigner ; que d'ailleurs elle n'avait point eu de repos qu'elle ne fût venue déclarer ce qui lui était arrivé.

Il parut ſur ces preuves très-évidentes que cet homme avait aſſaſſiné ſa nièce pour hériter de ſon bien. L'impatience de le punir d'un crime ſi atroce fut telle, qu'on le condamna à mort ſans retardement, & qu'il fut exécuté avec la même diligence.

Environ dix jours après l'exécution, la jeune demoiſelle revint à la maiſon. Il ſe trouva que tous les faits n'étaient pas moins vrais ; & voici comment tout s'était paſſé.

La jeune demoiſelle déclara qu'elle était convenue avec ſon amant, de ſe ſauver avec lui : il avait répandu le bruit qu'il allait faire un voyage dans le Nord, & qu'il s'était caché dans une petite cahute de la forêt : que le jour qu'elle avait diſparu, il avait des chevaux prêts pour elle, pour lui-même & pour deux domeſtiques ; qu'elle était

ſortie, comme on le ſçait, avec ſon oncle; qu'en revenant, ce dernier lui avait reproché la réſolution dans laquelle elle perſiſtait d'épouſer quelqu'un qu'il n'agréait pas; qu'après beaucoup de débats, elle avait dit avec émotion: « Que voulez vous? j'ai placé » en lui mes inclinations: ſi je ne l'é» pouſe pas, ma mort en réſultera. » Ne me tuez pas, mon oncle, ne me » tuez pas. » Que préciſément, comme elle prononçait ces mots, elle avait entendu près d'elle un coup de fuſil qui l'avait fait treſſaillir, & qu'auſſi-tôt elle avait vu ſortir du bois un homme avec un pigeon ramier qu'il venait de tirer: qu'étant près de l'endroit fixé pour le rendez-vous, elle avait imaginé quelques prétextes pour que ſon oncle prît les devants, & que ſon amant lui ayant préſenté un cheval qu'il tenait tout prêt, elle était montée deſſus, & s'était éloignée fort rapidement; qu'au lieu d'aller vers le Nord, ils s'étaient retirés dans un logement qu'il avait retenu près de Windſor, où ils s'étaient mariés le même jour; & qu'au bout d'une ſemaine, ils avaient fait, pour leur plaiſir, un petit voyage en France, au retour duquel ils avaient appris la cataſtrophe malheureuſe qu'ils avaient innocemment occaſionnée à ſon oncle.

AUTRE PREUVE DE L'INCERTITUDE DES PRÉSOMPTIONS, QUELQU'ÉVIDENTES QU'ELLES PARAISSENT.

JACQUES Dumoulin, refugié français, ayant paſſé en Angleterre avec ſa famille & une petite ſomme, y chercha à faire valoir ſon argent en achetant des marchandiſes qui étaient ſaiſies à la douane, qu'il revendait en détail. Comme il s'y en rencontre ſouvent qui ſont de contrebande, ceux qui commercent dans cette branche, ſont généralement ſuſpectés d'accroître leur fortune par des moyens illicites, en faiſant eux-mêmes la contrebande. Quoique ce commerce ne ſoit point eſtimé, il n'aurait cependant pas déshonoré Dumoulin, s'il n'avait, en même temps, été ſoupçonné d'employer quelquefois de la fauſſe monnoie. Ce qui fondait ce ſoupçon, c'eſt qu'il retournait ſouvent chez les perſonnes qui lui avaient fait quelques paiemens. Il leur reportait des monnoies contrefaites qu'il ſe plaignait d'avoir reçues d'elles, & à moins qu'on ne le convainquît du contraire par des circonſtances très-claires, il perſiſtait

avec obſtination dans ſes plaintes. Cette conduite lui fit bien-tôt perdre ſa réputation & ſon crédit. Il arriva un jour qu'ayant vendu pour ſoixante-dix-huit livres ſterling de marchandiſes à un certain *Harris*, avec qui il n'avait point encore fait d'affaire, il reçut ſon argent en guinées & en monnoie d'or de Portugal. Comme il faiſait quelque difficulté pour les recevoir, *Harris* l'ayant aſſuré qu'il avait ſoigneuſement examiné & peſé ces pièces, & qu'elles étaient valables, Dumoulin les prit, & donna ſon reçu. Quelques jours après, il retourna chez ſon homme avec ſix pièces de mauvais aloi, qu'il dit faire partie de l'argent qu'il avoit reçu de lui. *Harris*, ayant ſoutenu le contraire, refuſa de les échanger pour de bonnes. Dumoulin inſiſta ſur ce qu'il avait lui-même mis tout cet argent dans un tiroir, où il l'avait conſervé juſqu'au moment qu'il avait voulu ſe procurer du papier en échange, en ſorte qu'il était bien ſûr de ſon fait. Le réſultat de la diſpute, fut que, Dumoulin ayant prêté ſerment en Juſtice, que c'étaient-là les pièces d'or qu'il avait reçues de *Harris*, ce dernier fut obligé d'en rendre de bonnes à la place. Mais furieux de ſe voir ainſi trompé par Dumoulin, qui joignait le

parjure à la fraude, *Harris* débita partout ſon aventure, & il rencontra plusieurs perſonnes qui avaient à faire les mêmes plaintes que lui. Dumoulin ſe vit donc univerſellement mépriſé & évité; & ſçachant que les rapports de *Harris* étaient la cauſe de ſon diſcrédit, il lui intenta un procès pour diffamation. *Harris* pouſſé à bout, travailla fortement à ſa défenſe, & raſſembla les perſonnes qui accuſaient Dumoulin de mauvaiſe manœuvre, de ſorte que ce dernier fut arrêté, comme accuſé du crime de fauſſe monnoie. Dans une viſite qu'on fit chez lui, on trouva dans ſes tiroirs pluſieurs pièces conſtruites, des limes, des moules, de la chaux en poudre, de l'eau-forte, & tout ce dont les faux monnoyeurs ont beſoin pour leur travail. Toutes les tentatives qu'on lui avoit vu faire pour échanger & placer de la fauſſe monnoie, la quantité qu'on en trouva chez lui, & la découverte de ces inſtrumens, firent des preuves complettes. L'effronterie & l'inſolence avec leſquelles il avait ſi ſouvent reporté les prétendues mauvaiſes eſpèces, ſon parjure dans l'affaire qu'il avait eue avec Harris, & la dernière accuſation qu'il avait intentée contre lui, jettèrent les couleurs les plus noires ſur Dumou-

lin, & tout le monde se réunit pour provoquer sa punition. Enfin, sur une conviction aussi évidente, il fut jugé & condamné à mort.

Quelque tems avant le jour marqué pour son exécution, un nommé Williams qui, après avoir fait secrettement le métier de graveur, avait depuis abandonné cette profession, tomba de cheval & se tua. Sa femme, qui était grosse & près de son terme, fit une fausse couche, & tomba dans les plus dangereuses convulsions. Se voyant près de la mort, elle envoya chercher la femme de Dumoulin; &, après avoir demandé qu'on les laissât seules, elle lui tint ce discours: « Madame, j'ai une étrange confession » à vous faire, mon mari & trois autres » personnes (qu'elle nomma) subsistent » depuis plusieurs années uniquement » par la falsification de la monnoie, & » comme on m'a souvent employée » pour faire valoir ce faux or, on m'a » mise entiérement du secret. C'est par-» là que j'ai appris, que l'un des quatre » est entré chez Dumoulin en qualité » de domestique, & que la bande l'ayant » fourni de fausses clefs, il a ouvert » tous les tiroirs de son maître, & y a » mis de mauvaises pièces à la place des » bonnes qu'il enlevait: c'est par cette

» manœuvre inique, que Dumoulin a vu
» périr ſon commerce, qu'il a perdu ſon
» crédit & ſa liberté, & qu'il va perdre
» la vie, ſi on ne travaille à le ſauver. »
Cette femme, après avoir eu bien de la peine à finir ſon diſcours, & avoir donné l'adreſſe des perſonnes qu'elle chargeait, elle retomba dans des convulſions, & expira. Sur cette dépoſition, on arrêta les coupables. L'un d'eux, intimidé & troublé, indiqua où étaient les outils & la fauſſe monnoie de ſes compagnons. On trouva parmi les effets du domeſtique de Dumoulin, l'impreſſion de pluſieurs clefs en cire, & un paquet de clefs. Lorſqu'on lui préſenta cet indice ſi fort, il verſa un torrent de larmes, & avoua tout ce qu'on avait allégué contre lui. Lorſqu'on lui demanda comment les inſtrumens dont on s'était ſervi pour faire de la fauſſe monnoie s'étaient trouvés dans le bureau de ſon maître, il répondit que, quand la Juſtice était venue pour faire ſes perquiſitions, & arrêter Dumoulin, il avait craint qu'on ne trouvât ces inſtrumens, & ſes propres effets; & qu'au moyen de la fauſſe clef, il avait ouvert le bureau de ſon maître, & les y avait cachés.

On comprend facilement que toutes les fois que Dumoulin dépoſait chez lui

les paiemens qu'il venait de recevoir, ce domeſtique y ſubſtituait de fauſſes pièces; que conſéquemment toutes les plaintes de ſon malheureux maître étaient faites de bonne foi; que ſon ſerment dans ſon procès était vrai, & que ſon accuſation contre ce même homme était le cri de la probité injuſtement accuſée.

ACTES NATIONAUX D'HUMANITÉ.

LA plûpart des priſonniers Français qui, pendant la dernière guerre, ont habité les priſons de l'Angleterre, y ont été habillés du produit des ſouſcriptions ouvertes pour eux à Londres & dans pluſieurs villes. Le Public a vu un état des ſommes recueillies par cette voie, avec les noms des Souſcripteurs.

Pluſieurs n'ont point voulu être connus, & nous avons remarqué que ce n'étaient pas ceux dont les largeſſes étaient le moins conſidérables. Un de ces anonymes a fait mettre ſur le regiſtre, *par un ami des hommes*.

Les Frimaçons ont donné vingt livres ſterlings.

Les Seigneurs aſſociés pour le ſoutien de l'Opera, cent cinq.

La Société des *Antigallicans* * en a donné cinquante.

La Souſcription des Trembleurs a été de mille guinées.

Un affreux incendie, arrivé dans la Ville de Weſtminſter, y avoit ruiné un grand nombre de Marchands & d'Ouvriers. Les Comédiens du théâtre de *Covent-Garden* ont joué au profit de ces malheureux, & la recette a été conſidérable. L'aſſemblée fut remerciée dans un compliment en vers, où la généroſité Anglaiſe était célébrée dans des expreſſions capables d'en faire naître le ſentiment dans les cœurs.

Les Entrepreneurs du théâtre de *Drury-lane* accordèrent, le 20 Décembre de l'année dernière, une repréſentation pour l'encouragement de la ſociété de Marine. L'acteur qui récita le prologue de la pièce, était entouré d'enfans élevés & inſtruits par les ſoins de cette ſociété. Ce morceau reſpirait un amour de la Patrie qu'on ne ſçaurait trop régénérer.

---

* C'eſt une ſociété formée depuis peu de tems, pour encourager tous les objets de l'émulation qui peuvent élever l'Angleterre au-deſſus de la France. Il y a un journal antigallican.

Nous y avons remarqué quatre vers qui contiennent une eſpèce de prophétie effrayante pour les rivaux de la Grand-Bretagne, s'ils ne ſe précautionnent pas contre les vues ambitieuſes d'un Peuple qui porte l'eſprit de domination au moins auſſi loin que toutes les grandes qualités par leſquelles il mérite une eſtime générale.

» Cette jeune plantation commencée » par vos mains, pourra un jour cou- » vrir votre Iſle de ſon ombre, & faire » ſon plus utile ornement; & notre » poſtérité verra peut-être, avec autant » de ſurpriſe que de joie, ſortir du » nombre de ces enfans, de nouveaux » *Drakes* & de nouveaux *Rawleighs* *. »

Le 8 Mai dernier était le jour de la fête que célèbrent, tous les ans, les enfans des pauvres Eccléſiaſtiques : l'aſſemblée s'eſt tenue, comme à l'ordinaire, dans la Cathédrale de Saint-Paul. Il s'y eſt trouvé dix Prélats, outre l'Archevêque de Cantorbéry. Les charités faites ſeulement pour mettre quel-

---

* Deux Amiraux célèbres dans l'hiſtoire par leurs belles expéditions dans le Nouveau-Monde, & par les conquêtes qu'ils y ont faites pour l'Angleterre.

ques-uns de ces enfans en apprentiſſage, ont été conſidérables, & le total de la quête, pour les différens objets de l'inſtitution, s'eſt monté à mille vingt-deux livres ſterling.

La ſouſcription que l'Amiral Hawke a fait ouvrir pour les veuves & les orphelins des matelots qui montaient le *Ramillies*, & qui ont péri avec le vaiſſeau *, a été agréable à la Nation, & elle n'aura pas manqué de produire un très-bon effet ſur l'eſprit des matelots. C'eſt pour ces pauvres gens un grand ſujet d'encouragement. On nous a aſſuré que cette ſouſcription s'était montée à mille livres ſterling. Un des premiers traits par leſquels le feu Duc d'Yorck s'eſt ſignalé après ſon inſtallation au Parlement, a été une généroſité de cent guinées pour ce louable objet.

Pluſieurs dames de Gloceſter ſe ſont aſſociées pour doter quatre filles pauvres & vertueuſes, en l'honneur du couronnement & du mariage de leurs

* En Janvier 1760, près de Plymouth : c'étoit un vaiſſeau de 90 canons, & l'équipage étoit de plus de ſept cens hommes dont il ne s'eſt ſauvé que vingt-ſept.

Majeſtés. Celles ſur qui cette charité eſt tombée, ont reçu chacune la Lettre ſuivante.

«Vous avez été choiſie par le ſort pour recevoir en mariage une dot de cinq livres ſterling, (cent douze livres de France,) qui vous ſeront payées auſſitôt que vous produirez le certificat de votre mariage. Vous pouvez compter encore ſur une gratification de cinq autres livres, au bout d'un an après votre mariage, pourvu que vous & votre mari ayez mérité de bons témoignages de votre conduite pendant ce temps-là. Les dames exigent que vous vous conduiſiez, à tous égards, de manière à juſtifier leur choix, & à devenir des modèles d'induſtrie, de ſobriété & de bonne conduite.

Quant au bruit qu'on a fait courir dans le pays, ſur les enfans qui naîtraient de ces mariages, que les garçons ſeraient enlevés pour être Soldats, ſoyez aſſurées que c'eſt une très-grande fauſſeté, inventée par des perſonnes méchantes, qui, ne voulant pas faire le bien elles-mêmes, voudraient empêcher que les autres le fiſſent. Vos enfans, ſoit filles ou garçons, ſeront des ſujets auſſi libres que les plus grands perſonnages du Royaume.»

PROJET DE SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES VEUVES ET DES ORPHELINS DES GENS DE LETTRES.

UN Anglais vient de mettre au jour un projet de Souſcription, pour former un fonds en faveur des enfans & des veuves des Juriſconſultes, qui meurent ſans laiſſer de biens pour le ſoutien de leur famille. Les Journaliſtes qui annoncent cet Ouvrage nouveau, en ont pris occaſion de propoſer au Public les idées ſuivantes: « Si un établiſſement » de cette nature eſt jugé néceſſaire, » nous croyons qu'il faudrait lui donner » une plus grande étendue, & y faire » participer tous les citoyens qui éclai- » rent leurs compatriotes par leurs » écrits. Il eſt certain que la plûpart » des gens qui vivent du produit de » leur plume, ſont condamnés au cé- » libat, par l'impoſſibilité d'aſſurer un » douaire convenable aux femmes qu'ils » pourraient épouſer: c'eſt un inconvé- » nient très-fâcheux pour l'Etat du côté » de la population, puiſqu'il augmente » le nombre des célibataires, qui le ſont » par néceſſité, & que ce nombre eſt

» toujours trop grand Mais on y trou-
» vera encore un autre préjudice pour
» les mœurs de la nation, ſi l'on con-
» ſidère que les gens qui trouvent tant de
» difficultés à ſe marier, ſont préciſé-
» ment ceux qui, par un effet néceſ-
» ſaire de la bonne éducation qu'ils
» ont reçue, meneraient la vie la plus
» convenable & la plus décente dans
» l'état du mariage, &, par le pouvoir
» de l'exemple ſoutenu de la réputa-
» tion de l'eſprit, feraient rentrer
» l'Hymen dans tous les droits, que
» certaines fauſſes vertus de ſociété
» ont uſurpés ſur lui. » Nous ajoûterons une troiſième conſidération à celles des Journaliſtes : c'eſt que ces mêmes gens de lettres, qui privent l'Etat de leur poſtérité, le privent auſſi des effets de la bonne éducation qu'ils feraient en état de donner à leurs enfans, & des lumières de toute eſpèce qu'ils pourraient leur tranſmettre, & qu'ils emportent dans le tombeau ; ou s'ils les laiſſent à des héritiers, elles ſe perdent entre leurs mains, parce qu'ils n'en connaiſſent point l'importance.





EFFET DE LA BONNE RENOMMÉE.

UN chariot, chargé de bagages militaires paſſait un jour de cet Été ſur le pont de Londres : les commis chargés de la perception du droit qui ſe paye ſur ce pont, l'avaient arrêté; ce fut un ſujet de querelle avec les ſoldats qui l'eſcortaient. Il s'amaſſa bientôt une foule nombreuſe. Les ſoldats prétendaient que, le bagage appartenant aux troupes, il n'était point ſujet aux droits. Des injures on allait en venir aux coups, & il y aurait eu du ſang répandu, ſans un Trembleur qui vint à paſſer. Il paya le droit exigé par les commis, exhorta les ſoldats à continuer leur route, & s'en alla. Chacun dit : c'eſt un Quaker ; & en un moment la multitude fut diſperſée.



LE DIMANCHE EST LE JOUR DU SEIGNEUR.

LE ſept mars 1761, un maître Perruquier fut mis au ceps, dans la place appellée *Moorfields* à Londres, pour avoir été ſurpris raſant le Dimanche. La populace raſſemblée autour de ce malheureux, pendant tout le tems que ſon ſupplice a duré, lui a fait des charités conſidérables. On aſſure qu'il aura tiré plus de profit de ce châtiment, que de quatre ou cinq ſemaines employées à ne faire que des barbes.

Le dix du même mois, on a vu dans Londres des lettres particulières de Newcaſtle, où l'on mandait qu'un évènement tout ſemblable venait d'arriver dans cette Ville.

Le quinze, qui était un Dimanche, deux jeunes gens ſe préſentèrent chez un Perruquier, dans le quartier de *Smithfield*. Ils diſaient avoir paſſé la nuit dans une partie de débauche, & leur air délabré ſemblait le juſtifier. Ils firent toutes les inſtances imaginables au Maître, pour qu'il voulût bien donner un coup de peigne à leurs per-

ruques. Il eut le bonheur de les refuſer ; c'étaient des Perruquiers, ſes confrères, qui s'étaient traveſtis pour le faire tomber dans le piége, & qui l'auraient mis à une forte amende, s'il ſe fût rendu à leurs prières.

Tous les maîtres Perruquiers de Londres ſe ſont raſſemblés le 21, & ils ſe ſont promis mutuellement de tenir la main avec la plus grande rigueur, à l'exécution de cette loi : leurs garçons mêmes ſe ſont engagés à dénoncer les Maîtres qui voudraient les y faire contrevenir.

Voici à ce ſujet un Ecrit qui a paru dans les gazettes du ſix février dernier. Il contient des réflexions originales, ſur le ſcandale d'une barbe nouvellement faite & d'une tête bien accommodée. « Il y a encore pluſieurs points » ſur leſquels nos mœurs ont beſoin » d'être réformées : en voici un ſurtout » qui mérite la plus grande attention » de la part du Gouvernement. La mo» de eſt venue depuis quelque tems, » & ſurtout dans le quartier de la Cour, » que les jeunes gens ſe faſſent friſer & » poudrer tous les jours, ſans en ex» cepter le Dimanche. On exhorte les » gens raiſonnables à ſe faire raſer & » accommoder, & s'ils portent perru-

» que, à la faire peigner & poudrer
» le samedi au soir; & l'on peut répon-
» dre à tous ceux qui voudront suivre
» ce bon exemple, que, pour plaire aux
» femmes, il n'est pas toujours néces-
» saire de sortir des mains d'un Per-
» ruquier, & qu'elles ont une estime
» plus réelle pour une perruque ou des
» cheveux mal peignés, par un raison-
» nable scrupule, que pour le plus bel
» accommodage, lorsqu'il est le fruit
» de l'inobservance d'une des plus res-
» pectables loix.»

Un des premiers devoirs des Souverains, c'est de procurer à leurs peuples le repos; ce qui comprend la justice, le bon ordre & les mœurs. Le Roi d'Angleterre a fait voir, dans les premiers instans de son règne, qu'il connaissait toute la force de cette obligation. Son avénement au Trône a été signalé par un édit, pour mettre la réforme dans les mœurs. Ce début annonce dans le jeune Roi autant d'amour de la vertu, qu'il est de l'intérêt de ses peuples de le desirer. On le regarde comme le premier fruit des excellentes leçons de son auguste Ayeul. Il nous fournit l'occasion d'en rapporter un trait bien glorieux pour la mémoire de ce Monarque. Après la mort du

Prince de Galles, le Roi actuel lui étant présenté en qualité de nouvel héritier présomptif de la couronne, il lui fit une petite exhortation, qu'il termina par ces paroles mémorables : « Ayez » de la vertu, mon fils, & de la force » dans l'ame, mais surtout de la vertu».

Un édit pour la perfection des mœurs a des droits aussi certains que respectables dans notre recueil. Voici en peu de mots, les principaux objets de celui que nous venons d'annoncer. On y recommande fortement l'observation des devoirs de la religion, & la pratique des vertus. L'impiété, le vice & le scandale, y sont menacés de toute l'animadversion du Souverain. Il y est défendu expressément, & sans exception pour qui que ce soit, de jouer le Dimanche ; & enfin, les grands & tous les gens publics y sont exhortés, dans les termes les plus pressans, à rechercher toutes les occasions de rétablir les bonnes mœurs, & d'en donner l'exemple par leur conduite.

Cet édit fut publié le 31 Octobre. On nous a dit que presque aussi-tôt le jeune Prince eut le bonheur de pouvoir montrer, par son propre exemple, comment il entendait qu'il fût observé. Il avait appris que l'on jouait, tous les

Dimanches, chez une des dames les plus diſtinguées de l'Angleterre. Un jour qu'elle ſe trouvait à la cour, il lui dit qu'il avait un plaiſir à lui demander à titre de grace. Touchée de cette expreſſion, elle promit au Roi de faire ce qu'il ordonnerait. Elle fut bien ſurpriſe lorſque le Roi lui dit qu'il la priait de ne plus jouer chez elle le Dimanche, & de n'aller même dans aucune aſſemblée où l'on jouerait. S'il eſt vrai, comme on l'ajoûte, qu'elle lui en ait fait la promeſſe à l'inſtant même, & avec l'air de la plus grande joie, admirons la ſageſſe & la générosité d'une femme *, qui a aimé mieux faire le ſacrifice d'un plaiſir, qui ſans doute lui était cher, que de réſiſter aux premiers efforts d'un jeune Roi pour la vertu.

Il vient de ſe paſſer, à Dublin, une ſcène fort comique : voici de quelle manière elle nous a été racontée. Une multitude de gens du bas peuple s'eſt aſſemblée devant une maiſon connue pour être une Académie de jeu. C'était un Dimanche **, & l'heure approchait

* C'eſt la Ducheſſe de Northumberland.

** Les Anglais ſont profeſſion d'être grands obſervateurs du Dimanche. Dans les confeſſions,

où la compagnie devait arriver. Cette populace, quoique nombreuſe, ne faiſait pas le moindre tumulte. Paraît une chaiſe, & préciſément celle d'une joueuſe célèbre : elle eſt entourée, ſes porteurs ſont arrêtés. L'effroi la ſaiſit, elle demande ce qu'on lui veut. Alors du ton le plus capable de la raſſurer, quoique ferme & impoſant, on la prie de ſe lever & de ſortir. Difficultés de ſa part; on inſiſte, elle obéit; & celui qui portait la parole, lui adreſſe enſuite ce diſcours : « Nous ſçavons, Madame,
» que vous menez une vie trop peu édi-
» fiante; votre paſſion pour le jeu vous
» fait oublier ce que vous devez au
» jour du Seigneur : c'eſt l'intérêt que
» l'on prend à votre ame, qui vous at-
» tire cette petite remontrance de notre

---

qui s'impriment, de ceux qui ſont exécutés à mort, ils débutent toujours par s'accuſer ſur cet article. Euſſent-ils commis les plus grands crimes, ils n'en parleraient qu'après celui d'avoir manqué à l'obſervation du jour du Seigneur. Jouer, chanter, ſiffler, tous les amuſemens enfin, excepté l'ivrognerie & la débauche, ſont des crimes même contre le Gouvernement ce jour-là. Il y a quelque tems que les Perruquiers, dans certaines villes, voulaient, ſous le prétexte du ſcrupule, ſe diſpenſer de raſer le Dimanche, comme on vient de le voir : & ils ne manquaient point d'approbateurs.

» part. Vous ne nous refuserez point
» (en même tems il lui présente une
» Bible) de jurer sur les saintes Ecri-
» tures, que vous renoncerez pour tou-
» jours à une passion si abominable. »
Nouvelles peines pour lui arracher ce serment; mais on parlait avec tant d'autorité, qu'il fallut obéir ; on lui dicte les paroles l'une après l'autre : elle les répète d'une voix intelligible, quoique tremblante ; enfin elle baise le saint Livre. La voilà débarrassée sans doute : elle veut rentrer dans sa chaise ; point du tout : « Vous sçavez, Madame, » lui dit un autre orateur, non moins civil que le premier : « Vous sçavez
» que l'humilité est une vertu agréa-
» ble devant Dieu; vous n'aurez jamais
» une plus belle occasion de la prati-
» quer : ce sera un heureux début pour
» votre nouvelle vie. Nous allons vous
» escorter, & même vous soutenir ;
» mais vous vous contenterez de vous
» faire suivre de vos porteurs, & vous
» retournerez à pied au milieu de nous,
» jusqu'à votre logis. » Elle fut ainsi teconduite en grande pompe ; & quand tous ces honnêtes gens l'eurent vu rentrer dans sa maison, la foule se dispersa, & chacun retourna chez soi avec la plus grande tranquillité.

On diſtribuait dans Londres, le 12 Mars 1761, des billets imprimés qui contenaient le ſalutaire avis que nous allons rapporter.

Avis aux femmes. « On vous a prouvé » mille fois, Meſdames, que votre fu» reur pour le jeu causerait la perte de » votre teint. Vous allez être forcées » de convenir, par le calcul qui va » être mis ſous vos yeux, que cette » paſſion n'eſt pas moins ruineuſe pour » votre bourſe. On ſuppoſe que vous » ne jouiez point le Dimanche : vous » payez chacune, pour les cartes, un » ſcheling & demi, (près de 36 ſols » de France :) c'eſt, au bout de l'année, » 23 livres 8 ſols ſterling, (à-peu-près » vingt-trois louis d'or.) Si vous en » perdez autant encore dans le cours de » l'année, c'eſt donc une ſomme de » 46 livres 16 ſols ſterling hors de » votre poche, (un peu moins de 46 » louis :) ſi vous la gagnez, les cartes » empêchent qu'il vous reſte aucun pro» fit ; vous n'avez peut-être jamais con» ſidéré que 46 livres 10 ſols eſt l'in» térêt de 1560 liv. à trois pour cent.»

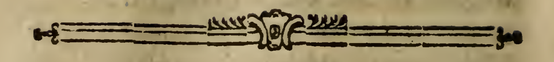
Le Lord, chef de la Juſtice, jugea le 20 février dernier, dans la ſalle de Weſtminſter, une cauſe très-ſingulière qui rentre dans le ſujet que nous trai-

tons. Un délateur voulait faire condamner la dame Sarah Compton à vingt livres ſterling d'amende, pour avoir paſſé un mois entier ſans aller à l'Egliſe. Il appuyait ſa demande d'un acte paſſé ſous le règne d'Eliſabeth, & qui, n'ayant jamais été révoqué, eſt cenſé ſubſiſter encore dans toute ſa force. Par cet acte, tous les ſujets proteſtans, & même les papiſtes, doivent prouver, lorſqu'ils en ſont requis, qu'ils ont été, au moins une fois dans l'eſpace d'un mois, à quelque Egliſe ou Chapelle tolérée : autrement, s'ils ſont âgés de plus de ſeize ans, on les condamne à payer une amende de vingt livres ſterling. Le jugement déchargea la dame Compton de la demande, parce qu'il fut prouvé qu'elle avait été malade.

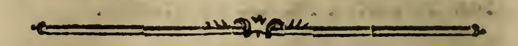
Le 4 mars dernier, jour ſolemnel d'humiliation & de prières, une femme fit une action qui lui a mérité l'eſtime de toute la ville de Londres. Pendant qu'on célébrait le ſervice divin, un Pair de la Grande-Bretagne, peu occupé de la ſolemnité du jour, & du commandement exprès du Souverain, qui enjoignait à tous les ſujets de ſon Royaume de l'obſerver, jugea à propos d'aller faire une partie de paume. Mais l'entrée en fut refuſée par la maitreſſe même

du jeu, & elle eut le courage d'accompagner ce noble refus des plus vigoureuses représentations, & d'exhorter l'inconsidéré Mylord à observer avec plus de soin ce qu'il devait à son Dieu, à son Roi & à ses Compatriotes.





TRENTIEME NUIT.



LETTRE D'UN GENTILHOMME RETIRÉ A LA CAMPAGNE, AU ROI D'ANGLETERRE,

Pour se défendre de venir à la Cour.

(On prétend que cette Lettre fut réellement écrite au Roi George I, par un Seigneur d'une naissance distinguée.)

SIRE,

J'AI reçu, sous le couvert de votre Chambellan, une Lettre de la propre main de votre Majesté, qui m'invite à venir à la Cour. Je conçois que ce qui m'attire cette faveur est moins l'utilité dont je puis être à votre service, que votre bonté à mon égard. Me sera-t-il permis, en considération de ce dernier motif, d'exposer à votre Majesté les raisons qui m'engagent à souhaiter de rester chez moi? Et je

ne doute nullement que, comme le but de votre Majeſté en me mandant eſt de me rendre plus heureux, dès qu'elle ſera convaincue que mon départ d'ici ne ſçaurait produire cet effet, elle ne me permette d'y reſter.

Ceux qui ont l'ambition de ſe produire à la Cour, s'imaginent toujours que les talens dont le ciel les a doués, ſont préciſément tels qu'il faut pour le ſervice & pour l'ornement de ce lieu ; ou bien, ils ſont animés du deſir d'acquérir des richeſſes ou d'être comblés d'honneurs; en un mot, de profiter avec avidité de toutes les occaſions que la généroſité de leur Maître pourra leur fournir d'accumuler des biens & de s'élever. Mais votre bonté n'a pas un pareil procédé à craindre de ma part: car je vous avouerai, Sire, que la ſolitude où je me trouve depuis quelques années, & les converſations que j'ai eues avec des hommes pour qui la politeſſe n'a point encore été réduite en art, m'ont rendu le perſonnage le plus uni qu'il y ait dans tous vos Etats. L'air gracieux dont ceux qui forment ce qu'on appelle le beau-monde ſçavent accompagner leurs mouvemens, cette prompte affabilité envers une infinité de gens, & ces manières aiſées que

rien ne gêne, m'ont abſolument abandonné. J'en ſuis venu au point, relativement à ma perſonne, que je ne conſidère plus mon corps que comme une machine dont je ſuis obligé d'avoir ſoin, pour que mon ame ſoit en état de faire ſes fonctions avec plus de facilité & de joie; me ſouvenant toujours que cette demeure d'argile ſera dans peu d'années quelque choſe de moins précieux que le plus vil uſtenſile qu'il y ait dans ma maiſon. Comme c'eſt-là une de mes réflexions favorites, votre Majeſté concevra aiſément quelle pauvre figure je ferais dans un cercle. Qu'elle ajoûte à cela cette queſtion : *Que fera auprès de moi un homme ſans deſirs?* G..... m'a inſinué que vous avez deſſein de me diſtinguer par des titres. Pour ce qui me regarde, dans la ſituation d'ame où je ſuis, des grades d'honneur ne feraient que m'embarraſſer, en m'obligeant à des choſes dont je n'ai pas encore acquis, ou j'ai déjà perdu l'habitude. Mes enfans, dont votre Majeſté daigne s'informer, n'ont rien qui les diſtingue, tant pour leur perſonne, que pour leur génie. Le bien qui doit venir à mon fils aîné par héritage eſt même trop grand, pour qu'il en puiſſe jouir tout entier de bonne grace. Mon

amour-propre ne me mettra jamais dans l'esprit que le genre-humain doive voir de bon œil que les personnes, uniquement parce qu'elles m'appartiennent, doivent être élevées à des postes distingués, dans le temps que leur intérêt, & celui du Public, exigent également qu'elles passent leur vie dans l'obscurité. Je souhaiterais, Prince généreux, que, comme il est en votre pouvoir de conférer des honneurs & des charges, vous eussiez aussi le privilége d'y ajoûter les talens convenables. Si ce vœu était exaucé, votre Majesté récompenserait le zèle de ma jeunesse, en me mettant en état de la servir encore dans un âge avancé.

Ceux qui, sans mérite, profitent de la faveur, sont proprement à charge à votre Majesté. Qu'il me soit permis d'ajoûter, Sire, que c'est à cause de cela même que nous entendons si souvent à la campagne le mot de *prérogative*. Cette partie de vos Loix dont l'exécution vous est réservée, pour que le Public soit mieux & plus promptement servi, est éternellement employée par de méchans hommes, à colorer leurs folies ou leurs mauvaises actions. Ce serait une nouvelle obligation que j'aurais à votre Majesté, si elle

voulait bien me faire sçavoir par G... en combien de cas un Bailli est en droit de faire valoir la *prérogative royale.* Tous les Officiers de vos Etats, depuis le premier jusqu'au dernier, sont charmés d'empêcher l'examen d'une partie de leur conduite, en la couvrant du mot de *prérogative.* Que je ferais charmé de voir, sous le gouvernemeut du meilleur des Princes, la *prérogative* employée à faire des actions de clémence & de générosité ! Hélas! quand s'en sert-on pour la consolation de l'affligé, pour la délivrance de l'innocent qu'on opprime, ou en faveur de quelque pauvre étranger? Des méthodes extraordinaires, mises en œuvre pour atteindre à un but honnête & beau, rendent toujours aimable l'usage de la puissance. Vous voyez, Sire, que je vous parle avec cette franchise que votre excellent naturel permet & approuve en ceux qui ont l'honneur de vous adresser la parole. Mais, pour revenir à la Lettre de votre Majesté, il me paraît que toutes les distinctions ne peuvent être utiles aux hommes, qu'autant qu'elles leur imposent la nécessité d'agir pour le Public : & ce serait une vraie folie à quelqu'un de vouloir être un grand Seigneur dans son cabinet. Rien ne sçaurait

ſçaurait être honorable à un homme ſéparé du monde, que d'augmenter par la réflexion ſon goût pour la vertu; & celui qui fait conſiſter l'honneur dans le ſentiment intime qu'il a, que la diſpoſition du monde la plus glorieuſe eſt celle de remplir ſon devoir & de faire du bien, ne ſera que légérement touché de quelqu'hommage extérieur qu'on lui rend, à cauſe que les qualités qui le diſtinguent réellement, ne ſçauraient être apperçues par des yeux mortels. Ainſi, tous les titres de *votre Excellence*, *votre Grandeur*, *&c.* ſont ſimplement des répétitions faites cent fois par jour à un homme, pour lui apprendre que le Roi a ordonné qu'on l'appellerait ainſi, ſans que cet homme doive s'imaginer, pour cela, qu'il y ait en celui qui lui donne ces titres, aucune autre idée que celle d'obéir à la volonté du Maître.

Tous les honneurs, Prince auguſte, & tous les titres du monde, ſont renfermés pour moi dans votre ſeule approbation : ils n'ont rien de deſirable à mes yeux, qu'autant qu'ils me fourniſſent les témoignages de votre bienveillance. Permettez-moi, Sire, de conſerver toujours ces mêmes ſentimens, & de regarder avec indifférence du

haut de la ſaveur dont vous m'honorez, la vaine admiration du Peuple.

Je ſuis, avec le plus profond reſpect, &c.



Histoire du fameux Pirate Tulagée-Angria.

RIEN n'excite davantage l'attention & la curioſité que les coups de fortune qui renverſent les Empires les plus floriſſans : mais les petites ſouverainetés de l'eſpèce des Angria, qui s'établiſſent ſur les ruines des loix divines & humaines, que la violence élève rapidement, tombent auſſi en général avec la même précipitation, & leur accroiſſement eſt plutôt un ſujet de ſurpriſe que leur chûte.

Tulagée-Angria ſemblait également porté par ſon caractère, par ſa fortune & par ſa naiſſance, à devenir fameux. Il deſcendait de ces illuſtres brigands, qui, pendant plus d'un ſiècle, s'étaient ſignalés par leurs rapines & par l'habileté extraordinaire avec laquelle ils avaient fondé une nouvelle Monarchie dans les Etats mêmes du Grand-Mogol, après avoir mis ſes armées en déroute,

& bravé avec mépris la naiſſance & l'autorité. Le premier de cette famille qui ait fait un rôle brillant dans l'hiſtoire, eſt un nommé *Sambo-Angria*, homme courageux, entreprenant, brave, hardi, né dans une iſle du golphe d'Ormus, & Mahométan. Sa valeur & ſa conduite lui procurèrent les premiers grades militaires dans l'armée du Vice-roi de Pagan, ou *South-Raja*. *Parah-Angria*, fils de ce *Sambo*, lui ſuccéda au commandement, & obtint la fille de ce Raja en mariage ; mais ayant pris querelle avec ſon beau-frère, il s'engagea au ſervice du Nabab ſon ennemi. Enſuite il changea encore de parti & revint au ſervice du Raja de Pagan : il en épouſa la ſœur, de laquelle il eut deux enfans, *Parah* & *Connagée*; celui-ci devint le pere de notre Héros. *Parah* fut tué en combattant courageuſement contre l'armée du Grand-Mogol en 1686, & *Connagée* reçut de ſon oncle l'Iſle de *Kanerai*. Cette Iſle n'a pas plus d'un mille & demi de circonférence, & n'eſt preſque entiérement qu'un roc ; elle eſt ſituée dans la bouche du Havre de *Bombai*, environ à trois lieues de diſtance, & directement au midi de l'ancrage de cette place : ainſi nul vaiſſeau, de quelque eſpece qu'il ſoit, ne

peut paſſer ſans être attaqué par les grabs d'*Angria ;* le fort y eſt d'un accès ſi difficile, qu'on le regarde comme imprenable : il y a toujours une forte garniſon, & l'on y conſerve une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, en cas que les habitants ſoient obligés de ſoutenir un ſiége.

Connagée-Angria, maître de cette place, à l'exemple de ſon pere, épouſa la ſœur du jeune Raja ou Vice-roi de Pagan, & ſe rendit bientôt redoutable à tous les vaiſſeaux marchands ; il réſolut de pénétrer dans les terres, & d'y étendre ſes poſſeſſions. En conſéquence de ce projet, il leva une armée aſſez conſidérable, s'empara de toute la côte juſqu'à *Dabul* & prit *Geriath*, où les Portugais avaient élevé de bonnes fortifications, qu'il augmenta encore de maniere à rendre cette place une des plus formidables qui fuſſent ſur les côtes de l'Inde. *Geriath*, ſitué environ à douze heures du chemin de *Bombai*, eſt défendu par un château très-fort, bâti en forme d'hexagone irrégulier, & de plus fermé d'une épaiſſe muraille de pierre ; ce qui rend cette place ſi redoutable en partie & ſi importante, c'eſt qu'on apperçoit difficilement le canal du havre.

Connagée-Angria ſe vit poſſeſſeur en 1712, d'un territoire de cent vingt milles de long, ſur ſoixante milles de large, de richeſſes immenſes, & d'une marine très-bien montée; alors il affecta les manieres d'un Prince ſouverain, exigea le même cérémonial, donna des audiences, & reçut des Ambaſſadeurs des Etats voiſins. Son armée était l'aſyle de tous les déterminés, que des crimes ou des affaires malheureuſes avaient expatriés; bientôt elle fut remplie d'Anglais, de Français, d'Almands, de Portugais chaſſés de leurs colonies. *Connagée*, trop ambitieux pour trouver un frein à ſes entrepriſes dans les nœuds du ſang, & les ſermens d'alliance, ſe mit au-deſſus de ce qu'il regardait comme de vains préjugés, & dépouilla le *Raja* ſon beau-frère de l'Iſle de *Hanavay*, après avoir taillé en piéces les forces qu'il lui avait oppoſées: mais le vieux *Raja*, étant prêt à expirer, *Angria* ſe réconcilia avec ſon fils, & ſe joignit à lui pour attaquer le Grand-Mogol, contre lequel il marcha à la tête de cinquante mille hommes, & obligea les Marchands de Surate à lui payer huit cens mille roupies de contribution pour racheter la liberté de leur ville; il ſigna enſuite

une tréve avec le Mogol, & augmenta ainſi conſidérablement ſes domaines & ſes tréſors. Ses ſuccès ne firent que l'enhardir à ſe diſtinguer encore par quelqu'autre entrepriſe ſur mer. Il prit nombre de vaiſſeaux anglais, juſqu'à ce qu'en 1717, il fut attaqué dans ſon château de *Gériath* par neuf vaiſſeaux de la Grande-Bretagne, de douze cens cinquante hommes d'équipage, deux mille cinq cens ſoldats Européens, & quinze cens Séapois & Topaſſes, ſous les ordres des Capitaines *Gordon* & *Stanton* : mais ce fut ſans ſuccès ; ils perdirent cinq cens hommes à ſe convaincre que ce terrible château était imprenable. Le Gouverneur *Boone* tenta la même entrepriſe l'année ſuivante avec trois vaiſſeaux de plus : ne réuſſiſſant pas mieux, il fut obligé de ſe retirer à *Bombai*, avec perte. Le Préſident du Conſeil de Bombai ſe laiſſa auſſi repouſſer par *Angria* en 1719. En 1721, l'Amiral Matthews marcha contre ce Pirate avec quatre vaiſſeaux de guerre contenant huit cens hommes, leſquels, joints aux Portugais, compoſerent une armée de plus de cinq mille hommes, qui campa ſur les ſables près de la forte-reſſe d'*Angria* à *Glabeg*. Les Anglais, mal ſecondés par le Général Portugais,

qui ſe conduiſit avec une lâcheté indécente, furent mis en déroute : *Angria* prit leur artillerie, leurs munitions, & ne leur laiſſa rien de mieux à faire que de retourner honteuſement à *Bombai*. C'eſt ainſi que la fortune favoriſant l'audace de *Connagée*, le rendit long-temps la terreur de l'Angleterre & des autres nations ; ilravagea leurs établiſſemens, battit leurs troupes, & mourut plein de gloire (ſi l'on peut appeller ainſi le ſuccès de ſes brigandages) en 1734. *Sombagée-Angria*, l'aîné de ſes fils, hérita de ſa puiſſance, de ſes tréſors, de ſon ambition & de ſon courage : non ſeulement il conſerva ſes domaines, mais il les augmenta encore, & défit toujours les Anglais. Il mourut en 1745, ſans laiſſer d'enfans : ſon frère *Tulagée-Angria* lui ſuccéda ; aucun des ſes prédéceſſeurs n'a pris plus de vaiſſeaux & de terres que lui aux Anglais. Perſonne ne l'avait encore attaqué juſqu'à la derniere expédition de l'Amiral *Walſon*. Les poſſeſſions de *Tulagée-Angria* s'étendaient de *Bombai* à *Manlo*. Il avait les ports de *Rivanchi*, d'*Antiguria*, de *Dabul*, & de *South-Rook*, ſans compter les Iſles de *Kaneray*, d'*Hanaray*, ainſi que les forts

de *Golaby* & *d'Allabeg*, dans le dernier desquels il résidait principalement. Toutes ces places étaient bien peuplées, & leurs habitans tout-à-fait soumis à leur Souverain ; mais ils avaient eu peu de commerce depuis que ces Pirates *Rajas* régnaient sur eux. *Tulagée* entretenait toujours sur pied une armée de trente mille *Caffres*, *Séapois* & *Topasses*, sans y comprendre tous les *Marates* qu'il pouvait débaucher au *Raja* du midi du Viceroi de *Pagan*. Ses Canonniers & ses Officiers de mer étaient presque tous des Rénégats Européens. Il avait une artillerie considérable, outre le canon de ses forts & de ses vaisseaux, &, qui plus est, douze éléphans, article de grande importance parmi les Indiens qui font la guerre. Les forces navales de *Tulagée-Angria* consistaient en quinze grabs, environ de neuf ou dix canons, un grand nombre de mousquetaires, cinq kaïches, espèces de petits navires, deux vaisseaux de quarante canons, près de quarante galères, & plusieurs autres petites barques. S'étant de nouveau brouillé avec le *Raja* du Midi, celui-ci envoya à Bombai solliciter les Anglais de se joindre à lui : ils y consentirent. L'Amiral *Walson*, arrivé à Bombai en Octobre 1755,

tint conseil le 6 Février 1756, & le même jour les forces de terre qui consistaient en sept cens Soldats Européens, trois cens Topasses, ou infanterie négre, & trois cens Séapois, furent embarquées sous le commandement du Colonel *Clive*. Le sept du même mois l'escadre mit à la voile & joignit la flotte Marate, composée de trois ou quatre grabs & de quarante ou cinquante galères, commandées par *Naripunt*, dans une baie vers le nord de *Gériath*, appellée *Rajipour*, port qu'elle venait justement de prendre à *Angria*. L'armée Marate, consistant en cinq mille hommes d'Infanterie & quatre mille chevaux, commandée par Ramajeépunt, était campée sur le rivage. Là, on apprit que les Marates avaient traité avec Angria, pour qu'il leur rendît le Fort à certaines conditions particulières. Ils étaient d'autant mieux en état de faire la loi à *Angria*, qu'un détachement de leur armée l'avait fait prisonnier, comme il s'efforçait d'aller par terre de *Gériath* à *Galaby*, ayant laissé le commandement du Fort à son beau-frere. Lorsque l'Amiral *Walson* fut arrivé au havre, il somma le château de se rendre ; mais on lui répondit qu'on le défendrait jusqu'à

la derniere extrémité : craignant quelque ſupercherie de la part des Marates, qui ne lui avaient encore offert aucune aſſiſtance, il s'arrêta dans le havre. Le Fort tira vivement ſur ſon eſcadre ; mais le feu des vaiſſeaux & les bombes qu'on fit partir, eurent bientôt démonté l'artillerie des Pirates, & mis le feu aux maiſons : « On avoit commencé l'attaque à midi : à quatre » heures, dit la Relation, on ceſſa de » tirer ; ce qui releva le courage des » ennemis, & leur fit recommencer leur » canonnade. Alors nous arborâmes le » pavillon de ſang, c'eſt-à-dire, celui » qui annonce qu'on ne fera point de » quartier, & nous recommençâmes » auſſi notre feu juſqu'à ſix heures, qu'on » envoya un pavillon de trève ſur le rivage, eſpérant que la garniſon ſe » rendrait. A neuf heures nos troupes » prirent terre à un mille & demi du » Fort, & furent jointes par dix mille » Marates. Le ſoir on apperçut le pavillon de trève ſur les murs, & l'on » marcha vers la garniſon. Mais auſſitôt que nous eûmes gagné la montagne près du fort, on fit feu ſur nous ; » &, quoiqu'on n'eût tué qu'un Soldat » & bleſſé un Officier à l'épaule, nous » nous retirâmes à notre premiere place.

» Le Colonel *Clive* s'en alla rendre
» compte de cet événement à l'Amiral,
» & concerter avec lui les mesures
» qu'il faudrait prendre pour une autre
» attaque. On décida de donner le si-
» gnal à la ligne des vaisseaux de guerre
» seulement, & alors les bombes vo-
» lèrent pendant trois heures de nou-
» veau avec un succcès surprenant. »

Ce fut vers ce tems que l'ennemi se détermina à capituler. De deux mille Soldats dont était composée la garnison, il n'en restait plus que trois cens. La mere d'*Angria*, deux femmes, ses enfans & son beau-frère furent faits prisonniers, & l'on trouva un butin considérable en or & en bijoux.

Si les forces d'*Angria* n'avaient pas été presque anéanties par ce revers de fortune, ce courageux Pirate pouvait espérer de marcher un jour sur les traces des fameux conquérans de l'Asie.



LA FEMME DE BATH,

Conte de Chaucer, remanié par Dryden.

(On connaît en France le joli Conte de M. de Voltaire, intitulé *Ce qui plaît aux Dames*, & dont M. Favart s'eſt ſervi pour compoſer ſon Opéra-bouffon de *La Fée Urgelle*; & l'on ne ſera ſans doute pas fâché de leur oppoſer la manière de raconter des Anglais.)

DANS le vieux temps, lorſqu'Arthur regnait, & rempliſſait l'univers de ſes glorieux exploits, le Roi des Lutins & la Reine des Fées, gambadaient dans la bruyère & danſaient ſur l'herbe. Sous leurs pas, le gazon naiſſait & marquait la terre. Jamais la lumière du divin Phœbus n'éclairait leurs danſes : ils préféraient les pâles rayons de la myſtérieuſe Phœbé à la vive lumière de ſon frère. Depuis que les Bretons furent toujours affectionnés aux Puiſſances aëriennes qui les regardaient comme leurs plus fidèles ſujets, les ſabbats devinrent de jour en jour plus ſolemnels, & la moitié de l'année ſe paſſait en réjouiſſances nocturnes.

Tout ceci eſt de l'ancien tems : car à préſent nos Villageois traverſent les forêts ſans voir ces fêtes myſtérieuſes. Nos jolies Laitières ne ſont plus honorées de la viſite de pareils hôtes, & ſoupirent de ne plus recevoir la monnoie enchantée dont on reconnaiſſait leurs ſervices. Nos Prêtres, avec leurs exorciſmes, ont fait diſparaître ces ſpectres joyeux. Ils ont purifié, avec l'eau luſtrale, tous les lieux qu'ils habitaient.

Un courtiſan du Roi Arthur, Chevalier, & Bachelier qui plus eſt, voyageant un jour, rencontra une jeune fille qui allait à la Ville, & qui marchait de la meilleure grace du monde. Si de loin il avait jugé favorablement de ſes attraits, ils lui firent de près une plus grande impreſſion ; en ſorte que n'écoutant que ſa folle ardeur & la pétulance de ſon âge, il uſa de violence pour ſatisfaire ſa brutale paſſion. Il voulut enſuite ſe ſauver : mais la populace s'aſſembla, pourſuivit le raviſſeur, & l'emmena garroté devant les Juges de la Capitale.

La Cour, dans ces tems reculés, n'était pas, comme elle eſt aujourd'hui, le ſéjour de la corruption : la pudeur & la chaſteté s'y conſervaient auſſi pures que dans les monaſtères ; on n'y

connaiſſait d'autres chaînes que celles du Sacrement. Les Poëtes alors, pour réuſſir ſur la ſcene, n'avaient pas beſoin d'y introduire la licence. Arthur chériſſait le coupable, mais qu'aurait-il pu faire pour lui ? les Souverains étaient eux-mêmes les organes de la juſtice. Le cri public, les pleurs de la fille, tout l'obligeait à condamner le raviſſeur à la mort. Auſſi ne put-il ſe diſpenſer de prononcer la condamnation. Après le Jugement, la belle Geniévre, femme d'Arthur, crut devoir implorer la clémence du Prince, & ce bon Roi laiſſa la Reine maitreſſe du ſort du Chevalier. Toutes les Dames s'intéreſſaient à ſon aventure, & le regardaient comme un martyr de l'amour; mais elles cachaient leur indulgence ſous les apparences de l'indignation. Dans ces diſpoſitions, elles tinrent conſeil avec la Reine, & réſolurent, ſi elles ne pouvaient ſauver le coupable, du moins de retarder ſon ſupplice. Il fut donc appellé devant le tribunal féminin; &, après une mûre délibération, la Reine faiſant la fonction d'orateur, prononça en ces termes le Jugement de la Chambre.

» Chevalier, j'ai demandé ta grace, » & ta deſtinée a été remiſe en mes

» mains : je ſçais combien tu as offenſé » notre ſexe ; mais enfin ſa douceur ne » lui permet pas de répandre tranquil- » lement le ſang de l'offenſeur : je ſuſ- » pends donc pour aujourd'hui ton ſup- » plice, & je réſerve ta punition à un » autre tems, à moins que tu ne ré- » pondes à cette queſtion : *quelle eſt la* » *choſe que le ſexe deſire davantage ?* » mets-y toute ton attention, & toute » ta ſagacité : ton ſort dépend actuel- » lement de toi. Ma bonté va plus loin, » je te donne un an pour aller cher- » cher par le monde les ſecours qui te » ſeront néceſſaires. Je ne demande ſeu- » lement que des ſûretés pour ton re- » tour, après lequel tu ſeras condamné » ou abſous, ſuivant la réponſe que » tu feras à la queſtion qui t'eſt pro- » poſée. «

Quelque ſévère que ce jugement parût au Chevalier, il ſentit qu'inutilement il voudrait en appeller. Il donna caution pour ſon retour, & partit fort inquiet de l'événement. Dans le voyage, il conſultait tout le monde, queſtionnait tous les allans & venans, mais ſur-tout les femmes. Elles ne s'accordaient point ſur l'objet de la queſtion : l'une ſouhaitait les dignités & les rangs, & l'autre la ſanté. Les vieilles deſiraient

un visage plus frais; les laides, une plus jolie figure ; les veuves , un second mari ; les femmes mariées , d'être délivrées du leur ; les filles , de goûter au moins quelques douceurs de l'amour , en attendant le tardif hymenée ; d'autres n'aimaient que les jolies fleurettes ; quelques-unes exigeaient de la flatterie la moins ménagée , prétendant que ce devoit être le péché mignon du Beau-Sexe. Selon d'autres les petits soins séduisoient à la longue les femmes les plus sages : certaines femmes auraient fait consister tout le bonheur à ne plus voir leurs actions & leurs plaisirs contrôlés : certaines filles voulaient un mari stupide , en quoi elles se trompaient bien grossiérement ; car enfin , si les détails lui échappent , on ne peut pas tout lui cacher , & alors il éclate avec plus d'inconsidération & d'indécence. Cependant , en pareil cas , le mieux pour lui serait de se taire , car les femmes ne sont jamais dans leur tort. La querelle une fois engagée , on se déteste mutuellement & extraordinairement pour la vie. Si l'on en croit pourtant quelques spéculatifs , il est des femmes qui prétendent à la sincérité , à la constance , & à la discrétion ; mais une femme plus franche que les autres ,

avoua

avoua au Chevalier, que c'était une fable. « Notre ſexe eſt ſi léger, diſait-» elle, qu'il inventerait tout, plutôt » que de ſe priver du plaiſir de pu-» blier une baliverne. D'ailleurs, ſem-» blables à des cribles, nous ne pou-» vons retenir un ſecret : témoin ce que » raconte Ovide au ſujet d'un Roi de » Phrygie. »

L'Hiſtoire nous dit que Midas fut doué par Apollon d'oreilles d'âne, qu'il cachait ſous de longs cheveux, pour nous apprendre que les défauts naturels ou acquis des Princes, ne doivent pas être découverts ; auſſi Midas craignait-il toujours que la prolixité de ſes oreilles ne vînt à la connaiſſance de ſes ſujets. Il y a long-tems que ce qu'on appelle peuple, n'eſt plus ni aveugle, ni muet. Depuis que Jupiter & Mars ont ceſſé d'engendrer des Rois, on ne croit plus que les Monarques tirent leur origine des cieux. Il fallait cependant que Midas pût ſe confier à quelqu'un; &, pour cette confidence, il choiſit ſa femme qui avait une réputation de prudence & de ſagacité bien établie. Son royal époux lui révéla donc ſon ſecret, ſous le ſceau conjugal, avec l'injonction la plus préciſe de n'en laiſſer jamais rien échapper. Elle lui jura,

(& l'on sçait combien est sacré le serment d'une femme) que pour l'honneur du Roi son époux, aussi bien que pour le sien propre, les oreilles d'âne seraient éternellement ignorées sur la terre. La bouche avait juré ; le cœur n'avait point pris de part au serment. Dès ce moment la Reine parut sécher de chagrin. Elle sçavait combien elle était liée par son intérêt & par son serment ; mais il fallait mourir ou parler. Il y avait près du Palais un étang : elle y courut en retenant son haleine, de crainte que, si elle lâchait un mot, elle n'entamât le secret de Sa Majesté. Arrivée sur le bord de l'étang, elle plia les genoux, se pencha, & baissa la tête jusqu'à fleur d'eau, en disant : » O lac discret, c'est à toi seul que je » le dis, & je t'ordonnne de te taire. » Apprends que le Roi mon époux, » sous ses royales oreilles, porte des » oreilles d'âne. » C'est ainsi qu'elle se déchargea d'un fardeau incommode, insupportable, au-dessus des forces humaines. Ce fut par-là que le secret fut découvert*. Revenons à notre voyageur.

L'année du délai s'étant écoulée en

* Ovide dit expressément que ce fut par son Barbier, & l'on sçait que de tous temps les

courses inutiles, il ne lui restait plus qu'un jour jusqu'au moment où il devait répondre à la question de la Reine, & il n'était pas plus instruit qu'avant son départ. Désespéré, perplexe & tremblant, il reprit la route de la Capitale, pour se rendre à l'ajournement fatal. Un heureux hasard le conduisit dans une forêt, dont la sombre horreur inspirait l'effroi. Au clair de la Lune, il apperçut une troupe agréable de femmes, qui se tenaient par la main pour danser en rond. Le Chevalier s'avança vers elles; car par-tout où il rencontrait des femmes, il se flattait toujours que quelqu'une pourrait lui donner l'explication de son énigme : mais ces femmes à sa vue s'enfuirent avec une légéreté surprenante. Il ne resta qu'une vieille sorcière d'une laideur extrême. Elle était auprès d'un chêne, appuyée sur son bâton & à demi-courbée par le faix des ans. Après une révérence honnête : « Beau Chevalier, dit-elle, » que faites-vous si tard & sans guide » dans une route aussi peu fréquentée? Je

Barbiers ont été babillards : l'Histoire en fournirait de grandes autorités, qui seraient ici superflues. Il a plu à Chaucer & à Dryden de vouloir que l'accident de Midas fût révélé par sa femme.

» devine que vous avez quelque peine
» qui vous trouble, & qui vous a
» fait entreprendre le voyage que
» vous faites. Notre sexe est por-
» té d'inclination à servir les Cheva-
» liers aussi courtois que vous : un bon
» conseil peut faire cesser vos maux.
» Prenez-moi pour votre confidente : la
» sagesse doit se trouver avec l'âge.
» Puisque vous voulez, ma bonne mère,
» répondit le Chevalier, que je vous
» apprenne la cause du chagrin qui me
» dévore ; sachez que ma vie est de-
» main à son dernier terme, si je ne
» réponds pas à cette question : *ce que*
» *les femmes desirent le plus?* Si vous
» pouvez me tirer de ce mauvais pas,
» soit par bonté naturelle, soit dans la
» vûe de quelque salaire, parlez, exi-
» gez de moi tout ce que vous vou-
» drez. » La vieille fit jurer au Chevalier, qu'après qu'elle l'aurait mis en état de répondre à cette question, & par-là de sauver sa vie, il lui accorderait ce qu'elle lui demanderait, bien entendu que ce serait une chose qui dépendrait de lui. Les conditions acceptées, ils partirent & firent, avec une diligence incroyable, ce qui leur restait de chemin, pendant lequel la vieille fit au Chevalier sa leçon sur ce qu'il devait répondre.

A peine fut-il arrivé que le Sénat femelle s'aſſembla, & toutes les femmes de la ville vinrent entendre la réponſe du Chevalier. » Madame, dit-il à la » Reine Genievre, ce que votre ſexe » deſire le plus, c'eſt la ſouveraineté » & le droit de commander à leurs ma- » ris, & aux autres hommes. Vous vou- » lez que tout ſoit à vous, argent, mai- » ſons, terres. Vous voulez dominer » en tout & partout ; vous prétendez » que nous vous obéiſſions comme des » eſclaves : les femmes dans tous les » rangs ont la même prétention. Voilà » ce que j'oſe dire comme une vérité, » & c'eſt la ſeule réponſe que je doive » à votre queſtion. »

Il n'y eut pas une ſeule femme qui ne convînt que le Chevalier avait rai- ſon : ainſi la belle Geniévre, en rou- giſſant, prononça que, par la juſteſſe de ſa réponſe, il avait mérité le pardon de ſa faute, & qu'il fallait qu'avec la vie, on lui laiſſât la liberté.

On vit auſſi-tôt la vieille qui vint ſe proſterner devant la Reine, & lui dit : » Madame, avant que la Cour ſe » lève, permettez que je ſois enten- » due, & que ma juſte requête me ſoit » accordée. C'eſt moi qui ai dicté au » Chevalier ſa réponſe. Toute autre

» qu'une femme n'aurait pu l'instruire
» si bien ; je lui avais auparavant
» fait promettre que, si je lui sauvais
» la vie, il m'accorderait tout ce que
» je lui demanderais : mes engage-
» ments sont remplis, il faut qu'il rem-
» plisse les siens. Pour salaire j'exige
» qu'il m'épouse. » Le Chevalier ne put pas nier sa promesse, mais il crut pouvoir espérer qu'on ne le forcerait pas de faire un pareil mariage, & il fit toutes les représentations nécessaires. Les femmes, qui étaient juges & parties, ne se payèrent point de ses raisons, & décidèrent qu'il prendrait pour femme la vieille Sorcière sa bienfaictrice. Le malheureux Chevalier voyant qu'on ne faisait par-là que changer le genre du supplice, puisqu'on l'attachait à ce tombeau vivant, offrit tout ce qu'il possédait pour se délivrer de la vieille. » Telle que je suis, lui
» disait-elle, par tes serments, tu es
» à moi pour la vie, & je serai tou-
» jours, malgré toi, ta chère & très-
» soumise épouse. Dis plutôt, ma dam-
» nation, disait le Chevalier. Je ne suis
» nullement tenu aux serments que tu
» me rappelles ; la sorcellerie n'est-elle
» pas visiblement marquée dans notre
» aventure ? Je renonce pour jamais à

» de pareilles chaînes. » La vieille eut encore recours à ses Juges qui confirmèrent leur Sentence ; de sorte que le pauvre Chevalier fut obligé, en enrageant, de donner la main à sa vieille. Le nouveau marié, le jour des noces, ne pouvant soutenir la vue de sa peu ragoûtante moitié, se cacha comme un hibou. Le Lecteur n'a point à regretter la description de cette fête, où il n'y eut ni épithalames, ni vers, ni les jeux & les ris que l'hymen traîne à sa suite, au moins le premier jour : rien de tout cela, pas la moindre joie. L'époux mourait de tristesse & d'ennui. Jamais on ne vit d'assortiment plus maussade. La couche nuptiale fut aussi triste : le mari ne fit que se tourner & se retourner, & se retrancha dans un coin du lit. Sa vieille, excédée de ses dédains, ne put se taire, & lui parla en ces termes :

» Tous les Chevaliers de la table » ronde sont-ils donc aussi peu galants » que vous ? Sont-ce là les mœurs de la » Cour du Roi Arthur ? Dans le dan- » ger qui menaçait vos jours, je vous » ai tendu des bras secourables : sans » moi vous étiez la proie de la mort ; » & voilà les prémices de notre union ! » quel mauvais génie vous agite ! tour- » nez-vous de mon côté, cher époux :

» si je ne puis rien gagner sur vous,
» laissez-vous persuader par la raison,
» ou du moins dites-moi quels sont
» mes torts. Je suis prête à tout ré-
» parer. »

» De quelle réparation es-tu capable,
» reprit le Chevalier ? peux-tu chan-
» ger ton âge & ta figure ? ton art
» de Médée pourrait-il réparer tes
» traits ? tu joins à cette difformité l'obs-
» curité de la naissance ; jamais Che-
» valier s'est-il mésallié ? laisse-moi
» donc me retourner de l'autre côté. »

» Graces a Dieu, reprit la vieille,
» tu n'as donc point de justes sujets
» de plainte ? tu ne peux me reprocher
» que ma roture, ma misère, mon
» âge, ma laideur. Permets que je te
» désabuse.

» Cette prétendue noblesse qu'on
» vante tant, n'est qu'un bien trompeur
» par son faux éclat. Le vrai noble, est
» celui dont l'ame est remplie d'une di-
» gnité naturelle que sa conduite ne dé-
» ment point. Depuis quand les torrens
» veulent-ils remonter plus haut que
» leur source ? La vertu ne se transmet
» point par héritage. Si nous dégéné-
» rons de celle de nos ancêtres, nous ne
» sommes que des bâtards. Faites com-
» me eux, imitez leurs belles actions ;

» c'eſt la ſeule façon de prouver que
» vous en êtes deſcendu. Un père ne
» ſçaurait tranſmettre par infuſion à ſon
» fils l'eſprit ni les talents. Une mère
» vient à la traverſe, qui gâte & cor-
» rompt la plus belle race. C'eſt quel-
» quefois l'ayeule ou la grand'mere
» qui a vicié un ſang dont la ſource était
» pure. Enfin rarement voit-on trois
» générations ſe ſoutenir ; il arrive ſou-
» vent, que dès la ſeconde, la vertu du
» pere s'éclipſe, & ne reparaît que
» dans le petit-fils, lorſqu'une mère d'un
» heureux naturel vient réparer le vice
» qui s'était gliſſé dans le ſang. Ainſi,
» cher époux, ſi mes ancêtres ſont peu
» élevés, je n'ai pas moins tout ce qu'il
» faut pour vous rendre père d'une poſ-
» térité généreuſe.

» Paſſons à ma pauvreté, que vous ne
» pouvez ſans injuſtice me reprocher
» comme une tache. Les Philoſophes
» & les Poëtes n'ont-ils pas tous célé-
» bré l'honnête indigence ? *Irus*, qui
» n'a rien à perdre, chante tranquille-
» ment devant les voleurs, tandis que
» le riche avare tremble & meurt de
» miſère ſur ſon tréſor. Quoiqu'on n'en
» convienne pas aiſément, que d'avan-
» tages la pauvreté réunit ! elle inſpire
» le courage, l'activité, la prudence,

» & l'amour du travail : c'eſt le tems
» d'épreuve où l'on diſcerne le véritable
» ami du flatteur.

» Mais je ſuis laide & vieille : eh bien!
» que n'y gagnerez-vous point en qua-
» lité de mari ? un corrupteur, un nou-
» vel Egyſthe ne viendra point appor-
» ter le trouble chez vous. La jalouſie,
» ce poiſon de la vie conjugale, ne
» vous tourmentera point : l'âge & la
» laideur ſont les meilleurs gardiens de
» la chaſteté des femmes.

» Cependant comme je vous vois at-
» taché aux préjugés ordinaires des
» hommes, & que je ne deſire rien tant
» que votre ſatisfaction, voici ce que je
» peux faire en votre faveur. Je puis
» diſpoſer de deux dons, & je vous en
» laiſſe le choix. En reſtant difforme com-
» me je ſuis, avec toutes les incommo-
» dités de la vieilleſſe, je ſerai toujours
» bonne, douce, ſoigneuſe, tendre
» & ſoumiſe à mon mari : ou voyez ſi
» vous m'aimez mieux jeune & belle,
» avec tous les riſques qu'on peut cou-
» rir avec la jeuneſſe & la beauté. Peſez
» le danger d'un bonheur incertain,
» avec les avantages d'un commerce
» ſûr & tranquille ; & ne vous en prenez
» qu'à vous même, ſi, dans la ſuite, vous
» vous trouvez à plaindre. »

Quelque dégoût que le Chevalier eût pour sa vieille, il ne put s'empêcher d'admirer son éloquence, sa bonté & sa prudence. » Choisissez pour moi, lui » dit-il, je m'en remets entiérement à » vous, qui connaissez mieux que per- » sonne la valeur du bien & du mal.

» Je triomphe, s'écria son épouse, » puisque j'ai gagné votre cœur : appre- » nez tout votre bonheur. Je ne vous » avais promis qu'un des dons, je peux » vous les procurer tous les deux. Je se- » rai aussi belle que bonne, & je ferai de » toutes façons votre bonheur. Jouissez- » en dès-à-présent, & voyez si je ne me » suis pas bien corrigée de cette laideur » qui me rendait si odieuse à vos yeux. » Le Chevalier, à l'instant, au lieu de sa vieille, vit une jeune personne de la plus grande beauté. Transporté de joie, il prit ses beaux bras d'ivoire, & il trouva, comme Pygmalion, sa charmante statue animée. Les caresses les plus tendres annoncèrent le bonheur qui allait couronner ces deux Amans dans les chaînes de l'hymenée : ce bonheur fut durable & ne fut jamais altéré.

Puissions-nous être aussi heureux ! que le Ciel daigne donner sa protection à tous les mariages, envoyer aux jeunes filles d'aimables maris, & aux veuves

des époux qui valent mieux que leurs prédéceſſeurs. Enfin, puiſſe-t-il punir de tous ſes fléaux, ceux qui refuſent de ſe laiſſer gouverner par leurs femmes!





TRENTE-UNIÈME NUIT.



DIGRESSION SUR LES RELIGIONS ÉTABLIES EN ANGLETERRE.

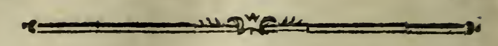
IL y a en Angleterre une anciennne tradition, qui attribue la première prédication de l'Evangile à ſaint Joſeph d'Arimathie, & qui ajoûte qu'un Roi, nommé Lucius, fit prier le Pape Eleuthère, de lui envoyer des Miſſionnaires pour achever l'important ouvrage de la converſion de ſes Peuples. Que cette tradition ſoit vraie ou fauſſe, au moins eſt-il conſtant que la lumière de l'Evangile fut répandue de très-bonne heure en Angleterre. Tertullien, qui vivait dans le ſecond ſiècle, dit expreſſément que les Provinces les plus reculées de la Grande-Bretagne, & où les Romains n'avaient point encore pénétrés, avaient été ſoumis à Jéſus-Chriſt. De-là, on doit conclure qu'à plus forte raiſon, l'Evangile avait été annoncé dans les lieux où ils commandaient en

maîtres. Lorſque les Saxons abordèrent dans l'Iſle, ils étaient encore payens, & nuiſirent beaucoup à l'Egliſe naiſſante : mais peu-à-peu s'étant tous convertis, l'Angleterre ſe trouva toute chrétienne vers la fin du huitiéme ſiécle. Henri VIII ouvrit la porte à la réformation, ſans en avoir formé le deſſein : outré du peu de complaiſance de la Cour de Rome pour ſes fantaiſies, il ſe brouilla ſolemnellement avec elle, ſe déclara chef de l'Egliſe Anglicane, démolit tous les Monaſtères & les Maiſons religieuſes de ſon Royaume, & diſpoſa de leurs revenus. Eliſabeth, qui monta ſur le Thrône vers la fin de l'année 1558, autoriſa la réformation en 1559, & la fit recevoir en l'état où elle eſt aujourd'hui dans l'Egliſe régnante. Quelques Miniſtres réformés de Genève & de Suiſſe firent leurs efforts en Ecoſſe, ſous le règne de la Reine Marie, pour introduire dans le Royaume la réforme des Egliſes de France, mais Eliſabeth tint ferme pour les cérémonies, on conſerva tout l'extérieur de l'Egliſe ancienne, la Hiérarchie eccléſiaſtique, c'eſt à-dire, la diſtinction des Prélats, Archevêques, Evêques, Chanoines, Archidiacres, Prêtres, Diacres &c ; ce qui n'étant pas goûté d'un très-grand nombre, qui ne

prétendait pas que l'Epiſcopat fût de droit divin, l'engagea à ſe ſéparer de l'Egliſe dominante, & à former une réformation ſemblable à celle des Egliſes de France : ce ſont les Presbytériens. Ce fut dans le dix-ſeptiéme ſiècle que les troubles croiſſant dans l'Etat, ils ſe répandirent auſſi dans l'Egliſe, & qu'on vit naître tout ce que le fanatiſme & l'héréſie peuvent produire de plus monſtrueux. Il s'éleva des Quakers ou Trembleurs, des Browniſtes, des Puritains ou Indépendans, des Antinoméens ; ces derniers rejettent la loi & les bonnes œuvres.

Monſieur de Voltaire a bien raiſon de dire que l'Angleterre eſt le pays des ſectes : *multæ ſunt manſiones in domo patris mei.* Un Anglais, comme un homme libre, va au ciel par le chemin qu'il lui plaît : mais ce qui fait des proſélites à la religion dominante, c'eſt qu'il faut être de la ſecte des Epiſcopaux, pour parvenir aux charges.

Quelqu'un a dit que l'Aſie était le berceau des religions, & que l'Angleterre était leur tombeau.



Essai de Morale.

Contemptor divûm Mezentius.

(Dans ce Morceau, ſous le nom feint d'Aboulcaſem, on reconnaîtra facilement le célèbre Mylord Bolingbroke.)

DANS le tems que la ſuperbe Bagdat répandait la terreur dans l'Aſie, & que ſes armes victorieuſes ajoûtaient chaque jour à ſes conquêtes & à ſa gloire, Aboulcaſem, qui était un jeune homme d'un eſprit & d'une ambition ſans bornes, trouva moyen de s'élever aux premières dignités de l'Empire, & avec le tems, il obtint la charge de Vizir. Sa conduite dans cette grande place, fut telle qu'on devait l'attendre de ſes talens pour la politique. Un génie ſupérieur & une pénétration à laquelle rien n'échappait, le diſtinguèrent bientôt de la foule des Miniſtres; & la gloire de ſon nom, volant de bouche en bouche, ne tarda pas à remplir tout l'Orient.

Mais, au milieu de l'éclat qui l'environnait, Aboulcaſem était le jouet de ſes paſſions: plus rapides que les cataractes du Nil, plus violentes que les tourbillons

tourbillons dans le désert, elles le tyrannisaient tour-à-tour. Son ame prenait feu à la vue de la beauté ; &, dans le sein des affaires les plus sérieuses, il perdait, dans les bras d'une Circassienne, des momens qu'il devait au bonheur de sa Patrie. Souvent il se dérobait aux yeux, & se retirait avec elle dans l'appartement des bains. C'était de-là qu'il écrivait sur les affaires les plus importantes, au Calife, & aux différens émissaires qu'il avait dans toutes les Cours de l'Asie. Enfin il fut soupçonné d'être dans les intérêts du Prince *Abdallah*, qui, banni d'un Thrône qui lui était dû, errait alors dans les déserts de l'Arabie. Quoiqu'il n'y eût pas de preuves contre lui, il ne put cependant se justifier, & prit le parti d'une fuite prudente. Aussi-tôt Aboulcasem alla joindre le Prince malheureux; mais il ne lui trouva pas les mêmes espérances éloignées de recouvrer le sceptre de ses pères. Alors il tourna une seconde fois du côté de Bagdat, & fit tous ses efforts pour être rappellé. Mais, comme cela demandait du tems, pour prévenir la mélancolie & le désespoir, suites ordinaires de l'ambition frustrée, il se mit à lire les écrits des Sages de l'Orient : il écrivit lui-même des réflexions

ſur l'exil, & ſur d'autres points de morale. Il vivait comme un hermite dans les déſerts de l'Arabie; il pouſſa très-loin ſes recherches ſur la nature, ſur l'hiſtoire, & ſur les différentes branches des ſciences humaines qui pouvaient ajoûter aux perfections d'un auſſi beau génie.

Tel était le grand, l'éclairé Aboulcaſem, lorſqu'on voulut bien le rappeller. Il revint, mais ſes honneurs ne lui furent point rendus; & comme l'ambition ne connaît pas le repos, à peine fut-il rétabli dans ſa patrie, qu'il devint l'implacable ennemi du Vizir qui avait conſenti à ſon rappel. Ses grandes connaiſſances étaient comme un carquois qui lui fourniſſait des traits empoiſonnés contre le Miniſtre. Tout ce qui prêtait à la cenſure n'échappa jamais à l'œil malin & perçant d'Aboulcaſem; & l'on peut dire que ſes réflexions atrabilaires, ſoutenues d'une éloquence mâle & nerveuſe, ne contribuèrent pas peu à la chûte du Miniſtre. Il tomba, & Aboulcaſem ſe livra tout entier à l'eſpérance de faire ſervir ces ruines de fondement à ſa nouvelle élévation: mais on lui fit bientôt ſentir qu'il n'avait pas fait un pas vers la faveur du Prince. Il prit dès-lors le parti de la retraite, &

fixa ſon ſéjour dans une maiſon de campagne qu'il avait près de Bagdat, où il s'occupa à lire les écrits philoſophiques. Ce fut dans cet aſyle qu'il cultiva l'amitié des deux premiers génies du ſiécle, *Selein & Mirza* * : le premier, fameux parmi les ſages du Levant par la ſublimité divine de la poéſie, & le ſecond par des contes orientaux & des voyages feints, qui, ſous l'écorce du menſonge, cachent des vérités importantes & dangereuſes. Ces deux Sages entreprirent ſa défenſe, & firent mille efforts pour tranſmetre ſa gloire pure & ſans tache à la poſtérité.

Cependant les lumières d'Aboulcaſem ſe multipliaient chaque jour. Le gouvernement politique des Etats était pour lui un vaſte champ, où ſes yeux ne manquaient jamais de nouveautés. Las du ſpectacle extérieur de ce monde, il devint l'objet de ſes réflexions. La partie penſante de ſon être ne l'occupa plus que d'elle-même. Il avait coutume de dire que l'ame était un tréſor qui contenait des richeſſes immenſes, que chacun devait en faire l'inventaire, & connaître en détail ſon opulence. Il

* Pope & Swift.

agiſſait en conſéquence ; mais le plaiſir des avares, n'avait point de charmes pour lui. Chaque occaſion de développer ſes talens lui était chère, cela allait même juſqu'à l'oſtentation.

Par un enchaînement de recherches, la Religion devint bientôt le ſujet de ſes méditations. Tous les ſyſtêmes particuliers des différens Sages lui étaient parfaitement connus. Il ſe riait de l'Alcoran, & le Paradis de Mahomet ſur-tout était pour lui une ſource intariſſable de plaiſanteries ; il n'avait pas plus de reſpect pour le ſyſtême de Confucius. Il déclamait contre ces différentes opinions, avec une éloquence qui enchaînait les eſprits. Les Derviches eſſuyaient le plus cruel mépris. A quoi nous ſervent, diſait-il, ces prétendus guides ? Dans l'explication des formes établies, je les regarde comme très-dangereux. Il était l'ennemi juré de toutes les cérémonies de religion qui ſe pratiquent dans le Temple du Prophète. Son ambition, privée à jamais de l'eſpérance d'avoir part au Miniſtère, ſe conſolait ainſi de cette perte, & affectait une ſupériorité plus flatteuſe, ou plutôt plus importante. La nouveauté & la ſingularité, en fait de dogmes, lui plaiſaient infiniment ; il allait juſqu'à

ſoutenir qu'il n'y avait aucune différence entre les bêtes & nous ; qu'il était plus que probable que les chiens, & tous les autres animaux, avaient des ames, ainſi que les hommes, & que toutes les ames étaient matérielles.

Un ſoir qu'Aboulcaſem, perdu dans la contemplation de ſes prétendues découvertes, réfléchiſſait dans ſon cabinet, il entendit le tonnerre rouler au-deſſus de ſa tête, avec un bruit épouvantable. Les montagnes furent ébranlées, & gémirent ; des éclairs, plus prompts que la penſée, parcoururent l'hémiſphère ; le ciel s'ouvrit, & répandit ſur la terre un déluge de clarté. Cette ſcène de terreur étonna Aboulcaſem. Il trembla, ſe proſterna, & adora le Meſſager du Très-Haut, qui lui apparut dans ce moment, & lui adreſſa d'une voix terrible ces paroles, qui glacèrent ſon ſang dans ſes veines, & lui montrèrent, en un inſtant, l'extravagance de ſa vaine philoſophie : « Aboulcaſem, dit-il, reçois mes » paroles avec attention. Celui qui » habite le troiſième Ciel t'a vu, & » a pitié de toi ; il t'envoie cette viſion » pour ramener à la vérité ton ame, » qui ſe perd dans l'immenſe labyrinthe » du menſonge : car ta philoſophie n'a

» pas pour but l'augmentation de tes
» connaiſſances, l'avancement de la
» ſageſſe & de la vertu. Elle a ſa ſource
» dans l'amour-propre. C'eſt l'orgueil
» qui t'a porté à étaler aux yeux des
» hommes les richeſſes de ton génie.
» Tu prétends approfondir tous les ſyſ-
» têmes de Religion, & ton cœur n'en
» approuve aucun. Tes recherches ont
» un but dangereux, & tendent à dé-
» tourner les hommes de tout culte
» réglé. Apprends que tu as tort de
» vouloir le détruire, puiſque tu ne
» ſçaurais en ſubſtituer un meilleur
» que celui que le Prophête a établi,
» pour entretenir les hommes dans une
» réſignation reſpectueuſe à l'égard du
» Très-Haut, & pour empêcher que
» les parties, dont l'union conſacrée
» par la Religion forme l'enſemble de
» la ſociété, ne ſe décompoſent, & en
» ſe déſuniſſant ne détruiſent l'har-
» monie néceſſaire. Jette les yeux dans
» cette vallée; vois-y des hommes tout-
» à-fait ſemblables à tes idées, ils ſe ſont
» dépouillés de toute forme de Religion;
» ils ont ſecoué le joug du Prophête:
» vois-les ſe plonger dans toutes ſortes
» d'excès. La force & la fineſſe ſont leurs
» loix; ſans frein, ſans remords, ils ſe
» pillent mutuellement; ils ſe ſont la

» guerre par des aſſaſſinats. Le mépris
» du culte du Très-Haut a entraîné après
» lui le mépris de toutes les loix hu-
» maines. Telles ſont les conſéquences
» néceſſaires des opinions que tu cher-
» ches à répandre. Apprends donc, hom-
» me vain, qu'il te ſiérait bien mieux
» de te ſoumettre aux formes établies,
» que de troubler la paix des Croyans,
» en leur inſpirant le ſoupçon, la ja-
» louſie, & toutes les horreurs qui ré-
» ſultent naturellement du doute uni-
» verſel. » A ces mots, la lumiére ſe perdit dans les ténèbres, & laiſſa Aboulcaſem dans la conſternation ; mais l'impreſſion était faite dans l'eau, elle ne dura pas. Malgré cet avertiſſement, il perſévéra dans ſes deſſeins irreligieux. Le trépas le ſurprit avant qu'il pût faire voir le jour à ſes écrits : mais ſes intentions furent ſuivies ; car à peine la mort eut-elle marqué ſes lèvres du ſceau du ſilence éternel, que ſes ouvrages tombèrent entre les mains de Namahran *, qui vendit ce poiſon pour un certain nombre de ſequins. Par ce moyen, les écrits d'Aboulcaſem répandirent la contagion dans l'eſprit de tous les habitants de Bagdat.

* M. Mallet.

SINCÉRITÉ TARDIVE.

UNE Anglaiſe étant au lit de la mort, fit appeller ſon mari ; &, après avoir cherché à émouvoir ſa ſenſibilité par le détail de ſes ſouffrances, elle le conjura de lui pardonner une faute dont elle était coupable envers lui. Le mari lui ayant promis ce qu'elle deſirait, elle lui avoua qu'elle lui avait fait une infidélité. » Je vous le pardonne, répondit le mari ; » mais j'attends pareillement de vous le » pardon du mal que je vous ai fait. » L'Anglaiſe le lui ayant promis de tout ſon cœur : « C'eſt, lui dit cet époux, » que m'étant apperçu de ce que vous » venez de m'avouer, je vous ai empoi» ſonnée ; ainſi, c'eſt votre mort que » vous me pardonnez. »

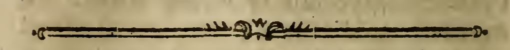


SINGULIERS ROIS DE GUINÉE.

LES différentes peuplades de la côte de Guinée ont chacune leur Roi, dont la triſte majeſté n'a guères plus d'éclat. Cette canaille royale, toujours flattée qu'un de nos Marchands la régale d'eau-

de-vie, affecte souvent de prendre les noms de nos Princes, ou de quelques grands Seigneurs dont elle a entendu louer les exploits. Il y avait en 1743 un Roi Guillaume, dont l'auguste épouse s'appellait la Reine Anne. Un autre se qualifiait de Duc de Marlboroug. Le Roi Guillaume était un petit César, qui fit, il y a environ vingt ans, une guerre assez comique à un certain Martin, qui avoit osé s'égaler à lui. Il se donna une fameuse bataille, où Guillaume perdit trois hommes & son rival cinq. Celui-ci, consterné de sa défaite, demanda la paix, qu'il obtint au conditions suivantes; « 1°. Qu'il renon» cerait au titre de Roi, & se conten» terait de celui de Capitaine: 2°. Qu'il » ne mettrait plus de bas ni de souliers, » lorsqu'il irait à bord des vaisseaux » d'Europe, & que cette brillante dis» tinction appartiendrait désormais aux » Roi Guillaume: 3°. Qu'il donnerait » au vainqueur la plus belle de ses fil» les en mariage. » Après ce traité glorieux, Guillaume vint en bas & en souliers sur un vaisseau Danois, où il acheta quelques soiries pour en habiller la Reine. Ayant apperçu un bonnet de grenadier, que les gens de l'équipage avaient par hazard, il en fit

aussi-tôt l'acquisition, pour en décorer la tête de la Princesse. Il voulut que Martin la vît dans toute sa parure; & Martin avoua qu'elle n'avait jamais été si belle.



RELATION D'UNE FESTE DONNÉE A L'OCCASION DU JOUR ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DU ROI;

Par un Bel-Esprit de Campagne.

MON CHER AMI,

A deux heures aprés minuit, par un temps de gelée.

JE viens de laisser notre vénérable Maire avec ses Mirmidons autour d'une jatte de punch, qui peut tenir une vingtaine de bouteilles. Tous nos Magistrats étaient assez bien conditionnés, lorsque je me suis tiré le nerf. Notre ami l'Alderman avait un pied dans la vigne du Seigneur avant que le feu de joie fût éteint. Nous avions avec nous le Procureur, & deux ou trois autres bons compagnons qui ne manquent pas de brillant. Pour le Ministre; il n'aime pas à se divertir à la vue du Public.

A neuf heures du ſoir, nous mîmes le feu à la grande proſtituée de *Babylone*. Le diable joua ſon rôle dans la perfection, & ce petit coquin s'eſt preſque enrichi par-là : auſſi nous en coûta-t-il une piece de ſix ſols à chacun pour le bien équiper. Le vieux *Brown*, cet Anglais de la vieille roche, s'enivra de tout ſon cœur, & donna des preuves de ſa loyauté au bruit d'une centaine de fuſées volantes. La populace but à la ſanté du Roi, à genoux, & trouva la bière forte braſſée chez la bonne *Day*, ſi délicieuſe à ſon goût, qu'elle en expédia une douzaine de bariques. Peu s'en fallut que le pauvre *Thò-Tyler* ne fût démantibulé par la baguette d'une fuſée volante, qui lui tomba ſur le nez, & fit perdre une bonne partie de la raſade qu'il buvait à la ſanté du Roi. La populace parut très-loyale juſques vers la minuit ; mais alors elle devint un peu mutine, pour avoir un nouveau renfort de boiſſon : elle aurait même déconcerté l'air grave de Monſieur le Juge de paix, & applati peut-être les coutures de ſon habit, ſi ſon clerc ne fût venu à ſon ſecours, & ne les eût tous marqués de blanc & de noir.

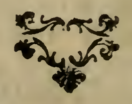
Après que les *Huzzas* redoublés m'eurent privé de tous mes ſens, j'allai voir

les dames, qui grenouillaient ensemble de bonne amitié : la femme de Monsieur le Maire commençait à bredouiller, & à jaser comme une pie borgne.

J'oubliais de vous dire que tous les Officiers & Soldats de la Milice avaient une cocarde à leurs chapeaux, ornée d'un distique, & que les Sénateurs en avaient envoyé une batelée pour servir dans cette occasion.

Monsieur le Chevalier Richard *** se mit en grands frais, pour montrer son zèle en faveur de la religion protestante; il lui en coûta une barique gaudronnée & un bal. J'épiai dans la grand'salle où il se tenait, & j'y vis une assez jolie volée de jeunes pucelles. Ma chère moitié était de la partie; & je puis dire, sans trop la louer, qu'elle *emblait* une contredanse aussi bien que la plus frétillante d'entr'elles.

Pour conclusion, je souhaite que tous les fidèles sujets de Sa Majesté aiment autant le *Piot*, que son bon peuple de cet ancien Bourg le chérit. Adieu.



RELATION DE LA MESME FESTE PAR UN ETUDIANT DE L'UNIVERSITÉ.

MON CHER CONTUBERNAL,

Nous sommes à la troisième veille de la nuit, dont j'ai passé la meilleure partie autour d'une grande jatte de porcelaine, remplie de tout ce qu'il y a de plus exquis dans les deux Indes. J'étais assis à une table quadrangulaire, diamétralement opposée au vénérable Massier, dont le visage, suivant la coutume reçue en pareille occasion de joie, était enluminé à faire plaisir, & brillait d'un nouvel éclat. Le Maire & les Aldermans, ces pilliers de notre constitution, commençaient à chanceler; & si quelqu'un d'eux avait pu bien articuler pour démander d'une manière intelligible un renfort de boisson, je ne doute pas qu'à l'heure qu'il est toute l'assemblée ne fût étendue sous la table.

La solemnité de cette soirée fut ouverte par la voix bruyante de Messieurs les tambours, qui, à la faveur de leurs tonnerres de parchemin, donnèrent le signal à la populace de comparaître sous

leurs différentes classes & dénominations. Ils furent bientôt suivis de la bande joyeuse des Bouchers, & de la sourde mélodie de leurs couperets avec des os de bœuf, pendant que le son des cloches faisait chorus, & servait à remplir le concert. Une pyramide de fagots rangés perpendiculairement & en ligne circulaire, réjouissait le cœur de la populace, & lui promettait une flamme éclatante. Les gros canons n'eurent pas plutôt ronflé le prologue, que le Ciel parut briller de nouveaux météores artificiels & d'étoiles de notre façon, & que toute la *haute rue* fut illuminée d'un bout à l'autre, d'une voie lactée de chandelles. Nous fîmes une collecte en faveur de la multitude, qui ne manqua pas de l'employer en boisson, dont elle avala de si longs traits, qu'elle en devint excessivement *stentoriphonique*. Il y eut un souverain pontife de carton avec un petit diable noir à ses trousses, qui, par ses inclinations diaboliques, engagea sa sainteté à se jetter dans le feu, où il l'abandonna à elle-même pour s'en tirer le mieux qu'elle pourrait. La multitude lança de terribles sarcasmes contre ce bon vieillard, & porta de rudes coups de gourdin à sa triple couronne. La physionomie de *Tho-Tyler*

a été un peu endommagée par la baguette d'une fusée volante, qui lui a presque démonté le style de son cadran. La bonne humeur de la populace devint si mutine qu'elle donna de l'exercice à notre ami le Juge de paix, qui, avec la plume de son copiste, en fit dresser un procès-verbal, dans le dessein de le poursuivre aux prochaines assises, &c.

Il y a à parier que les Auteurs de ces deux lettres ont cru composer chacun dans leur genre une piece d'éloquence. L'une sent l'esprit bourgeois & maussadement plaisant d'une petite ville; l'autre l'ennuyeuse pédanterie du Collége. L'esprit & l'enjouement perdent beaucoup par un langage affecté. La véritable plaisanterie consiste dans la pensée, & naît de la représentation des images dans des circonstances grotesques; c'est alors qu'elle nous frappe: mais elle perd tout, lorsqu'elle est revétue de ces tours affectés qui sont si fort à la mode.

LE BIENFAIT RENDU.

LE Maréchal d'Aumont prit Codron en Bretagne, ſur les Ligueurs. Il avait ordonné de paſſer au fil de l'épée tous les Eſpagnols qui compoſaient la garniſon de la Place. Malgré la peine de mort décernée contre ceux qui n'exécuteraient pas les ordres du Général, un Soldat anglais ſauva la vie à un Eſpagnol. L'Anglais, déféré pour ce ſujet au Conſeil de guerre, convint du fait, & ajoûta qu'il était diſpoſé à ſouffrir la mort, pourvu qu'on accordât la vie à l'Eſpagnol. Le Maréchal, ſurpris, lui demanda pourquoi il prenait un ſi grand intérêt à la conſervation de cet homme. C'eſt, répondit-il, Monſieur, qu'en pareille rencontre, il m'a une fois ſauvé la vie à moi-même; & la reconnaiſſance exige de moi que je la lui ſauve aujourd'hui aux dépens de la mienne. Le Maréchal, charmé du bon cœur du Soldat anglais, lui accorda la vie, & les combla tous deux d'éloges.

MOYEN POUR FERMER LA BOUCHE AUX MÉCONTENS.

UN Gentilhomme fit un jour au Duc de Buckingham une longue & sérieuse remontrance, sur divers griefs publics. Après l'avoir écouté avec beaucoup de patience, le Duc, sans doute habile à découvrir ce qui le portait à se plaindre, lui dit : « Mon cher ami, vous » n'avez que trop de raisons d'être mé» content; mais j'ai trouvé un moyen » pour remettre toutes choses en ordre » avant qu'il soit peu. » Le faiseur de représentations ne manqua pas de demander quel était ce sûr & prompt remède. « Vous allez l'apprendre, dit » le Duc. Il faut que vous sçachiez » qu'il y a une place de cinq cens livres » sterling par an, qui est vacante de» puis ce matin ; j'ai dessein de vous en » mettre en possession. » En effet, depuis ce moment, le Gentilhomme satisfait regarda la Nation comme un peuple heureux, s'il en fut jamais.

LE REVENANT AJOURNÉ.

Un Fermier retournant du marché de Southam, dans le comté de Warwick, fut assassiné. Le lendemain un homme vient trouver la femme de ce malheureux, & lui demande avec empressement si son mari n'est pas revenu la veille. Non, réplique cette femme, & je suis dans une inquiétude mortelle. Elle ne sçaurait égaler la mienne, répond cet homme. Cette nuit, étant dans mon lit parfaitement éveillé, votre mari m'est apparu ; il m'a montré des coups de poignard dont son corps est percé, il m'a indiqué la marnière où l'on a jetté son cadavre, & il m'a nommé l'assassin, qui est un *tel*. L'alarme se répand dans tout l'endroit ; on cherche la marnière, & l'on y trouve le corps percé de blessures. On saisit la personne accusée par l'esprit, on la traîne devant le Lord Raymond, Chef de la Justice de Warwick. On l'aurait jetté dans un cachot, si le Lord Raymond, plus éclairé que les autres Juges, ne se fût opposé à cette violence. « Il me semble, » leur dit-il, Messieurs, qu'on ne doit

» pas décider si précipitamment sur le
» témoignage de l'esprit prétendu. Je
» vous dirai que toute ces histoires
» d'apparitions me paraissent un peu
» incroyables; nous n'avons, d'ailleurs,
» aucune loi par laquelle il soit permis
» d'arrêter un homme sur le rapport
» d'un esprit. Quoi qu'il en soit, si cet
» esprit a révélé à l'accusateur l'auteur
» du crime, il ne doit pas manquer de
» nous en instruire également. Crieur,
» continua le Lord Raymond, sommez
» l'esprit de paraître devant nous. » Le
Crieur l'ayant appellé trois fois, &
l'esprit ne répondant point: « Messieurs,
» reprit le Lord, le prisonnier, sur le
» rapport de tous les témoins que vous
» avez entendus, est un homme d'une
» conduite irreprochable; jamais il
» n'eut aucun démêlé avec l'homme
» assassiné, je le déclare innocent. Mais
» qu'on arrête l'accusateur: sur tous les
» indices circonstanciés qu'il a donnés
» de l'assassinat, je soupçonne très-
» fortement qu'il en est coupable. » On
saisit cet homme, on l'interroge; il se
coupe dans ses réponses, il avoue enfin
qu'il est l'auteur du crime.

Les bornes de la Piété filiale.

Un Gentilhomme français, nommé Latour, étant allé à Londres, y épousa une Fille-d'honneur de la Reine d'Angleterre, & fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Cette distinction fut la source, ou devint la récompense de l'infidélité qu'il fit à sa Patrie. Il s'engagea à mettre les Anglais en possession du Cap Sable, seul fort qui restait alors aux Français dans le Canada, & on lui donna deux vaisseaux de guerre, où il s'embarqua avec sa nouvelle épouse.

Dès qu'il fut à la vue du fort, il se fit débarquer, alla seul trouver son fils, qui y commandait, chercha à l'éblouir par l'idée qu'il voulut lui donner de son crédit à la Cour de Londres, & le flatta des plus grands établissemens, s'il voulait se livrer à l'Angleterre. Le jeune Commandant écoute avec indignation les propositions de son père, & n'est pas plus intimidé par les menaces, que séduit par les caresses. Alors on prend le parti de l'attaquer, & il défend sa place avec le même succès qu'il avait défendu sa vertu.

Latour le père se trouva embarrassé. Ne pouvant pas retourner en Angleterre, il prie son fils de souffrir qu'il demeure en Acadie. Le jeune homme lui répondit qu'il lui donnerait un asyle, qu'il pourvoierait abondamment à ses besoins ; mais qu'il ne permettrait jamais que lui ni sa femme entrassent dans son fort. Quoique la condition parût dure, on s'y soumit, & l'on fut dédommagé, autant qu'il était possible, de cette sévérité, par les attentions les plus tendres & les plus suivies.

FERME RÉPONSE D'UN SOLDAT.

UN Paysan anglais, en creusant un champ, avait trouvé un trésor, que le Roi Richard, surnommé *Cœur-de-Lion*, réclamait en qualité de seigneur suzerain. Aimar, Vicomte de Limoges, refusa de le rendre, & Richard, avec un corps de troupes, investit le château de Chalus, où il apprit que ce trésor avait été transporté. Le quatrième jour du siége, comme il faisait le tour de la place, pour reconnaître l'endroit le plus propre à donner l'assaut,

il fut bleſſé à l'épaule d'un coup de flèche. Un Chirurgien ignorant s'efforça de la dégager d'entre les chairs, & ſe conduiſit avec tant de mal-adreſſe, qu'il déchira toute la partie, de façon que la gangrène s'y mit en peu de temps. Lorſque le château de Chalus fut pris, Richard ſe fit amener Bertrand de Gourdon, qui avait tiré la flèche, & lui demanda quelle injure il lui avait faite, pour avoir voulu lui ôter la vie. Bertrand répondit hardiment que Richard avait tué, de ſa propre main, ſon père & ſes deux frères, & qu'il ſupporterait avec joie tous les tourmens qu'il voudrait lui faire ſouffrir, content d'avoir été l'inſtrument dont la Providence s'était ſervi pour délivrer le monde d'un tyran. Le Roi mourant, frappé de cette réponſe, commanda de mettre le ſoldat en liberté, & de lui donner cent shelings.

Le don de Discrétion.

Le Prince d'Orange s'étant mis en marche pour une entrepriſe ſecrette, un Colonel, trop curieux, oſa lui faire des queſtions. « Mais, lui dit le Prince,

» si vous connaissiez mes desseins, ne
» les communiqueriez-vous à personne?
» Non, assurément, reprit le Colonel.
» Le ciel, répliqua le Prince d'Orange,
» m'a aussi accordé le don de sçavoir
» garder un secret. »

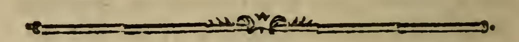
L'HÉROISME A TOUTE ÉPREUVE.

FAIRFAX, Chef de l'armée des Mécontens d'Angleterre, avait attaqué la ville de Glocester. Ennuyé de la longueur du siége, il fit proposer une entrevue au Gouverneur de la place, le Baron de Capel. Pour tirer parti de cette conférence, qui fut acceptée, il fit amener au camp le fils de Capel, & l'exhorta, s'il voulait conserver ses jours, à conjurer son père de se rendre. Mon père est trop sage, répondit le généreux enfant, pour prendre de moi des conseils. Eh bien! répliqua Fairfax en fureur, vous mourrez, puisque vous ne voulez pas vivre.

Capel arriva peu de momens après ce singulier entretien : son fils, nud jusqu'à la ceinture, les mains liées fortement par derrière, au milieu de quatre soldats, dont deux lui appuient un

poignard sur le sein, & les deux autres, un pistolet sur l'estomac; tel est le premier spectacle qui s'offre à lui. Pendant qu'il a les yeux fixés sur ce triste objet, un Officier lui dit : « Préparez-vous à » vous rendre à des conditions hono» rables, ou à voir le sang de votre fils » sacrifié à votre obstination. »

Quelque terrible que pût être cette épreuve, le Gouverneur la soutint avec fermeté. « Mon fils, s'écria-t-il, » souvenez-vous de ce que vous devez » à Dieu & au Roi. » Après avoir répété trois fois ces mots héroïques, il rentra dans la place, qu'il continua de défendre de la manière la plus vive, la plus fière & la plus sçavante. Il ne la rendit à la fin, que parce que le secours qui arrivait fut battu par Cromwell, & qu'il manqua tout-à-fait de vivres.



EXTRAIT DU TESTAMENT SINGULIER DU COMTE DE PEMBROKE QUI VIVAIT SOUS CHARLES I.

JE, Philippe, dernier Comte de Pembroke & de Montgommery, Chevalier pour le comté de Berks, étant, comme on m'en assure, très-faible de corps,

mais d'une mémoire parfaite ; car je me ressouviens d'avoir donné, il y a cinq ans, ma voix pour dépêcher le vieux Canterbury, & depuis un an, je n'ai pas oublié d'avoir vu mon Maître sur l'échaffaut : cependant, comme la mort me poursuit & me menace, & que j'ai toujours cédé à ceux qui me menaçaient, je fais à présent l'acte de ma dernière volonté, & mon testament :

In primis, pour mon ame, j'avoue avoir souvent entendu parler d'ame. Quant à ce que sont ces ames, & à leur destination, Dieu le sçait ; pour moi, je ne le sçais guères. On me parle à présent d'un autre monde, où je n'ai jamais été, & je ne connais pas un pouce du terrein qui y conduit. Lorsque le Roi régnait, je faisais porter à mon fils une soutane, ayant envie d'en faire un Evêque, & j'étais de la religion de mon Maître ; ensuite sont venus les Ecossais, qui m'ont fait Presbytérien. Depuis Cromwel, je suis devenu indépendant. Voilà, je crois, les trois principales Religions du Royaume. Si quelqu'une des trois peut sauver une ame, je la réclame : c'est pourquoi si mes exécuteurs me trouvent une ame, je la remets à celui qui me l'a donnée.

Item. Je donne mon corps, car je ne

peux pas le garder : vous voyez que les Chirurgiens me déchirent par morceaux. Ensevelissez-moi donc ; j'ai assez de terres, d'Eglises, pour cela : sur-tout ne me mettez pas sous le porche de l'Eglise ; car enfin, je suis homme de naissance, & je ne voudrais pas être inhumé où le Colonel Pride est né.

Item. Je ne veux point de monument, car il me faudrait une épitaphe & des vers ; & pendant ma vie, on ne m'a que trop fait de vers.

Item. J'entends que mes chiens soient partagés entre tous les membres du Conseil d'Etat. J'ai assez fait ce qu'ils ont voulu. J'ai travaillé tantôt avec les Pairs, tantôt avec les Communes : ainsi, quelque chose qui arrive de moi, j'espère qu'ils ne laisseront pas mourir de besoin mes pauvres chiens.

Item. Je donne mes deux meilleurs chevaux de selle au Comte de Denbigh, à qui je crois que les jambes vont bientôt manquer. Quant à mes autres chevaux, je les donne à Mylord Fairfax, afin que, quand Cromwel & son Conseil lui ôteront sa commission, il puisse avoir quelques chevaux à commander.

Item. Je donne toutes mes bêtes fauves au Comte de Salisbury, étant bien

certain qu'il les gardera ſoigneuſement, puiſqu'il a refuſé dernièrement au Roi un daim de ſon parc.

Item. Je donne mes Chapelains au Comte de Stampfort, attendu qu'il n'a jamais fait uſage d'aucun, n'en ayant connu d'autres que ſon fils, Mylord Grey, qui, étant en même tems ſpirituel & charnel, engendrera plus d'un monſtre.

Item. Je donne *rien* à Mylord Say; & je lui fais ce legs, parce que je ſçais qu'il le diſtribuera fidèlement aux pauvres.

Item. Attendu que j'ai menacé le ſieur Henri Mildmey, & que je ne l'ai cependant point battu, je donne cinquante livres ſterling au laquais qui l'a roſſé.

Item. Je donne à Thomas May, à qui j'ai caſſé le nez dans une maſcarade, cinq ſchelings. Je comptais lui donner davantage; mais tous ceux qui ont vu ſon *Hiſtoire du Parlement*, penſeront que cinq ſchelings ſont encore trop.

Item. Je donnerais à l'Auteur du libelle contre les Dames, intitulé, *Nouvelles de l'exchange*, trois ſols pour inventer une façon de barbouiller encore plus obſcène, que ce qu'on a vu juſqu'ici. Mais puiſqu'il inſulte & noir-

cit indignement je ne ſçais combien de gens, je charge de ſon paiement le même laquais qui a payé les arrérages de Henri Mildmey : il lui apprendra à diſtinguer les femmes reſpectables.

Item. Je donne au Lieutenant-général Cromwel une de mes paroles, attendu qu'il n'a gardé aucune des ſiennes.

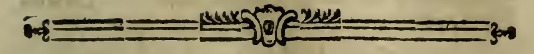
Item. Je donne aux riches Citoyens de Londres, ainſi qu'aux Preſbytériens & à la Nobleſſe, avis de prendre garde à leur peau ; car, par ordre de l'État, la garniſon de Wittehall s'eſt fournie de poignards, & au lieu de chandelles, ſe ſert de lanternes ſourdes.

Item. Je rends l'ame.

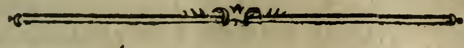
Concordat cùm originali.

NATHANIEL BRIND.





TRENTE-DEUXIEME NUIT.



ANECDOTES

Sur quelques Comédiens des Théâtres de Londres.

QUELLE que ſoit l'affluence journalière des ſpectateurs, aux diverſes repréſentations qui ſe donnent ſur les théâtres de Paris, elle ne peut être miſe en comparaiſon avec le concours d'anglais, qui ne quittent jamais les deux principales ſalles de ſpectacles de Londres; pendant huit mois de l'année, toutes parts d'auteurs & d'acteurs, tous frais prélevés, on pourrait impoſer ſur les recettes une taxe de dix à douze mille livres ſterling, applicables à quelque objet utile à la Nation. Année commune, le revenu d'un comédien, des deux troupes, eſt, à-peu-près, de ſept cens livres ſterling, ou de ſeize mille livres de France. Un acteur célèbre, nommé Foote, obtint du Lord Chambellan, la permiſſion de jouer ſur un petit théâtre dans le quartier de la Cour. C'était durant la ſaiſon où les grands

ſpectacles ſont fermés ; il retira, tous frais faits, deux mille guinées.

Tout ſingulier que ſemble l'Anglais, il n'a point encore ſçu allier les deux extrêmes, touchant le jugement qu'il porte ſur les perſonnes de théâtre : il ignore qu'il ſoit poſſible d'applaudir avec fureur le ſoir l'actrice qui lui fait répandre des larmes, & de la méſeſtimer le lendemain matin ; il croit que tous les talens ſont eſtimables, & qu'ils ne peuvent jamais déshonorer.

Monſieur Berry meurt, & ſa perte fait verſer des larmes ſincères aux amateurs du théâtre : il eſt enterré avec décence, & il ſe trouve un concours nombreux à ſes funérailles : on fait plus, on permet de graver ſur ſa tombe l'inſcription ſuivante.

EPITAPHE.

ICI REPOSE
EDOUARD BERRY,
EXCELLENT COMÉDIEN;
CHER AU PUBLIC
PAR SES TALENS;
A SES AMIS,
PAR SES VERTUS.

Il eſt mort le 8 Janvier 1760, âgé de cinquante-trois ans.

Mademoiselle Woffington, actrice excellente dans le tragique, morte peu après Monsieur Berry, emporte les regrets de tous les honnêtes-gens. L'armée Britannique d'Allemagne lui est redevable, pendant la dernière guerre, de la souscription volontaire établie à Londres, & dans plusieurs villes du Royaume, pour lui procurer des soulagemens. Le produit de cette souscription considérable a été employé à lui fournir un nombre suffisant de gilets & de souliers, qu'un hiver rigoureux lui rendait très-nécessaires. Mademoiselle Woffington a fait légataire universel un Officier général. Les fastes de la scène Française attestent, par d'illustres preuves, que les favoris de Mars sont chers aux filles de Melpomène. C'est cette Demoiselle Woffington qui, sortant de jouer un rôle en homme, dit, en rentrant au foyer : en vérité, la moitié du parterre vient de me prendre pour un homme. A quoi cela sert-il, lui répondit malignement une comédienne, si l'autre moitié du public sait précisément le contraire ?

On peut évoquer ici les mânes de la célèbre Mademoiselle Oldfield, morte en 1730, & enterrée dans l'abbaye de Weſtminſter. Elle fut expoſée pendant deux jours ſur un magnifique lit de parade. Ses obſèques ſe firent avec autant de pompe & de décence que ſi, durant ſa vie, elle avait été un des illuſtres perſonnages qu'elle avait eu l'art de repréſenter avec tant de dignité. Le drap mortuaire qui couvrait ſon cercueil, fut porté par ſix perſonnes de la première diſtinction, dont étaient le Lord Lawar & le Lord Harley; le Doyen de Weſtminſter officia à la cérémonie.

Le Boileau anglais, l'immortel Pope nous a repréſenté Mademoiſelle Oldfield comme la perſonne de ſon tems qui avait porté le plus loin le luxe & la ſenſualité; il lui fait tenir le diſcours ſuivant, dans le moment de ſon agonie, où il ſuppoſe qu'elle portait ſes vûes au-delà du trépas, & qu'elle étoit alarmée de l'abandon où ſerait ſon corps dont la parure avait fait un de ſes ſoins principaux.

» Quelle horreur! . . . un linceul de » laine,

» laine *, ah ! cela révolte. Préparez, » dit-elle à ses femmes, mes dentelles » les plus précieuses, mon linge le plus » beau ; leur secours rendra quelque vie » à ce corps, à ce teint, que leur cha» leur naturelle aura quitté : sur-tout » que le rouge ne me soit point épar» gné. On ne peut souffrir l'idée d'être » laide, même après la mort. » Tels furent, dit Pope, les derniers mots qui sortirent de cette bouche charmante.

Ce fut à l'occasion de la mort de Mademoiselle le Couvreur, célèbre Actrice Française, à qui on refusa les honneurs de la sépulture, que Monsieur de Voltaire fit une pièce de vers, dans lesquels il rappelle ceux que l'on rendit en Angleterre aux mânes de Mademoiselle Oldfield. En voici quelques-uns :

* Un Acte du Parlement ordonne que tous les morts soient ensevelis dans de la flanelle, sans qu'il soit permis d'employer seulement une aiguillée de fil de chanvre ou de lin. L'intention de cet Acte est d'augmenter la consommation de la laine.

Non, ces bords désormais ne seront plus profanes :
Ils contiennent ta cendre *, & ce triste tombeau,
Honoré par nos chants, consacré par tes mânes,
Est pour nous un temple nouveau.
Voilà mon Saint-Denis : oui, c'est là que j'adore
Tes talens, ton esprit, tes graces, tes appas.
Je les aimai vivans, je les encense encore,
Malgré les horreurs du trépas,
Malgré l'erreur, & les ingrats,
Que seuls de ce tombeau l'opprobre déshonore.
Ah ! verrai-je toujours ma faible Nation,
Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire ;
Nos mœurs avec nos loix toujours se contredire,
Et le Français volage endormi sous l'empire
De la superstition ?
Quoi ! n'est-ce donc qu'en Angleterre
Que les mortels osent penser ?
O rivale d'Athène ! ô Londre ! heureuse terre !
Ainsi que des tyrans, vous avez sçu chasser
Les préjugés honteux qui vous livraient la guerre.
C'est là qu'on sçait tout dire & tout récompenser :
Nul art n'est méprisé, tout succès a sa gloire :
Le Vainqueur de Tallard, le Fils de la Victoire,
Le sublime Dryden, & le sage Addisson,
Et la charmante Oldfield, & l'immortel Newton,
Ont part au Temple de Mémoire ;
Et Le Couvreur à Londre aurait eu des tombeaux
Parmi les Beaux-Esprits, les Rois & les Héros.
Quiconque a des talens, à Londre, est un grand homme.

---

* Mademoiselle Le Couvreur fut enterrée sur les bords de la Seine.

L'abondance & la liberté
Ont, après deux mille ans, chez vous ressuscité
L'esprit de la Grèce & de Rome.
Des lauriers d'Apollon, dans nos stériles champs,
La feuille négligée est elle donc flétrie ?
Dieux ! pourquoi mon Pays n'est-il plus la Patrie
Et de la gloire & des talens ?

Le Théâtre Anglais perdit, en 1748, un célèbre Acteur, nommé Quin. Cet habile Comédien ayant eu une scène fort vive avec le Directeur Rich, se retira à Bath; mais ennuyé bientôt de la vie uniforme qu'il y menait, il tenta de se raccommoder avec Rich, & lui écrivit la lettre suivante: *Je suis à Bath*, QUIN. Rich, moins disposé à se réconcilier, lui répondit ainsi : *Restez-y jusqu'à ce que le diable vous emporte.* RICH.

Quin, né en 1693, destiné au Barreau par son père, obligé, à sa mort, de discontinuer l'étude des Loix par nécessité, monté sur le Théâtre par goût, acquit la réputation la mieux méritée, & y resta sans rival, jusqu'à ce que le célèbre Garrik vint partager avec lui les suffrages du Public. Brouillé avec le Directeur Rich, Quin fut choisi pour maître de Langue anglaise par le feu Prince de Galles, père du Roi régnant, qui lui

avait fait une pension considérable. Quin est mort en 1766.

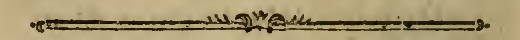
Un Acteur Anglais, après avoir pendant trente années joué la comédie avec succès, eut le malheur de s'estropier & de rester boiteux. Malgré cette disgrace, il ne voulut point abandonner le Théâtre, qu'il aimait passionnément, & sur-tout les rôles tragiques; il prit, pour remonter sur la scène, le rôle de Richard III, que Shakespear a jugé à propos de représenter boiteux; rôle qu'il supposa pable de faire oublier sa défectuosité. Le jour arrivé, notre Acteur se présente avec une noble confiance, & la certitude du plus grand succès; mais lorsqu'il vint à déclamer ces paroles: » Les chiens aboient en me voyant » boiter »; il y eut une telle rumeur dans la salle, que le pauvre héros, hué & baffoué, fut obligé de quitter la scène pour n'y plus reparaître.

COMMENT LA TRAGÉDIE DE CATON (D'ADDISSON) FUT REÇUE A LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION.

CATON étonna moins Rome de ſon tems, que la tragédie qui porte ſon nom n'a étonné la Grande-Bretagne du nôtre; &, quoiqu'on ait mis en œuvre la plus folle induſtrie pour rendre cette pièce un ouvrage de parti, on peut cependant appliquer, avec la dernière juſteſſe, à l'auteur, ce qu'il a dit d'un autre à cette occaſion: » L'envie, elle-» même, ſaiſie d'étonnement, reſte » muette, & les factions ſe diſputent » qui applaudira le plus. »

Les battemens de mains des Wigghs, d'un côté, ne furent ni plus nombreux, ni plus violens que ceux des Torys de l'autre, pendant que l'Auteur, derrière les couliſſes, remarquait avec une ſorte de chagrin, que les applaudiſſemens partaient plus de la main que de la tête. Mylord Bolingbrocke, chef du parti Tory, fit venir, après la repréſentation, l'acteur Booth, qui avait joué le rôle de Caton, & lui fit préſent de cinquante guinées, pour lui témoigner ſa recon-

naiſſance, dit-il, d'avoir ſi bien défendu la cauſe de la liberté contre un dictateur perpétuel. Les Wigghs, dès le lendemain, pour n'avoir pas un air d'infériorité, envoyèrent un riche préſent au même Caton; ce qui fit dire au docteur Garth, qu'il y avait apparence que Caton auroit de quoi vivre après ſa mort.



ANECDOTE SUR LE THÉATRE DE COVEN-GARDEN.

LE Théâtre de Coven-Garden à Londres, était autrefois un Monaſtère catholique : les Moines, les Prêtres, les Evêques, les Lithurgies y paraiſſent ſur la ſcène; ce qui a fait dire que les Anglais ont mis le Théâtre dans l'Egliſe, & l'Egliſe ſur le Théâtre.



ANECDOTE SUR NELLY GUYN, COMÉDIENNE, ET MAITRESSE DE CHARLES II.

NELLY, autrement, Hélène Guyn, née dans une vile taverne, n'eut aucune ſorte d'éducation. Elle commença par vendre du poiſſon ; enſuite, comme elle avait la voix agréable, elle allait chanter dans les cabarets. Une célèbre appareilleuſe (Mad. Roſs) s'en empara, & parvint à la polir un peu. Elle fut admiſe en 1667 au Théâtre royal, & appartint ſucceſſivement à pluſieurs Acteurs. Buchurſt était ſon amant, lorſque Charles II en devint épris. Ce Prince ſe débarraſſa de ſon rival, en le chargeant de quelque commiſſion en France ; & c'eſt de ce moment que Burnet & les autres Hiſtoriens ont parlé de cette Actrice. Charles II prit du goût pour elle en 1671, en lui entendant réciter l'épilogue de *l'Amour tyrannique*, que Dryden avait fait exprès pour elle. Elle était l'Actrice favorite de ce Poëte, & il compoſait des rôles particuliers pour la faire briller. Un Acteur d'un autre Théâtre ayant paru avec un chapeau fort

large, le public, engoué de ce chapeau, s'avisa de protéger une méchante piéce; Dryden, piqué de ce ridicule succès, fit faire un chapeau large comme une roue de carrosse, & le donna à Mademoiselle Guyn, qui étoit une beauté mignone & piquante. Cette plaisanterie prit extraordinairement : les acteurs eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'en rire; Charles II, le prince le plus gai que l'Angleterre ait eu, fut enchanté du chapeau, & ne fut pas celui qui en rit le moins. Madame Hélène (ainsi l'appellait-on depuis qu'elle était maitresse du Roi) n'était pas excellente actrice pour la tragédie, & elle jouait rarement. Dans le comique, elle n'était pas non plus comparable aux *Quin*, *Davensport*, *Marshall*, *Bowtell*, *Bètterton & Lees*; mais avec beaucoup d'enjoûment, de vivacité, de coquetterie, elle avait de grands talens pour le chant & pour la danse.

Il faut croire qu'elle aurait joué un rôle plus brillant & plus décent dans le monde, si sa naissance avait été moins basse, ou si elle avait eu plus d'éducation. Mais les rues & les cabarets de Londres, étaient une école qui aurait dû la conduire à la plus misérable crapule; & il y a lieu de s'étonner qu'elle

ait fait les délices d'un Monarque. Au ſurplus, elle avait d'excellentes qualités, & elle était extrêmement généreuſe. Reconnaiſſante envers Dryden, elle ne rougit point de faire éclater les ſentimens qu'elle lui devait. Dans ſa plus grande proſpérité, elle ne négligea aucune de ſes connaiſſances de théâtre, ni ceux qui lui avaient fait du bien dans l'état obſcur où elle avait d'abord vécu. Elle fit des libéralités à pluſieurs Hommes de Lettres, & entr'autres à Lee & à Ottway : elle les étendit même juſqu'à des Eccléſiaſtiques, quoiqu'alors ce ne fût pas la mode à la Cour. Un jour qu'en ſuperbe équipage, elle paſſait dans les rues de Londres, elle vit traîner en priſon un Miniſtre honnête-homme, dont la miſère ne provenait que de circonſtances imprévues : elle paya ſur le champ ſes dettes, & lui procura de l'emploi. C'eſt la ſeule des Maitreſſes de Charles II, qui lui ait été fidelle. Après la mort de ce Prince, elle ne ſe relâcha point ſur ſa conduite : elle ne fit la cour à perſonne, & ſçut éviter avec ſoin de dépendre d'aucun Miniſtre. C'eſt auſſi de toutes les Maitreſſes du Roi, celle qui était la plus agréable au Peuple. Un jour le Peuple s'étant aſſemblé près

de la boutique d'un Orfévre, qui faisait un très-beau service d'argent, pour la Duchesse de Portsmouth, à qui le Roi l'avait destiné; il éclata en murmures, & en accablant de malédictions la Duchesse. Il regrettait que ce présent ne fût pas plutôt destiné pour Madame Hélène. Les portraits de cette Favorite, faits par Lély & par d'autres Peintres, la représentent très-belle : elle était cependant de petite taille, & on l'accusait d'affecter un peu trop de négligence dans sa parure : rare défaut, souvent heureux.



ANECDOTE INTÉRESSANTE SUR LE FAMEUX COMÉDIEN GARRIK.

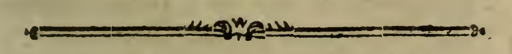
[Pour bien entendre ce qui ſuit, il faut ſe repréſenter le ſieur Garrik comme l'Acteur le plus étonnant de ſon ſiècle, par la facilité avec laquelle il ſçavait arranger & décompoſer les muſcles de ſon viſage, & faire prendre à ſa phyſionomie le caractère propre au rôle qu'il voulait rendre. Lorſque feu Néricault Deſtouches fut envoyé à Londres par la Cour de France, il y vit Garrik, alors fort jeune, qui, dans une Pièce, rempliſſait le perſonnage d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans; & ce célèbre Poëte fut tellement frappé de la vérité de ſon jeu, & du ton de caducité qu'il avait ſçu donner à l'enſemble de ſes traits, que, cauſant avec lui dans ſa loge après la repréſentation, il ne pouvait encore ſe perſuader que c'était le même Acteur qu'il venait d'admirer ſur la ſcène.]

LE Comédien Garrik & le Peintre Hogarth, étaient tous deux intimes amis du célèbre Fielding : ce dernier venait de mourir, ſans qu'il eût été poſſible de l'engager à permettre qu'on fît ſon portrait. Peu de tems après ſa mort, on publia une édition complette de ſes Œuvres. Hogarth eſt le premier à regretter que le portrait de l'Auteur n'en orne pas le frontiſpice, & fait

part à Garrik de ſon chagrin à ce ſujet. Celui-ci, le lendemain, entre dans l'attelier de ſon ami, au moment de ſes plus fortes occupations. « Je viens » d'imaginer, lui dit-il, quelques ſituations théâtrales que je voudrais eſſayer; » indiquez-moi un endroit où je puiſſe » me recueillir. » Hogarth, ſans ſe déranger de ſon travail, lui montre de la main une petite piéce dont la porte donne dans l'attelier. Garrik y entre, & le Peintre continue ſon ouvrage. Quelques inſtans après, ce dernier entend une voix qui prononce diſtinctement, Hogarth...... D'abord il y fait peu d'attention; mais la même voix ſe faiſant entendre pour la ſeconde fois, il friſſonne involontairement. Il ne croit certainement pas aux revenans....... toutefois il ne peut ſe diſſimuler que c'eſt le ſon de la voix de feu Fielding qui vient de frapper ſes oreilles. La frayeur le ſaiſit, & ſes rapides réfléxions, qui ſe ſuccèdent les unes aux autres, ne peuvent le raſſurer. Enfin une troiſiéme fois, la même voix articule avec force : Hogarth.... n'es-tu » pas las de me faire attendre? Prends » tes crayons, viens ici; je n'ai que » quelques inſtans à te donner ». Le trouble qui agite Hogarth confond ſes

idées ; il oublie que c'eſt dans le cabinet, d'où part cette voix, qu'il a relégué Garrik. Il prend les crayons, & vole avec précipitation où ces accens l'appellent. Quel prodige ! c'eſt Fielding qu'il voit ; ce ſont ſes traits, ſon air, ſa coëffure, ſa démarche : en un mot, c'eſt ſon ami. Hogarth étonné, effrayé, intéreſſé, ému, deſſine à la hâte. Le Peintre s'applaudit de la reſſemblance. Il ne ſort de ſon erreur que quand, l'ouvrage achevé, il échappe au Comédien un éclat de rire qui décompoſe ſon viſage, & en fait diſparaître les traits empruntés, pour reſtituer à leur place ceux de l'inimitable Garrik.

C'eſt ce deſſin original qui eſt à la tête des Œuvres de Fielding.



LE MENDIANT BOITEUX,

Ou les Aventures d'Ambroiſe Gwinett, écrites par lui-même.

DONNONS quelques larmes au récit des infortunes de cet Anglais. Gwinett, né dans une honnête médiocrité, paſſa ſa vie dans l'indigence : ſon ame était vertueuſe, il fut regardé comme un

ſcélérat : ſes mains étaient pures, il fut traité, ſans injuſtice, comme un voleur. Digne de toute l'eſtime des bons citoyens par ſa ſageſſe, il fut pris & puni en aſſaſſin, jugé & condamné à être pendu : la Sentence fut exécutée, & un hazard auſſi rare que ſingulier lui conſerva la vie. Les Juges reconnurent enfin ſon innocence ; mais ſon état n'en fut pas plus heureux, puiſque, lavé de l'infamie, il ne put échapper aux maux que la pauvreté entraîne après elle. Combien de bénédictions raſſemblerait ſur ſa tête un Légiſlateur qui, ſentant que ce n'eſt pas aſſez de rendre l'honneur à un innocent injuſtement condamné & qui a ſouffert des tourmens infinis, établirait, par une loi, l'obligation de rétablir ſa fortune ! Mais écoutons le malheureux Gwinett.

» Je ſuis né à Cantorbéry de parens » vertueux & eſtimés ; mon père était » Marchand, à l'enſeigne de l'encre » bleue. Je n'avais qu'une ſœur & nous » vivions dans une honnête aiſance : à » l'âge de ſeize ans, je quittai le col- » lége, où j'avais fait toutes mes claſ- » ſes, & mon père me plaça chez Mon- » ſieur Georges Roberti, Procureur de » Cantorbéry : je reſtai dix-neuf mois » chez ce bon Procureur. Ma ſœur, qui

» s'était mariée avec le nommé Sawyer,
» demeurait à trois milles de Déal en
» Kent : Sawyer était originaire de
» Déal, il avait servi dans la Marine,
» où il avait gagné assez considérable-
» ment pour pouvoir, avec les deux cens
» livres sterling qu'il avait reçues en dot
» de ma sœur, établir une auberge dans
» le Village où il faisait sa résidence.
» Il m'invita si souvent d'aller le voir
» que je m'y déterminai, & je me mis en
» route seul & à pied, après en avoir
» obtenu la permission de Monsieur
» Roberti. Ce fut le mercredi dix-sept
» Septembre 1709 que je fis ce cruel
» voyage : le tems était si mauvais &
» les chemins si gâtés, que tout ce que
» je pus faire fut d'arriver fort tard à
» Déal, accablé de fatigue, & si excé-
» dé qu'il ne m'était possible de faire un
» pas de plus. Il y avait alors une pro-
» digieuse quantité de vaisseaux sur le
» port de Déal, soit à cause de la guerre
» de l'Angleterre contre la France &
» l'Espagne, soit à cause de la foire qui
» remplissait Déal d'un si grand nom-
» bre d'étrangers, que je ne pus me
» procurer un lit, quelque prix que
» j'en offrisse. Après avoir parcouru
» toute la Ville, je revins à la pre-
» mière auberge où je m'étais arrêté en

» arrivant, & je priai l'hôteſſe de me
» permettre de paſſer la nuit dans la
» cuiſine, aſſis ou couché auprès du feu.
» La femme de cet Aubergiſte, qui con-
» naiſſait beaucoup le mari de ma ſœur,
» fit de nouveaux efforts pour me pro-
» curer un lit, & n'imaginant plus d'au-
» tre expédient, elle me conduiſit dans
» une chambre où je trouvai un homme
» d'environ trente-cinq à quarante ans,
» qui, en bonnet de nuit & en robe de
» chambre, comptait de l'argent ſur
» une table : Mon oncle, dit la femme
» de mon hôte en me préſentant, voilà
» le beau-frère de notre ami Sawyer;
» il n'a pu trouver aucun lit dans tout
» Déal, il eſt très-fatigué ; il n'y a
» que vous dans la maiſon qui cou-
» chiez ſeul, permettez-lui de coucher
» avec vous. Vous ſçavez, ma niéce,
» répondit cet homme, que je ſuis in-
» commodé, que j'ai été ſaigné aujour-
» d'hui, & qu'ayant beſoin de repos,
» je ſerais bien-aiſe de coucher ſeul :
» cependant je me gênerai, plûtôt que
» de ſouffrir que ce jeune homme paſſe
» la nuit à découvert. Reſtez, mon ami;
» nous coucherons enſemble. Nous cau-
» ſâmes quelque tems ; il renferma ſon
» argent dans un ſac, qu'il mit dans la
» poche de ſa robe de chambre, & nous
nous

» nous couchâmes. Je m'endormis aussi-
» tôt ; mais peu après je m'éveillai,
» tourmenté par une violente colique.
» Les efforts que je faisais éveillèrent
» aussi mon compagnon de lit, qui me
» demanda ce que j'avais à m'agiter si
» fort. Je le priai de m'indiquer les com-
» modités de la maison : Levez-vous,
» me répondit-il ; vous prendrez à
» droite, & au bas de l'escalier, vous
» trouverez un jardin au fond duquel
» sont les latrines, qui donnent sur la
» mer : mais, comme vous auriez de
» la difficulté à ouvrir la porte, parce
» que la corde du loquet est cassée,
» prenez ce canif, avec lequel vous
» pourrez ouvrir aisément. Il me donna
» en effet un canif, qu'il avait dans la
» poche de son gilet ; je le pris, &
» courus au jardin. Arrivé à la porte
» des latrines, & voulant ouvrir avec le
» canif, il me tomba dans la main une
» piéce de monnoie qui était entre la
» lame & le manche ; je la mis dans ma
» poche sans la regarder, & restai près
» d'une demi-heure aux commodités,
» souffrant beaucoup de la colique, &
» des hémorroïdes qui m'étaient surve-
» nues de la fatigue du voyage. De re-
» tour dans ma chambre, je ne trouvai
» plus mon camarade de lit. Je l'appel-

» lai plusieurs fois ; & comme il ne me
» répondit point, je me persuadai qu'il
» s'était retiré pour affaire dans quel-
» que cabinet voisin. Je me couchai,
» & je dormis tranquillement jusqu'à
» six heures : alors je me levai, & ne
» trouvai personne d'éveillé dans l'au-
» berge ; je sortis : mais, comme mon
» écot était payé dès la veille, je m'en
» allai chez ma sœur en me promenant.
» Vers les onze heures du même jour,
» avant midi, étant devant la porte
» avec mon beau-frère & ma sœur,
» je vis venir à nous, au grand galop,
» trois Cavaliers. Ils mirent pied à
» terre ; & l'un d'eux me saisissant ru-
» dement par le bras : de par le Roi,
» dit il, vous êtes prisonnier. Quel cri-
» me ai-je commis, lui demandai-je
» fort troublé ? On vous le dira à Deal,
» répondit-il. Ses camarades apprirent
» à mon frère que la nuit précédente
» j'avais assassiné un homme, & fait un
» vol considérable. Mon frère eut beau
» protester qu'assurément on se trom-
» pait, les Archers me lièrent & m'en-
» traînèrent à Deal, où, à mon arri-
» vée, une foule de gens se mirent à
» crier au voleur & à l'assassin. La fem-
» me de mon hôte criait plus que les
» autres, & disait que j'avais assassiné

» son oncle. Je ne sçavais ce que tout
» cela signifiait. On me conduisit en
» prison, où un instant après, un Juge,
» suivi de deux témoins, vint me de-
» mander où était l'argent que j'avais
» volé, & ce que j'avais fait du cada-
» vre de l'homme que j'avais égorgé.
» De quel argent, répondis-je, & de
» quel homme me parlez vous ? Quoi,
» scélérat, me dit le Juge, tu ne re-
» connais pas avoir tué, la nuit der-
» nière, l'oncle de ton hôtesse, avec
» qui tu couchais ? Etonné de ces accu-
» sations, je me jettai à ses genoux, &
» je pris Dieu à témoin de mon innocen-
» ce. Le Juge, me regardant d'un air
» sévère, m'ordonna de monter avec lui
» dans une chambre, où l'on me présenta
» deux draps de lit, deux oreillets, & un
» traversin tout couverts de sang. Plu-
» sieurs des assistans, qui étaient-là
» pour déposer, assurèrent, que logés
» dans la même auberge, où j'étais ac-
» cusé d'avoir commis le crime, ils
» avaient entendu quelqu'un se plain-
» dre & gémir dans la chambre voi-
» sine ; qu'ensuite on en avait ouvert
» la porte ; qu'on était descendu, &
» remonté. Je ne sçus que répondre à
» ces dépositions : on me fouilla, &
» l'on trouva dans ma poche un canif

» & une piece de monnoie. A cette » vue, la femme de mon hôte s'écria » que j'étais convaincu. Voilà, dit-elle, » une guinée qu'il a prise à mon oncle » Richard, & qui est marquée de la » premiere lettre de son nom, que mon » oncle y avait gravée. On me con- » duisit aux mêmes latrines, où je dé- » clarais avoir passé une demi-heure, » & l'on y trouva quelques gouttes de » sang, qui provenaient, sans doute, » de mes hémorroïdes ; mais on en » conclut qu'après avoir coupé le col à » l'homme, je l'avais jetté par le trou » des latrines dans la mer. On me » mena tout de suite chez un Juge de » paix, qui, après m'avoir interrogé, me » fit conduire les fers aux pieds & aux » mains dans la prison de Maidetone. » Mes parents & mes amis ne pouvant » me supposer encore coupable d'un » tel crime, racontèrent dans la gazette » de Londres, le sujet & les circonstan- » ces de ma triste situation, promet- » tant une récompense à quiconque » donnerait des nouvelles de Richard » Collinz, c'était le nom de celui que » j'étais accusé d'avoir assassiné : mais » personne n'en donnant de nouvelles, » je fus interrogé dès les premières au- » diences ; & toutes les apparences étant

» contre moi, je fus condamné à être
» pendu à Deal, devant la maiſon du
» Cabaretier, & enſuite ſuſpendu & ex-
» poſé dans les liens de fer à quelque
» diſtance de l'habitation de mon frère.
» Tous ceux qui juſqu'à lors m'avaient
» cru innocent, commencèrent à me
» croire coupable, & attribuèrent à
» mon obſtination ſeule les proteſta-
» tions que je faiſais de mon innocence.
» Le lundi, veille de l'exécution de
» la Sentence prononcée contre moi,
» on me fit deſcendre dans la cour,
» pour y prendre meſure des chaînes
» dans leſquelles je devais être ſuſpen-
» du après mon ſupplice. Un voleur de
» grand chemin y était pour la même
» raiſon, & je frémis en entendant le
» Geolier donner tranquillement ſes or-
» dres au Maréchal, pour la forme & la
» force des fers qui devaient ſervir à ſuſ-
» pendre ce criminel, exceſſivement
» gros. Le lendemain je fus mis ſur un
» tombereau à ſix heures du matin par un
» tems très-orageux : arrivé au lieu de
» l'exécution, la pluie devint ſi abon-
» dante, que le Shérif & ſes Satellites,
» trempés juſqu'aux os, ordonnèrent au
» Bourreau de m'expédier le plus vîte
» qu'il lui ſerait poſſible. Je ne me
» ſouviens point d'avoir ſouffert aucune

» forte de douleur, pendant que je ref-
» tai fufpendu à la corde; je me rap-
» pelle feulement que je vis, ou crus
» voir diftinctement, une lumière très-
» brillante; je ne fçais pas même com-
» bien de tems je reftai attaché à la po-
» tence. Ce fut vraifemblablement le
» mauvais tems, & l'empreffement du
» Bourreau, qui me fauvèrent la vie.
» Quoi qu'il en foit, voici ce que je
» n'ai appris que de mon frère, quoique
» je fuffe le principal acteur dans cette
» tragédie. Après avoir refté environ
» une demi-heure fufpendu par le col,
» le Bourreau coupa la corde; mais
» lorfqu'il fut queftion de me mettre
» dans les fers, on s'apperçut qu'il y
» avait eu de la méprife, & que l'on
» avait pris ceux de l'autre pendu pour
» les miens: on y remédia le mieux
» qu'il fut poffible, au moyen de chif-
» fons qu'on mit le mieux que l'on pût
» dans les vuides. Enfuite on tranfporta
» mon corps auprès de la maifon de
» mon frère, & l'on m'y fufpendit à
» un gibet. Le voile qui enveloppait
» mon vifage n'était que médiocrement
» ferré, & le vent l'ayant foulevé, l'air
» me rafraîchit & me fit reprendre mes
» fens. Ce fut un grand bonheur pour
» moi que je ne recouvraffe la connaif-

» fance qu'après le départ du Bourreau,
» qui n'aurait pas manqué de fuppléer
» à ce qu'il y avait eu de défectueux dans
» l'exécution de Deal. Le gibet où j'é-
» tais fufpendu était placé près d'une
» petite prairie, où les vaches de ma
» fœur pâturaient ce jour-là. Lorfque
» le valet de la maifon vint pour les re-
» conduire, il s'arrêta fous la potence;
» & regardant l'affreufe pofition du frère
» de fon maître, il s'apperçut que mon
» vifage était prefque à découvert, que
» mes lévres s'entr'ouvraient, & que je
» paraiffais refpirer; il courut au plus vîte
» à la maifon avertir les autres domef-
» tiques de l'hôtellerie, & mon frère
» lui-même, qui, fans ajoûter beau-
» coup de foi à cette nouvelle, vint
» cependant avec fa femme & deux ou
» trois valets. J'avais déjà repris mes
» fens; je reconnus mon frère qui s'ap-
» prochait, & j'eus affez de force pour
» pouffer des gémiffements, qui, ne
» laiffant plus aucun doute fur mon état,
» firent hâter mes libérateurs. Le jour
» baiffait, & l'approche de la nuit fa-
» vorifant les foins qu'on me rendait,
» on travailla avec beaucoup d'acti-
» vité; mais j'étais fi fortement lié dans
» mes chaînes, qu'il ne fut pas pof-
» fible de me détacher du gibet fans l'a-

» battre. On alla chercher une ſcie & » des limes, on ne perdit point de tems; » & cependant, ce ne fut qu'après » une demi-heure de travail qu'on » réuſſit enfin à me délivrer de mes » chaînes. On me tranſporta tout de » ſuite chez mon frère, où je fus ſai- » gné en arrivant, & couché dans un » lit fort chaud. Quoiqu'il y eût huit » perſonnes dans le ſecret, leur diſcré- » tion fut telle, que je reſtai trois jours » chez mon frère, ſans qu'au dehors, » qui que ce fût ſe doutât ſeulement de » ce qui m'était arrivé. On vit le gibet » abattu, & l'on imagina qu'on m'a- » vait enterré pendant la nuit, afin que » le public ne voyant plus mon cada- » vre, oubliât plutôt ma déshonorante » aventure, & l'eſpèce de honte qu'elle » jettait ſur la maiſon de mon frère. » Celui-ci fut mandé par le Mayeur, » qui lui demanda compte de mon corps. » Mon frère déclara qu'il ne ſçavait ce » qu'on en avait fait, & l'on ne fit plus » aucune perquiſition, ſoit par égard » pour mon frère, qui était fort eſtimé » dans tout le voiſinage, ſoit que le » déſaveu conſtant que j'avais fait du » crime qui m'était imputé, dépoſât » en faveur de mon innocence. Toute- » fois, pour être rechappé des horreurs

» du gibet, je n'en étais, ni plus heu-
» reux, ni plus tranquille; & le dan-
» ger qui me menaçait était bien plus
» pressant encore, qu'il ne l'avait été le
» jour même que j'avais été pris & con-
» duit en prison comme voleur & assassin.
» Que devenir? que faire? Comment me
» dérober aux périls qui m'environ-
» naient? Condamné, jugé, proscrit, je
» ne pouvais rester en Angleterre, sans
» m'exposer encore à la rigueur des
» loix, & à être pendu, vraisemblable-
» ment avec plus de succès une seconde
» fois. Pénétré de l'horreur de ma situa-
» tion, j'étais violemment agité par la
» crainte; & il y avait des momens où
» je maudissais la mal-adresse du Bour-
» reau qui m'avait si mal pendu: une
» circonstance heureuse vint me tirer
» d'inquiétude. Deux des principaux
» Officiers d'un Armateur étaient logés
» depuis quelques jours chez mon frère,
» en attendant que le vaisseau qu'on
» radoubait, fût prêt à être mis en mer.
» L'un d'eux, c'était le Capitaine, con-
» naissait depuis long-tems mon frère,
» & lui témoigna prendre un très-vif
» intérêt au chagrin où il était plongé:
» mon frère ne balança point, & lui
» fit part de la cause de son inquiétude.
» L'honnête Capitaine promit de se

» charger de moi ; l'offre fut acceptée
» avec reconnaiſſance. On me fit à la
» hâte une petite pacotille, & j'entrai
» dans le vaiſſeau, en qualité de Sous-
» aide de l'Intendant du Capitaine.
» Nous voguâmes pendant ſix mois,
» notre courſe ne fut point heureuſe,
» nous n'avions fait aucune priſe ; &
» nous nous diſpoſions à gagner terre,
» lorſque près des côtes de la Floride,
» nous tombâmes au milieu d'une eſca-
» dre eſpagnole. Nous tentâmes en vain
» de nous évader. Les vaiſſeaux eſpa-
» gnols étaient meilleurs voiliers que
» le nôtre ; &, ſans combattre, ſans
» même que nous euſſiōns le tems de
» ſonger à nous défendre, nous fûmes
» faits priſonniers, & conduits à la
» Havane. Etre pris par les Eſpagnols,
» valait certainement beaucoup mieux
» que d'être pendu en Angleterre : mais
» ce qui me parut infiniment plus dur
» que le ſupplice du gibet, ce fut les
» rigueurs de ma priſon, & l'inſoute-
» nable puanteur du cachot, où, quel-
» que étroit qu'il fût, j'avais trente-
» neuf compagnons d'infortune. Je paſ-
» ſai trois années dans cette déſolante
» captivité, qui cependant me paraiſſait
» incomparablement préférable à l'ef-
» frayante liberté qu'on me rendit. En

» effet, nous fûmes élargis pour être
» transportés en Pensilvanie, d'où nous
» devions tous être ramenés en Angle-
» terre. Or, être ramené en Angle-
» terre, c'était pour moi retourner iné-
» vitablement à la potence; & cette idée
» n'était rien moins que consolante. Pen-
» dant mes trois années de détention,
» j'avais eu tant de fois occasion de voir
» le Geolier, que j'avais appris assez
» d'espagnol pour m'entretenir avec lui;
» & ces fréquentes conversations lui
» avaient inspiré une amitié singulière
» pour moi. Je lui témoignai donc le
» plus grand attachement, & le conjurai
» de me garder pour son second. J'ob-
» tins sans peine ce poste, plus dan-
» gereux & plus penible qu'honorable;
» mais que je remplis avec tant de
» vigilance, que le Gouverneur de
» la Havane me nomma sous-Geolier,
» pour récompenser mes services. Ils
» étaient en effet, très-considérables,
» ces services, eu égard aux périls qu'il
» y avait chaque moment à affronter;
» car les côtes de la Havane étaient
» journellement insultées par une foule
» de Pirates, scélérats déterminés, &
» aussi redoutables dans leur captivité,
» qu'ils l'étaient en pleine mer. Il ne
» se passait guères de mois que quel-

» qu'un des vaiſſeaux de ces Corſaires
» ne tombât au pouvoir du Gouverneur
» de la Havane, & dont l'équipage
» ne fût auſſi-tôt confié à mes ſoins.
» C'était alors qu'il fallait redoubler
» de vigilance, & tâcher de contenir
» mes atroces priſonniers, toujours
» prêts à ſe jetter ſur moi, toujours
» prêts à épier le moment où ils pour-
» raient m'égorger avec mes propres
» armes. Un jour l'un de ces ſcélérats
» m'arracha des mains les clefs de la
» priſon, & m'en donna un coup ſi vio-
» lent ſur la tête, qu'il m'étendit à ſes
» pieds, où il allait conſommer ſon
» aſſaſſinat, lorſque le Geolier, mon
» ami, vint à mon ſecours, & me ſauva
» la vie. Une autrefois, on tira ſur moi
» un coup de fuſil, & je fus dangereu-
» ſement bleſſé. Il eſt vrai que ceux de
» ces captifs qui s'en prenaient à moi,
» étaient punis à l'inſtant même, &, ſui-
» vant moi, avec trop de rigueur : car ce-
» lui qui m'avait bleſſé d'un coup de ca-
» rabine fut appliqué à la queſtion, & en-
» ſuite rompu vif, & laiſſé ſur la roue juſ-
» qu'à ſa mort ; ſupplice affreux, & ſi
» je ne me trompe, on ne peut pas plus
» diſproportionné au crime. Car enfin,
» les priſons où l'on enferme les Pi-
» rates ſont très-dures ; ils cherchent à

» recouvrer la liberté : les moyens qu'ils » emploient sont criminels sans doute, » mais enfin, c'est la liberté qu'ils cher- » chent à se procurer ; & ce motif si » naturel, paraît diminuer un peu l'a- » trocité de leurs attentats. Du reste, » à quoi sert l'appareil effrayant de » leur supplice, & le genre affreux de » leur mort ? Le reste des prisonniers » renfermés dans les cachots, ne peu- » vent être intimidés par la terreur d'un » spectacle dont ils sont éloignés, » & l'exemple ne va point jusqu'à » eux. J'espère qu'on ne trouvera » point mauvais que je m'appesan- » tisse un peu sur ces réflexions : j'ai » acquis le droit de proposer mes opi- » nions sur pareille matière ; &, quand » on a été pendu, il est permis, je crois, » de parler de l'utilité & des inconvé- » niens des châtimens, ou de l'inuti- » lité de leur rigueur. »

» Il y avait trois mois que j'exerçais, » avec assez d'honneur, mes fonctions » de sous-Geolier, lorsqu'un vaisseau » parti de Port-Royal, aborda à la Ha- » vane, & vint nous amener neuf pri- » sonniers Anglais. Je traversais la Place » publique, lorsque je vis conduire ces » neuf captifs : l'un d'eux me fixa, je le » regardai aussi ; j'avais vu quelque part

» cette physionomie, mais je ne pouvais
» me rappeller dans quel tems j'avais con-
» nu cet homme ; d'ailleurs, ce n'était pas
» là le moment de m'éclaircir, je me con-
» tentai de m'intéresser à lui, & de sou-
» haiter d'avoir occasion de lui parler.
» Cette occasion ne tarda pas beaucoup à
» se présenter ; car environ demi-heure
» après, on vint me confier la garde de
» ces neuf prisonniers : je leur parlai an-
» glais, ils furent enchantés de trouver
» un compatriote dans leur Geolier, &
» ils ne doutèrent point que ma protec-
» tion n'adoucît la rigueur de leur cap-
» tivité. Le Gouverneur de la Havane
» était bien éloigné de vouloir qu'ils
» fussent maltraités, ce n'étaient point
» des Pirates, ils étaient prisonniers de
» guerre ; & à la liberté près qui devait
» leur être rendue incessamment, j'eus
» ordre de les laisser jouir de tous les
» agrémens qu'il pourrait y avoir dans
» le Fort. A peine les neuf Anglais furent
» entrés, que j'allai aborder cet homme
» dont je croyais reconnaître les traits ;
» je l'interrogeai, il répondit, & le son de
» sa voix acheva de m'éclairer : je recon-
» nus dans ce bon prisonnier cet homme,
» ce même homme qu'on m'avait accusé
» dans ma Patrie d'avoir assassiné, &
» dont le prétendu meurtre m'avait con-

» duit à la potence. Je me contins pour-
» tant, & dès le lendemain matin, ren-
» trant dans la prison; si vous voulez,
» dis-je à cet homme & à deux autres,
» me promettre de ne point abuser de
» ma bonne volonté, j'irai demander à
» notre Gouverneur la permission de
» vous conduire à la promenade; cela
» vous distraira un peu de la peine où
» vous paraissez être, de vous voir ren-
» fermé: demain je procurerai le même
» amusement à trois autres, & chaque
» jour, jusqu'à la fin de votre détention,
» vous aurez le même agrément. La pro-
» position fut acceptée avec joie: j'obtins
» la permission du Gouverneur & nous
» sortîmes, trois prisonniers & moi; je
» laissai aller devant les deux autres aux-
» quels je ne m'intéressais pas: & lors-
» que je fus seul avec celui à qui j'avais
» tant d'intérêt de parler, je me jettai à
» son cou; il me regarda fixement, ré-
» pandit quelques larmes, & me recon-
» naissant, me serra dans ses bras:
» Hélas! lui dis-je, vous avez bien
» raison, Richard Collinz, de me faire
» des amitiés, car vous êtes la cause
» que j'ai été pendu, pour avoir couché
» avec vous, la nuit qu'il vous prit fan-
» taisie de disparaître, après avoir en-
» sanglanté vos draps. On m'accusa de

» vous avoir aſſaſſiné : tout dépoſait
» contre moi, je fus pendu, honnête
» Richard; mais enfin je n'en mourus
» pas, & j'en fus quitte pour le déshon-
» neur, s'il y a du déshonneur quand
» on eſt innocent. Richard Collinz ou-
» vrait de grands yeux : il me prit
» d'abord pour un fou; mais je lui rap-
» portai avec tant d'exactitude toutes
» les circonſtances de ma funeſte aven-
» ture, que ne pouvant plus douter de
» la vérité de mon récit, il ſe remit à
» pleurer : je le conſolai du mieux que
» je pus, & voici ce qu'il me dit. Mon
» cher Gwinet, je ſuis au déſeſpoir
» du malheur qui vous eſt arrivé par
» rapport à moi; mais enfin, pour n'a-
» voir pas été pendu, je n'ai pas été
» guères plus heureux que vous. Vous
» ne concevez pas, ni vos Juges non
» plus, comment j'ai diſparu d'Angle-
» terre : il n'était pas poſſible de le
» deviner, & mes draps enſanglantés,
» il était tout naturel que l'on vous ac-
» cuſât de m'avoir égorgé, & tout auſſi
» naturel malheureuſement que vous
» fuſſiez pendu. Il n'y avait que moi
» qui fuſſe en état d'expliquer cette
» cruelle énigme. Quand vous eûtes
» quitté le lit, & que vous fûtes deſ-
» cendu, je fus tourmenté par une vio-
» lente

» lente oppreſſion, je me ſentis conſi-
» dérablement affaibli : je m'évanouiſ-
» ſais ſans ſçavoir d'où provenait cette
» criſe ; je gémiſſais, & me débattais
» dans mon lit, je portai par hazard
» ma main gauche ſur le bras droit,
» j'y ſentis de l'humidité : j'avais été
» ſaigné la veille, & je ne doutai plus
» que ma faibleſſe ne vînt d'une perte
» conſidérable de ſang. Je ramaſſai tou-
» tes mes forces, & pour porter au
» plus vîte remède à la cauſe de mon
» affaibliſſement, je deſcendis : tout le
» monde dormait dans la maiſon. Le
» Chirurgien qui m'avait ſaigné, était
» à une très-petite diſtance de l'Hôtel-
» lerie, j'allai frapper à ſa porte ; mais
» comme j'attendais que l'on vînt m'ou-
» vrir, une troupe de gens armés qui
» rodaient dans la rue, m'entourèrent,
» me ſaiſirent, & m'entraînèrent ſur
» le Port : je fis d'inutiles efforts contre
» ces ſcélérats : c'étaient des Armateurs
» qui me jettèrent dans un vaiſſeau.
» J'avais pris tant de peine, & perdu
» tant de ſang, que je tombai évanoui ;
» à mon réveil, je me trouvai déſha-
» billé, couché ſur le pont, & mon
» bras panſé. Je demandai ma robe-de-
» chambre, où il y avait une ſomme
» conſidérable. Le Capitaine, homme

» dur & féroce, me dit qu'on ne ré-
» pondait point de ces ſortes de miſères
» ſur ſon vaiſſeau : mais que ſi j'avais
» réellement perdu quelque choſe, la
» part que j'aurais aux priſes, me dé-
» dommagerait amplement dans la
» ſuite. Nous ne fîmes point de priſes,
» mais nous fûmes pris après une aſſez
» longue navigation, & c'eſt à la ſuite
» de quelques aventures, à-peu-près
» ſemblables, que les Eſpagnols m'ont
» conduit dans ce Port, d'où j'eſpère
» repaſſer bientôt en Angleterre ».

La ſuite des aventures d'Ambroiſe Gwinett n'offre rien de bien intéreſſant : ayant retrouvé le bon Monſieur Collinz, pour lequel il avait été pendu, il ne deſira plus que de revoir l'Angleterre avec lui. Après avoir quitté ſon emploi de Geolier, il s'aſſura d'une place ſur un vaiſſeau, qui devait au plutôt mettre à la voile pour l'Europe : Collinz s'embarqua le premier, & une chaloupe devait le ſoir conduire Gwinett à bord du vaiſſeau déjà en rade ; le pauvre diable ſe méprend de chaloupe, & eſt enlevé par des Corſaires, qui le conduiſent à l'Iſle des Hirondelles. Il a reſté quarante-deux mois avec eux ; enſuite il fut pris par les Eſpagnols, qui, comme Pirate, le condamnent à

ſervir ſur leurs galères : repris par les Algériens, il perd une jambe ; & enfin recouvre la liberté en 1730, en vertu d'une convention entre le Conſul de ſa Majeſté Britannique, & le Dey d'Alger.

» Dès mon arrivée en Angleterre, » dit Gwinett, je m'informai de mes » parens, de ma ſœur, de mon beau- » frère : tout cela était mort. Je deman- » dai des nouvelles de Monſieur Col- » linz. On ne ſe ſouvenait pas même » qu'il eût exiſté : il n'avait pas reparu. » Briſé de fatigues, accablé de miſère, » eſtropié, ſans appui, ſans reſſources, » je cherchai de l'occupation, & je n'en » trouvai point ; je me mis à deman- » der l'aumône ; & l'expérience m'a » appris que, quoique le métier ne ſoit » pas lucratif pour les honnêtes men- » dians, on peut y vivre cependant. Je » ſuis un des plus pauvres de tous ceux » qui mendient dans toute l'étendue de » la Grande-Bretagne : outre ma pau- » vreté, j'ai des infirmités ; &, malgré » tout cela, je ne ſuis pas fâché de » vivre : au contraire, il n'eſt pas de » moment où je ne me félicite d'avoir » jadis été ſi mal pendu. »

CONSPIRATION DES POUDRES.

On peut parcourir l'hiſtoire des conjurations de l'univers, on n'y trouvera rien qui reſſemble au complot de l'année 1605. La conſpiration, que l'on a nommée celle des Poudres, parce qu'en effet, la Poudre en devait être le principal inſtrument, eſt unique en ſon eſpèce; & ſi elle eût réuſſi, un inſtant changeait la religion & le gouvernement de la Grande-Bretagne. En vain les Auteurs Anglicans ſe ſont-ils efforcés de rejetter toute l'horreur de ce complot ſur les Catholiques en général: on eſt maintenant certain, que ce ne fut le crime que de quelques particuliers.

En voyant le Roi Jacques I monter ſur le Thrône d'Angleterre, les Catholiques avaient eſpéré une tolérance entière, & la liberté d'exercer publiquement leur religion, & ils s'apperçurent bientôt que ce Monarque ne prétendait accorder cette tolérance, qu'à ceux ſeulement qui abandonneraient le dogme de la puiſſance des Papes ſur les Rois. Ils ſentirent que l'intention de ce Prince était de diviſer les Catholiques, & d'en faire deux

fectes, dont l'une, ſe ſéparant de la Cour de Rome, ſerait tolérée en Angleterre ; & l'autre, intimement liée au Pape, en ſerait bannie. Pour prévenir l'exécution de ce prétendu deſſein, quelques fanatiques formèrent le plus affreux complot. Aſſaſſiner le Roi, c'eût été ne rien faire, il laiſſait des héritiers : envelopper ceux-ci dans le maſſacre, ne rempliſſait pas le projet ; les plus terribles ennemis de la religion catholiques, étaient dans le Parlement : les conjurés réſolurent de ſacrifier la Famille royale & le Parlement. Thomas Piercy, le Chevalier Digby, Cateſby & quelques autres, auxquels trois Jéſuites, ſçavoir, Henri Garnet, Oſwald Teſmond & Jean Gérard, ſe joignirent, louèrent une maiſon, dont les caves donnaient préciſément ſous la ſalle de la chambre haute du Parlement. Trente-ſix barils de poudre, venus de Hollande, y furent dépoſés, & les complices attendirent impatiemment le jour qui devait éclairer leur crime. Pendant qu'on ferait périr le Roi, ſon fils aîné, les membres des Communes, & les Seigneurs de la chambre haute, Digby ſe chargeait d'aſſaſſiner le jeune Duc d'Yorck, ſecond fils du Roi, reſté au Palais, tandis que

d'autres conjurés iraient enlever la Princesse Elisabeth, sa sœur, élevée dans une maison de la Province de Warwick, appartenante au Lord Harrington. Leur dessein était de placer cette Princesse sur le Thrône, & de charger la secte des Puritains de toute l'horreur de la conjuration.

Les choses étaient en cet état, lorsqu'un des conjurés eut quelques remords de faire ainsi périr son ami le Lord Montéagle, fils du Baron de Morley, & quelques Catholiques, membres du Parlement. Il écrivit au premier un billet sans signature, & le lui fit rendre par une main inconnue. * Ce billet

---

* Voici le Billet en entier.

MYLORD,

« L'affection que je porte à quelques-uns de » vos amis, me fait penser à votre conservation. » Je vous conseille, si vous aimez la vie, de chercher quelques excuses qui puissent vous dispenser » de paraître au Parlement; car Dieu & les hom» mes ont concouru à punir la méchanceté de ce » temps. Gardez-vous de négliger cet avis: retirez» vous dans vos terres, où vous pourrez attendre » l'événement sans danger. Quoiqu'il n'y ait au-

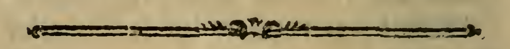
portait entr'autres choses : » Le danger » sera passé en aussi peu de tems, que » vous en mettrez à brûler ma Lettre. » Montéagle surpris, porte cette Lettre au Roi : on consulte, on examine, on devine enfin qu'il s'agit de poudre à canon, qui seule peut produire un effet aussi prompt, que celui que l'on annonce. On choisit la nuit pour faire des recherches, & l'on trouve enfin les trente-six barils de poudre dans la cave qui donne précisément sous la chambre haute. Un valet de Piercy est arrêté; l'appareil des tortures lui fait révéler les noms des conjurés, & le détail de la conjuration. Les traîtres sont poursuivis de province en province, quelques-uns se font tuer, les autres sont

---

» cune apparence de mouvement, je vous dis » qu'ils recevront un terrible coup dans ce Parle» ment, & qu'ils ne verront point d'où il part. » Vous ne devez pas mépriser un avis dont vous » pourrez tirer un grand avantage, & qui ne peut » vous causer aucun mal : car le danger est passé » pour vous aussi-tôt que vous aurez brûlé ma » Lettre. J'espère que Dieu vous accordera la » grace d'en faire un bon usage ; & je vous re» commande à sa sainte protection. »

arrêtés, condamnés & périssent par la main des bourreaux.

Il a plu à la Société des Jésuites, de faire des martyrs de leurs confreres Garnet & Oldcorne, comme s'ils n'eussent souffert qu'en haîne de la religion catholique. Garnet & Oldcorne furent convaincus, & toute la conduite de Jacques I, pendant son règne, ne permet pas de croire qu'il eût voulu faire périr des gens, seulement parce qu'ils étaient Catholiques.



Dispute sur la Préséance.

A L'ENTRÉE d'un Ambassadeur de Venise à Paris, les Suédois prirent le pas sur les Anglais : les épées furent tirées. Les Suédois soutinrent qu'ils devaient avoir le pas sur les Anglais, parce que le Royaume de Suéde était plus ancien que celui d'Angleterre. Le Maréchal de la Force prétendit que cette question avait été décidée sous le règne de Henri III, en faveur des Anglais. Les Suédois acceptèrent la proposition que fit le Maréchal, qui était que le carrosse de l'Ambassadeur ordinaire d'Angleterre & celui de Gro-

tius, se retireraient sans préjudice des droits de la Suéde.....

Le Comte Leycester, pour lors Ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, insista sur ce que l'Angleterre avait été chrétienne avant la Suéde : Grotius répondit que cette raison, pour la préséance, était très-mauvaise, & qu'on ne pouvait s'en servir, sans faire un très-grand préjudice à la religion chrétienne, puisqu'elle était capable d'empêcher le retour des Payens & des Mahométans au christianisme.

Grotius ajoûta que beaucoup de gens avaient été surpris, que lorsqu'on traitait de la trève en Hollande, les Anglais eussent toujours été précédés par les Français, en se contentant seulement d'un écrit qui portait, que cela ne nuirait point à leurs droits. Leycester répliqua qu'il ne voyait point comment on pouvait assembler un congrès de Ministres, de Princes qui voudraient tous avoir la première place. Grotius prétendit que l'on pouvait trouver plusieurs expédiens, moyennant lesquels chacun conserverait ses prétentions.

(On a dit qu'un Ministre public est un espion privilégié : cela est vrai dans un sens. Le devoir d'un Ministre est de pénétrer les secrets des Cours où il ré-

ſide; mais il doit uſer modérément de ſes découvertes, & ne pas les empoiſonner par des réflexions malignes & pernicieuſes. Tous les politiques établiſſent pour baſe de l'art de négocier, le ſoin d'approfondir le caractère du Prince & des Miniſtres avec qui on traite, de s'en faire aimer & ſurtout eſtimer; &, ſi l'on eſt envoyé dans une république, de chercher par des voies honnêtes à s'y faire un parti.)

Tout Ambaſſadeur eſt expoſé à des diſgraces. Le mot d'Ambaſſade tire ſon étymologie du mot Italien *Ambaſcia*, qui ſignifie chagrin, peine, affliction.

LETTRE A L'AUTEUR D'UNE FEUILLE PÉRIODIQUE DE LONDRES.

MONSIEUR, ma femme eſt folle, ou plutôt enragée; & ſi vous ne preſcrivez pas quelque remède pour l'étrange phrénéſie qui la poſſéde, il faut que je renonce pour jamais à tout repos, & que je m'attende à me voir ruiné totalement. Vous ſçaurez donc, Monſieur, qu'elle eſt affligée d'une maladie directement oppoſée à celle de la mor-

ſure de la tarentule ; car celle-ci, dit-on, ne peut-être guérie que par la muſique.

Votre uſage eſt de donner place, dans vos Papiers, aux avertiſſemens que les *Virtuoſes*, ou les Amateurs de muſique, vous adreſſent, pour s'attirer l'attention du Public. Vous vous prêtez auſſi aux plaintes des Epoux. Prenez donc en conſidération les miennes, & permettez-moi d'en appeller au Public ſur ce qui cauſe nos différends domeſtiques.

Il y a quelques années que des affaires ſérieuſes m'appellèrent en Italie : ce fut là que ma déplorable épouſe eſſuya les premières atteintes de ſa maladie. Elle conçut auſſi-tôt une violente paſſion pour ce qu'on nomme *il taſlo* *. De-là vint ſa ſoif inſatiable pour toute compoſition de muſique. Solo, ſonates, ariettes, récitatifs, concerto, tout genre, toute eſpèce, ont été depuis ſon ſeul objet & ſes ſeules délices ; les chanteurs & les muſiciens, ſa ſeule compagnie. Remplie de cette harmonie italienne, de retour en Angleterre, ſa félicité n'a plus eu d'autre centre qu'un

* C'eſt le Goût en général.

orcheſtre, & toute ſa vanité s'eſt portée à ſe donner la réputation de bon juge & de connaiſſeuſe en muſique. S'il y a, dans l'étendue de la Ville, un Opéra, un *Oratorio* *, un Concert, pour toutes les richeſſes du monde, on ne l'empêcherait pas d'y aller. Je dois lui rendre une juſtice : il résulte de ſon extravagance deux bonnes actions ; l'une, qu'elle eſt fort aſſidue à la Chapelle Saint-James, pour y entendre la muſique ; l'autre, que ſur tout l'argent qu'elle prodigue à de pareilles bagatelles, il y en a une petite partie employée aux charités & aux quêtes dont ſe mêlent les Muſiciens.

Ce qui ajoûte à mon tourment, & ce qui me le rend inſupportable, c'eſt que je n'ai moi-même pas la plus petite idée de ce *taſto*. Je ſuis homme tout uni, ſans aucune teinte de con-

---

* On exécute en Angleterre, comme en Italie, des Pſeaumes, des Cantiques, ou des paroles pieuſes, avec l'accompagnement complet d'un excellent orcheſtre, dans des ſalles particulières, où le Public entre en payant. Aucun inſtrument ni voix n'y exécute de morceaux détachés comme au Concert ſpirituel de Paris. Il n'eſt queſtion que du Pſeaume ou du Motet, qui eſt entremélé d'ariettes & de récitatifs. Ces ſortes de Concerts s'appellent *Oratorio*.

naiſſeur ; & cependant, ma femme a la rage de vouloir que je paraiſſe auſſi paſſionné de ces miſères, qu'elle même. Il y a environ un mois qu'elle gagna ſur moi de l'accompagner à l'Opéra. Il n'y eut point de paſſage un peu recherché qui ne la fît expirer de plaiſir ; certains airs la raviſſaient ; d'autres la mettaient en extaſe : que de mouvemens ne ſe donnait-elle pas ! Elle applaudiſſait *Ricciavelli* ; elle encourageait la *Mengotti* ; enfin elle avait l'air d'une démoniaque, tandis que le ſpectacle & ſa contenance, faiſant un effet bien différent ſur moi, me plongeaient à côté d'elle dans la confuſion & dans la plus triſte mélancolie. Revenue chez elle, elle jouiſſait encore du charme de l'harmonie. Pour moi, je l'avoue, j'étais, ſi on peut le dire, tout diſcord, & cruellement bleſſé de m'être donné avec elle en ſpectacle. Eh bien, mon cher ! me dit elle, comment trouvez-vous l'Opera ? Morbleu, Madame ! j'aimerais mieux être » au fond d'un abreuvoir, que de re- » tourner encore avec vous au Spectacle. » — O ciel ! quoi ! La *Mengotti* ne vous » a pas fait plaiſir ? la *Mengotti !* — Au » diable la chanteuſe. — Eh bien ! j'en » ſuis fâchée pour vous, M. Aaron ; il » faut que vous n'ayez point d'oreilles.

» — Madame, j'aimerois mieux qu'on
» me les coupât toutes les deux, que
» de les avoir ſenſibles au point de faire
» toutes les ſottes mines que je vous ai
» vu faire. »

Ici finit notre converſation. Ma femme ne répliqua rien qu'en chantant l'ariette à la mode. Elle fit un tour dans la chambre, s'y pavana comme une Actrice, & me laiſſa ſeul.

Si ma femme, comme les autres Amatrices de Muſique, ſe contentait de ſuivre les Concerts publics & les Spectacles, & de répéter à ſon tour ſur ſon claveſſin ce qu'elle a entendu, je le lui paſſerais : mais elle a la fureur d'avoir un grand concert toutes les ſemaines; elle y tombe dans les mêmes ſyncopes qu'à l'Opera. C'eſt elle qui choiſit & paye toute la Muſique; elle veut avoir les meilleures voix & les plus excellens Symphoniſtes. Elle a autant de monde à ſes gages, qu'un Entrepreneur d'Opera. Cela fait des dépenſes monſtrueuſes : car pas un de tous ces gens-là ne voudrait ouvrir la bouche, ni toucher une corde, ſans être payé au poids de l'or. Pour le coup, je perds patience, quand je vois ces coquins-là dorés comme des Seigneurs. Il n'y en a pas un qui ne ſoit en dentelles & en broderies; & une fois

je me trompai lourdement, en prenant le principal d'entr'eux pour un Ambassadeur d'une Cour étrangère.

Il est impossible de nombrer toutes les folies que la ridicule passion pour la Musique fait faire à ma femme. Son culte pour cet Art lui en fait adorer les Maîtres : un Musicien est à ses yeux au-dessus d'un Duc. Lorsqu'on joue pour le compte d'un *Virtuose*, elle s'occupe plus à envoyer ses amis au Spectacle, que si c'était elle qui en dût avoir la recette. Elle ne pardonne jamais à ceux qui ne prennent pas de ses billets : aussi chaque être qui tient de près ou de loin à la Musique, cherche à s'accrocher à elle. Un Italien n'est pas plutôt *importé* chez nous, qu'il peut compter sur un couvert au logis. Dans nos dernières disputes de Théâtre, elle a pris vivement parti ; & un Patriote n'est pas plus affecté du danger de la Nation, qu'elle l'est lorsque l'Opera italien menace ruine, & que la *Mengotti* est en danger de perdre ses fonds.

Je ne crois pas que la tête de ma femme renferme d'autres idées que celles de récitatifs, ariettes, dessus-de-chant, basse-continue, &c. Quand nous sommes ensemble, au lieu de me tenir compagnie & de converser agréa-

blement avec moi, elle eſt toujours à fredonner quelque paſſage, ou à diſcourir ſur l'éloquence de la Muſique. Malheureuſement la nature lui a refuſé de la voix; mais, au moyen du maudit *taſſo* d'Italie, elle eſt toujours à s'égoſiller, à miauler & à m'étourdir, par des ſons beaucoup plus déſagréables que ceux de nos chanteuſes des rues, & que le plain chant d'une Egliſe de campagne. Pour achever de ſe rendre ridicule, elle apprend à jouer de cet inſtrument maſculin, appellé *baſſe-de-viole*, qui, ſelon elle, renferme tout le fin de l'harmonie, dont il eſt l'ame.

De quelle voie me conſeillez-vous de me ſervir, Monſieur, pour guérir ma femme de ce délire muſical? J'ai quelque envie de tenir auſſi chez moi un *Oratorio* burleſque, compoſé de trompettes marines, de guimbardes, de cornemuſes, & d'autres inſtrumens de cette force, qui exécuteront des airs de rues le même jour & à la même heure que ma femme tient ſon concert. J'ai auſſi le projet, étant pourvu, graces à Dieu, d'une voix des plus diſcordantes & des plus rauques, d'entonner un air de Rosbif, ou bien quelques ballades anglaiſes, toutes les fois que ma femme me régalera de ces mélodieux Italiens.

Si

Si cela ne me réussit pas, j'apprendrai à battre la caisse, ou à souffler du cornet de postillon; & si enfin, à force de bruit, je ne puis pas l'emporter sur elle, je suis décidément résolu de fermer ma porte à tout ce qui s'appelle Musicien, & de démolir pour toujours son clavessin & sa basse-de-viole.

Hélas! cependant c'est en venir à des extrémités que je redoute, & que je voudrais éviter. Je n'ai pas précisément de l'aversion pour la Musique, mais je ne voudrais pas y consacrer tous mes momens. Je ne hais pas non plus la compagnie; mais j'aimerais autant tenir cabaret, que de convertir ma maison en un Théâtre, où les deux sexes s'assemblent pour des bagatelles aussi ridicules. Si je pouvais inspirer à ma femme le goût de la parure, celui du jeu, ou tout autre enfin que celui de la Musique, je serais trop heureux. Troubler ainsi ma tranquillité avec de l'harmonie, c'est me chatouiller jusqu'à en mourir. Prodiguer tant d'argent à tous ces batteurs de pavé, c'est troquer mon bien contre une vieille chanson. Vous êtes connaisseur, Monsieur; donnez-moi donc un peu de goût, ou ôtez-le à ma femme: car nous sommes un couple mal-attelé; & quoiqu'obligés de

concerter ensemble, il n'y a pas la moindre harmonie entre nous.

LETTRE DE LA DAME HARMONIPHILE,
Ou contre-partie de la précédente.

MONSIEUR,

AVANT de juger, il est juste que vous entendiez les deux parties : car, pour parler vulgairement & suivant le proverbe anglais, *une histoire n'est bonne, que jusqu'à ce qu'on en dise une autre.* Je suis l'infortunée épouse de ce mari grossier (j'allais dire insensible) qui me déclare publiquement folle.

J'avoue ma passion pour la musique & je m'en fais gloire. Peut-on en citer une plus noble & plus digne d'être avouée ? Mes nerfs sont formés pour l'harmonie, & toutes les différentes combinaisons de la gamme font sur moi leur effet. Le séjour que j'ai fait en Italie, a ajoûté à cette disposition naturelle. Les meilleurs Juges de ce pays m'ont regardée comme une vraie *Virtuose.* Je compose, Monsieur, & j'exécute : j'ose dire même qu'il y a peu de Musiciens qui entendent mieux que moi le contre-point & le chromatique. J'ai eu le plaisir inexpri-

mable d'entendre qualifier unanimement en Italie mes compoſitions de *ſquiſite, divine e adorevole*, exquiſes, divines & adorables.

Y a-t-il de l'extravagance? n'eſt-il pas bien plus naturel à mon mari de ſe charger de cette imputation, lui, dont l'ame eſt inſenſible, impénétrable au charme & au pouvoir de l'harmonie; lui, que j'ai vu ſortir de la chambre au milieu du paſſage le plus pathétique & le plus touchant, exécuté par l'adorable Signora *Mengotti*, accompagné par le divin *Giardino*? Cependant, (pardonnez-moi cette digreſſion, à laquelle me conduit le tranſport qui m'anime,) quelle expreſſion irréſiſtible! quelle mélodie! quelles cadences! quelles *appogiatures* dans le chant de cette incomparable chanteuſe! quelle énergie! quelle délicateſſe! quelle variété dans les inimitables compoſitions, & dans l'exécution du charmant *Giardino!* quel *arpeggio!* quel *ſtacatto*! quel *andante!* En un mot, je peux vous aſſurer, avec vérité, que dans l'*allegro*, l'*adagio*, le *largo*, le *piano* ou le *forte*, ce grand homme n'a point d'égal. Ah! Monſieur, quelle perte irréparable n'a pas fait la Nation, en perdant la *Mengotti*! Mais

revenons à mon mari. Vous ſçaurez qu'entr'autres qualités, il a celle de grand politique, & une de ſes grandes objections contre les *Virtuoſes*, c'eſt qu'ils ſont étrangers. Il ſe déchaîna contre moi Dimanche dernier, parce que j'avais eu un concert chez moi, tandis qu'on avait reçu du pays étranger de mauvaiſes nouvelles. Je ne m'embarraſſe pas des raiſonnemens creux de tous ces maîtres politiques. Ils ont beau parler de *Blakney*, du Gouverneur *tel*, de l'Amiral *tel*; pour moi, je ſuis aſſurée que la Nation ne peut pas faire une plus grande perte que celle de la *Mengotti*, qui, comme vous avez dû le voir dans les Papiers publics, eſt allée en Hollande, juſqu'à ce que ſes affaires ſoient arrangées en Angleterre.

Enfin, quelque gothique que ſoit mon mari, je ſuis réſolue de m'acquitter du devoir d'une femme attachée à ſes liens. C'eſt ce qui fait que ſouvent, lorſqu'il vient dans ma chambre, je me mets au claveſſin, je chante & je joue les morceaux les plus analogues à ſon caractère, dans l'eſpérance d'attrapper l'uniſſon; mais je vous l'avouerai, je me meurs de peur qu'il n'ait pas un ſeul nerf harmonique dans toute ſa conſtruc-

tion, quoique honnête-homme d'ailleurs. Quand il interrompt ma musique, & qu'il me menace, comme il vous le dit dans sa Lettre, de faire un concert ridicule de trompettes marines, &c. je lui réponds d'un grand sang-froid : « En vérité, mon cher, vous n'avez » pas la moindre notion sur ces matières. » Il serait de toute impossibilité, de » concerter ensemble tous ces ridicules » instrumens, & d'y adapter une basse-» continue. Ils n'ont que trois notes » au plus, & qui ne peuvent pas être » ce qu'on appelle *sostenute*. C'est pour » cela, me répondit-il, que je voudrais » avoir ici ces instrumens. Ils me fe-» raient encore beaucoup plus de plaisir » que tous vos exécutans & vos bril-» lantes, & je suis assuré qu'ils me » coûteraient beaucoup moins. »

Il insiste souvent sur cet article de dépense, & toujours avec chaleur : sur quoi je lui réponds avec toute la douceur qui convient à une femme raisonnable : « Mon cher, vous avez suf-» fisamment de bien, & je vous en ai » apporté encore davantage. A quoi » sert l'argent, si ce n'est à l'employer? » & à quoi peut-il être mieux employé, » qu'à encourager & récompenser le

» goût & le mérite? Tous ces étran-
» gers que vous traitez de baladins,
» sont gens bien nés, quoique avec
» peu de fortune. Vous sçavez qu'on
» a pour eux en Italie beaucoup plus
» de considération, qu'on n'en aurait
» pour les plus grands Héros Romains
» de l'antiquité, s'ils revenaient sur la
» terre. Ils quittent leur Pays natal, où
» ils sont si estimés pour leurs talens, ils
» sacrifient tous ces avantages pour venir
» nous procurer du plaisir. Que voudriez-
» vous que nous fissions de mieux de
» notre argent? le donner à des bâtards,
» à des femmes en couches, qui n'ont
» point de maris, ou qui en ont une foule?
» à des mendians importuns, dont les
» cris & les plaintes sont d'une discor-
» dance insupportable? Si nous laissons
» nos biens à nos enfans, qui nous ré-
» pondra qu'ils ne les dissiperont pas
» de la manière la plus déshonorante?
» ne sommes-nous pas assurés que ce
» que nous donnons à ces *Virtuoses*,
» nous le donnons au mérite? Quant à
» moi, mon cher, je suis ravie, quand
» je peux venir à bout de faire accep-
» ter à quelqu'un d'entr'eux, cinquante
» ou cent guinées. Il est vrai que je n'y
» parviens pas, sans employer l'artifice

» & les détours ; car ils ſont de la der-
» nière délicateſſe ſur le point d'hon-
» neur, ſurtout en fait d'argent. Je re-
» garde des préſens auſſi modiques,
» comme une dette due à leurs talens
» ſupérieurs, & je tâche de les leur
» gliſſer, de ſorte, qu'en les recevant,
» ils ne ſoient jamais dans le cas de
» rougir. » Ici, mon mari ſe mit dans la plus furieuſe colère, en diſant : *par tous les D . . . . .*, Madame, *montrez-moi un ſeul de ces* Virtuoſes, *ainſi que vous les appellez, qui ait jamais rougi en ſa vie, je lui donne tout ce que je poſſède.* Vous voyez, Monſieur, quel étrange homme eſt mon mari, & qu'il n'a aucune idée de l'élégance & des divertiſſemens rafinés. Quand il entre ainſi en colère, je vous laiſſe à juger qui de nous deux eſt fou ou enragé.

En un mot, je le répéte : mon mari eſt inacceſſible à la plus noble, à la plus belle, à la plus forte des paſſions, à la paſſion de la muſique : cette divine paſſion eſt la ſeule qui abſorbe en entier notre ame, & qui ne laiſſe point de place à d'autres ſoins, ni à des goûts ſubalternes ; car vous avez dû remarquer, que quiconque a ce goût avec des connaiſſances, ne peut être propre

à aucune autre chofe : vous voilà au fait du cas où je me trouve. Je fuis d'ailleurs certaine que vous jugerez équitablement entre Monfieur Aaron & moi.

Je fuis, &c. CECILE.





TRENTE-TROISIEME NUIT.



TABLEAU DE LONDRES EN 1744.

LONDRES eſt une eſpèce de grande forêt, habitée par des créatures ſauvages qui errent à l'aventure, & qui ne ſongent mutuellement qu'à ſe détruire. Les équipages ſplendides qu'on y voit, ſont les indices d'une pauvreté prochaine, & des pertes que le luxe des Grands fera eſſuyer à l'Artiſan. Un quart des maiſons eſt entiérement vuide. Si l'on entre dans celles qui ſont habitées, on y voit un air de mécontement & de mélancolie, répandu généralement ſur toutes les phyſionomies. Ce n'eſt pas que nous n'ayons beaucoup de théâtres & de lieux de divertiſſement : il y a cent cabarets pour une Egliſe.

Quelqu'un parcourrait toutes les Paroiſſes de Londres, qu'à peine y trouverait-il vingt perſonnes qui ſçuſſent le nom de leur Miniſtre. J'ai vu les gens qui payaient les dîmes depuis

long-tems, aussi embarrassés à cette question, qu'un Colonel l'est à dire le *Credo*, & une Comtesse, à répondre sur son Catéchisme.

Londres est le grand égoût de l'univers. Semblable à l'Océan, où les ruisseaux bourbeux se déchargent, comme les rivières les plus claires, cette Ville reçoit l'écume & l'ordure des autres Nations. La France nous fournit de Danseurs, de Valets-de-chambre, de Cuisiniers, & de Maîtres de langue, qui n'entendent pas un mot d'Anglais. L'Italie nous donne des Musiciens, des Eunuques & des Gentillâtres admirables pour faire des dettes, qu'ils oublient très-facilement de payer. L'Ecosse nous remplit de mendians & de Charlatans. L'Irlande de faux témoins, de voleurs & de brétailleurs. Outre la quantité de Gentilshommes ruinés que le Pays de Galles nous envoie, nous en tirons nos Porteurs-de-chaise, nos Laquais, & nos Porte-faix, presque tous gens de bonne, maison qui se rabaissent à remplir ces pénibles emplois, malgré leur ancienne race, & leurs sublimes alliances.

Oh! Londres est une Ville admirable!

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ HIBERNOISE, ET DES CERTIFICATEURS,

Dans les affaires douteuses.

ON lut dans l'Assemblée une requête de Thomas Brown-Alias Maccoy, Membre de la Société, lequel représente que le vingt-cinq Septembre dernier, il aurait été violemment assailli près de la rue Henriette, par M. H., sans autre cause si ce n'est que le Suppliant, pour l'acquit de ses fonctions, & l'entretien de ses quatre femmes, aurait pris ci-devant une montre d'or audit M. H. lequel aurait fait arrêter le Suppliant, qu'on aurait voulu mener en prison avec de méchans desseins sur sa vie. Mais comme on l'y conduisait, un nombre suffisant de la Société, armés de bâtons & d'épées, inspirés par l'amour de la liberté, aurait secouru le Suppliant, qui a depuis été obligé de se tenir toujours caché; en sorte qu'il ne peut sortir sans être assisté des Membres de la Société. On sent qu'une pareille captivité est gênante & ruineuse pour un homme industrieux,

Ordonné que le cas ferait référé aux Solliciteurs d'affaires de la Société.

Ordonné que lefdits Solliciteurs préfenteraient à la Société un état des dépenfes faites, pour défendre dans les pourfuites judiciaires, concernant les crimes de félonie, de bigamie, de parjure & de faux.

Ordonné que le Geolier de Newgate mettrait devant les yeux de la Société une lifte de fes Membres détenus dans cette prifon, afin qu'on pût prendre des mefures certaines pour leur décharge.

Ordonné que le comité des héritières répandrait dans le monde tant de chofes honorables fur le mérite, la dignité & la haute naiffance du Colonel Mac-Blunder, que cela pût le conduire à quelque mariage avantageux.

Réfolu qu'on continuerait l'ufage d'aller chez les principaux banquiers de la ville à l'heure du midi, quand ce ne ferait que pour y demander des bagatelles, comme, par exemple, fi telle perfonne eft à la ville, &c.; cet ufage ayant tourné au profit de la Société, à caufe du crédit & du bon effet qui en réfulte, lorfqu'on voit des Membres de la Société fréquenter les maifons opulentes.

Repréfenté par Marie Merry-Fail, ouvrière, du Comté de Middlefex, qui,

depuis plusieurs années, a payé une somme annuelle à la Société, pour une sauve-garde qui lui assurât le libre exercice de ses fonctions dans la Ville de Londres, qu'elle est détenue prisonnière à la Maison de correction de Bridwell; qu'elle ne peut pas y suivre sa profession; & qu'elle est exposée à périr de misère, si la Société ne travaille à son élargissement.

Ordonné que le comité des Répondans s'adressera au Magistrat, & certifiera des vie & mœurs de la Suppliante; que même, s'il est nécessaire, on payera la somme de trois schelings & quatre sols à quelque grenadier, pour prêter serment qu'il est son légitime époux, s'étant publiquement marié avec elle à Dublin: de sorte qu'on obtiendra ledit élargissement.

Résolu qu'en considération des contributions qu'à payées Maurice Mac-Bully, il lui sera loisible de se retirer dans quelque endroit écarté de l'Angleterre, comme en Oxfordshire, Dévonshire, ou Dortsetshire, où il cherchera une héritière. Pour quoi on lui permet de prendre la dignité de Baronnet, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un établissement convenable; auquel tems, la dite dignité sera reversible à la Société, pour que

quelque autre Membre puiſſe en être décoré dans une autre occaſion.

Requête préſentée par Chriſtophe Ocredulous, lequel avait obtenu avec beaucoup de peine la prétendue veuve d'un Marchand de cette Ville, qui paſſait pour avoir deux mille livres ſterling; portant que, malgré toutes ſes précautions, peu après, à ſa grande ſurpriſe, il a été arrêté pour mille livres ſterling de dettes de ſa femme, qui était du Comté de Kerry. De ſa priſon il implore la miſéricorde de la Société, qu'il ſupplie de prendre en conſidération ſon triſte accident.

Ordonné que ladite Requête reſtera ſur le Bureau de Meſſieurs.

Ordonné que le Capitaine Mac-Shammock obtiendra de la Société la permiſſion de porter quatre noms différens, ſuivant que les circonſtances le requerront.

Demande faite par M. Face-de-veau, conſeil de la Société, pour qu'il lui ſoit permis de demeurer aux ſecond & troiſième étages, vu ſon averſion mortelle pour les premiers étages depuis qu'il a été au Pilori pour faux.

Accordé, ſuivant ſa demande.

La Société étant informée que pluſieurs jeunes gens diffament, inſultent, & perdent ſes Membres dans l'eſprit

des jolies femmes, au grand ſcandale de ladite Société, qui par-là eſt troublée & arrêtée dans l'exécution de ſes deſſeins ; elle a arrêté que le comité du *Sang* s'armerait par commiſſion de feu & d'épée, pour châtier l'inſolence de ces jeunes gens, & prévenir leurs menées & pratiques ſourdes.

Réſolu qu'on payerait la ſomme de dix livres & dix ſchelings à Patrik Orapit, Citoyen & prêteur de ferment à Londres, pour les bons ſervices qu'il a rendus à la Société, à Old Bailly : (c'eſt le Châtelet de Londres.)

Sur la plainte faite que Frédéric. Sansfoi, maître Tailleur, avoit refuſé de faire crédit à pluſieurs Membres de la Société, quoiqu'ils lui euſſent engagé leur parole & leur honneur, de lui payer ce qu'il leur fournirait, arrêté par la Société, *nemine contradicente*, que le comité de la Baſtonnade ferait autoriſé à prende la meſure du corps de ce coquin pour ladite offenſe.

Ordonné que Philippe Offiniken obtiendrait la permiſſion de porter le deuil ; & qu'on ferait inſérer, dans les papiers publics, qu'il venait d'hériter conſidérablement de quelque proche parent.

Ordonné que Dermont O Kettle, Laquais de la Comteſſe de Kellchairman, Membre de la Société, commen-

serait à intenter un procès à Mademoiselle *Il-lui-en-faut*, héritière de six mille livres sterling, pour la forcer à l'épouser ; à condition qu'il ne prendrait point de qualité au-dessus de celle d'un Gentilhomme possédant cinq cens livres sterling de rente dans le Nord de l'Angleterre.

Ordonné que la Société fera donner un présent à Marthe Makewater, Marchande de Modes, par forme de reconnaissance, pour les informations utiles qu'elle lui a fournies sur la demeure, les caractères & les aventures des femmes de Londres.

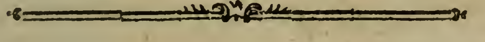
Arrêté que, pour obliger David l'Endetté, Patrice, fils de Feu, & Patrice fils de Furie, Ecuyers, Membres de la Société, elle leur permet de s'intituler Officiers de l'Armée, ou gens de Loi, & que Michel Mac-Jaudry, Tailleur de la Société, leur fournira les habits & équipements nécessaires.

Permis à Mylord, Vicomte O Shamster, d'épouser jusqu'à six femmes ; mais non pas au-delà, afin de lui donner des facilités pour payer ses dettes criardes.

Expédié sur l'Original par ordre de la Société, & signé, SHADREK O SHIMK-SHAM, Secrétaire.

L'antipathie

L'antipathie qui règne entre les Irlandais & les Anglais, a diſtillé le fiel dont l'Auteur Anglais s'eſt ſervi pour écrire cette ſanglante ſatyre. Quoi qu'il en ſoit, on reconnaît toujours dans cette deſcription les intriguans & les frippons qui inondent l'Europe. C'en eſt aſſez pour faire trouver place à cette piéce dans le recueil deſtiné à former le tableau des mœurs Anglaiſes, dans tous les aſpects poſſibles.



Réflexions sur le Règne de Henri VIII.

QU'ÉTAIT donc devenue la liberté des Anglais ſous le règne de Henri VIII? Ces fiers Inſulaires, qui ont ſi ſouvent jugé & dépoſé leurs Rois, courbaient la tête ſous le joug, & préſentaient les mains aux fers du Tyran. Un Parlement, Miniſtre mépriſable d'un Maître criminel, ſe déshonore, & avilit la Nation qu'il répréſente, en exécutant les volontés du monſtre qui ſouille le Trône. Les ſujets deviennent donc lâches en proportion que leurs conducteurs ſont cruels & ſe ſont craindre!

Henri VIII, homme voluptueux, fougueux, opiniâtre, époux, depuis dix-huit années, de Catherine d'Efpagne, tante de Charles-Quint, dont il avait eu trois enfans, devient amoureux d'Anne de Boulen, & veut faire divorce. Le Pape s'oppofe à ce divorce, Henri fe fait déclarer Chef de l'Eglife anglicane; il quitte la communion de Rome, répudie fa femme légitime, époufe fa concubine, & la fait couronner. Plus de reliques, plus de Moines, plus de couvens. Seize cens mille livres fterling de revenus eccléfiaftiques rentrent dans les coffres du Prince, fans compter l'argent comptant & le mobilier, qui étaient confidérables. Rival du Pape, Henri ne voulut être, ni Luthérien, ni Sacramentaire. Il fit brûler dans la même place ceux qui foutinrent la caufe du Pape, & ceux qui fe déclarèrent Proteftans. Thomas Morus, & l'Evêque Fisher, furent décapités : le Parlement prononçait ces Arrêts iniques. Anne de Boulen régnait. Henri devient amoureux de Jeanne Seymour : auffi-tôt Anne eft coupable, & périt fur l'échaffaud. Jeanne meurt en couche, Henri vole à de nouvelles noces; mais, dégoûté d'Anne de Cléves, qu'il a époufée, fon

Clergé & ſon Parlement prononcent un nouveau divorce, & il place dans ſon lit Catherine Howard, une de ſes ſujettes. Cette Reine, convaincue d'avoir eu quelques intrigues avant ſon mariage, eſt condamnée à perdre la vie; & Henri fait porter une loi ridicule & d'exécution impoſſible, qui déclare coupable de haute trahiſon tout homme qui, inſtruit des galanteries d'une Reine, ne les révélera pas; & toute fille qui, épouſant un Roi d'Angleterre, ne ſera pas vierge. Il épouſe enfin Catherine Pary, qui fut prête à ſubir le ſort de ſes autres femmes, non pour ſes galanteries, mais parce qu'elle n'était pas toujours de l'avis du Roi en matières théologiques.

Henri VIII fut un tyran, & mourut dans ſon lit: Charles I expira ſur un échaffaud. Le deſpote Henri changea la Religion, & le peuple ſe ſoumit en eſclave, & ne penſa que d'après ſon Maître: cette terrible Cour de Parlement devient l'exécutrice de ſes forfaits. Des ſiècles de vertus peuvent à peine réparer la honte de ce règne.

QU'IMPORTE QU'UN MÉDECIN SOIT IGNORANT, POURVU QU'IL ARRIVE EN CARROSSE?

[C'eſt le Médecin lui-même qui raconte ſon hiſtoire.]

QUAND je vous aurai dit que j'ai paſſé la plus précieuſe partie de ma vie, & que j'ai dépenſé toute ma fortune, pour embraſſer une profeſſion qui ne me donnera pas de pain d'ici à vingt ans, je n'aurai pas beſoin d'ajoûter que je ſuis un jeune Médecin. Mon père, homme d'une rare prudence, étant lié avec Monſieur *Hanſloane*, crut qu'il ne pouvait élever ſon fils dans aucun métier préférable à celui où il voyait que ſon ami gagnait tous les ans quatre mille livres ſterling : en conſéquence, je fus envoyé à l'Univerſité pour étudier la Médecine. Faut-il l'attribuer à ma capacité particulière, ou à la briéveté des enſeignemens de l'Univerſité ? Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que je digérais facilement, ou plutôt je dévorais les leçons qu'on me donnait ; & lorſqu'il fut queſtion de quitter l'U-

niverſité, j'eus la ſatisfaction d'être bien aſſuré que je poſſédais ſupérieurement tout ce qu'on y enſeignait, & que, par conſéquent, j'étais parfait Médecin.

Londres étant le ſeul endroit où l'on peut faire fortune, j'y vins pour y pratiquer. Je ne vous dirai point, ſans rougir, qu'à peine fus-je admis à l'intimité de trois ou quatre de mes confrères, que je me trouvai avoir appris tout, excepté la guériſon des malades: je découvris donc que je ne ſçavais rien; la honte qu'il y aurait eue à me retirer du poſte important & honorable que j'occupais, me retenait: cependant je ſentis que la place était trop au-deſſus de mes lumières. Ne pouvant en remplir les devoirs, j'eus aſſez de conſcience pour ne pas vouloir aſſaſſiner des gens que d'autres auraient pu ſauver.

Je quittai donc mà maiſon, je pris un logement tranquille, à portée de mes hôpitaux; j'allai au café que fréquentent les Médecins les plus eſtimés, & je conſacrai cinq années dans l'obſcurité, à un cours d'Anatomie régulier, à des diſſections, à des études particulières dans ma chambre, & à un ſervice aſſidu dans l'hôpital. C'eſt ainſi qu'il me fallut donner un tems conſidérable, & le reſte de ma fortune, à des

études que je m'imaginais être finies en ſortant de l'Univerſité.

Depuis ſix mois, j'ai fait ma ſeconde apparition. Sans trop d'amour-propre, je me flatte d'en ſçavoir autant aujourd'hui que mes confrères. Je me montrai d'abord parmi eux, ſans qu'aucun voulût me fréquenter. Je les viſitai, & mes converſations ſentaient tout-à-fait le docteur ſtudieux & inſtruit : j'eus la ſatisfaction de les voir rendre juſtice à mes études ; mais toutes les fois que je parlais de la Médecine, comme de ma profeſſion, je les voyais ſecouer la tête, & j'entendais dire à mes meilleurs amis que je ne ferais jamais rien de cette façon-là. Allarmé d'une prédiction auſſi terrible, j'en examinai ſérieuſement la ſource. Je me convainquis que la vraie ſcience ne ſert que fort peu, pour figurer dans la profeſſion. Le ton inſolent de la pédanterie que j'avais rapporté, après ſix ans d'Univerſité, m'avait occaſionné beaucoup d'humiliations, lorſque j'avais trouvé mes prétentions ſi peu fondées. Cette atteinte qu'avait eſſuyé mon amour-propre, m'avait fait changer de note ; j'avais dégénéré, & j'étais tombé dans une imbécille timidité ; je parlais ſi bas, qu'à peine m'entendait-on ; je n'oſais regarder en face

ceux à qui je parlais. Mes veilles m'avaient rendu auſſi las & auſſi décharné que les corps que je diſſéquais. Le charbon de mes fourneaux m'avait noirci tout le viſage. Quelques défauts de ſoin ſur la façon de me mettre, joints au dépériſſement de ma figure, m'avaient rendu ſemblable à un habitant de l'autre monde.

Je fis attention à ce déſordre; & voyant que je n'étais pas comme mes confrères, j'envoyai chercher un Perruquier, un Tailleur, des Marchands, des Ouvriers de toute eſpéce; &, après m'être enfermé une ſemaine, je parus, avec une perruque nouée, autant docteur qu'on peut l'être.

J'en fus mieux reçu parmi mes confrères, mais ma fortune n'en avançait pas davantage. Je me montrai, je me promenai dans le Parc. Je n'épargnai rien pour me faire des Pratiques. Enfin j'eus une malade: comme le cas n'était pas déſeſpéré, je la guéris. Mais, malgré mon ſuccès, je voyais un air de dédain & de mécontentement général, dans la famille & parmi les amis de la maiſon. Enfin, après la cure, j'eus la mortification d'entendre dire à une parente: qui eſt cet homme dont on n'a jamais entendu parler? Nous ferons

bienheureux, ſi la malade n'a pas de rechûte. Je continuai, comme ami, mes viſites dans la maiſon. Quelqu'attention que j'y miſſe, je n'aurais cependant jamais appris le vrai motif des déſagrémens que j'y avais eſſuyés, ſi je n'avais un jour écouté une belle dame qui rendait viſite à ma malade. Après pluſieurs queſtions auxquelles cette dernière répondit en ma faveur, la parente s'écria : » Bon Dieu ! un Docteur à pied » ! C'en fut aſſez pour moi ; heureux d'avoir deviné l'énigme ! J'achetai auſſitôt un carroſſe, & je menai un genre de vie tout différent, mais beaucoup moins agréable que celui que je menais auparavant. Au lieu d'employer le matin à l'étude ou aux diſſections, au ſortir de ma toilette & du déjeûner, je ſuis aux ordres de mon cocher ; &, convaincu qu'il n'y a pas d'autres moyens pour mettre en vogue un jeune Médecin, je roule en triomphe dans les rues de Londres pendant cinq heures ; après quoi mes chevaux & moi, nous prenons le rafraîchiſſement néceſſaire pour nous préparer aux fatigues de l'après-midi.

Comme je n'ai pas d'occupation réelle, ni aſſez de viſites pour pouvoir remplir ma journée, j'ai été quelque tems em-

barrassé pour atteindre à l'art de ne rien faire qu'avec une sorte de grace. Enfin, j'ai trouvé un plan dont je ne me départirai point, & en conséquence duquel mon carrosse va, pour ainsi dire, tout seul, aussi uniformément qu'un coche. Je vais de chez moi, chez un Libraire; de chez ce Libraite, à un café; de ce café, à un autre Libraire à un mille de-là; & de ce dernier, à un café, à un autre mille. Au moyen de cette tournée, on me voit tous les jours dans tous les coins de la Ville; & comme je ne manque jamais de me trouver aux trois cafés où vont les Médecins, il n'y en a pas un qui ne me voye tous les matins.

C'est-là la manière moderne d'être connu: voilà la méthode arbitraire qu'un Public extravagant prescrit aux Docteurs. Heureux celui qui pourrait persuader à ce Public, que le tems des Médecins serait employé plus utilement à étudier la nature des maladies & les propriétés des drogues, qu'à ruiner insensiblement les pavés de Londres; & bien sage le Docteur qui ne s'aviserait pas de payer deux guinées par semaine pour ses chevaux, tandis qu'il n'en gagne quelquefois pas une dans sa Profession!

TABLETTES D'UNE MYLADY.

[Les neuf premières pages ne contiennent que des noms de visites, avec des adresses de Coëffeuses & de gens à secrets. Celles qui suivent sont plus intéressantes.]

JEUDI au soir, j'ai été à l'assemblée de Mademoiselle F.... Tous ceux qui la composaient, étaient étrangement stupides. M. George n'y a point paru. Perdu huit guinées. Revenue à la maison de fort mauvaise humeur, & fort indisposée. Remarqué que M.... est amoureux de la petite S.... Qu'elle est ridicule! cependant son bonnet lui allait bien. M. Guillaume S.... est aussi amoureux de Mademoiselle G... Bon Dieu! est-ce qu'elle n'a pas eu un nombre suffisant d'imbécilles & d'*espèces* pour amans? Pour lui il porte la tête haute, mais on dit que c'est parce qu'elle est légère: elle n'est chargée de rien qui la consolide. Je ne m'étonne plus de ce que M. Roch Ganache est si sensé, son menton touche toujours à la troisième boutonnière.

Dimanche à l'Eglise, beaucoup de mal de tête. Mademoiselle S.... a soin

de ſe tenir ſur un couſſin fort épais ; auſſi paraît-elle bien plus grande qu'elle ne l'eſt en effet. Milady A.... eſt arrivée tard. *Memorandum* : bonne façon de fixer l'attention du Public : je ne viendrai Dimanche prochain, qu'à la moitié de l'office. *Eſt-ce qu'on n'a pas des choſes plus agréables à dire? Etrange hiſtoire, que celle de David & de Bethſabée!* ...

. . . .

Mademoiſelle M.... eſt la perſonne la plus polie qu'il y ait ; mais ſes manchettes ne ſont pas aſſez hautes. Notre Prédicateur eſt un homme bien terrible ; il reproche à chacun ſes fautes, comme s'il avait le ſecret de toutes les familles. *Memorandum* : aller chez le Duc de M...., pour qu'on travaille à le faire Evêque, afin qu'il ne prêche plus.

Lundi, chez Milady B.... M. George y était, jamais je n'ai été ſi pétillante. Que Milady B.... était laide! Perdu trente guinées. Je ne regardais pas à mes cartes, parce que Milady F.... était là qui lorgnait M. George. Elle eſt aſſez jolie, mais affectée. On ne voit que ſa phyſionomie à tous les théâtres. Demander ſi ſon mari eſt auſſi pacifique qu'on le dit. M. H.... y eſt venu. Quelle impu-

dence ! Il a toujours l'air d'avoir fait un mauvais coup. Mademoiſelle W.... eſt en couche : elle dit beaucoup de bien des Français. Elle veut donner l'enfant au jeune Chevalier. *Memorandum* : envoyer chez Mademoiſelle B.... pour qu'elle ne diſe pas à tout le monde qu'il eſt en Italie depuis un an.

Mardi matin, été à la Foire : vu dans une boutique, parmi de vieille vaiſſelle, le ſervice de thé de Madame P... *Memorandum* : l'acheter, & inviter Madame P.... à venir prendre du café chez moi. L'Arménien a de belles étoffes de ſoie. Reſté chez lui deux heures. Il aurait bien voulu me vendre une robe, mais le Marchand d'à-côté vend à meilleur marché. Vu une jolie bague. Qui eſt-ce qui pourra me la préſenter ? Je ne vois que W....: il eſt riche & nigaud. *Memorandum* : aller prendre du thé chez Mademoiſelle R...., il y eſt toujours. Le petit Marchand vend des aiguilles qui rompent aiſément, & ne fatiguent point ; en acheter. Vu, entr'autres figures de la Chine, deux guenons, dont l'une reſſemble comme deux gouttes d'eau à Madame...... Revenue dîner chez moi ; ſurpriſe agréablement de voir M. H.... qui eſt venu me tenir compagnie, & qui m'a dit que

j'étais jolie comme un ange. L'agréable homme ! Peut-on comparer M. George à lui ? M. P.... est venu. Le sot homme ! Il n'a jamais rien à dire. *Memorandum* : avoir toujours une gazette à lui donner à lire. Mademoiselle M.... a sauté par-dessus une muraille, pour s'enfuir avec un Officier & s'aller marier avec lui. Bon Dieu ! ce que c'est que les femmes ! Passe encore si on sautait par-dessus une muraille, pour se débarrasser de son mari. Je sçais bien qui est-ce qui s'y exposerait avec beaucoup de résignation *. M. H.... nous a menés à la Comédie. Il n'y avait point de places, parce que Garrik jouait. Cet original mériterait d'être sifflé ; mais la Ville est pour lui. B.... est excellent dans le rôle d'Othello. Quelle chûte de reins ! Quel dommage qu'on ne voye pas son visage ! M. H.... nous a quittés pour aller voir Milady ; il ne nous est pas revenu depuis. Quel papillon ! Et cependant je ne puis l'oublier.

Jeudi au soir, chez Milady R...., perdu beaucoup en jouant avec M. H...., il m'a dit qu'il y avait un moyen bien

---

* Mylady était mariée.

ſimple de le payer. Le frippon! Je le hais : mais il eſt ſi ſéduiſant, ſi adroit! *Memorandum* : ce ſont de ces amans qu'il faut garder à une certaine diſtance. Revenue tard, pas dormi une heure, toujours occupée de ce Monſieur H.... Bon Dieu! je ne l'aime point. Pourquoi me tourmente-t-il tant?

Mercredi, travaillé un quart-d'heure à mes manchettes de Dreſde. Ma femme-de-chambre dit, que je ferais tout auſſi bien de les faire finir; que ce n'en ferait pas moins mon ouvrage. Effectivement Mademoiſelle de.... qui vante tant les ſiennes, les a fait achever. D'ailleurs, M. H.... aſſûre qu'une femme ſenſée ne travaille jamais. Ma toilette n'a jamais pu aller; auſſi Gilbert * eſt une bête. Mademoiſelle C.... va être Ducheſſe, pendant que je ne ſuis rien: auſſi ne fallait-il pas me preſſer de me marier; les pères en ſçavent toujours plus que leurs filles.

Jeudi matin, j'ai été à une vente. Quels tableaux immodeſtes! c'eſt préciſément ce qu'on voit le mieux. Comment les Peintres s'amuſent-ils à de pareilles choſes? Beau tableau de Cupidon & de Pſyché : Milady M....

* Sa Femme-de-chambre.

l'a acheté. Il n'y a qu'elle dans le monde qui eût osé faire une pareille emplette. M. H.... se trouve par-tout; mais je suis furieuse.... Il a l'air amoureux fou de cette bégueule de M.... *Memorandum*: finir avec lui.

Jeudi au soir, été à l'Assemblée: il y avait beaucoup de monde. M. G.... y était, il a été stupéfait de ma réserve envers lui. M. H.... y a dit des galanteries à Mademoiselle A...., & c'est à quoi je ne m'accoutumerai jamais. La petite F.... se donne de grands airs: comment peut-on la trouver jolie? Le Ministre M.... est entré saoul; on dit qu'il est toujours comme cela. Pourquoi quelqu'un ne lui dit-il pas que cela n'est pas bien?

La Duchesse de R.... y est venue; elle est, en vérité, plus jolie que sa fille. Je crois, en conscience, que la vertu embellit les femmes: j'aurais envie de l'essayer. Cependant M. H. dit que la beauté n'est rien, si l'on n'en fait usage.

Vendredi rendu visite à Mylady F... femme charmante, qui a l'air de qualité, & la meilleure créature qui existe. Elle a beaucoup connu autrefois M. H. & elle n'en dit pas de bien. On s'étonne de m'y avoir vu aller: cependant son

mari l'a reconnue pour ſa femme. Le mien prétend que, malgré cela, il ne voudrait pas que je priſſe de ſes principes. Il ne ſçait ce qu'il dit. En tout cas, je voulais ſçavoir ce qu'elle diſait de M. H.

Samedi, reſtée chez moi, où il y avait beaucoup de monde. *Memorandum.* H. ot. eb. ta. Telmah. ot. thing.

Ces paroles barbares embarraſſeraient plus d'un Lecteur. Elles veulent dire, en caractères renverſés : H. to be at Hamlet to night. H. ſera ce ſoir à Hamlet *.

---

* Tragédie toujours fort courue à Londres.

Fin de la troiſième Partie.




CE

